DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13081 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 18 FÉVRIER 1987

La conviction de M. Gorbatchev

Le spectacle comptait autant que les paroles, lundi 16 février au Kremlin, lorsque M. Gorbatchev s'est adressé au forum international qu'il avait convié à Moscou. Qui n'aura été frappé en effet par l'image d'Andreï Sakharov – dont il est difficile de mettre en doute la sincérité – applaudissant le secrétaire général du PC soviétique ?

Les choses vont vite actuellement en URSS, même si tout le monde ne marche pas du même pas. Les services de sécurité notamment ne mettent pas une bonne volonté excessive à suivre M. Gorbatchev sur le terrain des libertés, et certaines bavures ressemblent presque à un sabotage de sa politique d'ouverture et de « transparence ». Sans aucun doute également, toute une classe de petits patrons locaux ne voient guère d'un bon œil des projets de réformes et de « démocratisation » qui mettront en cause inévitablement, s'ils sont menés à bien, leurs privilèges et le confort de leur situation.

Force est cependant de constater que M. Gorbatchev, loin de se laisser intimider, continue d'aller de l'avant, expliquant à qui veut l'entendre qu'il n'existe pas pour l'URSS d'autre solution que la « restructuration », dont il a fait son mot d'ordre et dont il souligne inlassablement le caractère « irréversible ». Telle est la « nouvelle mentalité » qu'il veut inculquer à ses compatriotes.

Le numéro un du Kremlin s'est exprimé sur ce thème, lundi, avec une particulière force de conviction. Il a d'ailleurs donné toute sa cohérence à son discours en affirmant : « Notre politique internationale est plus que jamais déterminée par notre politique intérieure. » En bref, l'URSS doit aujourd'hui se concentrer sur la difficile rénovation de son système économique, social, voire politique ; elle a besoin pour cela d'une paix stable à l'extérieur.

C'est plus qu'un appel du pied à tous les partenaires de Moscou à travers le monde, à commencer par Washington. Les longs développements consacrés par M. Gorbatchev aux dangers de la course aux armements, dans l'espace ou ailleurs, montrent la priorité qu'il accorde à ce domaine. Les conversations en cours à Genève permettront de juger s'il est prêt à faire preuve de la souplesse nécessaire pour que certains au moins des accords ébauchés à Reykjavik puissent se matérialiser. A supposer que les États-Unis y soient eux-mêmes disposés...

Sur d'autres terrains, le chef du PC soviétique a l'occasion de démontrer sa bonne volonté. L'Afghanistan par exemple, où ses initiatives de paix ont été jusqu'ici relativement modestes et n'ont pas suffi en tous cas pour ouvrir la voie à un règlement.

Il demeure qu'une vision politique a été définie lundi au Kremlin avec une clarté qui tranche, une fois de plus, sur le discours compassé et la langue de bois trop souvent de mode autrefois à Moscou. Quelques actes concrets – en particulier la libération annoncée ou effective de dissidents célèbres – sont des gages concrets donnés aux intellectuels soviétiques aussi bien qu'à l'opinion internationale.

Faut-il, comme le souhaite M. Genscher, « prendre au mot » M. Gorbatchev ? Il n'est plus temps en tous cas de ne voir dans sa politique qu'une action de propagande et de douter de sa volonté de faire réellement bouger les choses en URSS.

(Lire nos informations pages 3, 4 et 34.)

Les difficultés de la cohabitation

La situation en Nouvelle-Calédonie inquiète vivement M. Mitterrand

Le projet de loi fixant l'organisation du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie doit être adopté, mercredi 18 février, par le conseil des ministres. Dans un entretien paru mardi dans « le Quotidien de Paris », le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a lancé un avertissement au président de la République, qui se montre de plus en plus inquiet de la situation dans le territoire.

Le casse-tête calédonien, qui a déjà laminé tant de bonnes volontés, semble décidément avoir la faculté perverse d'échauffer les esprits. C'est en tout cas un véritable défi que M. Pons lance à M. Mitterrand, dans ses déclarations de ce mardi au *Quotidien de Paris*, au risque de provoquer, de la part du chef de l'État, une réaction encore plus spectaculaire que celle qui était déjà, discrètement, annoncée à l'Elysée.

Ce n'est pas la première fois que le ministre des départements et territoires d'oute-mer se singularise dans la conduite des affaires calédoniennes. Déjà, en mai 1986, quand M. Mitterrand avait exprimé ses réserves sur les orientations du nouveau gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Pons lui avait porté la contradiction au sein même du conseil des ministres.

Cette fois, le ministre des DOM-TOM ne se borne pas à prier le président de la République de s'abstenir de tout commentaire critique. Il lui adresse aussi une franche mise en garde, en soutenant que toute intervention présidentielle qui reprendrait à son compte le point de vue des adversaires du gouvernement constituerait un encouragement aux extrémistes révolutionnaires.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Recul des exportations

Déficit de 2,5 milliards de francs pour le commerce extérieur

La balance commerciale de la France a été déficitaire de 2,5 milliards de francs au mois de janvier (en données corrigées des variations saisonnières) contre un excédent de 3,7 milliards en décembre.

En données brutes, le déficit s'est élevé à 5,7 milliards, alors qu'on avait enregistré le mois précédent un excédent de 4,4 milliards.

Le mauvais résultat de janvier est dû à un recul de 5,4 % par rapport à décembre des exportations qui s'élèvent à 67,7 milliards de francs en données corrigées, les importations (70,2 milliards) progressant de 1,5 %. Le solde agro-alimentaire est excédentaire de 2,4 milliards de francs (après 1,6 milliard en décembre), mais la facture énergétique s'est alourdie : 8 milliards de francs après 4,7 milliards en décembre. Une fois encore le solde des produits manufacturés est à peine excédentaire : de 0,8 milliard. L'excédent, en moyenne mensuelle, était de 7 milliards en 1985 et de 3 milliards en 1986.

Cette dégradation s'explique d'autant moins que la demande intérieure s'est ralentie (de l'ordre de –0,8 % pour les produits manufacturés au quatrième trimestre 1986 après +0,4 % au troisième trimestre) et que les investissements ne reprennent que lentement.

Par ailleurs, confirmant le sombre pronostic du ministre de l'économie, il apparaît que les prix de détail ont fortement augmenté en janvier, en raison notamment d'un dérapage sur les prix des services.

(Lire page 30 les articles de FRANÇOIS SIMON et ALAIN VERNHOLES.)

Examen de passage à la CNCL

BONJOUR PATRON !

HEU... HUM !.. BONJOUR M. HERSANT !

CNCL

Les candidats à la « 5 » défendent leur dossier devant la Commission nationale de la communication et des libertés.

Accusations, insinuations et démentis

La gauche, la droite, et les otages

Certains proches de M. Chirac ont-ils fait échouer la libération des otages français détenus au Liban d'abord en janvier 1986, puis en mars de la même année, à la veille des élections législatives, en promettant à l'Iran des conditions plus avantageuses lorsque la droite serait au pouvoir ?

Telle est la très grave question que soulèvent deux publications qui n'ont jamais caché leur sympathie pour les socialistes : *le Matin* pour lequel la responsabilité de M. Chirac ne fait pas de doute, et *le Nouvel Observateur*, beaucoup plus nuancé. La pièce essentielle du dossier a été publiée le 20 janvier dernier dans *le Matin* ; il s'agit d'un télégramme ultra-secret transmis à Paris, la veille des législatives, par Eric Rouleau, ambassadeur à Tunis, et Pierre Lafrance, chargé d'affaires à Téhéran. Eric Rouleau, qui a quitté l'ambassade de Tunis pour établir le contact avec Moshen Rafighdoust, un des chefs des pasdarans, se trouve alors en Iran depuis plusieurs jours et pense être parvenu à un accord débouchant sur la libération des otages, moyennant l'élargissement d'Anis Naccache, le chef du commando qui avait tenté d'assassiner Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, et le remboursement à l'Iran du fameux prêt effectué par le chah à Eurodif (1,6 milliard de dollars, intérêts compris).

Mais au dernier moment, Moshen Rafighdoust annonce à Eric Rouleau que la négociation est rompue, car les propositions françaises sont « *trop tardives et modestes* ». « *L'opposition*, écrivent Eric Rouleau et Pierre Lafrance, dans leur télégramme, *entretient des relations suivies depuis trois mois avec les ravisseurs et (...) avec des milieux proches du gouvernement iranien, en leur promettant un règlement beaucoup plus avantageux que celui élaboré par l'actuel gouvernement. L'opposition aurait encore mis en garde les intéressés contre tout accord qui valoriserait l'actuelle majorité aux yeux de l'opinion française à la veille des élections législatives.* »

Que prouve ce document ultra-confidentiel dont seuls François Mitterrand, Laurent Fabius et Roland Dumas étaient en principe destinataires ? Que les Iraniens rompent en affirmant disposer de propositions plus avantageuses de l'opposition. Pas plus, pas moins. Et cette rupture intervient alors que la presse iranienne se déchaîne depuis plusieurs semaines contre les dirigeants socialistes en général, et contre François Mitterrand en particulier, dont elle affirme vouloir la défaite aux élections du 16 mars. Les affirmations des Iraniens faisant état de propositions plus avantageuses de l'opposition doivent être replacées dans ce contexte. On peut même se demander, à la lumière d'événements antérieurs, notamment la libération des otages américains le lendemain de la défaite électorale du président Carter, si les dirigeants français ne sont pas tombés dans un piège iranien en poursuivant la négociation jusqu'à la veille d'une consultation électorale dont Téhéran prétendait influencer les résultats. Mais c'est là une autre question.

Le texte d'Eric Rouleau et de Pierre Lafrance fait bien état de « *relations suivies* » entre l'opposition française, les ravisseurs et Téhéran, mais il ne cite aucun nom. Certaines sources socialistes sont plus prolixes, et c'est toujours le nom de M. Michel Roussin, aujourd'hui conseiller à Matignon, qui est cité. Mais ce dernier se défend comme un beau diable d'avoir été mêlé à cette affaire avant le 16 mars.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec le violoniste Sandor Vegh

L'émerveillement musical

La Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg donne quatre concerts au Théâtre de la Ville, sous la direction de son chef actuel, Sandor Vegh, violoniste illustre.

En dirigeant, Sandor Vegh n'ajoute pas une corde à son arc, et rien ne lui est plus étranger que l'idée de gravir ainsi un échelon supplémentaire dans la hiérarchie. Il se soucie seulement de communiquer cette respiration intérieure qu'il porte en lui. « Ce n'est pas moi qui joue, *dit-il*, c'est quelque chose qui joue en moi, et, quand je dirige, c'est la même chose. C'est d'abord affaire de rayonnement intérieur. Si on en est dépourvu, la technique n'est d'aucun secours. Mais, diriger, ce n'est pas donner des ordres, *précise-t-il, en mimant tout à coup les gestes coupants et saccadés de ceux qui pilotent l'orchestre comme une machine*, c'est laisser jouer. »

Il sourit en regardant si l'interlocuteur est assez surpris avant d'aller plus loin. « Il faut donner confiance aux musiciens et préserver le sens de la responsabilité individuelle. C'est pour cela que je préfère les petites formations où l'on peut discuter avec chacun puis, le soir du concert, laisser faire. Un jour comme ceci, un autre comme cela. Parce qu'on ne joue jamais exactement pareil ; cela dépend de la salle, du public. Si l'acoustique change, le tempo doit changer, parce qu'un bon musicien écoute les vibrations qui reviennent à son oreille. C'est pour cela qu'on ne peut pas vraiment répéter dans une salle vide.

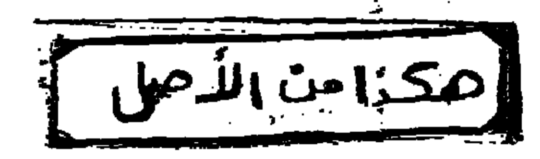
» Mais, ce qui est tout aussi important, c'est le changement de nos vibrations intérieures. Quand je suis à Amsterdam, je vais toujours au Rijksmuseum voir mes tableaux préférés, mais chaque fois j'en retire une impression différente. Pour un interprète, la création, c'est la variation, comme dans un même arbre chaque feuille est différente. Et puis, il faut oser changer sa façon de jouer en suivant l'intuition du moment, même dans la salle de concert !

» L'idée de la plupart des musiciens aujourd'hui, c'est d'être toujours sur les sommets... Alors, il n'y a pas de sommet.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

SUITES D'ALTERNANCE

Quand les gouvernants changent, les missions de l'Etat doivent-elles changer ? Non, estime M. Jacques Pommatau, pour qui les lois universitaires en vigueur doivent être appliquées et non insidieusement contournées. Non, pense M. Daniel Dugléry, pour lequel les missions de la police devraient cesser d'être soumises aux aléas de la politisation.

Université et illégalité

Le pouvoir n'applique pas la loi en vigueur et la contourne obstinément

par JACQUES POMMATAU (*)

RIEN appris, rien oublié, les *ministres chargés de* gérer l'Education nationale, la *recherche* et l'enseignement supérieur semblent poursuivre avec une incroyable obstination leurs projets initiaux, même ceux que l'hostilité la plus large et la plus unanimement partagée aurait dû faire rayer de la « plate-forme RPR-UDF pour gouverner ensemble ».

Le geste d'apaisement du 8 décembre avec la retombée, tout à fait normale, de l'action des étudiants, des *lycéens* et des personnels n'aurait-il servi qu'à préparer *une nouvelle stratégie* au service des mêmes projets ?

A propos de l'enseignement supérieur, cette hypothèse est de plus en plus crédible. Le gouvernement actuel, en encourageant les établissements d'enseignement supérieur, au lendemain du 16 mars 1986, à ne pas appliquer la loi Savary, avait choisi le terrain de l'illégalité.

Il a décidé aujourd'hui de continuer sur la même voie. Lors *de la dernière conférence* des présidents d'université, qui s'est tenue le 22 janvier, refusant des propositions, qui, malgré les réserves que l'on pourrait formuler sur leur contenu, avaient le mérite de débloquer la situation et de permettre une application rapide de la loi en vigueur, MM. Monory et Valade ont invité les présidents d'université à ouvrir une période expérimentale durant laquelle cohabiteraient les lois Faure et Savary. On ne peut qu'être confondu devant une telle solution, choquante sur le fond, et plus que contestable juridiquement. Il ne fait pas de doute que la volonté ministérielle, traduite dans une note remise aux présidents d'université, ouvrirait la porte à tous les recours, si elle recevait une pleine application.

Quelle crédibilité accorder à un pouvoir politique, *qui, au nom du* libéralisme, au *nom* de la liberté *de l'enseignement, au nom* de l'indépendance des professeurs, appelle à *ne* pas appliquer la loi en vigueur ?

Nous remarquerons que le gouvernement, une fois encore, cherche à temporiser *et tente de faire* passer par la voie réglementaire *un certain nombre* de dispositions prévues notamment dans le projet Devaquet.

De nouvelles forces ont vu le jour

Nous en tenons pour preuve le décret récent instaurant le Conseil national des universités, qui rejette la représentation paritaire des enseignants existant dans les textes antérieurs, et accroît le poids du politique dans les instances scientifiques en augmentant le nombre des membres nommés et par là même le poids des professeurs.

On voudrait nous faire croire que la liberté, élément constitutif fondamental de l'Université, a pour conséquence de reconnaître aux seuls professeurs le droit d'administration et de décision, car ils porteraient seuls la responsabilité des activités scientifiques.

« Nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle », l'Université a évolué et avec elle ses missions. Celles-ci *ont entraîné* la création de catégories différentes de personnels. Les étudiants sont devenus des acteurs à part entière, et de nouveaux usagers sont apparus avec le développement de la formation professionnelle continue et de la promotion sociale. De nouvelles forces ont donc vu le jour, dont on voudrait nous persuader qu'elles compromettent la liberté de fonction des professeurs. Ces nouvelles forces qui s'expriment, notamment au travers du mouvement étudiant, traduisent des solidarités sociales et économiques, qui veulent s'affirmer en tant que telles au sein des universités, et prendre leur part, rien que leur part, à la gestion de celles-ci.

Le Conseil constitutionnel n'affirme-t-il pas que les catégories de personnels autres que les professeurs bénéficient, pour les responsabilités qui sont les leurs, d'une indépendance de fonction analogue ? L'indépendance des professeurs constituerait donc, de fait, une garantie de l'indépendance de fonction des autres personnels !

De tout cela, nos responsables politiques n'ont que faire. Certains ont eu la faiblesse de croire que ce *gouvernement*, après avoir décidé d'une pause, s'engagerait *sur une voie nouvelle. Le premier* ministre n'a-t-il pas lors de sa dernière conférence de presse déclaré que certains Français s'interrogeaient et qu'il les avait entendus ? Ecoutés, entendus, mais certainement pas compris !

Il serait grand temps, pour ce gouvernement, de trouver le chemin du vrai dialogue social avec les forces intermédiaires, qu'il ne pourra continuer à ignorer et à mépriser, sauf à vouloir créer une nouvelle période de troubles dont *il* supporterait, encore une fois, seul, la responsabilité.

(*) Secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Une ambition pour la police

L'institution et les hommes doivent être mis à l'abri de la politisation et viser le professionnalisme

par DANIEL DUGLÉRY (*)

DOTÉE d'un potentiel humain considérable, la police nationale a souvent éprouvé des difficultés à intégrer progressivement la formidable mutation sociologique et technologique qui bouleverse la société depuis plus de quinze ans.

Victime d'une gestion chaotique, elle n'a jamais été capable de conduire de grands projets résolument tournés vers l'avenir et a toujours supporté des réformes circonstancielles, adoptées sous la pression des événements. Récemment, l'alternance, puis la cohabitation, ont eu le mérite de jeter un éclairage nouveau sur l'institution, de balayer certaines idées reçues et, surtout, de provoquer *dans tous les partis une réflexion* globale sur la fonction policière.

Hélas ! la classe politique, par ignorance, dogmatisme ou suspicion, a souvent mêlé les genres, et les policiers attendent encore les grands choix susceptibles de rassembler, dans le même consensus, les Français et leur police. Qu'on le veuille ou non, le policier n'est pas un fonctionnaire, parmi les fonctionnaires et toute tentative de « *banalisation totale* » de cette fonction ne peut qu'entamer la *capacité opérationnelle et l'efficacité* de nos formations dans la *lutte contre le grand banditisme*, la moyenne délinquance ou le terrorisme.

Une infinie complexité

Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, riche des différentes sensibilités de son bureau national et de sa très forte représentativité, préconise, depuis longtemps, en dehors de réformes profondes qu'il serait trop long de développer ici, deux axes de réflexion : mettre fin à la politisa*tion de la police* ; *professionnaliser* l'institution.

Il est naturel et indispensable d'associer les policiers à la réflexion portant sur le devenir de l'institution et de recueillir leur adhésion dans l'action quotidienne de la mission de police, mais il est également fondamental d'assurer la pérennité des grands principes qui, jusqu'alors, caractérisent la notion de service public.

Constater, comme l'a écrit le chef de corps de l'Inspection générale de l'administration, en 1983, qu'il existe des formations *réputées de droite ou de gauche* ; lire dans la presse des déclarations *d'un leader syndical policier* revendiquant clairement une *appartenance politique, cela marque*, non seulement le dévoiement *profond du fait syndical*, mais souligne le danger, pour notre démocratie, d'une police entraînée par la volonté de quelques-uns dans la bataille politique.

Il est donc primordial de donner rapidement *l'impulsion* à une dynamique de concertation qui s'attacherait à respecter scrupuleusement les droits des fonction*naires, mais qui rappellerait aussi* leurs devoirs de policiers au ser*vice du public*.

Débarrasser la police nationale des querelles partisanes pour lui rendre sérénité et dignité nécessite, d'une part, la réaffirmation de certains éléments du pouvoir hiérarchique, la responsabilisation et la motivation des policiers à tous les niveaux et, d'autre part, une amélioration des structures de concertation au sein du ministère de l'intérieur.

Parce qu'elle se trouve au centre des choses et parce qu'elle exerce souvent une sorte de fascination mythique, la police est fréquemment détournée de sa mission originelle. Ce métier difficile, qui procède de l'infinie complexité des rapports entre les hommes, requiert un vrai professionnalisme et supporte mal, l'histoire l'a toujours montré, l'immixtion et la connotation politiciennes dans la gestion du quotidien.

Il est regrettable *que*, trop souvent, à un certain niveau, les décideurs ne soient plus policiers et sacrifient, sciemment ou non, l'institutionnel au politique. Il suffit de se remémorer le discrédit jeté brutalement sur la police marseillaise par certaines déclarations inopportunes, engageant, en 1983, le poids de révélations judiciaires dans une campagne électorale, pour comprendre nos préoccupations.

Le gouvernement doit fixer les grandes orientations sécuritaires, il appartient ensuite aux commissaires et aux fonctionnaires placés sous leur autorité de les intégrer pour assurer, dans le cadre des lois et règlements, la protection des personnes et des biens.

Professionnaliser l'institution, c'est inculquer à toutes les directions actives l'unité de doctrine et de commandement qui, aujourd'hui, fait cruellement défaut. Nous suggérons, pour ce faire, la création de directions régionales, confiées à des cadres supérieurs de la police nationale, qui impliqueraient davantage les policiers *dans la vie* des *collectivités* territoriales en pondérant l'effet néfaste des structures verticales et en renforçant le contact avec la population. Il conviendrait également d'associer davantage les policiers, riches de leur expérience du terrain et de la connaissance qu'ils ont des hommes, à l'évaluation de leurs besoins.

Mieux adapter et rationaliser les choix

Malgré des tentatives de déconcentration, le niveau de décision, pour beaucoup d'opérations, échappe toujours au policier, et il est aujourd'hui urgent, afin de mieux adapter et rationaliser les choix, de ne plus écarter les *actifs* de la gestion, de la logistique.

L'accueil du public, la sécurisation de la voie publique, doivent sans cesse être améliorés. La réalisation d'une telle politique nécessite la mise en œuvre de structures et de moyens qui, à l'évidence, intéressent l'ensemble du corps policier.

Enfin, la professionnalisation des hommes, c'est admettre la particularité de la mission policière et améliorer sans cesse l'œuvre de formation des personnels. C'est accorder à ceux qui connaissent des droits et des servitudes particuliers, un statut et des règles de gestion qui intègrent vraiment la spécificité de ce métier.

Il est fondamental, pour rendre les policiers plus disponibles et plus efficaces, de raffermir la protection juridique et morale qu'ils sont en droit d'attendre, mais aussi de leur offrir des perspectives de carrière attractives dans *un vrai métier au service du bien* public.

(*) Secrétaire général du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale.

COURRIER DES LECTEURS

La « machine communiste »

Daniel Vernet a pronostiqué (*le Monde* du 30 janvier) l'échec du débat en cours au sein du Parti communiste français, échec inscrit, selon lui, dans la construction même de ce qu'il appelle la *« machine communiste »* (...).

Il faut remonter très loin dans le temps *pour retrouver une situation* par certains aspects analogue à celle d'aujourd'hui : un parti confronté à la question de son avenir, affaibli par un jeu de balancier entre l'opportunisme et l'étroitesse, un parti en voie d'être coupé de larges couches sociales (...) un parti en recul d'influence partout, y compris *dans ses bastions* (...).

Alors que tout bouge, il est hasar*deux et, au fond, méprisant* pour le Parti communiste et ses militants de considérer, comme le fait Daniel Vernet, que tout va se passer comme à l'époque du débat avec Marcel *Servin et Laurent Casanova*. J'observe d'ailleurs que le secrétaire général a un peu nuancé les propos inopportuns, assimilant des « rénovateurs » à des « liquidateurs », qui ont relancé une *polémique publique* et donnent de notre parti une image assez terne, au moment où nous sentions les esprits évoluer à notre égard, au lendemain du grand mouvement lycéen et étudiant avec lequel nous avions noué des rapports positifs et prometteurs.

De nombreux communistes (...) sont convaincus que si le risque de dérive droitière de quelques camarades est réel — malgré l'expérience *faite d'une gestion social-démocrate* docile au patronat, — le danger le plus grand aujourd'hui est le repli sectaire, l'étroitesse, y compris dans l'application des principes du centralisme *démocratique*.

Ces militants agissent pour leur parti et non contre lui, pour le faire grandir et non pour le quitter. Leurs interrogations, leurs réflexions, ne sauraient être assimilées à une activité fractionnelle. Ni les Cassandre *de la presse*, ni les *sirènes socialistes*, ni les rudoiements de certains dirigeants, ne les détourneront de leur combat. (...) *« Que les bouches s'ouvrent. »* L'écho de cet appel de Maurice Thorez, devenu *historique* — mais dont Daniel Vernet a curieu*sement oublié de créditer la « machine communiste »*, retentit avec une force nouvelle dans nos rangs.

LUCIEN LANTERNIER,
maire (PCF) de Gennevilliers.

Français

Je vous écris pour vous faire part de ma surprise et de ma colère lorsque j'ai demandé à la mairie du quatorzième arrondissement, où je *réside*, le renouvellement de mon passeport. Il existe deux types de Français : ceux « d'origine », qui n'ont rien à justifier, à qui le maire remet un passeport sur place ; et les autres, de *seconde zone, les naturalisés* (je l'ai été en 1968 de parents marocains nés au Maroc), qui doivent se présenter à la préfecture de police, quai de Gesvres, pour qu'on « étudie la demande de renouvellement » et qui doivent justifier de *leur nationalité. A quoi servent* donc carte d'identité, passeport actuel même périmé et livret militaire ?

Il s'agit bien là d'un code de la nationalité avant la lettre.

Dr HENRY AMZALLAG,
psychiatre des hôpitaux (Paris).

Regrets à reculons

Comme la plupart des organes de presse, votre journal annonçait que la direction de la SNCF accorderait la gratuité du transport sur son réseau aux enfants de moins de douze ans durant la période des vacances d'hiver, du *10 février* au 10 mars. Les principaux bénéficiaires de cette campagne de promotion devaient être les familles avec enfants.

Il semble toutefois que les familles n'aient pas intérêt à se grouper pour bénéficier des largesses promises : la SNCF vient de nous refuser la gratuité pour un déplacement collectif de jeunes écoliers à Lanslebourg le 8 mars. Chaque maman serait-elle obligée de faire un petit tour dans le Jura pour que son enfant profite des regrets de la direction *de nos chemins de fer* ?

JEAN-PIERRE PITON.
(Buc, Yvelines).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

RFA : verdict à Bonn

La condamnation à de lourdes amendes de deux anciens ministres met provisoirement fin à l'affaire Flick

BONN
de notre correspondant

Le tribunal de Bonn a mis un terme, lundi 16 février, au plus grand scandale politico-financier ouest-allemand de l'après-guerre en rendant un verdict à double sens dans le procès Flick (*le Monde* du 17 février). Si le principal chef d'accusation – la corruption – n'a pas été retenu contre les trois accusés vedettes, le juge s'est cependant refusé à les blanchir totalement. *« Un soupçon qui n'est pas insignifiant »* –pour reprendre les attendus du verdict – continue à peser sur Otto Graf Lambsdorff et Hans Friderichs, anciens ministres libéraux de l'économie, et Eberhard von Brauchitsch, ancien fondé de pouvoir du groupe Flick et figure éminente du patronat ouest-allemand.

Au terme d'un procès qui aura duré dix-huit mois, les trois hommes sont sortis libres du tribunal. Ils ont été condamnés pour fraude fiscale à des peines inférieures à celles réclamées par l'accusation publique : M. von Brauchitsch à deux ans de prison avec sursis et 550 000 marks d'amende, MM. Lambsdorff et Friderichs à respectivement 180 000 et 61 500 marks d'amende. M. von Brauchitsch était accusé d'avoir systématiquement contourné le fisc afin de constituer pour le groupe Flick une caisse noire servant à financer ses amis politiques. M. Friderichs, entré en 1977 au conseil d'administration de la Dresdner Bank, a été condamné pour avoir utilisé le truchement d'associations d'intérêt public servant de couverture pour faire dégrever d'impôts les donations de sa banque aux partis politiques. M. Lambsdorff a été convaincu d'avoir monté, lorsqu'il était trésorier du parti libéral, tout un réseau de sociétés factices pour établir de fausses factures en échange des fonds reçus par le FDP.

L'utilisation à grande échelle de fausses factures et d'associations d'intérêt public de couverture était devenue depuis les années 50 une pratique généralisée dans tous les partis politiques. Sa découverte en 1975 par les agents des contributions, à la suite d'un banal contrôle fiscal, avait suscité un énorme émoi dans l'opinion, conduisant à la mise en cause de très nombreux responsables politiques de tout premier plan et à des procès en série dans le milieu des affaires et de la finance. Du chancelier Kohl au président du Parti social-démocrate, M. Willy Brandt, il n'est presque pas un dirigeant du pays qui n'ait eu à répondre de ses agissements devant la commission d'enquête parlementaire mise en place pour tirer les conséquences de l'affaire sur le plan législatif.

Une comptabilité bien tenue

Le scandale, qui avait provoqué en 1984 la démission du président du Bundestag, Rainer Barzel, n'avait toutefois pris sa véritable dimension qu'avec la mise à jour des agissements de l'ancien groupe industriel Flick. Non seulement les sommes en jeu étaient très importantes, mais ce groupe, l'un des fleurons de l'industrie allemande, traînait derrière lui une histoire sulfureuse. Condamné à sept ans de prison par le tribunal de Nuremberg après la guerre, son fondateur, Friedrich Flick, avait dû une partie de sa réussite aux largesses dont il avait fait preuve à l'égard des dirigeants de la République de Weimar puis du Parti nazi. Il n'en a pas fallu davantage pour rappeler aux Allemands de l'Ouest de sinistres souvenirs. Le petit carnet du comptable du groupe, qui restera dans les annales, contenait les noms de presque tout le Gotha politique avec, en face de chacun d'eux, des dates et des sommes.

Cette découverte a notamment conduit les enquêteurs à s'interroger sur la coïncidence entre les générosités de M. von Brauchitsch envers le Parti libéral et un dégrèvement fiscal de 800 millions de deutschemarks accordé par le ministère de l'économie au groupe Flick sur le produit de la vente de 20 % des actions qu'il détenait dans Mercedes. Le dossier avait été traité à l'époque par MM. Hans Friderichs et Otto Graf Lambsdorff, qui s'étaient succédé comme ministres



de l'économie dans le gouvernement de M. Helmut Schmidt. Bien que très contesté au sein même de l'administration, le fameux dégrèvement avait été finalement accordé grâce à un artifice de la législation sur l'investissement des bénéfices des entreprises.

Les procureurs du dossier Flick ont finalement estimé que le rapprochement des faits était suffisamment troublant pour justifier les pires soupçons. Trois inculpations pour corruption et tentative de prise d'influence sont lancées en juin 1984 contre MM. Friderichs, Lambsdorff et von Brauchitsch.

Cette inculpation a fait couler beaucoup d'encre. Comme l'a rappelé lundi le juge – pour le déplorer, – elle a provoqué à plusieurs reprises la mise en cause de l'indépendance de la justice au sein de la majorité actuelle. Si l'accusation publique, comme elle l'a souligné au cours de son réquisitoire, le 29 janvier dernier, en reste à sa conviction de la culpabilité des trois accusés, il était devenu rapidement clair qu'elle n'arriverait pas à la prouver. Dans un pré-verdict, le président du tribunal avait annoncé dès l'année dernière qu'il considérait cette partie du dossier comme close.

Le verdict final laisse cependant la question en suspens et interdit de refermer complètement le chapitre de l'affaire Flick, comme l'avaient espéré les dirigeants des grands partis politiques. Les réactions mitigées au jugement rendu par le tribunal de Bonn sont là pour en témoigner. Si les libéraux et M. Lambsdorff, qui continue de jouer un rôle-clé dans son parti, se sont efforcés de faire valoir le bon côté des choses, M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, ne s'y est pas trompé en qualifiant le verdict de *« douteux »*.

HENRI DE BRESSON.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Les électeurs se sont rendus aux urnes pour renouveler le Parlement

Deux millions et demi d'Irlandais étaient appelés à renouveler, mardi 17 février, le Dail (Parlement), dissous en janvier dernier, à la suite d'une crise gouvernementale. La coalition au pouvoir avait éclaté en raison d'un désaccord sur la réduction des budgets sociaux, opposant le Fine Gael, formation du Premier ministre sortant, au petit Parti travailliste. A la veille du scrutin, les sondages donnaient le Fianna Fail, formation d'opposition dirigée par M. Haughey, en tête avec 38 % des intentions de vote. Cependant, l'écart le séparant du Fine Gael (crédité de 25 % des intentions de vote) et du nouveau Parti progressiste-démocrate (11 %) s'était réduit tout au long de la campagne électorale.

Le Sinn Fein, bras politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), qui se présentait pour la première fois aux élections depuis la création de la République d'Irlande en 1922, n'obtiendrait un siège que difficilement, mais pourrait cependant gêner le Fianna Fail dans les comtés frontaliers, où le sentiment nationaliste demeure très fort. Il apparaissait donc improbable qu'une nette majorité se dessine à l'issue d'un scrutin qui s'annonçait serré.

Le prochain gouvernement devra faire face à une situation économique particulièrement dégradée : un taux de chômage de 19,6 %, une dette extérieure par habitant trois fois supérieure à celle du Mexique et une émigration de quelque trente mille personnes chaque année. – *(AFP, UPI.)*

Le Forum international de Moscou

Andreï Sakharov a applaudi le discours de M. Mikhaïl Gorbatchev au Kremlin

Andreï Sakharov, comme le reste de l'assistance, s'est levé pour applaudir le discours prononcé, lundi 16 février, au Kremlin, par M. Gorbatchev devant les participants au Forum international pour un monde sans armes nucléaires, pour la survie de l'humanité. La télévision soviétique a plusieurs fois montré des images de l'académicien. Celui-ci, toutefois, n'a pas participé comme on s'y attendait à la conférence de presse donnée dans la soirée par certaines des personnalités invitées au Forum.

Le discours du secrétaire général du PC soviétique est accueilli de manières diverses à l'étranger. A Londres, le ministre adjoint au Foreign Office, M. Timothy Renton, a estimé qu'*« il y a un réel effort au sommet pour changer »* de politique en URSS et que l'Occident doit en être conscient. Aucune réaction officielle n'a encore été enregistrée à Washington, où une relative déception s'exprimait néanmoins devant le fait que M. Gorbatchev n'a avancé aucune proposition nouvelle en matière de désarmement.

« Nous avons besoin d'une vaste démocratisation de toute la vie sociale »

Voici, sur les différents aspects abordés, les passages les plus marquants du discours prononcé le lundi 16 février devant le Forum international, à Moscou, par M. Gorbatchev.

LE DANGER *DES ARMEMENTS* NUCLÉAIRES.

« Aujourd'hui, un sous-marin stratégique porte un potentiel d'extermination égal à plusieurs secondes guerres mondiales. Et ces sous-marins se comptent par dizaines et, à part eux, il y a encore bien d'autres systèmes nucléaires. Il est impossible de se représenter cet enfer (...).

» Après la seconde guerre mondiale (comme d'ailleurs après la première), des tentatives ont été faites pour instaurer un ordre mondial qui *empêcherait le massacre* des peuples de se répéter (...).

» Après une *guerre nucléaire*, il n'y aura plus de problèmes. Car il n'y aura plus personne pour se réunir, pas même autour d'une table de négociations. Mais autour d'une souche. Autour d'une pierre. Une seconde arche de Noé ne survivra pas au déluge nucléaire.

LA « RESTRUCTURATION » EN URSS.

» *Vous êtes venus en Union soviétique* à un moment où des transformations révolutionnaires sont en cours dans notre pays. Elles ont une importance considérable pour notre société. Pour le socialisme dans son ensemble et pour le monde entier. Ce n'est qu'après avoir compris leur contenu, leur sens et leurs objectifs que l'on peut juger correctement de notre politique internationale. *Devant mon peuple, devant vous et* devant le monde entier, je déclare en toute responsabilité que notre politique internationale est plus que jamais déterminée par notre politique intérieure, par l'intérêt que nous avons à nous concentrer sur notre travail d'édification, afin de développer notre pays. C'est précisément pour cette raison que nous avons besoin d'une paix stable et d'une orientation prévisible et constructive des relations internationales (...).

» Eh bien, la restructuration que nous avons engagée sur une aussi vaste échelle, et qui est irréversible, montre à tous dans quelle direction *nous voulons orienter nos* ressources.

» (...) Notre intention principale *est de faire valoir le potentiel du* socialisme en mettant en œuvre les *forces de tout le peuple. A cet effet,* nous avons besoin que fonctionnent librement et à plein régime toutes les organisations sociales et d'Etat (...). Nous avons besoin d'une vaste démocratisation de toute la vie sociale (...).

» Mais nous voulons que l'on nous comprenne bien. Nous espérons que *la communauté mondiale* saura enfin reconnaître que si nous *désirons rendre notre* pays meilleur, personne n'aura à en pâtir. Le monde entier ne fera qu'y gagner.

LES « PROBLÈMES HUMANITAIRES ».

» Tout le monde peut constater que nous avons de nouvelles approches des problèmes humanitaires, *classés dans la « troisième corbeille* d'Helsinki ». Je dois pourtant décevoir *ceux qui y voient le résultat* des pressions que l'Occident exerce sur nous. Ceux qui pensent que nous cherchons à plaire tout en dissimulant nos véritables objectifs. Non. Il faut y voir un autre résultat de la nouvelle mentalité.

LE DÉSARMEMENT.

» *Je voudrais revenir sur* Reykjavik. Ça n'a pas été un échec. Mais *une percée. Les négociations n'ont* pas été des négociations ordinaires. Mais une heure de vérité quand une perspective fantastique nous permettant de nous engager dans la voie d'un monde dénucléarisé s'est dessinée (...).

» Si Reykjavik a provoqué partout dans le monde une réaction aussi violente, c'est que nous y avons abordé le problème de la réduction des arsenaux nucléaires dans un registre conceptuel foncièrement nouveau, comme un problème à la fois politique et psychologique, et non comme un problème purement militaire et technique. On a presque trouvé la solution. Mais qu'allons-nous faire de ce « presque » qui nous *a empêchés, à Reykjavik, d'atteindre* la ligne d'arrivée ? (...) Quand, à un moment donné, les deux parties ont convenu à Reykjavik de réduire radicalement leurs arsenaux nucléaires pour les liquider par la suite, cela signifiait pratiquement qu'elles reconnaissaient que l'arme nucléaire ne pouvait plus garantir *pleinement la sécurité. Ce qui* s'est produit à Reykjavik a changé irrévocablement le caractère et l'essence même des débats sur un monde futur.

LA DISSUASION.

» Pas mal de gens croient sincèrement que [l'arme nucléaire] est un *mal nécessaire pour conjurer le mal* encore plus redoutable qu'est la guerre. C'est la thèse qui se trouve à la base de la doctrine de la dissuasion nucléaire (...). La politique de dissuasion ne réduit pas l'éventualité de conflits militaires, mais au contraire l'accroît. Néanmoins, même après Reykjavik, on continue à s'accrocher à cette doctrine. »

Revenant plus loin sur le même sujet, M. Gorbatchev déclare :

« Il est nécessaire que le renoncement *à la dissuasion nucléaire* ne délie pas les mains aux amateurs des aventures militaires.

» C'est un problème important. Certains en voient la solution dans le perfectionnement d'autres composants de la puissance militaire, des armements conventionnels. Ce n'est pas la bonne voie. Elle est vicieuse.

LA MILITARISATION DE L'ESPACE.

» La menace de voir la course aux *armements s'étendre à l'espace* souligne le caractère exceptionnel, et je dirais même dramatique, de la situation. Si cela se produit, l'idée même du contrôle des armements se trouvera compromise (...). La déstabilisation deviendra alors un fait et revêtira un caractère de crise. Le risque d'un déclenchement accidentel de la guerre augmentera considérablement (...).

» A cette occasion, je voudrais évoquer les passions qui se sont déchaînées ces derniers jours au sujet du déploiement du premier *échelon de l'IDS. Les partisans* de cette mesure insistent sur une « plus large interprétation » du traité ABM (...).

» Il s'agit en réalité de la rupture du traité ABM. Car le sens politique et, si vous voulez, philosophique de ce document consistait, dès le début, à assurer la stabilité en se gardant *de déployer la défense antimissiles* et, par là même, à mettre un terme à la rivalité éternelle, et particulièrement dangereuse à l'ère nucléaire, entre le bouclier et le glaive (...).

» En novembre 1985, à Genève, dans la déclaration commune, nous nous sommes engagés avec le président Reagan à « prévenir la course *aux armements dans l'espace et* à y mettre fin sur la Terre. A limiter et à réduire les armements nucléaires et à accroître la stabilité stratégique ». En rompant le traité ABM, l'administration bafoue cet engagement.

LES CONFLITS RÉGIONAUX.

» Le règlement des conflits régionaux est un impératif de notre temps. Quant à notre approche de ce problème, il suffit pour s'en faire une idée de prendre l'exemple de nos initiatives concernant le Proche-Orient. C'est un point névralgique où se croisent les intérêts de nombreux Etats et pas seulement des Etats arabes et d'Israël. C'est un carrefour d'histoires, de religions, de cultures. Aussi ne saurait-on accepter ici qu'une approche extrêmement sérieuse, circonspecte, je dirais délicate, et non pas des coups, des raids relevant de la piraterie, et une menace permanente d'user de la force armée.

» *Nous disons :* cherchons cette approche. Il faut agir [ainsi] en ce qui concerne la guerre irano-irakienne, la crise en Amérique centrale, le problème afghan, l'Afrique australe, la situation en Indochine. L'essentiel est de respecter strictement le droit des peuples de choisir eux-mêmes leur avenir, de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats. »

Dans la République autonome de Carélie

Des policiers sont condamnés pour sévices

MOSCOU
de notre correspondant

L'hebdomadaire à grand tirage *Ogoniok*, réputé jusqu'à récemment pour son conservatisme, tente peut-être de se refaire une virginité auprès des nouveaux dirigeants de l'URSS. L'affaire qu'il révèle dans son dernier numéro paru lundi 16 février est en tout cas sans précédent. *Deux policiers de Carélie,* une République autonome proche de la frontière finlandaise, ont été condamnés respectivement à trois ans et demi de prison ferme et trois ans de prison avec sursis pour avoir torturé des citoyens soupçonnés d'infractions mineures, afin de les faire avouer.

L'étonnant est évidemment non pas que de tels faits se produisent dans les commissariats, ce que tout le monde sait en Union soviétique, mais qu'ils soient dénoncés dans la presse et que les coupables soient sanctionnés. Les malheureux sont presque morts sous les coups, selon la description donnée par *Ogoniok*, mais les responsables et leurs supérieurs ont également été châtiés.

Non seulement les deux policiers *ont été condamnés, mais le général* Miaoukine, ministre de l'intérieur de Carélie, deux de ses adjoints immédiats et un chef de bureau ont été destitués. *Ogoniok* fait l'éloge du courage du premier procureur de Carélie, M. Bogdanov, et d'un de ses inspecteurs qui auraient résisté à toutes les pressions, y compris les menaces de mort, pour faire éclater la vérité. Le ton de l'article d'*Ogoniok* et l'affaire elle-même rappellent une enquête journalistique parue le 4 janvier dans la *Pravda*, *concernant un journaliste ukrainien.* Mais c'était alors le KGB et non le *ministère de l'intérieur* qui était sur la sellette. Le chef du KGB, M. Tchebrikov, avait pris la peine d'informer lui-même les populations en première page de la *Pravda* des sanctions prises contre le responsable local du KGB, qui avait injustement persécuté ce journaliste (*le Monde* des 10 et 17 janvier).

En ce qui concerne la Carélie, les faits remontent à 1985. Un ouvrier métallurgiste, M. Velikaïnen, est entraîné par une vague connaissance, M. Amozov, dans un vol banal. Tous deux sautent une palissade, entrent dans un garage en cassant un carreau et volent deux roues de voiture.

L'été suivant, M. Velikaïnen est convoqué au service du personnel de son usine. Il y trouve deux policiers musclés qui l'invitent à les suivre. Selon le rapport de la police, ce citoyen est interrogé normalement, mais il refuse de parler. La réalité est tout autre. L'un des deux policiers étrangle le suspect au point de *lui faire sortir la langue de la* bouche et les yeux de leurs orbites. Selon le rapport médical établi par la suite, M. Velikaïnen a en outre la rate éclatée, en raison des coups qu'il a reçus.

Dans un autre cas, un monteur, M. Galachov, victime des mêmes policiers, a été torturé pratiquement sous contrôle médical. On lui avait fait enfiler un masque à gaz, et le médecin du commissariat avait indiqué combien de temps on pouvait sans risques excessifs le laisser étouffer en fermant la valve du masque.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'académicien et l'IDS

Certains participants au Forum international de Moscou ont relevé que l'académicien Andreï Sakharov avait *critiqué*, lors de la séance au cours de laquelle il s'est exprimé à huis clos, la position soviétique au sujet de l'Initiative de défense stratégique (IDS ou « Guerre des étoiles ») du président Reagan.

Andreï Sakharov avait déjà *exprimé ce point de vue dès le* 29 décembre dans un entretien avec le correspondant de l'AFP à Moscou. *« Je suis sceptique à l'égard de l'IDS,* disait-il, *et c'est un programme qui ne me plaît pas. Il est destructif et inutile. »* Mais il ajoutait : *« Il est important de se mettre d'accord pour que l'ampleur des travaux sur l'IDS ne soit pas un sujet de division. Il ne faut pas poser d'ultimatum et considérer l'IDS comme un obstacle à la solution des autres problèmes de désarmement.* (...) *Le concept du paquet rigide* [tel qu'exposé par les Soviétiques à Reykjavik] *n'est pas correct, il compromet les chances de parvenir à un accord »* (*le Monde* du 1er janvier 1987).

Europe

URSS : la « nouvelle politique » de M. Gorbatchev

Les survivants du « brejnévisme »

Tous les dirigeants soviétiques actuels ont exercé des fonctions de responsabilités pendant les dix-huit années du règne de Brejnev, mais l'on peut tout de même tenter de savoir où se concentrent en priorité ces cadres réfractaires à la « restructuration » *(perestroika)* que dénonce quotidiennement la presse soviétique.

Le tableau ci-dessous, établi à partir des banques de données du système SOVT (1), fait ressortir non plus les nombreux nouveaux cadres mis en place depuis l'arrivée de M. Gorbatchev aux affaires en mars 1985, mais, au contraire, les « stagnants », ceux qui sont restés et qui occupent exactement la même fonction aujourd'hui qu'en octobre 1982, le dernier mois de Brejnev.

On constate que ce « taux de stagnation » est assez inégal et qu'il a tendance à croître au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre du pouvoir à Moscou. La palme du *renouvellement revient sans conteste* à ce que l'on appelle le présidium du conseil des ministres, à savoir le collège des vice-présidents du gouvernement, où un seul membre sur douze, M. Alexeï Antonov, siégeait déjà sous Brejnev. Encore M. Antonov a-t-il été nommé en octobre 1985 représentant de l'URSS auprès du COMECON, ce qui équivaut à une nouvelle affectation.

Vient ensuite l'exécutif du parti, avec les chefs de département du comité central, parmi lesquels le taux de stagnation est de 10 % seulement, et leurs superviseurs du secrétariat (16 %). *Une rotation assez* normale, dira-t-on, puisque les postes de numéro un comme de numéro deux du parti ont changé plusieurs fois de main ces cinq dernières années. Le politburo est plus stable, avec trois membres titulaires rescapés des temps brejnéviens sur onze : MM. Gromyko, Chtcherbitski et... Mikhaïl Gorbatchev lui-même, qui, s'il est toujours le benjamin de l'institution par l'âge, est déjà aussi l'un de ses vétérans.

Chez les ministres, les 24 % de « stagnants » deviennent 29 % si l'on tient compte des transferts latéraux *d'un portefeuille à un autre*. Parmi les nouveaux, dix-neuf étaient déjà vice-ministres sous Brejnev, mais au total, le renouvellement n'en reste pas moins impressionnant.

Le mouvement se ralentit, en revanche, lorsque l'on passe aux Républiques et aux régions. Dans ces deux catégories, la proportion des rescapés du brejnévisme est identique et dépasse 35 % du total. *Elle frôle à 40 % chez les premiers* secrétaires régionaux si l'on tient compte des huit fonctionnaires qui ont fait l'objet d'un transfert latéral d'une capitale à une autre, et dépasse de loin la moitié si l'on considère qu'au moins dix-neuf des nouveaux chefs de région étaient déjà secrétaires (*pas premiers*) en 1982.

Le « taux de stagnation »

FONCTIONS EN FÉVRIER 1987	TOTAL	OCCUPAIENT la même position en octobre 1982	
			%
Politburo : membres	11	3	30
suppléants	8	2	25
Secrétariat	12	2	16
Chefs des départements du comité central	19	2	10,5
Premiers secrétaires de républiques	14	5	35,7
Premiers secrétaires de région (1)	157	53 + 8	38,8
Vice-présidents du conseil des ministres	12	1	8,3
Ministres (1)	87	21 + 4	28,7
Membres titulaires du comité central	307	175	57

(1) Pour les secrétaires de régions et les ministres, nous avons distingué, parmi les anciens, ceux qui n'ont pas changé de poste depuis octobre 1982 (premier chiffre) et ceux qui exerçaient déjà les mêmes responsabilités sous Brejnev, mais dans une autre région ou un autre ministère (second chiffre). Le pourcentage indiqué englobe l'ensemble de ces deux catégories.

La résistance à la « nouvelle pensée »

Encore ce point de référence de 1982 ne donne-t-il qu'une pâle idée de la longévité de certains de ces « préfets » au vaste pouvoir que sont les chefs régionaux du parti. Sur les *cinquante-six « anciens »* recensés dans cette catégorie, vingt et un sont en place depuis plus de dix ans et neuf depuis plus de quinze ans, c'est-à-dire qu'ils ont échappé à la purge des dernières années, tout en ayant largement profité de l'« âge d'or » brejnévien. Intéressante est aussi la répartition régionale de ce groupe. Pour un taux de stagnation moyen de 33,7 % à la tête des régions, celui de l'Asie centrale, victime de purges spectaculaires, tombe à *20 %, alors que celui de* l'Ukraine, « verrouillée » par son patron, M. Chtcherbitski, s'élève à 54 %...

C'est donc plutôt à ce niveau des secrétaires de région – et parfois de République – qu'il faut chercher le noyau dur de la résistance, active ou passive, à la « nouvelle pensée ». D'autant que les mêmes constituent le groupe le plus compact au comité central : sur ses trois cent sept membres *titulaires actuels*, soixante-douze sont premier secrétaire de région, contre quarante-cinq personnes, par exemple, pour le groupe des ministres.

Or ce comité central lui-même échappe à la règle observée plus haut. Bien que situé à Moscou, c'est lui qui accuse le plus fort taux de stagnation (57 %) de toutes les institutions soviétiques, pour la simple raison qu'il est le point de convergence de la haute nomenklatura et de ses divers retranchements. Et ce n'est peut-être pas un hasard si l'on retrouve dans la liste des orateurs au dernier plénum, surtout parmi ceux de la seconde journée, quelques-uns des grands anciens de cette enceinte : M. Gromyko, qui a ouvert le feu le 28 janvier, le maréchal Sokolov, ministre de la défense, M. Maniakine, recordman de la longévité au poste de premier secrétaire régional (il dirige le parti à Omsk depuis... 1961), et quelques autres *cas du même acabit*.

On avait déjà relevé, à l'occasion du dernier congrès *du parti*, l'anomalie qu'avait constituée la reconduction à leur siège de vétérans pourtant mis à la retraite dès 1985, tels que MM. Tikhonov, ancien chef du gouvernement, *Baïbakov*, ancien président du Gosplan, Ponomarev, ex-secrétaire du parti, etc. Depuis lors, au moins douze autres membres titulaires du comité central ont été relevés définitivement de leurs fonctions, et ce noyau des retraités ne peut que grossir avec la nouvelle relance de la campagne d'épuration.

Le projet de « conférence du parti »

M. Gorbatchev devra-t-il attendre *le prochain* congrès régulier, en 1991, pour les voir abandonner leur siège et... cesser d'entendre leurs éventuelles récriminations à chaque plénum ? C'est là sans doute le véritable enjeu du projet de « conférence du parti » annoncé pour l'an *prochain*, mais dès maintenant l'ambiguïté prédomine.

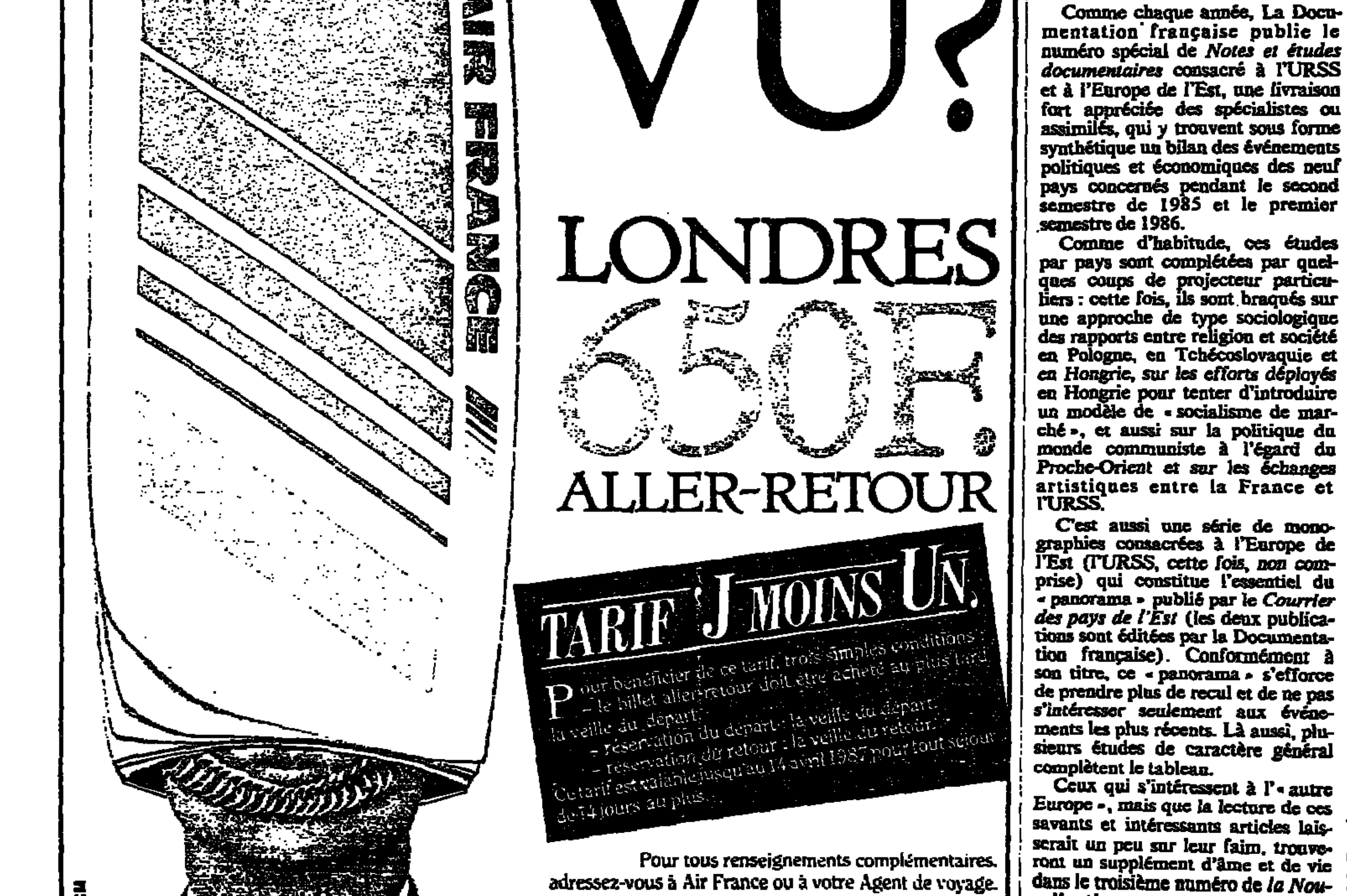
Pour *les uns*, une *telle conférence* n'a pas qualité pour renouveler les organismes dirigeants, cette prérogative étant réservée au congrès. D'autres font valoir que le précédent de la conférence de 1941 plaide dans l'autre sens : c'est à cette occasion *que plusieurs dirigeants* historiques avaient fait leur entrée au comité central, dont Mikhaïl Souslov, le fameux « faiseur de rois » de l'après-Staline, et qui n'était même pas suppléant à l'époque.

En sens inverse, Khrouchtchev s'était trouvé devant le même problème après sa victoire sur le groupe *Molotov en 1957. Dans l'espoir de* pouvoir travailler avec un comité central reflétant la nouvelle situation et sans avoir à attendre le congrès régulier de 1961, il avait convoqué, en *1959*, un congrès extraordinaire, qui devint le vingt et unième. Mais, finalement, on expliqua que, ce congrès étant « hors série », il ne convenait pas d'y procéder à des élections. Détail piquant, celui qui annonça cette précision fut le *même Souslov, qui cherchait alors* à limiter les pouvoirs du premier secrétaire.

Autrement dit, les précédents n'ont *guère de valeur* : tout dépend du pouvoir de l'homme en place à la date considérée. Et, dans ce domaine, M. Gorbatchev a encore beaucoup à faire.

MICHEL TATU.

(1) Rappelons que ces banques de données sont consultables en ligne, en France ou de l'étranger, pour tout souscripteur d'un abonnement spécial. Ecrire au *Monde* (SOVT), 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



BIBLIOGRAPHIE

Tout et plus sur l'Europe de l'Est

Comme chaque année, La Documentation française publie le numéro spécial de *Notes et études documentaires* consacré à l'URSS et à l'Europe de l'Est, une livraison fort appréciée des spécialistes ou assimilés, qui y trouvent sous forme synthétique un bilan des événements politiques et économiques des neuf pays concernés pendant le second semestre de 1985 et le premier semestre de 1986.

Comme d'habitude, ces études par pays sont complétées par quelques coups de projecteur particuliers : cette fois, ils sont braqués sur une approche de type sociologique des rapports entre religion et société en Pologne, en Tchécoslovaquie et *en Hongrie, sur les efforts déployés* en Hongrie pour tenter d'introduire un modèle de « socialisme de marché », et aussi sur la politique du monde communiste à l'égard du *Proche-Orient* et *sur* les échanges artistiques entre la France et l'URSS.

C'est aussi une série de monographies consacrées à l'Europe de l'Est (l'URSS, cette *fois, non comprise*) qui constitue l'essentiel du « panorama » publié par le *Courrier des pays de l'Est* (les deux publications sont éditées par la Documentation française). Conformément à son titre, ce « panorama » s'efforce de prendre plus de recul et de ne pas *s'intéresser* seulement aux événements les plus récents. Là aussi, plusieurs études de caractère général complètent le tableau.

Ceux qui s'intéressent à l'« autre *Europe* », mais que la lecture de ces savants et intéressants articles laisserait un peu sur leur faim, trouveront un supplément d'âme et de vie dans le troisième numéro de *la Nouvelle Alternative*, qui s'interroge sur les changements en cours en URSS, et, même si c'est à travers le prisme des mouvements d'opposition, donne une vision souvent très concrète des réalités vécues au bord de la Vltava, de la Vistule, du Danube, et de quelques autres rivières.

J. K.

★ *L'URSS et l'Europe de l'Est*, édition 1986, sous la direction de Thomas Schreiber et du CEDUCÉE. Nº 4817 des *Notes et études documentaires* de La Documentation française, 256 p., 48 F.

★ *Panorama de l'Europe de l'Est*, numéro spécial du *Courrier des pays de l'Est*, 302 p., 120 F.

★ *La Nouvelle Alternative*, numéro de décembre 1986, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris, 73 p., 60 F.

Proche-Orient

La tournée européenne du chef de l'Etat libanais et la situation à Beyrouth-Ouest

Le président Gemayel vient à nouveau à Paris plaider la cause du Liban

Troisième étape d'une tournée européenne qui l'a mené à Bruxelles, *puis* à Londres, le président Gemayel était attendu mardi 17 février à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures. Le chef de l'Etat libanais, qui devait être accueilli par le premier ministre, aura au cours de son séjour des entretiens avec MM. Mitterrand, Chirac, Jean-Bernard Raimond et Poher.

Lorsqu'il était venu, il y a un an pratiquement jour pour jour, assister au sommet francophone, M. Amine Gemayel avait presque fait figure de pestiféré, tant son séjour semblait embarrasser Paris. Empêché pour d'obscures raisons de prononcer son discours, relégué au fond de la tribune de la salle des Congrès du château de Versailles, le chef de l'Etat libanais n'avait pas, c'est le moins que l'on puisse dire, malgré un entretien avec M. Mitterrand, été accueilli avec la chaleur que la France réserve dans son discours au Liban.

La situation du président libanais paraissait peut-être alors trop précaire à certains un mois après son refus d'entériner en l'état l'accord de Damas signé entre les chefs de milices chiites, chrétiennes, et druzes. Cette époque semble aujourd'hui révolue et le président Gemayel est sorti renforcé de sa résistance au diktat syrien. La campagne menée un temps sous l'égide de Damas contre sa présence à la tête de l'Etat a été abandonnée. Le chef de l'Etat libanais a profité des événements pour briser son tête-à-tête exclusif avec Damas et multiplier les contacts tant avec les pays arabes qu'avec les pays européens et avec le Vatican. Des voyages qui n'ont sans doute *pas toujours plu* à Damas, comme par exemple la rencontre de Tunis avec le numéro deux de l'OLP, Abou Iyad. L'étape londonienne que vient d'effectuer, avant celle de Paris, le président libanais a, à cet égard, après la brutale rupture entre Londres et Damas, quelque allure de bravade. *« Le président ne veut plus agir en fonction du qu'en dira-t-on syrien »*, dit-on dans son entourage. Il est vrai aussi que l'affaire Terry Waite, principal sujet de conversation avec les dirigeants britanniques, a donné lieu à un petit rapprochement entre la Syrie et la Grande-Bretagne.

Quoi qu'il en soit, le président Gemayel a su jouer de l'importance de sa fonction, symbole, au-delà de sa personne, de la pérennité de l'Etat.

C'est donc un président plus assuré qui vient aujourd'hui à Paris plaider une nouvelle fois l'appui à la légalité libanaise et à un pays confronté pour la première fois, en onze ans de guerre, à une situation économique catastrophique qui affecte profondément la vie des plus défavorisés, musulmans ou chrétiens. *« On parle beaucoup, en ce moment, du Liban à propos du drame des Palestiniens*, nous disait, lundi, un proche du président, *mais peu des Libanais dont le sort n'est guère plus enviable. »* Lors de son voyage à Bruxelles, où il a été reçu par la CEE, le président Gemayel a demandé l'aide de l'Europe au plan de reconstruction du Liban, *« le moment venu »*. Mais, en attendant, la CEE s'est engagée à débloquer une aide urgente de 84 millions d'ECU. Nul doute que le président libanais compte particulièrement sur Paris pour faire valoir les intérêts de son pays au sein de la CEE.

Sur le plan politique, le président Gemayel fera part aux dirigeants français des récents entretiens qu'il *a eu d'une parts, à Koweït, avec le* président syrien – il ne l'avait pas revu depuis plus d'un an – et ensuite à Amman avec le roi Hussein. Ce dernier semble à *son tour* vouloir jouer le messager entre Beyrouth et Damas puisqu'il s'est rendu, immédiatement après sa rencontre avec le président Gemayel, dans la capitale syrienne pour de longs entretiens avec le président Assad.

Une étroite marge de manœuvre

On souligne dans l'entourage du président libanais que celui-ci fera valoir à ses interlocuteurs français que sa rencontre avec le président syrien ne signifie pas, *ipso facto*, la fin de la tension syro-libanaise. La France, dit-on, ne doit pas se leurrer sur les résultats d'un éventuel sommet Gemayel-Assad. Même si celui-ci a lieu prochainement, souligne un proche du président libanais, il ne pourrait régler tous les problèmes qui demeurent entre Beyrouth et Damas et les obstacles sur la voie de l'entente restent importants.

Le président Gemayel, dont ce sera la première rencontre avec M. Chirac, insistera sans doute aussi sur l'importance du maintien de la présence culturelle française au Liban. Le sort des otages, pour lesquels le président libanais ne peut pratiquement rien, devrait aussi être abordé et le président Gemayel insistera à cet égard sur la nécessité de ne pas céder au terrorisme d'où qu'il vienne.

La marge de manœuvre du président, qui règne sur un Etat éclaté, *occupé et dont le pouvoir ne s'exerce* réellement que sur une toute petite partie du territoire, reste cependant très étroite.

FRANÇOISE CHIPAUX.

La « guerre entre alliés » tend à éclipser la « guerre des camps »

Le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, a lancé lundi 16 février à Tunis un appel à la *« conscience mondiale »* pour qu'elle intervienne contre le *« génocide »* du peuple palestinien dont le blocus des camps de réfugiés au Liban continue sous les bombes après quelques *« éclaircies »* destinées, a-t-il dit, à arrêter la pression internationale sur les assiégeants.

A Beyrouth, le Hezbollah (pro-iranien) a nié lundi toute implication dans l'enlèvement de M. Terry Waite, émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, disparu au Liban depuis le 20 janvier. Dans un communiqué, ce parti *« regrette profondément »* les accusations en ce sens portées la veille contre lui par M. Walid Joumblatt, chef druze du Parti socialiste progressiste (PSP) dont les miliciens étaient chargés de la protection de M. Waite depuis son arrivée à Beyrouth, le 12 janvier.

***« Les propos de M. Joumblatt ne peuvent être qu'un lapsus intervenu lors de déclarations faites pour apaiser la rapacité de la presse occidentale avide de nouveaux éléments concernant les otages détenus au Liban »*, écrit le communiqué.**

BEYROUTH
de notre correspondant.

Une guerre chasse l'autre, ou du moins la ralentit. A Beyrouth, en l'occurrence dans son secteur musulman, la *« guerre entre alliés »* a pris le relais de la *« guerre des camps »* et l'a mise en veilleuse, sans l'arrêter. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les milices, théoriquement alliées de Beyrouth-Ouest, se battent entre elles.

Commencés dimanche, les affrontements entre la milice chiite Amal d'un côté, le PSP (druze) et le PC (multicommunautaire) de l'autre, ont repris en force lundi. Cinq morts et vingt-huit blessés le premier jour, cinq à sept morts et trente à quarante blessés le second, mais, malgré des bilans voisins, les combats ont gagné en ampleur, et en violence. Mardi matin, bien que moins intenses que la veille, ils n'étaient pas résorbés et persistaient dans certains quartiers, malgré une pause nocturne due à la constitution de comités conjoints chapeautés par les observateurs syriens.

Comme d'habitude, la population civile a fait les frais de la guerre entre ses milices ; parmi les victimes se trouvent un mort et deux blessés secouristes de la Croix-Rouge dont l'ambulance a été visée alors qu'ils venaient de transporter des blessés à l'hôpital de l'Université américaine. Les incendies sont nombreux et on ne compte plus les appartements ravagés. Ce mardi matin, les rues sont quasi vides, les écoles, les magasins et les bureaux fermés. La route côtière du Sud est coupée, les milices belligérantes en contrôlant *des portions successives.*

Deux blocs antagonistes prennent corps de plus en plus clairement à Beyrouth-Ouest : d'un côté, les « progressistes », PSP, PC et PSNS, qui formaient l'ossature de l'ex-Mouvement national du temps du pouvoir palestinien, entre 1975 et 1982 ; de l'autre, Amal, la plus fidèle alliée de la Syrie. Bien qu'eux-mêmes liés à Damas, les progressistes disposeraient d'un soutien soviétique en quelque sorte autonome, distinct de leur alliance syrienne.

Au sein de sa propre communauté, Amal s'affaiblit parallèlement à *la montée en puissance* continue du Hezbollah (Parti de Dieu), émanation de l'Iran. Quant aux sunnites, à l'origine dominants à Beyrouth-Ouest, ils *subissent* la situation et la dénoncent constamment, sans avoir prise sur elle.

La journée de lundi a été marquée par un *incident moins* sanglant et plus limité, néanmoins potentiellement lourd de conséquences : la Banque du Liban, suite à une menace de bombardement de la part d'une organisation dite « Action directe », inconnue jusque-là a dû être évacuée précipitamment à 11 h 30. Ces menaces, ainsi que celles adressées samedi aux *« banquiers »* de façon générale, font suite à la dernière vague de hausses des monnaies étrangères, qui a porté le dollar aux alentours de 125 LL (et le franc au-delà de 20 LL), accentuant la paupérisation de la masse de la population. Le gouverneur de la Banque du Liban a mis en garde contre toute atteinte au fonctionnement de son institution, *« la seule institution étatique encore en service dans tout le pays »*, qui avait, au demeurant, été maintenue à l'abri des hostilités durant les douze années de la guerre. Le ministre de l'éducation, M. Sélim Hoss, a pourfendu, comme à son habitude, les maux du Liban sans que ses homélies aient plus d'effet que ses précédentes diatribes. A propos des menaces contres les banques, il a affirmé que l'« on » cherchait à vider à présent Beyrouth de ses banques après l'avoir vidée de ses ambassades et de ses étrangers. Effaré par tant de chaos, le premier ministre, M. Rachid Karamé, qui est un des artisans de la paralysie de son propre gouvernement – le conseil des ministres ne s'est plus réuni depuis octobre 1985 – a déclaré : *« Que le gouvernement se réunisse n'importe où mais qu'il se réunisse enfin ! »*

Les rivalités internes n'étant pas l'apanage du seul secteur musulman de Beyrouth, signalons qu'un accrochage entre fractions miliciennes a fait, dimanche, deux morts au moins et plusieurs blessés à Dbbaeyé en secteur chrétien. La circulation a été coupée durant plus d'une heure sur l'autoroute du Nord. Les protagonistes *en étaient, d'une part*, des fidèles de M. Abou Nader, ex-chef des Forces libanaises et neveu du président Amine Gemayel – lui-même actuellement *en visite officielle* à Paris – et, de l'autre, les hommes du chef de la milice chrétienne, M. Samir Geagea.

LUCIEN GEORGE.

La gauche, la droite et les otages

(Suite de la première page.)

« Il n'a jamais mis les pieds à Téhéran et à Beyrouth, nous a déclaré M. Maurice Ulrich, le directeur de cabinet de M. Chirac. *Il est seulement allé à Chypre et à Damas pour récupérer des otages, mais c'était bien après notre arrivée au pouvoir. »* Force est de constater que jusqu'à présent, personne n'a pu apporter un début de preuve d'une implication de M. Roussin dans des tractations parallèles. Même pas l'étrange docteur Raad, ce médecin d'origine libanaise qui vit à Argentan et qui réussit un moment à établir le contact avec les ravisseurs. Le docteur Raad affirme bien avoir été approché en octobre 1985 par des émissaires se réclamant de M. Chirac, mais il a omis de leur demander leur identité. Il est plus prolixe en revanche sur les visites qui lui ont été faites peu avant les législatives pour lui demander de *« cesser de travailler avec les socialistes »*.

Le Nouvel Observateur cite, à l'appui de la thèse d'une surenchère de l'opposition d'alors, le président syrien Hafez el Assad, qui aurait affirmé, pour expliquer l'échec de janvier 1986 : *« Un émissaire de l'opposition française a fait savoir aux Iraniens qu'ils pouvaient obtenir de bien meilleures conditions en attendant les élections. »* Que vaut cette affirmation ? Là encore, il faut la replacer dans le contexte de l'époque, déjà dominée par une sourde rivalité Syrie-Iran, le président Assad se faisant fort, pour prouver la réalité de son pouvoir au Liban, *de faire libérer les otages à Damas.* Ce que les Iraniens n'ont jamais vu d'un bon œil.

Ont-ils refusé au dernier moment *de faire un tel cadeau à leur allié circonstanciel* ? Ont-ils voulu le ménager en invoquant un émissaire de l'opposition française ? Cet émissaire a-t-il existé ? *Le président* Assad a-t-il simplement voulu masquer le camouflet iranien ? Autant de questions qui restent encore sans réponse. Rappelons cependant qu'à l'époque des sources très proches de la négociation avaient expliqué son échec par l'exigence de dernière minute d'avoir à libérer *non seulement* Anis Naccache mais aussi les quatre autres membres de son commando, ce que M. Mitterrand aurait refusé.

Dernier argument développé par *le Matin* et *le Nouvel Observateur :* M. Chirac serait en quelque sorte passé aux aveux en déclarant le 6 janvier sur Europe 1 : *« Avant même d'être au gouvernement j'ai tenté d'apporter ma petite contribution à la résolution de ce problème »* des otages. Explication de M. Ulrich : *« Cela ne signifie absolument pas que nous ayons mené des négociations parallèles. Cela veut tout simplement dire que Jacques Chirac, chaque fois qu'il a eu l'occasion, en tant que maire de Paris, d'aborder ce problème avec un interlocuteur étranger pouvant avoir quelque influence dans cette affaire, l'a fait. Mais il ne l'a fait que pour des raisons humanitaires. »* M. Denis Baudouin, le porte-parole de Matignon, utilise un langage beaucoup moins diplomatique dans l'art du démenti. *« Il faut nous prendre pour les rois des salauds,* nous a-t-il affirmé, *pour nous soupçonner d'avoir fait retarder la libération des otages. »*

Voici l'état du dossier. On ne peut souhaiter, au point où on en est arrivé, qu'une seule chose : les accusateurs de M. Chirac devraient rendre publics tous les éléments d'un dossier dont ils n'ont fait fuir, jusqu'à présent, qu'une seule pièce. Plutôt que d'alimenter une campagne sournoise au terme de laquelle on prétend privilégier la parole des dirigeants iraniens par rapport à *celle du chef du gouvernement.* Le premier ministe, de son côté, aurait intérêt à ne pas se contenter de démentis indignés mais à bien vérifier que personne ne s'est réclamé de lui dans cette affaire.

Les accusations lancées sont en tout cas trop graves pour ne pas être assumées. Trop d'erreurs ont été commises dans les négociations sur les otages par ce gouvernement et son prédécesseur pour que la France continue à faire de tels cadeaux aux preneurs d'otages et à leurs protecteurs qui n'en demandaient certainement pas tant.

JACQUES AMALRIC.

Nouveaux incidents en Cisjordanie et à Gaza

Au septième jour d'une agitation sporadique dans les territoires occupés, des escarmouches ont opposé lundi matin 16 février en Cisjordanie et dans la bande de *Gaza* de jeunes Palestiniens à des soldats israéliens. Selon des témoignages concordants, les incidents ont débuté tôt à Gaza, à Ramallah et à El-Bireh, deux agglomérations jumelles proches de Jérusalem. Suivant un scénario classique, des groupes de jeunes ont édifié des barricades de pierres, de bennes à ordures et de pneus enflammés, harcelant à coups de cailloux les soldats israéliens, qui ont tiré en l'air pour disperser les manifestants.

Malgré l'important déploiement de force, une centaine de femmes ont tenté vers midi de défiler à Ramallah en brandissant des drapeaux noirs. A *peine formée*, la manifestation a été dispersée. Un professeur américain de l'université de Bir-Zeit, M. Roger Heacock, présent sur les lieux, a été interpellé.

La grande majorité des commerçants avaient fermé boutique à la suite d'un mot d'ordre de grève. Ce mouvement a été brisé par l'armée au centre ville, les soldats sectionnant les cadenas au chalumeau ou obligeant sous la menace les commerçants à lever le rideau de fer de leur échoppe. – *(AFP.)*

Le président Saddam Hussein confirme la peine de mort prononcée contre l'ancien maire de Bagdad et quatre de ses collaborateurs

Bagdad. – La condamnation à mort de l'ancien maire de Bagdad, M. Abdel Wahab Mohamed Latif, et de quatre autres personnes, toutes accusées de corruption, a été entérinée par décret présidentiel publié lundi 16 février à Bagdad. M. Abdel Wahab Latif, qui occupait le poste de maire de Bagdad depuis 1983, avait été limogé en juin dernier, après avoir été accusé de corruption et de mauvaise gestion.

Ce décret précise que les cinq condamnés à la peine capitale, dont trois ingénieurs, ont été coupables par le « tribunal de la Révolution » (irakienne) d'avoir *« touché des pots-de-vin et des commissions de plusieurs firmes étrangères opérant en Irak, en contrepartie d'informations concernant d'importants projets prévus en Irak »*. Il s'agit, selon le texte du décret rapporté par l'agence irakienne d'information INA, de MM. Fahmi Guirguis Fathallah, Sabri William Nasri, Mohamed Saleh Hassen, employés par l'"organisme général des ponts et chaussées, et de Sami Majid Elie, dont les fonctions n'ont pas été précisées. – *(AFP)*.

[M. Abdel Wahab Latif avait été chassé de son poste de maire de Bagdad *le 22 juin 1986, soit six mois après* avoir été décoré de l'ordre de Rafidain, la plus haute décoration irakienne, par le président Saddam Hussein dont il était l'un des proches. Il avait été à l'époque accusé d'*« incompétence »* et de *« mauvaise utilisation des fonds publics »* en ce qui concerne les grands travaux de génie et d'infrastructure – entrepris sous la responsabilité de la mairie de Bagdad – portant sur le « mur » qui protège à l'est le port de Bassorah et le réseau défensif de Fao tombée en février entre les mais des Iraniens. M. Abdel Wahab Latif a été depuis remplacé par M. Abdel Moneim Rachid, un des conseillers les plus proches du président Saddam Hussein et secrétaire général du Conseil du *commandement* de la Révolution depuis 1982.]

● **Un cargo ouest-allemand sommé par Bonn de rebrousser chemin.** – *Le gouvernement de* Bonn a ordonné, le samedi 14 février, au cargo ouest-allemand *Gretl*, qui faisait route vers l'Iran, de se rendre dans un port de la Communauté européenne afin de vérifier sa cargaison. Le syndicat ouest-allemand des transports avait donné l'alerte en faisant savoir que le bâtiment transportait probablement des munitions. Son propriétaire, M. Juergen Stahmer, de nationalité allemande, a assuré ne rien savoir d'une *telle cargaison et indiqué que le* navire avait fait demi-tour, sans préciser toutefois sa position. – *(Corresp.)*

Le procès de Jérusalem

John Demanjuk est-il Ivan le Terrible ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une petite salle de cinéma croulante de monde aménagée en tribunal. Sur une estrade, les trois juges, l'accusé, les avocats de la défense, et les procureurs. Au mur, suspendu, l'emblème de l'Etat d'Israël : le chandelier. C'est dans ce décor que s'est ouvert, lundi 16 février, le procès de John Demanjuk. Cela manquait quelque peu de solennité ; immanquablement les commentaires ont fusé : *« Ce n'est pas comme au procès Eichmann »*. Il est vrai que depuis l'extradition des Etats-Unis, il y a tout juste un an de John Demanjuk, les autorités israéliennes ne cessent de répéter qu'elles n'entendent pas, vingt-six ans plus tard, entreprendre *une « réédition » du* procès d'Adolph Eichmann.

La première audience a d'ailleurs commencé par une longue *bataille juridique autour du* problème de la compétence du tribunal israélien. Les avocats de John Demanjuk ont vainement *cherché à prouver* que la manière dont s'était faite l'extradition n'autorise pas Israël à juger leur client pour les crimes contre l'humanité dont il est accusé. Seul moment d'émotion : à l'issue de l'intervention de M[e] Mark O'Connor, l'avocat américain de John Demanjuk, une personne s'est levée dans la salle, hurlant : *« Demanjuk a tué de ses propres mains tous les membres de ma famille ! »*

Mais cette première audience a surtout permis de percevoir d'emblée la complexité et le caractère tout à fait particulier de ce procès. *Car la question à* laquelle les trois juges devront répondre n'est pas de savoir si dans le camp de Treblinka, où *huit cent cinquante mille* juifs ont été exterminés, il y avait un auxiliaire SS d'origine ukrainienne appelé « Ivan le Terrible », qui actionnait les chambres à gaz et se distinguait par son comportement sadique. M[e] Yoram Sheftel, l'avocat israélien de John (Ivan) Demanjuk a, en effet, exposé clairement sa ligne de défense. *« Il y avait un monstre à Treblinka, Ivan le Terrible, mais ce n'est pas l'homme au banc des accusés. »*

Les défenseurs de John Demanjuk ont d'ailleurs annoncé qu'ils acceptaient 90 % de l'acte *d'accusation, c'est-à-dire tout ce* qui concerne le camp de Treblinka, mais qui n'a pas trait directement à la personne de John Demanjuk, et ils se font forts de convaincre le tribunal que la principale pièce à conviction contre leur client – un document envoyé par l'URSS qui prouve qu'Ivan Demanjuk a suivi un entraînement dans le camp SS de Trawniki, dans l'est de la Pologne, est un faux forgé de toutes pièces par le KGB.

Deux thèses en présence

En fait, les divergences entre l'accusation et la défense portent sur moins de quatre ans dans la vie de John Demanjuk, entre 1942 et 1945. Pour le reste, la biographie de l'accusé ne fait pas l'objet de contestations. John Demanjuk est né le 3 avril 1920 en Ukraine. Il fait la guerre dans une unité d'artillerie de l'armée soviétique. En mai 1942, il est blessé en Crimée (il porte toujours la cicatrice de cette blessure), puis est *détenu au camp* de Rovno. C'est à partir de ce moment que deux thèses s'affrontent. Selon la défense, *John Demanjuk est resté prisonnier* dans différents camps en Pologne, jusqu'à son arrivée en Allemagne, en 1945, où il vit *dans des camps pour personnes déplacées* jusqu'à son émigration aux Etats-Unis en 1952.

Le procureur M[e] Mikhael Shaked, *a expliqué au cours de* l'audience comment il entendait réfuter cette thèse et prouver qu'après avoir été prisonnier à Ravno, John Demanjuk s'est mis, en juillet 1942, au service des nazis et a perpétué ses crimes à Treblinka. Il fera appel à des experts qui identifieront le document de Trawniki et la photo sur celui-ci. Il fera appel également à des survivants de Treblinka qui ont reconnu sans le moindre doute John Demanjuk comme *étant « Ivan le Terrible »*.

Comment John Demanjuk réagira-t-il à ces témoignages de rescapés de Treblinca ? Massif, l'air absent, il n'a pas bronché pendant sa première audience. Cela fait plus de dix ans à présent *qu'il a été démasqué. Au* cours des procès qui lui ont été intentés aux Etats-Unis, il a déjà été confronté aux rescapés de *Treblinka, mais, alors*, l'enjeu de ces procès c'était le retrait de sa nationalité américaine et son extradition. A présent, à Jérusalem, il est passible de la peine de mort.

(Intérim.)

Une « plaisanterie » télévisée provoque un différend diplomatique entre Téhéran et Bonn

Francfort. – Une comédie satirique diffusée par la télévision ouest-allemande, qui laisse croire que des femmes lancent leurs sous-vêtements aux pieds de l'imam Khomeiny, a provoqué un différend diplomatique entre l'Iran et l'Allemagne fédérale.

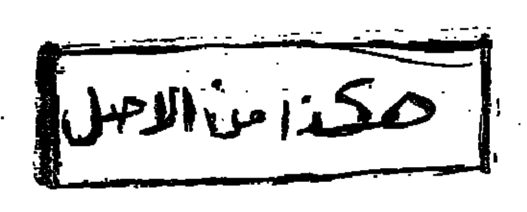
Cette « plaisanterie » de quatorze minutes avait été diffusée le dimanche 15 février dans la soirée, lors de l'émission satirique de Rudi Carrell sur la chaîne ARD. Il s'agit de l'une des émissions les plus populaires dans le pays.

Le sketch utilisait des extraits originaux des récentes célébrations du huitième anniversaire de la révolution iranienne à Téhéran. Le montage mêlait à ces images d'autres scènes de femmes se déshabillant et jetant leurs sous-vêtements. Cela donnait de ce fait l'illusion que ces femmes se trouvaient en face de l'imam Khomeiny et jetaient leurs sous-vêtements à ses pieds.

Le ministère ouest-allemand *des affaires étrangères a déclaré,* dans un communiqué, qu'il regrettait les « plaisanteries » faites par cette émission au détriment du dirigeant iranien, mais a souligné que la liberté de la presse et des artistes est garantie en Allemagne fédérale.

L'ambassadeur iranien, M. Mohammad Djavad Salari, a protesté dimanche soir, parce que cette émission insultait selon lui *« l'ensemble du peuple iranien ». Et lundi, Iran Air a retardé* jusqu'à 20 heures son vol pour Téhéran, initialement prévu pour 13 h 30. Un responsable de la compagnie a souligné que les employés travaillant en Allemagne fédérale faisaient grève en signe de protestation contre l'émission.

L'Iran avait expulsé en novembre trois diplomates italiens et rappelé temporairement son ambassadeur à Rome pour protester contre une *autre « plaisanterie »* télévisée visant l'imam Khomeiny. – *(AFP.)*



Afrique

TCHAD : le « verrouillage » de l'Est

Le dispositif « Epervier » s'implante solidement à Abéché

Selon l'état-major tchadien, c'est un bombardier lourd Tupolev 22 qui a effectué un raid le dimanche 15 février à Kouba-Oulanga, au-dessous du 16e parallèle (*le Monde* du 17 février). L'état-major communiquera *« ultérieurement »* le bilan du bombardement, a-t-il été indiqué.

Dans la même journée de dimanche, affirment les autorités de N'Djamena, l'armée tchadienne a tué vingt-trois soldats libyens et détruit trois chars T-55 de fabrication soviétique *« au cours d'un accrochage dans la région de Zouar »*, où les belligérants s'affrontent depuis deux mois.

ABÉCHÉ
de notre envoyé spécial

Les « montagnes-îles » de la région de Mongo ont fait place à un paysage moins parfait de pitons et d'escarpements volcaniques. Ce n'est pas encore le « Grand Nord » et ses impressions d'éternité dans les marches de l'Ennedi ni même l'horizon lunaire du nord du Biltine, mais cela commence à y ressembler. Abéché, la « capitale » de Ouaddaï, est une grosse bourgade grise écrasée sous la chaleur et sans âme véritable. Abéché « verrouille » l'Est, dans la mesure du possible, en tout cas. La menace vient de la région soudanaise du Darfour, « infestée » par des « éléments » libyens qui se mêlent notamment aux réfugiés tchadiens regroupés dans les camps de la région. La Ouaddaï est le « ventre mou » du Tchad.

Pour parer à toute infiltration terrestre et incursion aérienne, la France installe des unités combattantes à Abéché et des « yeux » c'est-à-dire un radar de détection aérienne semblable à celui de Moussouro, qui surveille l'axe ouest.

« Donc, vous verrouillez, mon colonel ? » Le lieutenant-colonel Rey, qui commandait jusqu'à il y a quelques jours le groupement de Bouar, élude courtoisement la question : *« Pour l'instant, je n'ai pas de mission à caractère opérationnel. »* Un temps, puis : *« Mieux vaut qu'« ils » ne viennent pas. »* Le colonel, « patron » du 21e RIMA (régiment d'infanterie de marine) de Fréjus, n'en dira pas plus, « secret défense » oblige. Lui et ses « gars » essuient, pour le moment, les plâtres, au sens propre. Le camp Moli, situé au sud de la ville, a beaucoup souffert depuis le départ des soldats français de l'opération Manta, en septembre 1984. Tous les baraquements construits par d'autres soldats français, en 1920, ont été pillés par les Tchadiens : les toits, faits de poutres et de tôle, ont disparu,les murs, par endroits, se sont effondrés, et il faut, chaque fois que la France renvoie au Tchad des unités, tout reconstruire.

Pas de Français près du Soudan

Les « p'tits gars » du génie, maçons et terrassiers pour l'occasion, s'y emploient, dans des conditions éprouvantes, mais sans états d'âme. Repos de 12 h 30 à 16 heures, ingestion systématique de nivaquine (contre le paludisme) et crises de diarrhée, raconte le médecin-commandant – *« Faut s'habituer. »* D'abord, on a dû déboucher les feuillées, urgence oblige. Maintenant, dans la gestuelle proche de celle de ces femmes qui pilent le mil, trois soldats, pieds nus, pataugent dans le mortier du ciment qui servira à assembler les briques de terre. Tout ou presque arrive dans les soutes des Transall pour cette remise en état, comme s'il fallait se préparer à « durer » et à accueillir le millier d'hommes que peut, théoriquement, héberger le camp Moli. Combien exactement et avec quel armement ? *« No comment. »* Les ordres sont stricts : averti – les rumeurs vont si vite à N'Djamena... – de l'arrivée, par le vol d'Air Tchad, d'un petit groupe de journalistes, le colonel Rey ne donnera aucune information d'ordre stratégique. Reste alors ce que tout voyageur peut découvrir sur la piste en terre de l'aéroport, soit au moins deux batteries de missiles sol-air Crotale avec leurs radars d'« acquisition », un grand radar de détection aérienne, des dépôts de carburant protégés par des remblais de terre laissés par Manta, peu de chose en somme, suffisamment sans doute pour faire face à la « menace ».

Epervier s'installe aussi à Biltine. Si l'on en croit un témoin qui a vu des convois militaires partir dans cette direction, mais sûrement pas à Adré, comme nous l'a affirmé, à N'Djamena, une source militaire tchadienne, la France aurait voulu y stationner un détachement, mais les autorités tchadiennes, pour maintenir des relations de bon voisinage avec le gouvernement de Khartoum, s'y sont refusées. Acceptant le principe de la présence de militaires tchadiens dans le Darfour (dans le cadre de patrouilles mixtes), les autorités soudanaises ne pouvaient tolérer que des unités d'une armée étrangère s'installent à la frontière. De même source, on affirme que les soldats français pourront effectuer des reconnaissances vers le nord, vers l'ouest, mais, sauf menace extérieure, pas sur le flanc est, sous contrôle des FANT (Forces armées nationales tchadiennes). Déjà, la présence militaire française va permettre de dégager de l'Ouaddaï des unités des FANT, qui pourront renforcer celles qui se trouvent sur les bases de Kalaït, Kouba-Oulanga ou Fada.

Nul ne sait avec certitude si Epervier va remettre en état la piste en ciment d'Abéché, qui est aujourd'hui hors d'état d'accueillir des avions de combat. L'idée, semble-t-il, est encore en discussion, notamment parce que le coût de l'opération est très élevé. Réalisable sur le plan matériel, car les bétonneuses et autres concasseuses qui ont servi aux travaux sur la piste de N'Djamena vont être cédées aux autorités tchadiennes, une telle entreprise serait, sur le plan stratégique, souhaitable.

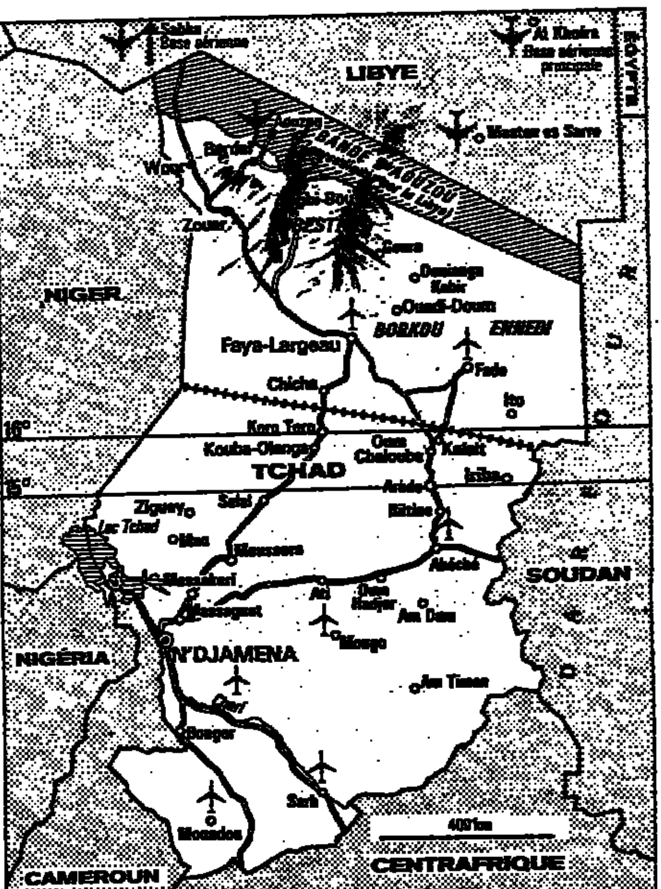
Le fait que tout le dispositif Epervier dépende d'une seule « plate-forme » aérienne, à N'Djamena, constitue un indéniable défaut de la « cuirasse ». Dès lors que les Jaguar pourront profiter d'un aéroport autre que ceux de la capitale et des pays « amis » limitrophes, leur « allonge » vers le nord sera augmentée de manière appréciable.

Abéché, son préfet, son administration, ses commerçants et ses « combattants » ont accueilli avec satisfaction le retour des Français. Le boulanger, qui avait interrompu son commerce, a remis son four en marche. Les petits métiers, comme celui des gamins qui lavent le linge des soldats, vont procurer plusieurs dizaines d'emplois et, si les prix de la viande et des tomates n'ont pas encore commencé à « flamber » sur le marché local, ce n'est l'affaire que de quelques jours. Pour l'instant, Epervier se désaltère par « packs » entiers d'eau minérale apportés sur place, mais des géologues ont commencé à faire des sondages, et l'activité économique – on en est sûr ici – va repartir. Abéché, où les fonctionnaires perçoivent un demi-salaire avec souvent trois ou quatre mois de retard, en a bien besoin.

Les quelque quarante-cinq étrangers des ONG (organisation non gouvernementale) installées ici achètent, certes, sur le marché local, mais la ville, comme toutes celles du Tchad, souffre de la guerre. Ses quelque 35 000 habitants – 65 000 *officiellement*, pour cause de distributions alimentaires, – depuis que tout le commerce avec la Libye est interrompu, s'efforcent d'écouler les produits de l'élevage et l'huile en échange de gazole, de sel et de marchandises importées de Port-Soudan.

Abéché ne s'est jamais sentie très concernée par la guerre du Nord. Les unités tchadiennes qui y sont implantées sont constituées pour l'essentiel de Sudistes, des *codos* (maquisards) ralliés, et l'encadrement militaire comme les chefs de l'administration locale sont des Goranes du Nord, avec qui il faut bien cohabiter. Les Ouaddaïens, en dépit de leurs traditions d'élevage, sont gens sédentaires et peu guerriers. Musulmans « à 90 % », ils sont naturellement tournés vers le Soudan. Il y a déjà bien longtemps que plus personne n'emprunte la piste vers *« Largeau : 603 kilomètres »*.

LAURENT ZECCHINI.



● **Le président du Niger à Paris pour des examens médicaux.** – Le chef de l'Etat nigérien, le général Seyni Kountche, est arrivé le lundi 16 février à Paris pour y subir des examens médicaux à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Il avait déjà passé deux semaines au début de l'année dans cet hôpital où il est soigné pour une *« maladie infectieuse à manifestation cérébrale »*. De retour à Niamey, il avait repris ses activités avec l'autorisation de ses médecins qui lui avaient cependant demandé de revenir à Paris pour *« des examens de contrôle »*.

● **BÉNIN : remaniement ministériel.** – Le président Kérékou a remanié son gouvernement dimanche 15 février. M. Guy Landry Hazoumé, qui était ambassadeur aux Etats-Unis, devient ministre des affaires étrangères, à la place de M. Frédéric Affo. Les ministères des finances et de l'économie, du plan, du développement rural changent également de titulaires et sont confiés respectivement à MM. Barnabé Bidouzo, Ibrahim Souradjou et Martin Dohou Azonhiho. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

VIETNAM : les suites du VI[e] congrès du PC

Un important remaniement du gouvernement porte la marque du compromis

Le Conseil d'Etat vietnamien a nommé, mardi 17 février, six nouveaux vice-premiers ministres et changé les titulaires de quatorze ministères et commissions d'Etat. Cet important remaniement intervient deux mois avant des élections législatives annoncées pour avril. Il s'inscrit dans *« le processus de continuité et de changement »* défini par le nouveau secrétaire général du PC, M. Nguyen Van Linh, lors du VI[e] congrès du parti en décembre.

Le principal bénéficiaire de l'opération semble, pour le moment, M. Nguyen Co Thach, déjà promu membre titulaire du bureau politique par le congrès, qui devient vice-premier ministre tout en gardant le portefeuille des affaires étrangères. Sont également promus vice-premiers ministres MM. Nguyen Khanh (membre du secrétariat du PC, qui devient aussi secrétaire général du gouvernement), Nguyen Ngoc Triu (ancien ministre de l'agriculture), Tranh Duc Luong, Doan Duy Thanh (qui conserve le ministère du commerce extérieur) et Nguyen Van Chinh.

M. Pham Hung, nouveau numéro deux du bureau politique du PC, demeure vice-premier ministre tout en abandonnant le ministère de l'intérieur, ce qui laisse entendre qu'il pourrait succéder à M. Pham Van Dong à la tête du conseil des ministres, après les élections législatives. Le portefeuille de l'intérieur est confié à M. Mai Chi Tho, frère de M. Le Duc Tho, ancien responsable du PC pour Ho-Chi-Minh-Ville et membre du bureau politique.

Poste clé, le ministère de la défense est confié au général Le Duc Anh, numéro six du bureau politique, qui succède au général Van Tien Dung. Le limogeage de ce dernier ne constitue pas une surprise car il avait déjà été évincé du bureau politique du PC lors du sixième congrès et son ancien principal adjoint, le général Chu Huy Man, a perdu, au début de février, ses fonctions de directeur du département politique général des forces armées (*le Monde* du 6 février).

Cette réorganisation complète du gouvernement donne l'impression que des semaines de tractations ont abouti à un savant équilibre entre « réformateurs » et « conservateurs ». Les trois « dirigeants historiques » — MM. Pham Van Dong, Truong Chinh et Le Duc Tho —, qui ont quitté le bureau politique en décembre pour devenir *« conseillers spéciaux »* du comité central du parti, avec *« délégations de pouvoir du bureau politique »*, conservent une influence.

Le premier, qu'on dit en mauvaise santé, demeure premier ministre et le second président du Conseil d'Etat. Il est vrai que ces deux postes ne peuvent être pourvus que par l'Assemblée nationale, qui sera renouvelée en avril et dont la prochaine session aura lieu en juin. Quant à M. Le Duc Tho, il semble avoir réussi à prévenir le retour aux affaires du général Giap, populaire au sein du PC mais qui n'a pas réintégré le bureau politique dont il a été évincé en 1982. Le vainqueur de Dien-Bien-Phu doit se contenter d'un siège au sein du comité central du PC, après en avoir été absent pendant quatre ans.

La promotion, en décembre, de M. Nguyen Van Linh au poste de secrétaire général du PC avait déjà été le fruit d'un compromis. Que la direction du gouvernement soit confiée, à l'été, à M. Pham Hung en constituerait un autre car l'ancien ministre de l'intérieur est le dernier membre de la vieille garde communiste au sein du bureau politique et son remplacement par M. Mai Chi Tho au portefeuille de l'intérieur laisse penser que les « anciens » gardent la haute main sur les questions de sécurité.

Il reste que les dirigeants vietnamiens ont voulu, cette *fois-ci*, renforcer l'autorité du gouvernement, notamment pour tenter de sortir le pays de la crise économique actuelle. Plusieurs ministères ont fusionné. Un ministère de l'information a été créé et confié à M. Tran Hoan. M[me] Nguyen Thi Binh — qui a eu son heure de gloire, au début des années 70, quand elle était ministre des affaires étrangères du GRP (gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du sud), — quitte le ministère de l'éducation nationale (elle n'avait pas été réélue, en décembre, au comité central du PC, dont elle était membre depuis 1982). M[me] Binh aurait de sérieux problèmes de santé.

En toute logique, ce remaniement devrait être complété lors de la première session de l'Assemblée élue en avril prochain. Auquel cas, en l'espace de six mois, la direction communiste vietnamienne aurait subi des changements assez importants pour laisser préfigurer une nouvelle approche des graves problèmes auxquels elle est confrontée.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CHINE : orthodoxes et contestataires renvoyés dos à dos

Vigoureux rappel à la discipline de M. Deng Xiaoping

Alors que plusieurs dérapages sont apparus ces derniers temps dans la reprise en main en cours à Pékin, le régime chinois a recouru, le lundi 16 février, à une méthode éprouvée afin de réaffirmer l'autorité absolue de M. Deng Xiaoping sur le Parti communiste : tous les grands journaux ont publié un discours-fleuve que celui-ci avait prononcé il y a vingt-cinq ans, et qui était resté inédit. La publication de ce discours, qui constitue un énergique appel à la discipline des membres du parti, vise à faire apparaître M. Deng comme le maître souverain du recentrage entrepris depuis le limogeage, le 16 janvier, du secrétaire général du PC.

Cette clarification s'imposait, car divers signes pouvaient laisser supposer que M. Deng était personnellement mis en cause par les tenants de l'orthodoxie, réfractaires à toute ouverture de la Chine sur l'Occident. Ainsi, contrairement aux promesses de M. Zhao Ziyang, le nouveau secrétaire général intérimaire, la campagne contre la *« libéralisation bourgeoise »* a gagné certaines régions rurales. On a même vu des responsables locaux réclamer une *« lutte politique des larges masses »* contre ce phénomène de dérive idéologique, des termes que le régime n'avait pas employés pendant plusieurs années car ils rappellent ceux qui ont abouti aux violences de la révolution culturelle.

Le discours de M. Deng date du 6 février 1962. Il s'adressait alors à sept mille cadres de tous échelons, réunis par le comité central afin de répudier les idées de Mao Zedong en matière de développement économique, qui avaient provoqué le désastre du « grand bond en avant » de 1958.

A Mao, qui avait ouvert la conférence en lançant des menaces à peine voilées à ceux qui lui reprochaient d'avoir lancé le *« grand bond en avant »* contre leur avis, M. Deng avait répliqué sèchement, selon ce qu'on découvre aujourd'hui, que la discipline du parti primait tout : *« Un membre du parti peut exprimer librement ses opinions si elles sont différentes de décisions envisagées, ou s'il estime que quelque chose est erroné. Il peut alors demander des changements. Mais, selon les principes du parti, une fois les décisions prises, les membres du parti doivent s'y conformer. »*

Le message est clair : M. Deng, qu'on ne peut supposer de faiblesses pour les idées « gauchistes » de Mao puisqu'il avait osé critiquer celui-ci publiquement il y a un quart de siècle, n'est pas disposé à tolérer, aujourd'hui, un glissement « droitiste » du régime qui remettrait en question l'autorité du parti. En même temps, la publication de ce document vise à rappeler que M. Deng reste le patron et que, s'il a dû se séparer de l'un de ses proches compagnons de route en la personne de M. Hu, il n'est pas question de contester son pouvoir. Cette partie du message s'adresse manifestement au clan des « conservateurs » partisans de l'orthodoxie, dont plusieurs membres en vue relevaient ostensiblement la tête, reprochant en termes voilés à M. Deng des options économiques responsables, selon eux, du mouvement de contestation de décembre 1986 dans le monde universitaire.

Le rappel insistant de la place de M. Deng — le discours publié lundi s'étale sur une page et demie des journaux, un record de longueur pour un homme qui s'est toujours fait l'avocat des interventions brèves — vise sans doute également à rassurer le monde capitaliste : le pari économique engagé par la Chine, depuis le retour au pouvoir de l'homme que Mao avait, par deux fois, limogé, repose principalement sur la confiance japonaise et occidentale en sa personne. Or, cette confiance commençait à montrer quelques craquelures devant l'absence de M. Deng de la scène politique ces dernières semaines, alors que se déchaînait, dans la presse, la campagne « anti-bourgeoise ».

FRANCIS DERON.

Amériques

PÉROU

La coalition de gauche durcit son opposition au gouvernement

Des centaines d'étudiants ont manifesté, lundi 16 février à Lima. La police a procédé à de nombreuses interpellations. Les étudiants protestaient contre l'intrusion, vendredi, de la police dans trois universités. Cette agitation intervient au moment où la gauche durcit son opposition au régime de M. Alan Garcia.

LIMA
de notre correspondante

Usurpée ou non, la victoire à Lima du candidat de l'APRA, le parti gouvernemental, aux élections municipales du 9 novembre 1986 et la défaite du maire sortant, M. Alfonso Barrantes, chef de la coalition de la gauche unie, ont bouleversé l'échiquier politique.

Contrôlant désormais la plupart des conseils municipaux, l'APRA dispose d'un virtuel monopole du pouvoir puisque le parti du président Alan Garcia est à la tête de l'exécutif depuis le 28 juillet 1985 et dispose d'une ample majorité au Parlement.

Au sein même de la gauche unie, l'échec de M. Barrantes a failli provoquer la rupture de la coalition formée en septembre 1980 par l'union des sept petits partis de gauche. En perdant la mairie, le dirigeant de l'aile modérée de la gauche unie risquait de céder du terrain face aux radicaux qui lui reprochent sa *« soumission »* à l'APRA et cherchent depuis des mois à le limoger. La défaite de la gauche est relative, puisque son pourcentage de voix est passé de 32 à 35 % dans la capitale, et de 27 à 30 % dans l'ensemble du pays. Les éléments les plus radicaux ont dû abandonner plusieurs places fortes en province, ce qui a contribué à l'apaisement des querelles intestines.

Le résultat le plus clair de cet épisode est toutefois que la gauche unie doit prendre ses distances avec l'APRA. Le sénateur Javier Diez Canseco, un des chefs de l'aile radicale, explique : *« L'APRA a un projet politique de renégociation, et non pas d'annulation, des conditions de dépendance face au capital étranger. Un projet qui prétend moderniser l'Etat et administrer la crise, un projet d'alliance avec l'armée qui lutte contre la subversion. L'APRA a négocié dans des conditions scandaleuses de nouveaux contrats avec les compagnies pétrolières et a souscrit un nouvel accord avec les Etats-Unis pour la reprise du trafic aérien qui lèse l'intérêt national. A l'opposé, la gauche exige la nationalisation des entreprises impérialistes. »* D'autres, comme le sénateur Jorge del Prado, chef du Parti communiste (pro-Moscou), tiennent à peu près le même langage.

Après dix-huit mois d'appui critique, la gauche unie passe donc à une opposition résolue. La « victoire » de l'APRA aux élections municipales a suscité un phénomène de rejet non seulement au sein de la gauche, mais dans la population consciente du fait que le parti du président contrôle le pouvoir judiciaire, la police « réorganisée », une grande partie des médias et des organisations populaires. Au Congrès, l'opposition est muselée...

M. Raul Ferrero, nouveau doyen du collège des avocats, vient de dénoncer la *« tentation totalitaire »* de l'APRA. *« Dans un pays en crise, avec des organisations subversives qui pratiquent le terrorisme le plus sanguinaire de notre époque, le sectarisme de nombreux dirigeants apristes est en train de mener à la ruine les chances de notre fragile démocratie »*, écrit le journaliste Cesar Levano dans *la Republica*. Face à cette levée de boucliers, le chef de l'Etat a dû renoncer à faire amender la Constitution pour autoriser sa réélection éventuelle en 1990, à la fin de son premier mandat.

NICOLE BONNET.

NICARAGUA : les dissensions au sein des « contras »

M. Adolfo Calero abandonne ses responsabilités à la tête de l'Opposition unie

La crise qui couvait depuis plusieurs semaines au sein des « contras » a débouché, lundi 16 février, sur la démission de M. Adolfo Calero, l'un des principaux dirigeants antisandinistes à l'étranger. A Miami (Floride), M. Calero a annoncé qu'il avait décidé d'abandonner les fonctions qu'il occupait conjointement avec MM. Robelo et Cruz, à la tête de l'Opposition nicaraguayenne unie (UNO).

M. Calero a, en revanche, affirmé qu'il continuerait de diriger la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), le principal mouvement militaire de l'UNO. Pour le remplacer M. Calero a proposé le nom de M. Pedro Joaquim Chamorro, fils de l'ancien directeur du quotidien *la Prensa*, assassiné sous la dictature de Somoza. *Cette candidature a été acceptée.*

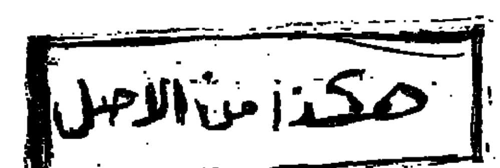
Le semi-retrait du chef de la FDN doit être interprété comme une concession faite aux éléments *modérés au sein de l'UNO. Le mois* dernier, M. Arturo Cruz, un homme d'affaires qui collabora avec le régime sandiniste à ses débuts et dispose d'appuis au Congrès américain, avait menacé de démissionner. M. Cruz savait pouvoir disposer du soutien du troisième membre du directoire, M. Alfonso Robelo, ainsi que, d'une façon plus discrète, du département d'Etat américain.

Jeudi 12 février, M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines, avait reçu M. Calero à Washington. Sans lui demander expressément de s'effacer, il lui avait fait comprendre que sa présence à la tête de l'UNO était devenue un obstacle à l'unité de l'organi*sation et mettait en péril les chances* de l'octroi par le Congrès d'une nouvelle aide aux « contras ». Le gouvernement de M. Reagan a soumis aux parlementaires, pour l'année *1987-1988, un projet d'une nouvelle* aide financière de 105 millions de dollars.

Le différend entre MM. Cruz et Robelo, d'une part, et M. Calero, d'autre part, porte, pour l'essentiel, sur le rôle de la FDN au sein de l'Opposition unie. MM. Cruz et Robelo souhaitent faire passer celle-ci devantage sous le contrôle des civils, et ils réclament la mise à pied d'une force armée unifiée. Une telle réforme entraînerait la fin de l'organisation militaire existant au sein de la FDN, un groupement auquel ses détracteurs reprochent de compter un trop grand nombre d'anciens partisans du dictateur Somoza. M. Calero s'oppose à une telle évolution.

En ce sens, la volonté exprimée par M. Calero de continuer à diriger la FDN est source de futurs conflits.

M. L.



Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les élus indépendantistes accusent le gouvernement de mener une politique « revancharde et partisane »

Les trois présidents de région indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, MM. Jean-Marie Tjibaou (Nord), Léopold Jorédié (Centre) et Yeiwéné Yeiwéné (îles Loyauté), ont adressé le lundi 16 février à M. Jacques Chirac une longue lettre dans laquelle ils accusent le gouvernement de mener dans le territoire *« une politique réactionnaire, au sens propre du terme, revancharde et partisane »*. Un exemplaire de cette lettre a également été envoyé à M. François Mitterrand, avant la réunion du conseil des ministres qui devrait adopter mercredi le projet de loi électorale relatif à l'organisation du prochain scrutin d'autodétermination. Le président de la République ayant déjà fait savoir qu'il ne resterait pas *« inerte »* (*le Monde* daté 8-9 février), cette intervention des principaux élus indépendantistes vise à fournir à M. Mitterrand de nouveaux motifs d'intervention contre les orientations du gouvernement.

MM. Tjibaou, Jorédié et Yeiwéné écrivent notamment au premier ministre :

« Malgré de nombreuses déclarations légalistes, votre gouvernement ne respecte même pas les textes dont il a été pourtant le promoteur, ni les institutions de l'Etat de droit dont vous vous réclamez. Ainsi bafoue-t-il très ouvertement le peuple kanak, et dans sa vie quotidienne et dans les institutions où le suffrage universel lui a donné la majorité.

Très concrètement, et en vous appuyant sur le calme apparent que connaît aujourd'hui « la brousse » grâce à la détermination et au sens des responsabilités du peuple kanak, vous organisez sa marginalisation, voire la négation de son identité, en accentuant de manière déterminée le décalage et les inégalités entre les populations de l'intérieur et des îles, et l'agglomération de Nouméa.

La « relance économique » dont vous faites état n'est en réalité qu'illusoire, et ne concerne en fait que le redémarrage des activités spéculatives au seul bénéfice des Calédoniens les plus privilégiés de Nouméa (spéculations immobilières, relance de l'économie de comptoir, des activités d'import-export, du négoce, etc.). En dépit des discours officiels optimistes, aucun investissement productif n'a été réalisé en Nouvelle-Calédonie au cours des mois passés. Bien plus, les efforts que nous avons menés depuis 1982 pour introduire en profondeur les réformes et la restauration des grands équilibres économiques indispensables au développement du territoire ont été réduits à néant.

Par ailleurs, sur le plan institutionnel nous avons assisté depuis le 16 mars 1986 à un processus qui tend à étouffer progressivement les institutions régionales, qui sont pourtant, au sens constitutionnel, des collectivités territoriales décentralisées de la République. Cette situation résulte de blocages administratifs : instructions données aux services territoriaux mis à disposition de « geler » tous les dossiers régionaux ; artifices de procédures en ce qui concerne l'exécution des décisions régionales. Elle résulte aussi de blocages financiers ; refus de faire bénéficier les régions de l'intérieur et des îles, à quelque titre que ce soit, des crédits du Fonds exceptionnel d'aide et de développement, alors qu'une convention a, par exemple, été signée avec la région sud à Nouméa ; appel, dans des conditions où l'arbitraire le dispute à l'illégalité, des fonctionnaires de l'Etat mis à disposition des régions par le précédent gouvernement ; instructions données aux caisses prêteuses (Caisse centrale de coopération économique et Caisse de dépôts et consignations) de ne plus consentir de prêts aux régions de l'intérieur et des îles, avec l'argument que leurs ressources, que vous avez délibérément minorées, ne leur donnaient plus aucune capacité de remboursement ; non-respect des engagements financiers antérieurs (subventions promises non versées, etc.).

Les régions de l'intérieur et des îles vont donc se trouver, dans des délais très brefs, privées de tout moyen de fonctionner et d'assurer les missions qui leur sont pourtant attribuées par la loi.

Il est d'ailleurs significatif de constater que la même rigueur ne s'applique ni à la région sud (où le RPCR est majoritaire), qui se voit dotée, par le Fonds exceptionnel d'aide et de développement, de crédits importants pour multiplier les golfs à dix-huit trous et les hôtels de luxe dans la région nouméenne, ni à certaines associations paramilitaires, à qui sont versés, sur le même Fonds, des crédits importants destinés à leur recrutement sous le vocable équivoque de « jeunes stagiaires pour le développement ».

Votre politique a ainsi consisté à recoloniser le pays au mépris des droits du peuple kanak, notamment en multipliant les interventions policières et les arrestations arbitraires, en remettant en cause le statut des terres, en quadrillant militairement nos régions (...).

Parallèlement, et au mépris de vos engagements, vous avez refusé toute discussion organisée sur l'avenir du territoire référendum (redécoupage régional, etc.).

Nous ne pouvons qu'en conclure que vous n'envisagez le dialogue qu'avec les représentants des mouvements politiques qui inspirent vos thèses.

Aucune politique, monsieur le premier ministre, ne peut se fonder sur l'humiliation d'un peuple, des mouvements politiques et des institutions qui le représentent.

Voici bientôt deux ans, une démarche résultant d'engagements réciproques avait été amorcée. A travers les nouvelles institutions régionales, elle devait permettre que s'engage un processus positif tendant au développement de ce pays et à la participation de tous à cette grande ambition. Mais la politique de votre gouvernement nous démontre que la continuité des engagements de l'Etat n'est plus assurée et nous amènera inéluctablement à reconsidérer les nôtres (...).

Vous prenez, seul, la lourde responsabilité des effets d'une telle politique face à la population de la Nouvelle-Calédonie, au peuple français et à l'opinion internationale.

Quant à nous, nous avons montré et continuons à montrer que nous respectons nos engagements. Nous souhaitons donc qu'un dialogue constructif sur des bases saines puisse enfin s'instaurer avec le gouvernement français. »

La Ligue des droits de l'homme elle aussi inquiète

La Ligue des droits de l'homme exprime *« sa plus vive inquiétude »* sur la situation en Nouvelle-Calédonie. Dans une déclaration rendue publique le jeudi 12 février, l'association humanitaire estime que *« la situation des libertés individuelles et collectives* [y] *souffre de graves atteintes, source probable de conflits, voire d'incidents violents ». « A cela s'ajoute,* précise-t-elle dans ce texte, *la volonté politique affirmée du gouvernement d'ignorer le peuple kanak et sa revendication d'indépendance. »*

Constatant que *« la paix civile est en danger »* dans l'archipel, la Ligue des droits de l'homme *« a décidé, en conséquence, de demander à la Fédération internationale des droits de l'homme de déléguer deux observateurs afin d'examiner la situation des libertés individuelles et collectives sur ce territoire et d'en faire rapport ».*

En mettant *« solennellement le gouvernement en garde contre la poursuite d'une politique qui porte en germe les violences les plus graves »*, l'association souhaite que *« le dialogue soit rétabli avec le peuple kanak et ses représentants élus ».*

M. Pons fait la leçon à M. Mitterrand

Dans un entretien publié mardi 17 par *le Quotidien de Paris*, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, déclare notemment, à propos des inquiétudes de M. Mitterrand sur l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie : *« Je conçois parfaitement que le président de la République s'interroge, qu'il soit inquiet sur un dossier de cette importance. Mais, s'il fait une mise en garde, il faut savoir que cette attitude peut inciter les éléments extrémistes, dont certains sont des éléments révolutionnaires, à durcir leur position dès lors qu'ils croiraient que leurs thèses sont soutenues au plus haut niveau. On ne peut pas penser une seconde que le président de la République, qui doit être le garant de l'unité nationale et du rassemblement des Français, puisse prendre une initiative qui inciterait les adversaires de la France à s'opposer à elle. Cela étant, la question que je me pose est de savoir qui informe le chef de l'Etat sur ce dossier.*

Je viens de passer une semaine en Nouvelle-Calédonie, et je suis allé partout. Je n'y suis pas allé seul. J'étais accompagné de représentants de l'administration et de représentants de la presse. Le président de la République fait une analyse du problème diamétralement opposée à la mienne. Je suis persuadé qu'il ne reçoit pas les mêmes informations que moi, qu'il ne dispose pas de la pluralité des informations qui sont les miennes. »

Les inquiétudes du président de la République

(Suite de la première page.)

Le même raisonnement avait conduit M. Charles Pasqua, en 1985, à propos du même dossier, à réclamer la Haute Cour de justice pour M. Mitterrand...

M. Pons, de toute évidence, a voulu prendre les devants. L'Elysée, en effet, a fait savoir, depuis quelques jours, que le président de la République se montre *« de plus en plus inquiet »* sur les conséquences de la remise en cause, par le gouvernement, des précaires équilibres auxquels les gouvernements socialistes étaient parvenus dans le territoire entre 1981 et 1986. En privé, M. Mitterrand dit volontiers que l'analyse de M. Pons lui rappelle les errements naguère commis en Algérie.

Et, cette fois non plus, le chef de l'Etat *« n'entend pas rester inerte »*, confirme-t-on dans son entourage. Il s'exprimera avec d'autant plus de détermination qu'il a été sollicité en janvier par les trois principaux élus de la communauté canaque (*le Monde* daté 8-9 février), ceux-là mêmes qui lui fournissent aujourd'hui de nouveaux motifs d'invervention dans la lettre qu'ils ont adressée, lundi, à M. Chirac en dénonçant, preuves à l'appui, la politique *« revancharde et partisane »* menée dans le territoire depuis les élections du 16 mars.

Dans ce contexte, il est peu probable – c'est un euphémisme – que l'avertissement de M. Pons ait un effet dissuasif sur M. Mitterrand. L'effet contraire paraît même assuré, tant il est vrai que le président de la République ne supporte absolument pas qu'on prétende lui dicter sa conduite.

Sa réplique risque d'être d'autant plus sévère que le ministre des DOM-TOM, d'une part, argue de la nécessité de préserver en Nouvelle-Calédonie *« l'unité nationale »* alors que sa propre politique tend pour des raisons électorales à marginaliser la fraction majoritaire de la communauté canaque qui épouse les thèses indépendantistes ; et que M. Pons dénie, d'autre part, tout rôle d'arbitre à M. Mitterrand, alors que la question calédonienne constitue un champ de passions où la notion d'équité a été jusqu'ici, au contraire, trop absente.

ALAIN ROLLAT.

Le ministre des DOM-TOM aux Antilles

La France va présenter à la CEE un « mémorandum sur l'outre-mer »

BASSE-TERRE
de notre correspondant

En Guadeloupe, comme en Martinique, M. Bernard Pons, qui devait regagner Paris, le mardi 17 février, s'est essentiellement entretenu avec les élus, les représentants des socio-professionnels et ceux de l'administration, du « mémorandum sur l'outre-mer français » que la France présentera à Bruxelles, probablement en juin prochain. M. Pons estime que la CEE est loin de faire pour les DOM – *« Europe tropicale »*, partie intégrante de la CEE – tout ce qu'elle pourrait et devrait faire : les principaux produits agricoles antillais, le rhum et la banane, ne sont pas intégrés, les frais de transport ne sont pas compensés, les divers fonds européens tiennent incomplètement leur rôle.

Avec les mêmes responsables, M. Pons a examiné les premiers résultats de la loi de programme pour l'outre-mer. Il a noté que, dans le secteur bâtiment, la défiscalisation des investissements a eu des effets immédiats et *« presque explosifs »* ; dans le tourisme et l'industrie, il est trop tôt pour juger. Le ministre a annoncé que *« dans quelques semaines »* sera à pied d'œuvre la commission chargée de chiffrer le coût de la *parité sociale globale* – autre pan essentiel de la loi – et de fixer le calendrier de l'instauration progressive de ce régime.

A propos du dossier du moratoire sur l'endettement des entreprises, qui lui avait déjà été soumis lors de ses précédents voyages, le ministre des DOM-TOM a estimé qu'il s'agissait d'une *« demande tout à fait justifiée »*, en soulignant que les mesures de défiscalisation et d'incitation de la loi-programme seraient sans effet sans ce moratoire.

A la question de savoir jusqu'où il serait disposé à participer au déficit de l'Agence guadeloupéenne de l'aménagement du territoire (AGAT, ex SODEG), M. Pons a répondu : *« L'AGAT est en cessation de paiement et elle va être en liquidation. L'Etat s'est engagé pour une certaine somme, mais il n'est pas engagé à fonds perdus. Il y a là un problème très grave, et il y a aussi le problème de la constitution d'une nouvelle société d'aménagement (...) L'Etat est tout à fait préoccupé par cette affaire (...) Il faut que chacun prenne ses responsabilités et en particulier les collectivités locales et la Caisse des dépôts et consignations (...) Ça risque de faire très cher. »* Le ministre a en outre précisé qu'il donnerait une réponse aux élus *« dans les tout prochains jours »*.

D'autre part, vers 23 heures, (4 heures mardi à Paris), alors que l'avion dans lequel venait de prendre place le ministre s'apprêtait à décoller, on apprenait qu'un véhicule venait d'être incendié au Baillif, en banlieue de Basse-Terre. Il s'agissait de la voiture de M. Jean-Louis Bec, conseiller à la Cour d'appel de Basse-Terre qui venait d'emménager au Baillif depuis deux jours à peine. Lors d'un précédent séjour guadeloupéen, M. Jean-Louis Bec, qui a régulièrement requis de fortes peines de prison contre des militants indépendantistes alors qu'il était premier substitut du procureur à Pointe-à-Pitre, avait vu sa voiture déchiquetée par un engin explosif en janvier 1985. Un « contrat » d'assassinat, disait-on à cette époque dans les milieux policiers, le visait. Entre ces deux postes, le magistrat avait effectué un bref séjour au tribunal de grande instance de Perpignan. Le vendredi 13 février, la voiture de la mairie de Basse-Terre, attribuée au maire, M. Jérôme Cléry (Parti communiste guadeloupéen), avait également été incendiée au petit matin.

A la Réunion

M. Cassam Moussa (RPR) nouvau maire de Saint-Paul

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Cassam Moussa, un enseignant de quarante-neuf ans, a été élu, lundi 16 février, maire de Saint-Paul. Il succède à Paul-Julius Bénard, ancien sénateur apparenté RPR, décédé au début du mois.

M. Moussa était en concurrence avec un autre candidat RPR, le premier adjoint, M. Christophe Kichenin, conseiller général, rallié depuis peu au mouvement chiraquien. Deuxième adjoint, gaulliste de longe date et compagnon de Paul Bénard depuis 1973, M. Moussa a recueilli dès le premier tour de scrutin 28 voix, soit la majorité absolue. Les huit conseillers apartenant au Parti communiste réunionnais ont voté pour lui en bloc afin de faire *« payer »* à M. Kichenin ses accointances avec le député UDF de l'île, M. Jean-Paul Virapoullé.

M. Moussa, qui préside la section locale du RPR, a également reçu le renfort de trois suffrages socialistes et apparentés.

Au terme de deux heures de négociations avec Moussa, M. Kichenin a toutefois accepté le poste de premier adjoint. Il a également obtenu la promotion de quelques-uns de ses amis aux fonctions d'ajoints.

A. D.

En Alsace

Du plomb dans la neige

STRASBOURG
de notre correspondant.

Le budget de la région Alsace, s'élevant à 644 millions de francs, a été adopté, le vendredi 13 février, par 27 voix (15 UDF, 10 RPR et 2 RPR diss.) contre 20 (10 PS, 1 div. g., 2 écol. et 7 FN). Les élus socialistes se sont montrés profondément *« déçus »* par ce budget *« timide »*. *« La région n'est qu'exceptionnellement maître d'œuvre,* a expliqué M. Marcel Rudloff, président (CDS) de l'assemblée régionale, *nous dépendons là d'autres collectivités locales »* après que M. Gilbert Estève, élu (PS) du Bas-Rhin eut regretté que la région n'ait consommé en 1986 que la moitié des crédits votés en début d'année.

Les sept élus du Front national ont proposé, pour leur part, de réduire les dépenses culturelles. M. Gérard Freulet, conseiller régional (FN) du Haut-Rhin, reprochant à la majorité UDF-RPR de *« financer une culture de gauche »*. *« Il y a deux choses sacrées en Alsace,* lui a répliqué M. Germain Muller, élu (CDS) du Bas-Rhin, *la culture et la tolérance. Si vous ne les respectez pas, on n'entendra bientôt plus parler de vous, ni de votre groupe ! »*

Enfin, les élus écologistes ont fait sensation en présentant à leurs collègues un flacon de neige fondue. Cette neige, tombée le 19 janvier dernier, contiendrait, selon eux, du plomb en quantité inacceptable, six cents fois la teneur tolérée par les normes européennes, ont-ils précisé.

J. F.

Les rapatriés soufflent le chaud et le froid

AVIGNON
de notre correspondant

C'est une salle comble qu'a dû convaincre, le samedi 14 février, à Avignon, M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés. Toutes les associations représentatives (ANFANOMA, Français musulmans, Recours) ont, en effet, soufflé le chaud et le froid, reconnaissant au ministre *« le mérite du courage et du sens de la concertation »*, mais contestant, et le montant global (30 milliards de francs) et les délais (étalement sur quinze ans à partir de 1989) de l'indemnisation des pieds-noirs promise par le premier ministre.

Les rapatriés ont également exposé leur grogne en ce qui concerne l'aménagement des dettes, M. Duffour (Recours) estimant que les textes *« mettent les réinstallés en première ligne face à leurs créanciers »*.

A propos des anciens harkis, le secrétaire d'Etat a souhaité *« qu'ils ne touchent pas moins que ce qu'on propose aux immigrés pour rentrer chez eux »*.

M. Santini a dénoncé *« les manœuvres des associations Théodule et des comités Tartempion, sirènes déguisées pour aller à la pêche aux voix »*.

Enfin, sur propositions du Recours, reprise par l'ensemble des associations représentées, un intergroupe parlementaire présidé par le maire d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, député RPR, sera constitué incessamment pour veiller à la bonne mise en forme des textes législatifs.

R. S.

Le cyclone « Quinquennat » s'éloigne

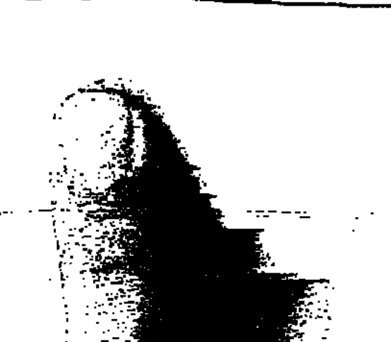
M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados, proche de M. Giscard d'Estaing a souhaité, le lundi 16 février, que le premier ministre prenne l'initiative de proposer la réduction du mandat présidentiel, *« car ce serait dommage de laisser les socialistes la prendre »*.

En revanche, M. Jacques Barrot, député UDF de la Haute-Loire, secrétaire du CDS, a lancé une mise en garde en disant : *« Attention à ne pas faire quelque chose d'hybride à la sauvette »*, et en expliquant : *« Les Français ont peut-être le sentiment qu'avec un mandat de cinq ans cela en serait fini des histoires de cohabitation. Eh bien non! Il est vraisemblable que ces cinq années, s'il n'y a pas de concordance entre l'élection du président et l'élection des députés, nous amèneraient au contraire beaucoup plus de rechutes en cohabitation. »* Pour évoluer vers un régime présidentiel faudrait-il encore, selon M. Barrot, que d'autres conditions soient réunies, *« que le pays soit plus apaisé, décentralisé et que les responsabilités partagées n'amènent pas la paralysie »*.

M. Olivier Guichard, député RPR de Loire-Atlantique, ancien ministre, soulignant l'équilibre de la Constitution de 1958, a estimé que, si l'on veut y toucher, il faut changer de Constitution. Il a précisé : *« En réduisant le mandat présidentiel, que l'on dise clairement que l'on veut changer de Constitution, c'est-à-dire entrer dans une VIe République à régime présidentiel selon le modèle américain »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, à Limoges lundi soir : *« Que la majorité déblaie le terrain, qu'elle fasse le ménage. Les socialistes ne feront pas leurs choux gras de ce projet de réforme. »*

M. Jean Poperen, secrétaire national du PS, a ironisé lors de l'émission « Face au public de France-Inter », le 16 février, sur le *« couac retentissant »* de M. Giscard d'Estaing, ajoutant : *« Nous n'allons pas lui faire la courte-échelle »*.



Un nouveau président pour le parc national des Cévennes

Docteur Blanc contre docteur Monod

Qui aurait pu penser que l'alternance à Paris allait mettre la Lozère en émoi et les Cévennes en ébullition ? Comment imaginer que l'élection d'un haut fonctionnaire parisien à la présidence du conseil d'administration du parc national des Cévennes, en décembre dernier, allait mettre le feu aux poudres ? La réintroduction du vautour fauve dans les gorges de la Jonte aurait-elle à ce point exacerbé les passions ?

MENDE
de notre envoyé spécial

L'« affaire » remonte au lendemain des élections législatives de 1986 et de l'élection à la présidence du conseil régional du Languedoc-Roussillon de M. Jacques Blanc, maire de La Canourgue, député UDF de Lozère, ancien secrétaire général du Parti républicain et ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture de M. Giscard d'Estaing. En pleine séance du conseil régional, M. Michel Monod, maire de Sainte-Croix-Vallée-française, conseiller général (apparenté PS) de Barre-les-Cévennes et président du conseil d'administration du parc national des Cévennes, dénonce l'accord conclu par M. Blanc avec le Front national pour obtenir la présidence de la région, et démissionne de son poste de vice-président du conseil général de Lozère — le seul que la gauche ait obtenu dans le département depuis dix ans. Coup de sang de M. Blanc qui, aussitôt, dit publiquement à M. Monod qu'il n'est plus président du Parc.

« Docteur Monod » contre « docteur Blanc » : la lutte est inégale. M. Monod, cinquante-deux ans, austère médecin protestant venu de Montpellier pour exercer dans les Cévennes désertées par ses confrères, est ici surnommé *« le Juste »*. Le politique, pour lui, n'est pas un combat, mais un idéal. Il répugne à la *« politique-spectacle »* et au statut d'assisté allant tirer des sonnettes à Paris. Il a pour lui ce qu'il appelle sa *« légitimité »*, c'est-à-dire ces vingt années passées dans la vallée du Gardon au service de ses patients, administrés et électeurs cévenols. Ayant connu M. Blanc à Toulouse pendant ses études de médecine, il était resté son ami, tout en le combattant politiquement. *« Mes amis politiques me le reprochaient »*, constate-t-il un peu amer...

A quarante-huit ans, le « docteur Blanc » n'a rien perdu de sa fougue juvénile. Il en veut toujours plus. *« Je suis pour le cumul »*, avoue-t-il candidement. Un vorace que chaque nouvelle proie met davantage en appétit. Ce ne sont pas *« ces cons de socialistes »* ni *« ces écoles qui pleurent sur les Cévennes »* qui vont le faire reculer. Il n'a *« rien à foutre »* du parc des *Cévennes, qu'il considère comme sa « danseuse »*... mais il préfère quand même que le prestigieux établissement public serve au moins le renom de la Lozère et du Languedoc... De toute façon, *« Monod était un mauvais président de parc »* et il devenait urgent de lui trouver un successeur.

Quel nom suggérer au ministre de l'environnement ? M. Blanc aurait très bien vu M. Paul Flayol, *« Cévenol 100 % »*, protestant, agriculteur à la retraite et ancien maire (centriste-giscardien) de Moissac-Vallée française. Ou encore M. Paul Harvois, retraité — très actif — de l'enseignement agronomique, ancien militant PSU resté très proche de MM. Rocard et Pisani, socialiste et franc-maçon déclaré, passionné de formation permanente et de protection des sites, et *« seul membre du conseil d'administration résidant au sein du parc »* — il habite une ferme restaurée au pied du mont Lozère.

Hélas ! Ces deux retraités n'ont plus l'âge de *« faire président de parc »*. Le « docteur Blanc » se rabat donc sur un énarque parisien qu'il connaît bien de longue date pour ses fréquents séjours en Lozère : M. Lucien Chabason, quarante-cinq ans, ancien responsable de la protection des sites et actuellement directeur de la recherche au ministère de l'environnement. Ce n'est pas un politique, mais il a l'avantage d'être très lié à François Brager, ancien directeur de la SAFER, conseiller général (CDS) de Mende, *« préfet bis de la Lozère »* selon M. Harvois, et chef-lieu ville ouvrière du parc des Cévennes dès sa création. A défaut de Cévenol, on veut une *« personnalité d'envergure nationale »*, comme le réclame M. Monod. Comment refuser un directeur au ministère de l'environnement, qui connaît toutes les ficelles à Paris, à Bruxelles (pour les subventions de la CEE) et qui a *« visité tous les parcs nationaux du monde »* ? comme l'indique M. Brager.

Mais les Cévenols ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, il est clair que *« le Gévaudan prend sa revanche sur les Cévennes »*. M. Fortuné Chabrol, maire socialiste de Florac, qui se voit exclu de fait du conseil d'administration du parc, parce qu'il avait été nommé au collège des personnalités qualifiées au lieu de l'être comme élu, ne cache pas sa rancœur : *« Le premier magistrat de la capitale du parc des Cévennes n'est même plus représenté au conseil d'administration : Est-ce normal ? »*. Ce vieux militant socialiste, passé par la SFIO, ne peut réprimer sa méfiance envers *« les maquignons de l'Aubrac et de la Margeride »*, qui profitent de la réglementation du parc pour vendre des lauzes *« au marché noir »*. Le pasteur de Sainte-Croix-Vallée française, M. Bernard Mounier, va plus loin encore : *« Jacques Blanc fait ce qu'il veut en Lozère. Il exerce une sorte de terrorisme psychologique. »*

« Chabason ne sera pas un homme libre »

Nouvelle révolte des Camisards contre les dragons du roi ? Dans l'esprit des Cévenols, sans doute, car ils n'ont jamais réellement accepté — quoiqu'ils s'en défendent, comme les autres Lozériens, — l'existence d'un parc national sur leur terroir. Que Paris puisse décider ce que les Cévenols ont le droit de faire chez eux reste une atteinte aux libertés. Ils ont accepté le parc dans la mesure où il drainait des crédits de l'Etat vers leur département. Ils le récusent du jour où le maître d'œuvre n'est plus un des leurs, et même, crime suprême, du jour où le nouveau président apparaît comme ayant partie liée avec l'adversaire, *« le bulldozer de la Canourgue »*, M. Blanc. *« Chabason ne sera pas un homme libre*, prédit M. Monod. *Quiconque est amené dans ce département avec l'accord de Blanc sera complètement sous sa coupe. »*

M. Brager s'inscrit en faux contre cette assertion : *« Chabason ne sera pas l'homme de Blanc : il connaît la musique. »* Et M. Harvois, tout en confirmant l'indépendance et la volonté de travailler *« pour le parc »* du nouveau président, écarte les critiques de ceux qui défendent aujourd'hui *« l'inefficacité du tandem précédent »*. Selon lui, ni M. Monod, avec sa rigueur huguenote, ni M. Roland Bégué, le directeur du parc, fonctionnaire scrupuleux mais trop *« en retrait »*, ne pouvaient entreprendre une relance du parc, devenue indispensable au moment où les crédits ne cessent de diminuer et où les projets destructeurs (mines d'uranium des Bondons et des Bastides, barrage de la Borrie) se multiplient.

Mais on peut légitimement s'interroger sur les pouvoirs du nouveau président, pris entre sa volonté de donner *« un nouveau souffle »* au parc des Cévennes — qui manquait en effet cruellement depuis le retrait du directeur, Emile Leynaud, — et le parrainage de M. Blanc, homme tout-puissant en Lozère, qui a fait voter au conseil régional une enveloppe de 1 million de francs pour le parc. M. Blanc a accepté l'ouverture de la mine des Bondons, sous réserve que l'atelier de transformation de l'uranium resterait du côté de Langogne, et il entérine le projet de barrage à la Borrie, puisque le département du Gard en versera les dividendes à la Lozère. Or M. Chabason, protecteur convaincu des sites, est opposé à ces travaux. Après le *« combat de coqs »* entre les deux docteurs (*dixit* M. Monod), verra-t-on le parrain se retourner contre son « protégé » ? Le parc national des Cévennes, compromis quelque peu bâtard entre le parc naturel régional et le parc national (habité !), réserve encore bien des surprises.

ROGER CANS.

En visite à Limoges

M. Jospin met en garde la direction du PCF

LIMOGES
de notre envoyé spécial

M. Lionel Jospin a saisi l'occasion d'un banquet républicain en Haute-Vienne — l'un des fiefs des « rénovateurs » du PCF — pour lancer, le lundi 16 février, une mise en garde à la direction communiste, à propos de son attitude lors des prochaines consultations électorales. Le premier secrétaire du PS a fait une allusion indirecte aux élections municipales prévues en 1989 pour lancer : *« C'est la position qu'adoptera le PC dans l'élection présidentielle qui déterminera le reste dans l'avenir. »*

Il s'agit d'un avertissement qui devrait être largement repris par les socialistes à l'approche de l'élection présidentielle. Ainsi la direction du PCF est-elle dès maintenant appelée à réfléchir sur les conséquences qu'aurait, pour la survie de son implantation municipale, une position à l'élection présidentielle du type « bonnet blanc-blanc bonnet ».

M. Jospin a souligné à ce propos que *« la direction du PCF a beau faire, pas plus qu'en 1981 elle ne pourra empêcher que l'histoire se fasse et que la masse des hommes et des femmes qui se reconnaissent dans les idéaux de gauche se rassemblent »* au second tour de l'élection présidentielle. Pour le député de Haute-Garonne, cette volonté de rassemblement sera *« décisive, irréversible »*, et la direction communiste prendrait le risque d'une *« formidable et définitive marginalisation »* en tentant de s'y dérober.

M. Jospin a souligné, en outre, que cette aspiration au rassemblement de l'électorat de gauche *« balaiera toutes les billevesées »* sur une dérive centriste du PS. *« A la place où je serai et tant que j'y serai, jamais je n'accepterai une telle évolution »*, a ajouté le premier secrétaire.

Interrogé sur les prises de position de M. Marcel Rigout, M. Jospin s'est refusé à tout commentaire, en soulignant qu'il respecte la volonté de *« notre camarade Rigout »* que personne ne parle en son nom.

« Le redressement des forces de gauche »

Le député de Haute-Garonne a estimé qu'on assiste, depuis le 16 mars, à un *« mouvement de redressement des forces de gauche »*, qui tient, selon lui, beaucoup au PS, mais aussi *« un peu au PC »*.

M. Jospin a évoqué le congrès socialiste qui aura lieu à Lille au mois d'avril pour souhaiter que *« la réflexion sur les propositions »* et les orientations du PS pour l'élection de 1988 commence à Lille. L'étape suivante sera la convention nationale sur le programme que les socialistes tiendront avant la fin de l'année.

M. Jospin envisage, à Lille, des réflexions sur les grands thèmes suivants : l'emploi, la politique économique, la sécurité et la défense, etc. Une préoccupation parallèle avait été émise par M. Michel Rocard, lors d'un banquet républicain à Metz, le 5 février.

A Limoges, M. Jospin a réfuté l'argumentation selon laquelle le PS serait, par rapport aux années 70, à court d'idées : *« C'est une vieille habitude d'idéaliser le passé »*, a-t-il affirmé. Il a néanmoins reconnu qu'après cinq ans de gouvernement de la gauche il a, personnellement, *« mieux compris que ce pays était difficile à changer »*. Quant aux socialistes, il espère qu'ils sont devenus *« moins naïfs, plus réalistes »*, tout en restant *« attachés à changer les choses »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

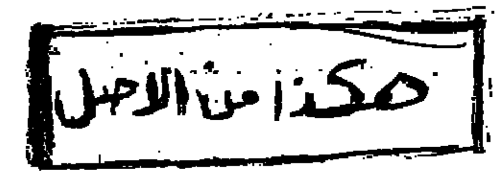
M. Poperen estime que sa situation au PS n'est pas « un problème de dossard »

Interrogé, le lundi 16 février, lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, sur sa situation personnelle dans la direction du PS, M. Jean Poperen, actuel numéro deux du parti, a notamment affirmé : *« Ce n'est pas un problème de dossard (...). S'il existe un problème par rapport à ce que je suis dans la direction du PS, il est évident que nous le traiterons (...) politiquement (...). Nous n'allons pas (...) régler cela dans les couloirs et les arrière-cuisines (...). A mon niveau de responsabilité, un accroissement ou une réduction de ma capacité d'intervention a forcément un sens politique. »*

M. Poperen a jugé qu'il subsiste une *« zone de flou »* dans la synthèse intervenue entre les socialistes et que *« c'est la désignation des hommes et des femmes chargés d'appliquer qui dissipera le flou et qui montrera le sens véritable du compromis »*. Pour M. Poperen, une réduction de ses responsabilités dans le PS *« ne serait généralement pas interprétée comme la volonté de renforcer notre combat face à la droite (1) »*.

A propos de la question des centristes, M. Poperen a refusé une alliance avec le CDS, mais il a ajouté : *« qu'il y ait là-dedans des hommes, des femmes, qui puissent se trouver en accord avec nous pour travailler et lutter : oui »*.

(1) NDLR : Interrogé, lundi à Limoges, sur les positions de M. Poperen, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé que le discours et les propositions du député du Rhône ne sont pas « très à gauche ».



Société

Au tribunal de Paris

M. Georges Suffert et l'honneur de l'ONASEC

Soyons lucides : un sondage qui consisterait à demander ce qu'est l'ONASEC montrerait sûrement une médiocre connaissance de cet Office national à l'action sociale, éducative et culturelle, établissement public dépendant du secrétariat d'Etat aux rapatriés. Il n'empêche que à la fin du printemps 1986, à une époque où l'affaire dite du Carrefour du développement révélait des pratiques singulières au ministère de la coopération du temps de M. Christian Nucci, certains, dans la nouvelle majorité, se dirent qu'il y avait peut-être d'autres pots aux roses à porter au débit de leurs prédécesseurs socialistes.

Ainsi, M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, annonça qu'une enquête de l'inspection générale de l'administration avait révélé des anomalies de gestion à l'ONASEC. Fort de cette information et d'une version donnée à la presse de ce rapport d'enquête, M. Georges Suffert *publiait dans le Figaro Magazine* du 20 juin 1986 un article intitulé : « Ils ont détourné des fonds publics pour financer le PS. » Ce texte étant illustré d'une photographie de M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, et d'une autre de Mme Laurent Fabius, les deux intéressés réagirent. Si Mme Fabius intenta son procès devant le tribunal civil, M. Dumas, lui, l'engagea devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, tout comme M. Georges Morin, président de l'ONASEC, lui aussi mis en cause. L'affaire était plaidée, lundi 16 février, sous la présidence de Mme Jacqueline Clavery.

Ce fut un procès dans la bonne tradition, avec offre de preuves du prévenu et offre de contre-preuves du côté de M. Morin, assisté par Me Yves Baudelot.

Un titre fâcheux

Mais d'abord, sur quels éléments s'était fondé M. Suffert pour parler, par exemple, d'une subvention de 400 000 francs accordée à l'association que présidait Mme Marthe Mercadier dont, ajoutait-il, M. Roland Dumas est un responsable ? M. Suffert exposa qu'il avait *« quand même quelques amis »*. Soit. Mais s'était-il renseigné sur le budget de l'ONASEC ? Avait-il interrogé M. Morin, d'autes membres de cet organisme, le ministre prédécessur de M. Santini, M. Raymond Courrière ? Ma foi, non, devait dire M. Suffert, mais il ne les a pas accusés. Et M. Roland Dumas ? *« Vous croyez*, dit-il, *que l'on a comme ça au téléphone un ministre des relations extérieures ? »*

Et puis, n'y avait-il pas déclaration de M. Santini ? N'y avait-il pas aussi l'affaire *Chalier* ? *Au reste,*

> *M. Roland Dumas et le responsable de l'ONASEC poursuivent*
> le Figaro Magazine *pour un article intitulé :*
> « Ils ont détourné des fonds publics pour financer le PS. »

d'autres journaux ayant les mêmes sources avaient écrit autant que lui. Quant au titre, assurément fâcheux, donné à son article, s'il le ne désapprouve pas, il n'en fut pas l'auteur et ce n'est pas davantage lui qui décida de faire figurer la photographie de M. Roland Dumas.

Il n'en avait pas moins écrit que *« toutes ces subventions faisaient beaucoup d'argent qui fut allégrement ponctionné par une série d'associations dont les objectifs demeurent flous »*, ajoutant : *« Impossible pour le moment de savoir si ces organisations servaient à quelque chose ou étaient de simples relais de financement du Parti socialiste. »*

Or, les témoins cités n'ont pas exprimé les mêmes sentiments. M. Jean-François Pagès, qui fut délégué national de l'ONASEC, du 14 mars au 13 septembre 1986, n'a *« jamais vu passer de demandes de subventions pour l'association de Mme Mercadier »*. Il a même, au contraire, reçu un ordre de ne pas la payer.

« Ainsi, dira Me Christian Charrière-Bournazel, avocat de M. Roland Dumas, *voilà qui simplifie tout, car, comment pourrait-on avoir détourné des fonds que l'on n'a pas touchés ? »*

« Soit, rétorque Me Sarda, *mais je maintiens que la subvention fut bien demandée. »*

On a beaucoup disserté aussi pour savoir si l'ONASEC, qui a pour but d'aider les rapatriés musulmans d'Algérie, les anciens harkis, pouvait aussi apporter son concours à des immigrés de la deuxième et de la troisième génération comme ce fut le cas. *« C'est une évidence »*, a répondu M. Raymond Courrière, ancien secrétaire d'Etat aux rapatriés dans le gouvernement de M. Laurent Fabius. Et à Me Sarda qui lui opposait le fameux rapport, faisant état de l'utilisation d'une imprimerie pour du courrier du Parti socialiste dans l'Aude, M. Courrière a rétorqué avec fougue : *« Vraiment, être traité de voleur pour des balivernes pareilles... J'ai constaté, moi, que l'ONASEC était la seule association capable de mettre des lits à la disposition de cette population réduite à la misère, victime du racisme et du chômage et vivant avec la seule idée que ses enfants n'aient pas à connaître pareille situation. Si c'est tout ce que vous avez à me reprocher... »* Puis, très ému : *« Honnêtement, je souffre profondément de ces accusations. J'en suis malade. Je me suis dévoué à tous, et aujourd'hui je dois m'en expliquer devant ma famille. Comprenez-vous ces choses-là ? »*

La misère des harkis

M. Jacques Henry, trésorier de l'association Espace 89, comme M. Maurice Benassayag qui en fut le président, ont exposé que la subvention de *50 000* francs dénoncée dans l'article de M. Suffert ne fut pas versée par l'ONASEC, mais *directement* par le ministère, ce qui ne leur paraît *« nullement scandaleux »*, puisqu'il s'agit d'une contribution à un colloque sur l'immigration et l'identité française. Quant au *« rapport accablant »* de l'administration que Me Sarda leur opposait comme aux autres témoins, M. Benassayag a répondu qu'il ne l'avait pas vu.

Notre collaborateur Alain Rollat, lui, l'a vu. Il comprend du reste, l'ayant vu, que M. Suffert *« ait pu être abusé, l'affaire ayant été présentée comme elle le fut, pour créer des difficultés au Parti socialiste »*. *« Mais*, devait-il ajouter, *on avait assuré qu'on aurait des preuves. Tout ce qui avait été promis n'est jamais venu et il était d'ailleurs très facile d'interroger les personnalités de l'ONASEC pour se rendre compte de l'exagération. »* De cette même ONASEC, M. Paul Leroy, ancien préfet de Lot-et-Garonne, n'a eu, lui, qu'à se féliciter. C'est vers l'office qu'il s'est tourné lorsque, arrivant dans le département, il y découvrit la misère des harkis. *« M. Georges Morin*, a-t-il dit, *est alors venu lui-même sur place et un programme de logements préfabriqués a pu être rapidement réalisé. »*

Quant à M. Georges Dapot, ancien directeur général de l'ONASEC, de sa création à *1986, il* n'a jamais eu le sentiment que cet organisme ait trahi sa vocation ou ses buts. Les effectifs restèrent stables. Le parc automobile, loin d'être augmenté, fut réduit, et si l'imprimerie a pu occasionnellement être utilisée pour du courrier électoral, M. Dapot ne pense pas que ce fut sur instruction du secrétaire d'Etat de l'époque.

Dira-t-on enfin que M. Gilles Perrault fut bien cruel envers M. Suffert en opposant sa propre manière d'enquêter fondée sur l'investigation à celle de son confrère *« aussi frivole dans la recherche que violent dans l'attaque »*.

Forts de tous ces éléments, Me Christian Charrière-Bournazel pour M. Roland Dumas, Me Yves Baudelot pour M. Morin, Me François Sarda pour M. Suffert et Me Albert Benatar pour *le Figaro*, devaient plaider le 17 février, tandis que M. Marc Domingo, premier substitut, devait exposer le point de vue du ministère public.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les auteurs et l'éditeur de « Suicide mode d'emploi » inculpés d'homicides involontaires

Deux ans après les plaintes déposées par deux familles de désespérés ayant mis fin à leurs jours en suivant les conseils de l'ouvrage *Suicide, mode d'emploi*, les deux auteurs, Claude Guillon et Yves Le Bonniec, et l'éditeur Alain Moreau, ont été inculpés d'homicide involontaire, les 27 janvier et 12 février derniers, par Mme Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Ce livre, qui contient diverses « recettes » destinées à faciliter l'ultime geste de désespoir, fait l'objet de nombreuses plaintes qui s'étaient heurtées, jusqu'alors, aux textes régissant la liberté de la presse et de l'édition. Si, en 1985, M. Le Bonniec avait pu être poursuivi pour *« non-assistance à personne en péril »* ce n'était pas directement en raison de l'ouvrage. Il s'agissait d'un échange de correspondance entre M. Le Bonniec et un lecteur du livre de trente-neuf ans, Michel Bonnal, qui souhaitait obtenir l'équivalence entre la dose mortelle d'un anti dépresseur indiquée en gouttes dans l'ouvrage et celle du même produit présentée en comprimés. M. Le Bonniec avait répondu en indiquant le nombre de comprimés nécessaires et, en mars 1983, Michel Bonnal décédait après avoir absorbé la dose prescrite. Le 20 novembre 1985, la 16e chambre correctionnelle de Paris condamnait M. Le Bonniec à 10 000 francs d'amende pour non-assistance à personne en danger, et, le 28 novembre 1986, la 11e chambre de la cour d'appel de Paris portait la sanction à six mois de prison avec sursis en accordant le franc symbolique de dommages et intérêts à la famille.

L'ouvrage ne semblait cependant pas pouvoir constituer une base de poursuites. Les auteurs s'abritaient derrière le *« droit au suicide »* et les juges d'instruction saisis des plaintes des familles ne parvenaient pas à caractériser un délit.

Ainsi, le 13 mai 1985, M. et Mme Gallais avaient déposé une plainte pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger à la suite du décès de leur fils, Benoît, survenu en mars 1984, à l'âge de dix-neuf ans, après l'absorption de produits à dose toxique. Le jeune homme avit retranscrit sur cinq feuillets les passages de l'ouvrage qui se trouvait dans sa bibliothèque. Mais le 20 mars 1986, le juge d'instruction, Mme Nida Bertolini, rendait une ordonnance de non-lieu en considérant qu'il ne s'agissait pas d'un homicide involontaire mais *« d'incitation et aide au suicide »* qui ne sont pas punissables. Quant à la non-assistance à personne en danger, le juge notait qu'elle ne pouvait être retenue en l'absence de tout dialogue direct qui eût permis aux auteurs et à l'éditeur de prendre conscience d'un état de danger imminent nécessitant une assistance.

Le même jour, les magistrats rendaient une ordonnance *identique* concernant le cas de M. Alain Guignement dont l'épouse Evelyne avait *mis fin à ses jours*, le *5 juin 1984*, à l'aide d'une arme à feu dans une chambre d'hôtel à Saint-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine), où l'ouvrage avait également été retrouvé, portant des annotations.

Une véritable propagande

Cependant, la chambre d'accusation de Paris, saisie en appel par l'avocat des deux parties civiles, Me Henri-Pierre Garaud, a infirmé les deux ordonnances, le 4 novembre 1986. Selon les magistrats, l'infraction d'homicide involontaire caractérisée par la maladresse, l'inattention, la négligence ou l'inobservation des règlements pourrait être reprochée aux auteurs et à l'éditeur.

Ainsi, la publication de noms de spécialités pharmaceutiques inscrites au tableau des substances vénéneuses est soumise au code de la santé publique et cette publicité, que les magistrats qualifient de *« véritable propagande »*, constitue une violation des lois et règlements. Les juges relèvent que cette publication *« a pour objet de faciliter à autrui l'acquisition et l'usage de substances vénéneuses dans le but de faciliter des empoisonnements. Cette incitation, qui se situe en dehors de toute préoccupation thérapeutique, résulte de l'énumération, sous forme de nomenclature, des médicaments classés comme toxiques ou stupéfiants, de l'indication de leur dose mortelle, et de l'indication de moyens pour renforcer leur toxicité et pour se procurer frauduleusement des ordonnances médicales. »*

L'arrêt concernant M. Guignement est moins solidement motivé mais les juges soulignent, comme dans le précédent, que *« la poursuite de la diffusion de cet ouvrage dans sa forme initiale, en dépit et malgré la vague de suicides entraînés par sa publication, constitue une faute de négligence de la part des auteurs et de l'éditeur »*.

Une nouvelle instruction devra donc être menée par Mme Bertella-Geffroy, mais dès lundi 16 février, MM. Alain Moreau, Claude Guillon et Yves Le Bonniec ont diffusé un communiqué dans lequel ils considèrent que les magistrats *« prennent au sérieux les fantasmes accusatoires d'une partie civile »* en rappelant que l'ouvrage *« déconseille »* le suicide par arme à feu. Les inculpés déclarent en outre qu'ils ne retireront pas le livre de la vente, tout en se plaignant d'une procédure qui constitue à leurs yeux *« un acharnement judiciaire »*.

MARC PORTEY.

En Savoie

Assassinat d'un curé

Jean Fressoz, quatre-vingt-huit ans, curé de Verrens-Arvey, un village près d'Albertville (Savoie), a été assassiné dans son presbytère, vraisemblablement victime d'une agression crapuleuse dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 février. Un grand désordre régnait dans la résidence du prêtre, qui avait l'habitude de ne jamais fermer sa porte à clé.

Le Père Jean Fressoz était très populaire dans la région et, malgré son grand âge, il avait obtenu une autorisation exceptionnelle de continuer à exercer son ministère.

Les circonstances de sa mort ont provoqué une vive émotion dans la paroisse. Une autopsie devait être pratiquée mardi pour déterminer les causes exactes du décès.

Coups de feu dans un café d'immigrés à Chambéry

Un blessé grave

CHAMBERY
de notre correspondant.

Lundi soir, 16 février, vers 22 heures, dans le quartier du faubourg Maché, à Chambéry, deux hommes, le visage recouvert d'une cagoule, sont entrés dans le bar de M. Salah Boudhefar, de nationalité algérienne. Avec un fusil de chasse, ils ont tiré des coups de feu en direction de plusieurs clients. L'un d'entre eux, sérieusement blessé à la tête, a été transporté au CHR de Grenoble.

Aucun indice n'a permis, jusqu'à présent, d'identifier les agresseurs. Déjà, en septembre dernier, cet établissement avait été l'objet d'une attaque identique, mais personne n'avait été blessé. Promis à une prochaine rénovation, le secteur insalubre de l'îlot des Bernardines, faubourg Maché, comporte plusieurs bars maghrébins où se retrouvent les travailleurs immigrés de la ville.

Depuis quelques mois, des menaces ont été proférées à l'encontre de plusieurs autres cafés de Chambéry, sans qu'on sache toutefois s'il s'agit de manifestations racistes ou de racket.

M. D.

Carrefour du développement

M. Aurillac : « Je n'ai jamais voulu exploiter » l'affaire Chalier

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, s'explique dans un long entretien paru dans *le Journal du dimanche* sur l'affaire du Carrefour du développement. Interrogé sur les répercussions de l'affaire sur la cohabitation, le ministre estime qu'elle *« n'a pas facilité les relations, mais elle a obligé les socialistes à plus de prudence. Bien sûr, ils ont voulu transformer l'affaire Chalier en affaire Pasqua, mais ça commence à s'essouffler. Ils se sont rendu compte qu'il y avait bien des casseroles-gigognes. »*

« Comparez, poursuit le ministre : *Vous avez d'un côté un brigandage, un détournement de fonds qui porte sur quarante à cinquante millions. De l'autre, la délivrance d'un faux passeport par une autorité, à supposer que cela soit vrai. J'ai déclenché l'affaire Chalier par ma plainte. Je n'ai jamais voulu l'exploiter, essentiellement pour maintenir la dignité de ce ministère à l'étranger. »*

Après avoir rappelé que jamais, lorsqu'il était directeur de cabinet de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, on ne lui avait demandé la délivrance d'un faux passeport, M. Aurillac déclare : *« Mais je pense que, moins l'on rentre dans les détails, mieux ça vaut. Quand Pasqua dit qu'il n'en a pas entendu parler, je le crois. »*

Le ministre de la coopération considère, d'autre part, que l'affaire Chalier ne s'arrêtera pas là : *« Si les investigations judiciaires vont jusqu'au bout*, dit-il, *on trouvera forcément que Chalier trempait dans des affaires d'armes, des trafics d'influence... Il y a des gens qui l'ont recommandé, il y a des bureaux d'études compromis... »*

Les enfants retenus en Algérie

Retrouvailles à Strasbourg

Les cinq mères françaises et leur compagne britannique (1) qui, depuis le 10 février, marchent vers Genève pour alerter l'opinion sur le drame des enfants de couples binationaux *retenus* par les pères en Algérie devraient revoir leurs enfants pour une quinzaine de jours. Les retrouvailles devraient avoir lieu mercredi 18 février, lors de la visite des mères au Parlement européen. Cette décision a été prise par le gouvernement *algérien*, qui désire ainsi montrer sa bonne volonté dans le règlement de ce douloureux problème. Elle fait également suite à une série d'entretiens commencés lors du départ des mères de Paris, le 10 février, avec Mme Anne-Marie Lizin, député européenne belge, interlocutrice privilégiée de l'Algérie pour ces conflits, souvent utilisée comme intermédiaire par les mères françaises.

Au cours de ces discussions, les représentants algériens ont déclaré désirer une réouverture des négociations sur une convention bilatérale (franco-algérienne) qui offrirait un cadre juridique aux deux pays pour le règlement des conflits. De même, ils ont reformulé leur offre de mettre rapidement en place une procédure assurant la régularité d'un droit de visite transfrontière. Jusqu'à présent, la France, craignant que le droit de visite ne soit, de fait, systématiquement appliqué au détriment du droit de garde, a fait savoir qu'elle négocierait les deux droits en même temps. Un accord a toutefois été trouvé récemment (*le Monde* du 12 février) entre l'Algérie et la France pour la nomination de deux médiateurs qui examineraient les dossiers actuellement en litige, en attendant la convention.

« En ce qui concerne les six mères, explique Annie Sugier, porte-parole du Collectif défense des enfants enlevés, *l'Algérie proposait de leur amener les enfants pendant les vacances, si elles interrompaient leur marche. »* Les représentants algériens ont finalement abandonné cette condition. Pour les manifestantes, il n'était pas possible, en effet, d'interrompre en cours de route un mouvement dont le but n'était pas de régler uniquement leur problème mais d'obtenir que la France et l'Algérie, qui, depuis des années, promettent une convention au sujet de ces enfants, hâtent leurs travaux. Elles reprendront donc le 19 février leur marche vers Genève, où elles seront reçues le 4 mars par la commission des droits de l'homme des Nations unies.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Mmes Jocelyne Bany, Marie-Paule Walter, Nicole Varoqui, Marie-Anne Pinel, Hélène Montetagaud, Margaret Hugues.

EN BREF

● **Le cabinet du garde des sceaux.** – Au cabinet de M. Albin Chalandon, ministre de la justice, M. Jean-Pierre Marchi devrait remplacer au début du mois de mars M. Jean-Marie Coulon comme conseiller technique chargé des services judiciaires. M. Coulon a été nommé récemment vice-président du tribunal de Paris. M. Marchi était jusqu'ici premier substitut à Paris.

● **Trois jeunes gens inculpés à Metz de provocation à la haine raciale.** – Philippe Debonnet, dix-huit ans, de Metz, sans profession ; Olivier Genter, vingt-deux ans, ouvrier de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), et un mineur de seize ans, tous trois membres du FNE (Faisceau national européen), ont été inculpés, lundi 16 février à Metz, de provocation à la haine raciale pour avoir barbouillé les murs du centre de la ville de graffitis antisémites, nazis ou glorifiant Adolf Hitler. Sur plainte du maire de Metz, ils devront aussi répondre de dégradations volontaires de monuments classés.

● **Tombes musulmanes profanées dans l'Ain.** – Cinq tombes musulmanes, près du monument des maquis de l'Ain, ont été profanées dans le cimetière-mémorial du Val-d'Enfer sur la commune de Cerdon (Ain) (notre édition « Rhône-Alpes » du 17 février). Les pierres tombales ont été arrachées et les tertres ont été piétinés. Dans ce cimetière reposent les corps de plusieurs dizaines de résistants tués par l'armée allemande et la milice. Le président du comité du monument a exprimé sa réprobation et rappelé que *« Français, musulmans et Espagnols étaient morts pour la France »*.

● **Vandalisme à la synagogue de Saint-Germain-en-Laye.** – Des inconnus ont mis à sac, dans la nuit du 14 au 15 février, le centre communautaire israélite, impasse Saint-Léger, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Ils ont arraché le téléphone, cassé des bouteilles, maculé les murs d'inscriptions injurieuses et profané des objets du culte, dont trois rouleaux de la *Torah*.

● **Un « ex-lieutenant » de Gaëtan Zampa assassiné à Toulouse.** – Gérard Vigier, quarante-quatre ans, un « ex-lieutenant » de Gaëtan Zampa, qui contrôlait le milieu marseillais avant de se suicider en prison en 1984, a été assassiné dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 février à Toulouse, alors qu'il sortait d'une boîte de nuit.

SPORTS

La semaine décisive du basket-ball français

Fisher-la-Science

En demi-finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, Villeurbanne affronte, mardi 17 février, les Yougoslaves de Zagreb. Le lendemain, Limoges jouera à Saragosse en demi-finale de la Coupe Korac. Mais surtout, l'Elan béarnais Orthez (EBO) reçoit mercredi 18 février, dans sa salle fétiche de La Moutète, le Real de Madrid en Coupe d'Europe des clubs champions. Un match capital pour le basketteurs béarnais, qui, en cas de victoire, seraient quasiment assurés de jouer la finale, le 2 avril prochain, à Lausanne.

L'Elan béarnais d'Orthez est une équipe caméléon, capable de s'adapter à tous les adversaires et à toutes les circonstances de jeu. Là où d'autres douteraient, perdant même l'espoir, elle a la déroutante faculté de changer de tactique au beau milieu d'un match. Plusieurs de ses adversaires en Coupe d'Europe en ont fait l'expérience, privés de victoire alors qu'ils croyaient avoir le score bien en main. Mis sur le compte de l'enthousiasme, ces renversements de situation ne doivent en fait pas grand-chose au hasard. Le sort des rencontres les plus incertaines se joue souvent *sur* le banc de touche, dans le carnet de notes de George Fisher, l'entraîneur américain de l'équipe béarnaise.

Rien n'échappe à son œil bleu. Pendant les temps morts, le diagnostic fuse, souvent judicieux. L'homme sourit encore au souvenir de l'astuce qui permit aux « petits » Orthéziens de déborder l'équipe de Kaunas et son géant Sabonis. *« Il suffit souvent de quelques ajustements dans notre schéma de jeu pour poser, tactiquement, des problèmes à l'adversaire »*, explique-t-il, refusant toutefois d'*« opérer des modifications radicales en cours de saison »*. George Fisher met en route dès le mois d'août *« un plan global de préparation dans le but d'arriver au top niveau, tant physique que technique, en fin de saison »*. *« Il s'agit d'un cadre général*, dit-il, *permettant à l'équipe d'avoir une réponse à toutes les situations. Je préfère qu'on applique à la perfection un schéma simple plutôt qu'à moitié seulement une stratégie sophistiquée. »*

Disciple de La Palice, ce Fisher ? Il a surtout retenu les leçons de Jack Gardner, l'un des plus grands coaches du basket-ball américain, aujourd'hui à la retraite, dont il fut l'élève à l'université d'Utah. *« La plupart de ses adjoints sont aujourd'hui des entraîneurs de haut niveau »*, dit-il. Vingt ans après, en dépit d'une expérience déjà riche (huit ans à Jœuf, puis à Orthez depuis 1979), George Fisher a conservé une curiosité intacte pour les choses du basket : *« J'apprends tous les jours*, confie-t-il. *Je vais voir de nombreux matches dans la région, des juniors, des cadets. Il est bon de se remettre en question. »*

Jamais saturé par sa passion, Fisher sait toutefois prendre des distances avec *« la grande famille du club »*. *« J'aime bien mes joueurs*, dit-il, *mais j'ai besoin de mon jardin secret. »* Hors des deux entraînements quotidiens, des incessants déplacements et des heures passées devant son magnétoscope ou son tableau noir, le « jardin secret » qu'il partage avec une épouse rencontrée en Lorraine ne doit pas mesurer plus d'un arpent. N'empêche, il y tient, affirmant sentencieusement : *« Je ne mélange pas ma vie privée avec le basket. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.




Société

RELIGIONS

Le carmel d'Auschwitz et l'affaire Edith Stein

Les relations judéo-chrétiennes risquent de s'assombrir

Amélioré par la visite de Jean-Paul II à la grande synagogue de Rome le 13 avril dernier, le climat des relations judéo-chrétiennes est à la merci du moindre accroc.

Dans les communautés juives de France, de Belgique ou d'Italie, l'affaire du carmel d'Auschwitz – dont l'écho commence à s'étendre aux Etats-Unis et en Israël – rappelle de plus en plus l'affaire Finaly : en 1953, des manifestations en France avaient permis de rendre à leur famille des enfants – de parents juifs disparus pendant la guerre, – qui avaient été baptisés sans consentement.

> *L'installation de religieuses près du camp de concentration tourne à l'épreuve de force entre la hiérarchie catholique polonaise et les juifs occidentaux.*

L'affaire du carmel d'Auschwitz tourne à l'épreuve de force entre la hiérarchie catholique polonaise et les communautés juives d'Europe occidentale, alertées depuis plus d'un an par l'aménagement en carmel de l'ancien théâtre d'Auschwitz, situé à la lisière du camp de concentration.

Après une première rencontre à Genève en juillet 1985, une deuxième est prévue, le dimanche 22 février prochain, dans la même ville. Avec *les mêmes acteurs* : les cardinaux Macharski (Cracovie), Lustiger (Paris), Decourtray (Lyon), Danneels (Bruxelles). Et, du côté juif, les dirigeants laïcs et religieux des communautés belge et italienne, Mᵉ Théo Klein, président du Congrès juif européen, et le grand rabbin René-Samuel Sirat pour la France.

La première rencontre avait abouti à la décision d'interrompre les travaux d'installation du carmel (*le Monde* du 24 juillet 1986). Elle a été appliquée. Mais, alors que la délégation juive de Genève avait cru que leur maintien dans les lieux n'était plus que « provisoire » – dans l'attente de trouver un autre site, – *quatorze religieuses vivent* toujours cloîtrées dans l'une des ailes du bâtiment.

La nouvelle réunion du 22 février risque de s'ouvrir dans une certaine tension. La délégation juive se rend à Genève pour *« négocier d'égal à égal »*. Elle entend aboutir à une décision ferme de déménagement des religieuses, assorti d'un calendrier précis. La compréhension des épiscopats français et belge n'est pas mise en cause. C'est l'incapacité de la hiérarchie polonaise à *« surmonter son sentiment de supériorité »* qui est incriminée.

Symboles

S'agit-il d'un simple malentendu ? D'une polémique disproportionnée par rapport à l'objet même du contentieux ? La réponse serait positive en un tout autre endroit qu'Auschwitz. Alors que les carmélites veulent faire de l'ancien théâtre un lieu de prière et de *« repentance »*, Auschwitz est pour les juifs le symbole même de la Choah. Le professeur Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, dit souvent que *« ce site devrait être le seul dans tout l'univers d'où il ne serait pas concevable que s'élève une prière d'aucune sorte. Ni synagogue, ni église, ni temple, ni couvent. Uniquement le silence »*.

Dans l'impossibilité de désavouer l'initiative des religieuses polonaises, le cardinal Macharski devrait relancer, lors de cette deuxième rencontre judéo-chrétienne de Genève, son projet de fondation d'un lieu d'études et de prières, avec la participation de la communauté juive, intégrant le carmel. Mais cette proposition ne serait pas de nature à satisfaire la partie juive, qui entend faire du déménagement des carmélites le préalable à toute autre discussion.

Le pape se garde d'intervenir. Au cours de son dernier voyage en Australie, il a dû faire face, selon plusieurs témoignages, à une certaine agressivité de la part de la communauté juive locale. Jean-Paul II a récemment déclaré à un évêque français en visite à Rome : *« Une solution pourrait être trouvée si on tenait compte de ce que fut aussi la souffrance polonaise pendant la dernière guerre »*.

Cette phrase rejoint un sentiment répandu en Pologne, où l'on connaît l'opposition juive au carmel, et où on la comprend mal. Les Polonais ont aussi payé un lourd tribut au nazisme. *« Personne n'a le monopôle de la douleur »*, estime un observateur polonais à Paris.

Dans un tel climat de suspicion, le moindre incident prend de grandes proportions. On dit aujourd'hui, chez les juifs occidentaux, après le carmel, l'épiscopat polonais est en train de construire une église dans un autre camp, à Sobibor : de source bien informée, il s'agirait en fait de la restauration d'une chapelle qui existait déjà avant la guerre.

La conversion d'une juive allemande

La prochaine béatification par l'Eglise catholique d'Edith Stein risque d'apparaître comme *« une provocation supplémentaire »*. Sa vie est mal connue. Edith Stein est née en 1891 à Breslau dans une famille de juifs allemands pieux. Philosophe, elle devient disciple de Husserl. Elle se convertit au catholicisme en *1922*, entre au carmel et devient sœur Bénédicte de la Croix. Réfugiée aux Pays-Bas, elle est arrêtée en 1942 avec sa sœur Rosa, également carmélite, puis déportée. Elle meurt quelques jours seulement après son arrivée à Auschwitz-Birkenau, mais certains prétendent qu'elle a disparu à Dachau.

Sa béatification devrait être proclamée, par le pape lui-même, le 1ᵉʳ mai prochain à Cologne, au cours de son deuxième voyage en Allemagne fédérale. En l'absence de tout texte officiel décrétant la béatification de cette religieuse allemande, dont la cause a été introduite en 1962, des informations partielles venant de Rome annoncent qu'Edith *Stein* sera *distinguée par* l'Eglise comme *« martyre »* assassinée par *« haine de la foi catholique »*.

Une telle interprétation est récusée dans la communauté juive et les groupes d'amitié judéo-chrétienne. Pour eux, Edith Stein n'a pas été déportée parce que convertie et carmélite, mais évidemment parce que juive et, comme tous les autres juifs, en vertu des lois raciales de Nuremberg.

Edith Stein aurait toujours eu le souci de son peuple et même contribué, par ses écrits, à la décision de Pie XI de condamner, en 1937, le nazisme (encyclique *Mit brennender Sorge*). Mais d'autres spécialistes de son œuvre mystique font état de citations dans lesquelles elle voulait *« offrir sa vie pour expier la faute du peuple juif »*.

Dans *le Figaro* du 2 mars 1954, François Mauriac écrivait qu'*« elle a été arrachée de son carmel de Hollande, et a pris sur ses épaules la croix de ses six millions de frères immolés »*. L'historien Henri-Irénée *Marrou, premier président* de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF), avait lui aussi présenté Edith Stein comme *« l'honneur d'Israël et la gloire de l'Eglise »*. Symbole du rapprochement judéo-chrétien, Edith Stein serait-elle demain celui d'un nouveau déchirement ?

HENRI TINCQ.

Le pape intervient dans l'affaire Hunthausen

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Vatican semble décidé à régler l'affaire Hunthausen avant la visite de Jean-Paul II aux Etats-Unis, prévue en septembre prochain. Archevêque de Seattle, Mgr Raymond Hunthausen avait *été* suspendu d'une partie importante de ses fonctions. *On lui reprochait un certain* laxisme dans l'application de la doctrine sexuelle de l'Eglise catholique (*le Monde* des 5 septembre et 15 novembre 1986).

Jean-Paul II a reçu en audience privée, le lundi 16 février, Mgr Donald Wuerl, *évêque* auxiliaire du même diocèse de Seattle, qui avait hérité des compétences retirées à Mgr Hunthausen (formation du clergé, questions morales et liturgiques). *« Cette division des tâches n'est pas praticable »*, avait dit l'archevêque sanctionné, lors de l'assemblée plénière de l'épiscopat américain, en novembre dernier, qui s'était beaucoup ému de cette affaire.

Le Vatican *vient également* de nommer une commission de trois membres, les cardinaux Bernardin (Chicago), O'Connor (New-York) et Mgr Quinn (San-Francisco), pour *examiner la nouvelle situation* créée. Le cardinal Bernardin, qui passe pour un proche de Mgr Hunthausen, notamment par ses positions contre les armements nucléaires, avait estimé que *« cette affaire affecte le moral des catholiques américains »*.

H. P.

Le « gay » clergé américain

Dans son édition du 23 février 1987, l'hebdomadaire Newsweek révèle les résultats d'une enquête, menée aux Etats-Unis de 1960 à 1985 sous la forme de 1 500 interviews, par un psychologue du Maryland, Richard Sipe, un ancien prêtre. Vingt pour cent environ des 57 000 prêtres catholiques américains se déclareraient homosexuels, dont la moitié « de manière active ».

Depuis 1978, leur proportion a augmenté, et, selon *Newsweek*, d'autres thérapeutes feraient état de pourcentages approchant plutôt les 40 %. Il n'y a cependant pas de statistiques plus précises, convient l'hebdomadaire américain, qui souligne que l'homosexualité se répand également dans le clergé protestant : elle toucherait 50 % des ministres de l'Eglise épiscopalienne dans les diocèses urbains de San-Francisco ou New-York.

ESPACE

● **Le prochain tir de la fusée Ariane reporté.** – Annoncé jusqu'ici pour mars ou avril, le prochain tir d'Ariane devrait avoir lieu à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin prochain, a déclaré le directeur général d'Arianespace, M. Charles Bigot, le samedi 14 février. *« Deux étapes doivent encore être franchies avec succès*, a en effet précisé M. Bigot. *D'abord le test du moteur de la configuration définitive choisie, actuellement au banc d'essai, ensuite la mise à l'épreuve du moteur pendant un mois, jusqu'au 20 mars environ. »*

PARIS

● **Incendies dans le dix-huitième arrondissement de Paris.** – Deux appartements situés dans deux immeubles différents du dix-huitième arrondissement de Paris ont été détruits par le feu lundi 16 février. Six personnes ont été légèrement intoxiquées par la fumée. Ces sinistres sont fréquents chaque hiver dans les vieux immeubles de la capitale. Toutefois, la police n'a toujours pas mis la main sur le ou les auteurs des trois incendies criminels qui, il y a quelques semaines, ont endeuillé le vingtième arrondissement et jeté à la rue soixante-dix familles.

Communication

Un entretien avec M. Gérard Ducaux-Rupp

Les producteurs jugent les candidats à la reprise des chaînes

Il y a un an, professionnels du cinéma et de la télévision partaient en guerre contre le cahier des charges de la cinquième chaîne et leur boycottage gênait considérablement la naissance de la première télévision commerciale. Au moment où la CNCL s'apprête à réattribuer la « 5 » et TV 6, M. Gérard Ducaux-Rupp, président de la Fédération des producteurs de films et de programmes audiovisuels, rappelle les exigences des professionnels de l'image et porte un premier jugement sur les dossiers des candidats.

« En un an, le dossier des télévisions privées a beaucoup *évolué. Le* gouvernement a tenu ses promesses en demandant aux chaînes privées de respecter les mêmes règles à l'égard du cinéma que les chaînes *publiques. Et ce, malgré les vœux de* certains candidats. En ce qui concerne la production audiovisuelle, le cahier des charges de TF 1 reste un minumum très insuffisant mais la CNCL a redressé la barre pour la « 5 » et TV 6.

» Puisque les candidats sont jugés aujourd'hui sur la qualité de leurs dossiers, nous souhaitons qu'ils prennent des engagements susceptibles de dynamiser la production des images. Des engagements que la CNCL officialiserait en les annexant à l'autorisation d'émettre. Pour le cinéma, nous demandons un volume annuel minimum de films coproduits et un investissement dans l'achat de longs métrages garanti par un pourcentage sur le chiffre d'affaires de la chaîne. Les actuels propriétaires de la « 5 » s'étaient engagés sur 10,4 %. Les futurs repreneurs ne devraient pas faire moins.

» Pour la fiction audiovisuelle, nous demandons le respect des quotas de production originale française et la garantie d'un investissement, hors cinéma, correspondant à 15 % du chiffre d'affaires de la chaîne. Le point le plus important reste la stricte séparation entre les métiers de producteur et de diffuseur. L'interdiction de produire de la fiction, inscrite dans le cahier des charges des chaînes privées, doit s'étendre aux actionnaires à plus de 10 % de ces chaînes et aux filiales qu'ils contrôlent. Si Hachette ou M. Berlusconi tournent la réglementation en faisant travailler leurs *filiales, il n'y aura plus de marché* pour les producteurs indépendants.

» Il ne s'agit pas seulement de défendre nos boutiques mais de créer un marché sain et viable à long *terme dans l'intérêt de tous.* Si on n'investit pas dans la production, la programmation de six chaînes de télévision nationales aura tôt fait d'épuiser les catalogues existants.

– Vous avez rencontré tous les candidats. Quels sont vos favoris ?

– Pour la reprise de la « 5 », le projet de M. Jimmy Goldsmith est sérieux et promet un effort important en faveur de la création : quinze films coproduits par an et 800 millions de francs investis dans la création de quatre cents heures de fiction. La candidature Hersant-Berlusconi nous inquiétait davantage. Nous redoutions que M. Berlusconi ne se désintéresse de la production française comme il l'a fait depuis un an sur la « 5 ». Mais nous avons reçu récemment sur ce dossier des *informations qui nous* rassurent.

» Autour de la sixième chaîne, nous manquons d'éléments pour nous prononcer. Contrairement à ce qu'affirme *certaine publicité* (1), aucun candidat ne peut se prévaloir du soutien des professionnels du cinéma. Nous souhaitons simplement que le sixième réseau soit *accordé à une chaîne à part entière*, soutenant la concurrence avec la « 5 » et non à une télévision au rabais.

– Et pour TF 1 ?

– Nous avons le sentiment d'avoir été floués. Le gouvernement avait justifié la privatisation de TF 1 au nom de la relance de la création. Or le prix de vente qu'il a fixé pour la chaîne est un véritable impôt sur *la création. Il décourage les candi*dats et, par conséquent, la surenchère au « mieux-disant culturel ». La compétition risque en effet d'être fort restreinte et le futur repreneur, soucieux d'amortir son prix d'achat, limitera ses investissements dans la production originale.

» Certes, le gouvernement affirme que 10 % du produit de la vente de TF1 ira à la création. Encore faudrait-il que cette somme soit affectée directement aux comptes de soutien cinématographique et audiovisuel et n'aille pas renflouer les budgets des chaînes publiques.

– Si vos relations avec les chaînes privées ne sont pas encore au beau fixe, vos problèmes avec les réseaux câblés semblent en voie de règlement.

– Grâce à la médiation active de la mission câble présidée par M. Michel Péricard, nous sommes parvenus à un accord sur les conditions de rémunérations des œuvres cinématographiques et audiovisuelles retransmises par les réseaux câblés. Nous sommes favorables au développement du câble en France. Nous avons donc fait des concessions financières importantes pour faciliter le démarrage des réseaux. En retour nous attendons de nos partenaires une stricte application de cet accord permettant de mettre fin à une situation qui nous obligerait à faire cesser des diffusions illicites. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

(1) Allusion à la page de publicité publiée par le projet TFM (éditeurs de disques et UGC).

Après la décision du juge du référé

Havas va porter plainte au pénal contre les publicitaires

L'action en référé engagée lundi 16 février par le groupe Havas contre les trois publicitaires initiateurs *de la campagne de presse* « France, ta liberté de communication est en danger » (*le Monde* du 17 février) a coïncidé avec la cessation de celle-ci. Le juge du référé, qui a précisé qu'il *« était le juge du provisoire »*, a donné acte que *« la publication des trois lettres ouvertes »* à MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur et François Léotard *« a cessé et ne donnera pas lieu à de nouvelles diffusions sous cette forme »*.

Les trois publicitaires, MM. Philippe Calleux (FCA), Jacques Séguéla (RSCG) et Jean-Claude Boulet (BBDP), ont indiqué que la campagne s'arrêtait le 16 février (après avoir été diffusée dans *le Monde, Libération, Stratégies et Communication et Business*), et n'ont donc pas été condamnés. Cependant, le juge a indiqué que *« Havas était libre de poursuivre au fond, si elle le souhaite »*, les auteurs de la campagne.

L'ordonnance sera rendue publique le jeudi 19 février, mais le groupe Havas a déjà décidé de porter plainte au pénal contre les trois publicitaires. Ces derniers, se fondant sur divers chiffres, avaient dénoncé dans leur campagne *« la position monopolistique »* du groupe Havas dans les domaines de la publicité et des régies et avaient réclamé une loi antitrust en publicité. Ils sont décidés à faire aboutir celle-ci avec l'aide de parlementaires comme M. Bruno Durieux (UDF-CDS, Nord) auteur d'une proposition de la loi interdisant la concentration publicitaire (*le Monde* daté 15-16 février). Selon l'un d'eux, *« il ne s'agit pas d'une campagne contre le groupe Havas, mais de la volonté de faire respecter certains seuils permettant une concurrence réelle dans ce secteur »*.

Y.-M. L.

● **M. Jack Lang contre l'attribution de la « 5 » à M. Robert Hersant.** – L'ancien ministre socialiste de la culture, M. Jack Lang, a dénoncé, dimanche 15 février au Club de la presse d'Europe 1, le *« scandale » que constituerait* l'attribution de la « 5 » à M. Robert Hersant. M. Jack Lang a affirmé que confier une télévision *« à un militant politique, à l'homme de la droite la plus extrême, intolérant et brutal, symbole de la revanche du pétainisme sur le gaullisme »* était *« impensable dans aucun autre pays libre »*.

La compétition autour de TV 6

Le chef du gouvernement luxembourgeois soutient la candidature de la CLT

Le premier ministre du Luxembourg, M. Jacques Santer, souhaite que la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) obtienne la concession de la sixième chaîne française. *« J'espère que la Commission nationale de la communication et des libertés* [CNCL] *pourra donner son accord à la candidature de la CLT sur la 6 »*, a-t-il déclaré lundi 16 février au quotidien économique bruxellois *l'Echo de la Bourse*.

Selon M. Santer, *« même si la CLT est une société de droit luxembourgeois avec un actionnaire belge, il ne faut pas oublier, que plus de onze cents personnes travaillent pour le groupe en France. Ne pas accorder à la CLT les moyens de se développer sur la nouvelle scène audiovisuelle française revient à priver les entreprises françaises des moyens de se développer dans ce domaine »*.

Dans ses déclarations à *l'Echo de la Bourse*, le chef du gouvernement luxembourgeois regrette, d'autre part, la rupture intervenue entre Havas et la CLT. *« Cela nous chagrine car Havas reste un important actionnaire de la CLT »*, estime M. Santer, en ajoutant que, décidant de se porter sur la première chaîne, *« Havas a rompu le contrat avec la CLT »*. Cette dernière est indirectement contrôlée par le groupe belge Bruxelles-Lambert et l'agence Havas, tous deux liés par un pacte majoritaire. Toutefois, les autorités luxembourgeoises gardent la maîtrise juridique de la CLT et siègent au sein du conseil d'administration.

M. Santer a également exprimé ses *« inquiétudes »* sur l'avenir du projet français des satellites TDF 1 et TDF 2. *« Le gouvernement français*, souligne-t-il, *avait toujours lié l'octroi de chaînes terrestres à la location ou à une entrée dans le capital des satellites TDF. »* Or, constate-t-il, *« le ministre français du budget, M. Alain Juppé, s'est prononcé contre le lancement, l'exploitation et la commercialisation du système TDF 1 »*.

M. Hauchart succède à M. Sauvageot à la tête de la SNEP

La Société nationale des entreprises de presse (SNEP) s'est dotée d'un nouveau président-directeur général, M. Serge Hauchart, administrateur-directeur général de la Compagnie générale des papiers. Elu le 16 février par le conseil d'administration de la SNEP, après que son prédécesseur, M. Jacques Sauvageot, président de la société depuis 1982, eut fait valoir ses droits à la retraite (*le Monde* du 10 février), M. Hauchart devrait voir sa nomination ratifiée par le ministère de la culture et de la communication, qui a la tutelle de la SNEP.

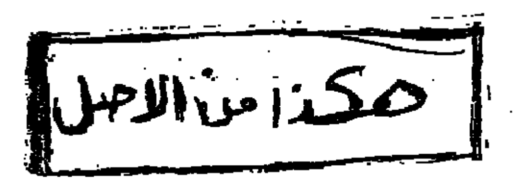
Les administrateurs de la société se réuniront la semaine prochaine afin d'examiner la situation de la Société nouvelle des imprimeries Paul Dupont (SNIPD) de Clichy. Compte tenu de ses difficultés financières, l'Etat a décidé de cesser les dotations à cette société filiale de la SNEP, avec les imprimeries de Belley et de Clermont-Ferrand, spécialisée dans l'offset.

Le comité intersyndical du Livre parisien-CGT estime que cette décision condamne l'imprimerie Paul Dupont. Il préconise également de dégager à nouveau des crédits publics afin de moderniser les équipements et de former les 257 salariés de l'entreprise aux nouvelles techniques, ce qui permettrait de diversifier la charge de travail de l'imprimerie.

Pour sa part, M. Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy a entamé des discussions avec le ministère de l'*industrie, de la culture* et de la communication et celui de l'économie et des finances afin de sauvegarder cette imprimerie implantée sur le territoire de sa commune.

[Né le 22 mai 1942 à Achiet-le-Petit (Pas-de-Calais), M. Serge Hauchart est ancien élève de l'ENA, de la même promotion que M. François Léotard. Après avoir été chargé de mission au ministère des finances, puis sous-préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'en février 1982, il intègre le secrétariat d'Etat à la consommation. Il est l'auteur, en 1984, du rapport sur l'introduction en France de la publicité comparative. Il est administrateur-directeur général de la Compagnie générale des papiers depuis octobre 1985. M. Hauchart fut candidat (PR) aux élections législatives de 1978.]

● **Hervé Louboutin élu président du syndicat CFTC des journalistes.** – Le syndicat des journalistes CFTC a élu, le 5 février, son nouveau bureau. Hervé Louboutin, rédacteur en chef adjoint de *Presse-Océan* (Nantes) en est président, Bernard Vivier d'*Etudes sociales et syndicales* (Paris) secrétaire général, et Pascal Friang de *l'Est Républicain* (Nancy) secrétaire général adjoint. Hervé Louboutin succède à Guy Lambert, décédé le 15 janvier.



Culture

PHOTO

Joachim Bonnemaison chez Michèle Chomette

L'espace et le mouvement qui l'anime

Prenant l'horizon pour ligne de mire, culbutant le ciel dans le lit des vagues, décomposant l'espace-temps et le mouvement, c'est à une mise en abîme d'une grande turbulence que convient les vues curvilignes de la caméra panoptic.

Des banlieues pavillonnaires en couleur aux vues panoramiques des routes ou des champs de blé, en passant par l'escalier d'un hôtel de maître à Dijon, on a pu suivre depuis 1981 l'évolution de la démarche de Joachim Bonnemaison, qui, par d'audacieux contrepieds visuels, dénonce, explore et redécouvre les paradoxes de l'espace.

Pulvérisant la représentation à deux dimensions, l'exposition de ses recherches récentes chez Michèle Chomette, déborde nos habitudes par une vertigineuse plongée verticale à 360 degrés qui dénature toute vision conventionnelle. Epousant l'ondulation des vagues, dans ces vingt vues réalisées en hiver 1986 à Bréhat, la caméra en rotation immerge le regard dans la turbulence bouillonnante d'un monde intérieur qui s'enroule, et s'engloutit avant de reparaître, irreconnaissable, en surface.

Telles les variations de Glenn Gould, débitée en lamelles, cernée par la plage blanche des Marie-Louise, cette éclaboussante orgie maritime, réalisée selon une technique spécialement mise au point par leur auteur, peut s'interpréter comme un essai sur l'imagination du mouvement, une façon répétitive et obstinée de visualiser la mémoire de l'instant.

« *Dans mes photographies*, explique Joachim Bonnemaison, *j'essaye de décrire l'ensemble de l'espace qui m'entoure ainsi que le mouvement qui anime cet espace. Pour cette exposition, j'ai choisi des éléments simples : le ciel, les nuages, l'eau, les rocs. Et, bien sûr, la bordure des plages sur lesquelles déferle la mer. Cela pourrait presque être bachelardien. Le rôle de la couleur est difficile à définir. Elle est différente de la couleur photographique conventionnelle et dépose les oscillations de la lumière sur la pellicule avec une extrême douceur.*

» *La caméra panoptique que j'ai inventée, et dont il n'existe au monde qu'un exemplaire, est un appareil qui peut voir tout sans que l'on se voie soi-même. Il s'agit d'une vision prospective, comparable à celle du cosmonaute qui tourne sur lui-même en état d'apesanteur, sur une orbite préalablement définie par son mouvement. Rompant avec les schémas de représentation connus, sans volonté commerciale, j'ai fait construire cet appareil pour pouvoir développer cette vision sur terre.*

» *Liée à la perspective albertienne classique, la ligne d'horizon impose quasi inévitablement le choix d'un cadre horizontal. Or dans ma volonté d'affranchir les images de leur cadre, j'ai dû me poser des questions sur cette ligne d'horizon. Comment s'abstraire de la pesanteur ? Comment larguer les amarres du connu et libérer l'imaginaire pour aller vers une dérive contrôlée en se frottant à des sensations nouvelles ? En fait, ma réflexion se situe dans la prolongation de celle de Rodtchenko qui, à l'époque de la conquête du ciel par l'aviation, a su se libérer de la ligne d'horizon par un emploi quasi systématique des plongées ainsi que des contre-plongées.*

» *En peinture, la création s'exprime à travers le pinceau, l'usage du couteau ou des doigts. La photographie par définition est avant tout un outil qui permet d'enregistrer mécaniquement des images. Je ne nie donc pas l'usage « mécaniste » que j'en ai, mais mon intention est d'abord de faire rêver les gens avec mes images. Leur poésie importe davantage que la mise en cause technique, et même scientifique, qui aboutit à leur réalisation. Mes photographies font appel à des perceptions mentales enfouies, elles visent à libérer une mémoire et un imaginaire.* »

PATRICK ROEGIERS.

★ Joachim Bonnemaison, « D'un mouvement, l'autre, la mer à ciel ouvert et le regard », Caméra Panoptica 1986, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e, jusqu'au 7 mars.

THÉATRE

La Taganka est repartie

Une guerre déjà lointaine

Le Théâtre de la Taganka est reparti pour Moscou. Après la Cerisaie *de Tchekhov et* les Bas-Fonds *de Gorki, il a présenté à l'Odéon une pièce nouvelle :* La guerre n'a pas un visage de femme, *témoignages et souvenirs d'anciennes combattantes de la guerre contre les armées hitlériennes.*

C'est une très pièce très singulière, axée surtout sur la mémoire de quatre femmes, aujourd'hui âgées de soixante-cinq à soixante-dix ans, et qui avaient été, dans les années 1941-1945, aux premières lignes, dans l'infanterie, le génie ou les équipes d'infirmerie.

Nous voyons sur la scène de l'Odéon ces quatre femmes figurées deux fois (et donc par huit actrices) : chacune aujourd'hui, âgée, et hier, au moment de la guerre, à vingt ans.

Or la combattante de naguère et la « souvenante » d'à présent ne sont pas la même femme, et cela dans les quatre cas, chacune à sa manière. L'auteur de la pièce a voulu montrer que cette guerre est déjà une histoire très lointaine, – et cela va à l'encontre des films et des pièces que les Soviétiques font d'habitude à ce propos. Autant la conscience et la volonté de ces jeunes filles étaient claires et d'un seul allant dans les années 40, autant leur mémoire, leur esprit, sont aujourd'hui confus, contradictoires, parce que les événements affreux de la guerre n'ont cessé, depuis, d'« atteindre » ces femmes, comme un mal de longue durée, mais aussi parce que les décennies, vécues entre-temps, ont brouillé les choses.

Svetlana Alexievitch, par l'adaptation de son propre livre, nous fait sentir le désaccord profond entre la combattante et l'ancienne combattante. La cassure est très sensible aussi, bien sûr, entre ces quatre vieilles femmes et les filles ou garçons qui ont, aujourd'hui, vingt ans : c'est à ces jeunes gens que la pièce, de toute évidence, s'adresse.

C'est donc une œuvre pénétrante, hétérodoxe, assez sombre, la plupart du temps très poignante, et remarquablement mise en scène par Anatoli Efros et Boris Glagoline, surtout par un emploi très dynamique des lumières et par des confrontations des figures. Il y a trente-deux acteurs sur scène, tous excellents.

Nous comprenons bien, à voir un spectacle si intelligent et saisissant, le rôle essentiel que tient le Théâtre de la Taganka dans la vie de l'esprit, en particulier dans la vie politique, en Union soviétique. Après l'exil de Lioubimov et la mort d'Efros, ce théâtre se retrouve sans pilote. De l'avenir de ces comédiens dépend un peu l'avenir de leur patrie. Nous ne pouvons pas, ici, être insensibles à ça. Les femmes et hommes de théâtre de chez nous remercient ceux de la Taganka de leur émouvante visite.

MICHEL COURNOT.

ARTS

A l'Hôtel de Ville de Paris

Trois artistes en quête d'épaisseur

L'Hôtel de Ville serait-il en deuil ? Qui entre dans la salle Saint-Jean n'y voit que des toiles noires, brunes ou grises, quelques-unes ourlées de crânes rangés en frise ou brodées de fantômes blêmes. Un peu plus loin, un sculpteur a employé un tronc d'arbre calciné ; le noir de la brûlure et de la cendre sont du meilleur funèbre. Au fond de l'enfilade, une suite de peintures fortement vernies répète l'image d'une stèle surmontée d'une croix – on ne s'aperçoit que plus tard qu'il s'agit d'un menhir christianisé.

L'ensemble n'invite guère à la jovialité, il s'en faut, et, chacun à sa manière, les trois artistes invités, Hélène Delprat et Loïc Le Groumellec, les peintres, et Judith Bartolani, le sculpteur, se veulent sérieux et graves jusqu'au macabre.

Cette ambition les honore. Faut-il cependant tant de pathétique pour éviter la futilité du pastiche post-moderne ? A vouloir trop convaincre, il arrive qu'Hélène Delprat, quels que soient son savoir-peindre et son énergie au travail, donne le sentiment d'accumuler sur la même toile trop de signes, de masques, d'allusions primitives et de maculations terreuses. Elle obtient une surface saturée, une image bouchée et confuse, qui font regretter les pseudo-figurines à la mode rupestre de ses premiers essais.

Le Groumellec, à l'inverse, réduit thème et motif à un sempiternel *mégalithe à contre-jour*. Cette obsession, que l'on veut bien imaginer originelle, finit par lasser quiconque ne rêve pas chaque nuit aux alignements de Carnac. Le style de ces peintures trahit les limites d'un certain effort contemporain pour se défaire des us et coutumes hérités de l'abstraction : Le Groumellec, alors qu'il représente une masse monumentale, n'échappe pas à la plus plate frontalité. Pas de volume, pas d'espace, pas davantage que dans l'art presque pariétal d'Hélène Delprat : la malédiction pèse toujours sur la troisième dimension.

C'est à peine si Judith Bartolani, bien qu'elle développe ses pièces *dans l'air*, se distingue de ses confrères. Ses sculptures sont des découpages qui ne doivent leur épaisseur qu'au secours d'un tronc ou d'une pierre faisant office de socle. L'élégance de ces montages n'y change rien : ils demeurent terriblement diaphanes et fragiles.

PHILIPPE DAGEN.

★ Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean, jusqu'au 15 mars.

● **La vingt-cinquième édition du Festival de cinéma de Pézenas** se tiendra du 24 février au 1er mars. La Fédération française des ciné-clubs présente « Le rire dans les films français » à travers deux rétrospectives consacrées aux œuvres de Michel Deville et d'Eric Rohmer, ainsi que des films anciens sélectionnés par Bertrand Tavernier. La seconde partie du Festival, consacrée aux films récents, réunit les noms de Jean-François Stevenin (*Double Messieurs*), Claire Devers (*Noir et Blanc*), Léos Carrax (*Mauvais Sang*), etc. Renseignements : 67-31-27-35.

● **Le premier Festival du cinéma francophone** se tiendra à Fort-de-France (Martinique) du 15 au 26 novembre. A cette occasion, l'Association française du festival du cinéma francophone, en collaboration avec le Centre national de la cinématographie, organise un concours destiné à favoriser l'écriture de scénarios d'expression française. La Dotation scénaristes, d'une valeur de 100 000 francs, sera attribuée par un jury composé, entre autres, de Richard Berry, Pierre-Loup Rejot, Corinne Touzet et Nicolas Gessner qui se réunit en septembre prochain. Renseignements : 47-05-65-73.

La saison de la Pomme verte

De la bande dessinée à l'opéra

Contrairement à tant d'autres qui tendent au spectacle « tous publics », Françoise Pillet, directrice de la Pomme verte (centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse), continue de croire que le public de la maternelle est le plus exaltant. Elle a récemment écrit pour le Festival de la bande dessinée d'Angoulême *le Pollen de la place des Vosges, Paris IVe*.

Dominique Serreau, qui a beaucoup travaillé avec Benno Besson, l'a mis en scène et Roberto Moscovo, scénographe d'Ariane Mnouchkine, a dessiné les décors : une aire de jeu en spirale, un dispositif de panneaux de tissus colorés qui, depuis les cintres, suggèrent l'espace à la vitesse de l'éclair comme le feraient des coups de crayon géants. Des personnages vrais et des personnages de B.D. croisent leurs réalités, leurs langages, leurs rêves : le passage d'un univers à l'autre a passionné Françoise Pillet plutôt que la transcription en images théâtrales d'images dessinées. De ce jeu du vertical et de l'horizontal, elle tire une série de gags vivement enchaînés, comme dans *Hellzapoppin*, et les enfants se retrouvent très bien dans ce langage impatient et syncopé.

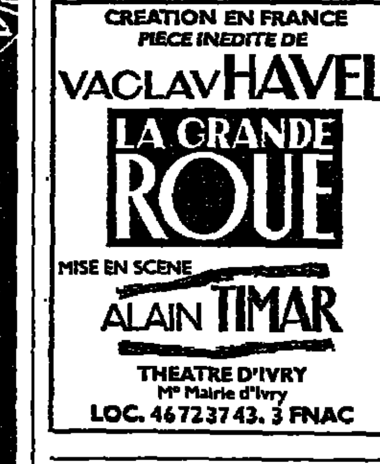
Pour des raisons analogues, Françoise Pillet, à peine créé *le Pollen*, se tourne vers l'opéra. Elle donnera début mars en région parisienne une adaptation de *la Flûte enchantée* de Mozart à l'intention des maternelles. Il a fallu dégager un choix de scènes autour de l'histoire parallèle de deux couples à la recherche d'eux-mêmes ; enregistrer avec des musiciens et la collaboration de Pierre Barrau, une partie orchestrale sur laquelle chanteront en direct les interprètes.

La Pomme verte ne s'en tient pas là. Pour une troisième saison, continue de tourner l'exposition-animation : *vingt-sept boîtes à théâtre* (dans chaque boîte, une image vivante de spectacle). En tournée aussi, *Des nouvelles du théâtre*, spectacle pour un comédien, d'après *Lola*, une nouvelle de Truman Capote, qui retrace le passage d'un moment de lecture à un *moment* de théâtre. Enfin Joëlle Roulland travaille avec des adolescents sur le souvenir de leurs premières années : un spectacle lui aussi destiné aux maternelles.

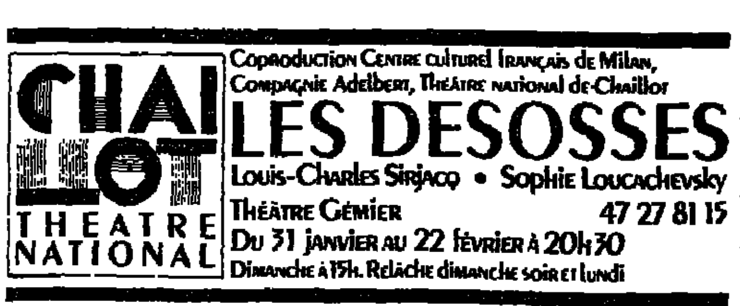
BERNARD RAFFALLI.

★ La Pomme verte, Théâtre de Sartrouville, place Jacques-Brel, 78501 Sartrouville. Tél. : 39-14-33-51.

● **Lecture d'« Agamemnon ».** – Pour le quarantième anniversaire de la création de l'*Agamemnon* d'Eschyle par le groupe Théâtre antique de la Sorbonne, Jean Gillibert fera une lecture de cette tragédie, dans la traduction de Paul Mazon, avec la musique de Jacques Chailley (aux ondes Martenot : Karel Trow), le mardi 24 février, à 20 h 30, au Théâtre du Lierre (22, rue du Chevaleret, 75113 Paris).

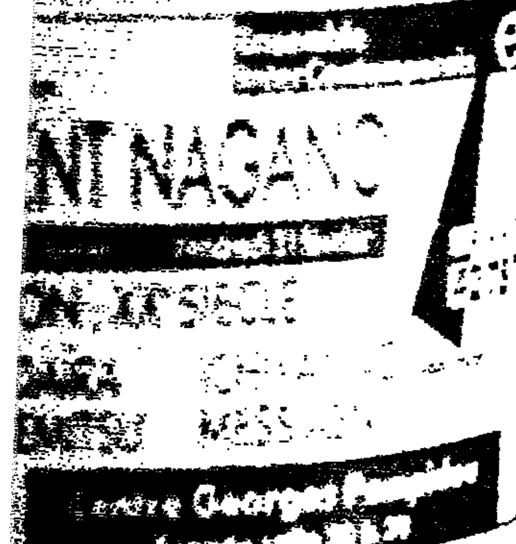








Culture



MUSIQUES

Sandor Vegh au Théâtre de la Ville

L'émerveillement



(Suite de la première page.)

« *L'enregistrement, les concours internationaux, accentuent cette attitude, en visant à éliminer l'accident, empêchent toute inspiration imprévue. On a développé la virtuosité en partant d'une idée fausse : ce n'est pas la vitesse que Chopin admirait chez Paganini, mais la musique. Si on regarde ses études, on s'aperçoit que l'idée musicale est toujours la source de la prouesse technique. C'est le vingtième siècle qui a imaginé de développer la technique pour elle-même. La musicalité donne des idées qui empêchent de se concentrer seulement sur le travail mécanique ; on a donc cherché à l'éliminer...*

» *Tout cela au nom d'un perfectionnisme hypocrite, car nous sommes des êtres humains, donc faillibles et imparfaits. Le star-system voudrait faire croire le contraire ; alors, il faut que les interprétations soient toujours exemplaires, c'est-à-dire standardisées et le plus souvent sans âme. On s'imagine que le sommet est atteint. Mais ce n'est pas cela du tout, car, lorsqu'on fait l'ascension d'une montagne, au fur et à mesure que le sommet approche et que l'horizon s'élargit, on se sent de plus en plus petit au sein d'une grande unité. C'est un peu là même chose en musique. Il ne suffit pas de jouer les notes, il faut aller plus loin ; là, on touche à la mystique, à la métaphysique, ce sont des choses dont on ne peut pas parler sans les réduire.* »

Ici, Sandor Vegh ne s'arrête pas tout à fait de parler. Il développe prudemment, avec plus d'interrogation, empêchant de la main le stylo indiscret de fixer ses paroles. « *La musique est une énigme : le 16e* Quatuor *de Beethoven, par exemple.* » Il chantonne le début en faisant claquer ses doigts sur ses lèvres pour imiter la réponse que le premier violon fait à l'alto et ouvre grand les yeux : « *Qu'est-ce que cela veut dire ?* » Même jeu pour évoquer la suite, nouvelle question. Silence.

« *Depuis cinquante ans, j'ai essayé de comprendre, on ne sait pas ce qui se passe : humour, drame ? Il y a beaucoup de choses en musique qu'on ne peut pas saisir avec l'intelligence seulement ; il faut de l'intuition, je dirai même de la naïveté. La naïveté de l'enfant qui est en nous et qui ne doit pas mourir. Casals avait ce regard d'enfant : un jour, je l'écoutais travailler ; il me dit soudain :* « N'est-ce pas, c'est beau cette phrase, c'est comme une fleur. »

» *Je crois que c'est la musique qui a conservé en moi cette faculté d'être toujours émerveillé. Je suis de plus en plus intuitif. Bien sûr, il faut dominer la technique, mais lorsque je donne des cours, ce n'est pas pour indiquer des coups d'archet ou des doigtés. Ce ne sont pas des cours de violon, mais de musique avec un violon. J'ai appris comme cela, et, d'ailleurs, je ne peux pas expliquer en quoi ma technique est différente quand je joue Mozart et quand je joue Bartok. Les mouvements de mon bras droit dépendant de ma respiration intérieure ; et, quant au vibrato, il n'y a pas de règle ; c'est du domaine de l'expression.*

» *J'ai encore dans l'oreille ce que faisaient Hubermann dans le* Concerto *de Beethoven ou Casals dans une* Suite *de Bach. Et tous ces souvenirs sont en œuvre quand je joue. Je suis l'héritier par mon maître Jenö Hubay de la grande école franco-belge de Joachim et de Vieuxtemps, mais c'est moins une technique qu'une attitude très infividuelle vis-à-vis de la musique, et c'est cela surtout que je tente de transmettre dans mon enseignement.* »

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre de la Ville, les 17, 18 et 21 février, à 18 h 30.

ROCK

The Damned à la Locomotive

Dix ans de punk

Le punk-rock a tout juste dix ans. Les Damned aussi. En 1977, s'il y avait un groupe dont on était persuadé qu'il ne résisterait pas au contrecoup de l'explosion, c'était bien celui-là. Ils étaient trois à l'origine du mouvement : les Sex Pistols en chefs de file, les Clash pour la conscience et le militantisme, les Damned en guise de caricature. Les fous du roi en quelque sorte. Les Damned étaient les plus punks parmi les punks, chaotiques, drôles, incontrôlés. Ils étaient aussi (ceci expliquant cela) ceux qui jouaient le plus mal. Simplement, le mot d'ordre de l'époque étant de brûler les anciennes idoles et d'investir la scène, c'est ce qu'ils avaient fait. S'ils ont enregistré quelques chefs-d'œuvre du genre, leurs shows étaient catastrophiques, menés par Dave Vanian, grimé en vampire.

Comme la contrefaçon d'un show-business alors moribond, mieux que personne les Damned incarnaient à quatre le slogan du moment : *no future !* Leur plus beau pied-de-nez, c'est qu'ils sont aujourd'hui les seuls rescapés d'un mouvement qui a changé la face du rock et de l'industrie phonographique. Presque à leur insu, ils ont appris à jouer. Et pour ajouter à l'ironie, en fêtant leur dixième anniversaire, ils ont tenu plus longtemps que les Beatles, que, pourtant, ils vouaient aux gémonies et dont ils s'inspirent à présent (période *Sergent Peppers*).

Ils se sont en effet recyclés en 1982 dans le psychédélisme, annonçant son retour un an avant tout le monde avec un album superbe (*Strawberries*). Deux autres ont suivi sur le même mode, baroque et rutilant, avec des guitares acides et étirées, des touches de clavecin, des cuivres stylisés, des claviers vaporeux, des climats « *gore* » sur fond de quincaillerie hallucinogène. Ils avaient même été jusqu'à emprunter la panoplie : capes et col empire, chemises à jabot et dentelles noires.

Revenus au cuir, ils restent fidèles à leur fascination pour le morbide burlesque, accentuant l'aspect lugubre de leurs thèmes sur le modèle des orchestrations cinématographiques. Sans doute parce qu'ils n'ont pas encore réussi à se débarrasser de leur réputation de musiciens approximatifs, le public est jusqu'à présent passé à côté de ces très bons albums.

ALAIN WAIS.

★ Le mercredi 18 à 19 h 30 à la Locomotive. Disques chez WEA.

Première au palais Garnier

L'élixir de Pavarotti

On sort ravi, amusé, agacé et furieux du palais Garnier où l'Elixir d'amour *fait son entrée, cent cinquante-cinq ans après sa création à Milan.*

On sort donc ravi par le triomphe absolu de Luciano Pavarotti, dont la présence explique seule cette première de *l'Elexir d'amour* de Donizetti au palais Garnier (la première à Paris avait eu lieu au Théâtre italien en 1839). Pavarotti a fait le numéro de chanteur que l'on attendait. Il a « crevé l'écran » avec sa voix de grand soleil qui écrase tout sur son passage (excepté Gabriel Bacquier), et même le caractère de son naïf personnage (1), qui paraîtrait ici de format un peu trop tragique si le brave homme barbu ne ruisselait de bons sentiments et ne multipliait les mimiques débonnaires, voire puériles, en adoration perpétuelle devant sa bouteille de bordeaux. De subtilité et de nuances, guère, sinon quelques joliesses détimbrées dans *Una furtiva lagrima*, qui nous a valu un numéro de choix : la tête levée, les yeux fermés, la bouche ouverte comme un poisson hors de l'eau, les bras en croix, dans l'attente du bis inévitable.

Si l'on s'amusait de voir un ténor ressembler autant à son archétype, on était aussi comblé par la performance de Gabriel Bacquier en Dulcamara, le seul à tenir tête au monstre sacré, avec la voix de tonnerre de ses soixante-deux ans et son bagou fameux de bonimenteur, même si les discours comiques de Donizetti n'ont pas le même abattage que ceux de Rossini. Lui du moins campe un vrai personnage et le théâtre prend feu quand il est là.

L'agacement, c'est de constater que l'Opéra de Paris se contente d'assurer la recette avec deux vedettes, comme c'était l'usage il y a vingt-cinq ans. Sans vouloir faire de peine à Daniel Mazzucato, il semble bien que cette jeune soprano vénitienne, à la voix solide, correctement travaillée, n'ait pas l'étoffe d'un premier rôle : le timbre est sans charme ni coloris particulier, l'aigu déjà fatigué, et le jeu de cette Adina écervelée fort banal. Bernd Weikl en sergent Belcore tient honorablement son rôle, de manière très conventionnelle.

Quant à la production, comment n'être pas furieux de sa nullité : le brave décor réaliste d'une ferme italienne *d'après* Jürgen Rose sert de cadre à une soi-disant mise en scène *d'après* celle qu'Otto Schenk avait « conçue » pour l'Opéra de Vienne... en 1973 ! Une accumulation de poncifs et de gesticulations dans le vide, pas un instant de vérité théâtrale, sinon les inventions de Bacquier pour son propre usage. Zeffirelli nous avait pourtant montré avec *la Fille du régiment* qu'il est toujours possible d'allier fantaisie et rigueur, l'une et l'autre faisant ici défaut.

Comme l'orchestre de l'Opéra reste assez lourd et pâteux, malgré les gestes énergiques de Marcello Panni, et les chœurs d'une futilité d'opérette, Donizetti ne trouve vraiment pas son compte au palais Garnier, malgré l'élixir de Pavarotti.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'Opéra affiche complet pour les quatre prochaines séances avec Pavarotti. Seconde distribution, avec Christine Barbaux, Dano Raffanti, Gino Quilico et Gabriel Bacquier, les 3, 5, 7, 12 et 18 mars à 19 h 30. *L'Avant-Scène Opéra* consacre son numéro 95 à *l'Elixir d'amour* (130 pages, 65 F).

(1) L'histoire est simple : un paysan timide, Nemorino, veut conquérir la main d'une riche fermière coquette, Adina, courtisée par le sergent Belcore, grâce à l'« élixir d'amour » du charlatan Dulcarama ; mais c'est sa sincérité qui finira par toucher le cœur de la jeune femme.

NOTES

« Taï Pan » ou l'ennui

Au milieu du siècle dernier, en Chine, un gentil Taï Pan (PDG) d'une importante société, furieux de ne pouvoir continuer son commerce d'opium, s'en va fonder la ville de Hongkong. Mais le méchant capitaine Brock, un sadique qui fouette les prostituées, s'est juré de devenir Taï Pan à sa place. Ce qu'il ne fait pas pour réussir ! JR Ewing, à côté, est un enfant de chœur. D'autre part, le fils du gentil Taï Pan tombe amoureux de la fille du méchant, quant au Taï Pan lui-même, il s'en va mourir en mer avec sa favorite chinoise.

Le film de Daryl Duke est tiré d'un best-seller de James Clavell et produit par Raffaella de Laurentiis. On espère de l'aventure, on a du chromo, de la parlotte et l'étouffante lenteur de l'ennui.

C. G.

Agnès Bonnot prix Niepce 1987

Placé sous le patronage de l'association Gens d'images que préside Jeanine Niepce, le prix Niepce 1987, destiné à encourager un jeune photographe dont l'œuvre est déjà partiellement reconnue, a été attribué à Agnès Bonnot. Trente-sept ans, membre de l'agence Vu, Agnès Bonnot succède ainsi à Thierry Girard, Hervé Rabot et Jean-Marc Zaorski.

Œuvrant à la commande, Agnès Bonnot est surtout connue outre ses reportages sur la mode pour ses admirables portraits de chevaux, réalisés au format carré, et déjà largement présentés dans la presse ou sur les cimaises, ainsi que dans un joli livre paru en 1985 aux éditions Hazan sous le titre *Chevaux*.

P. R.

Regard oblique

« *Rendre compte de la particularité d'une photographie et non (se) convaincre de la spécificité de la photographie* », tel est le propos tenu par Jean-Marie Floch, chercheur et sémioticien, qui, hors des sentiers habituels de la littérature photographique, décrit cinq photographies célèbres, réalisées entre 1907 et 1953 par cinq grands maîtres de l'image fixe.

A partir d'une même approche sémiotique, sans prendre les clichés en otage mais en inventoriant esthétiquement leur contenu, sous le couvert de l'anecdote et de la narration, il dévoile la transparence ou la complexité de la composition d'épreuves aussi différentes que *Fox-terrier sur le pont des Arts*, de Doisneau, – modèle d'humour, saturé de sens ainsi que de fausse innocence, – *l'Entrepont* (baroque) de Stieglitz opposé à *la Barrière* (classique) de Paul Strand, ou un *Nu* de Bill Brandt, dont il est dit que la couleur des blancs rejoint ceux d'un Cranach ou d'un Matisse.

Si on se divertit des distinctions pratiquées par l'auteur sur les promenades « transitives » et celles qui sont « réfléchies », aussi bien que sur la « promenade-parcours » et la « promenade-spectacle », en revanche, le « toponyme resémantisé », le « narrataire », la « spatialisation ou décompétentialisation de l'énonciatoire » greffent d'une emphase risible une pensée juste qui considère la photographie comme un art visuel parmi d'autres et interroge judicieusement les dimensions figuratives et plastiques de l'image photographique.

P. R.

★ Jean-Marie Floch, *les Formes de l'empreinte*, Brandt, Cartier-Bresson, Doisneau, Stieglitz, Strand, éd. Pierre Fanlac, 139 p., 110 F. Les adeptes du strictement incompréhensible peuvent aussi déchiffrer *le Temps de photographier*, de Jean Delord, éd. Osiris, 154 p., 80 F.

DANSE

Paul Taylor à l'Opéra-Comique

Un pessimisme souriant

La compagnie est toujours brillante et sympathique, hyper-entraînée. Mais l'humour du gentil Paul Taylor est plus noir, plus grinçant qu'auparavant.

Carrure athlétique, œil malin, la bouche fendue dans un franc sourire, Paul Taylor est le type même de l'Américain dynamique et sans problèmes. Cet ancien soliste de Martha Graham est considéré aujourd'hui comme un classique. On l'a peut-être trop vite catalogué comme un optimiste doux. « *Mon but a toujours été de clarifier mes rêves intimes* », se plaît-il à dire. Mais il ne semble pas que les rêves du gentil Paul soient toujours roses. Le programme qu'il vient de présenter à l'Opéra-Comique est franchement noir.

Cloven Kingdom date de 1976, époque où il a renoncé à danser. Il développe le thème de l'animalité sous-jacente de l'homme civilisé et joue sur la dissonance – glissement de la musique de Corelli aux sons rythmés de Cowell et Miller – passage d'une danse élégante à des mouvements cassés avec des sauts en attitude. C'est le clin d'œil à Martha Graham.

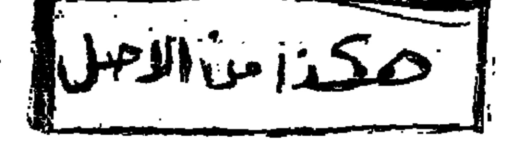
Last look (1985), présenté pour la première fois en Europe, est un constat de la non-communication, de la violence et du stress de la vie new-yorkaise. Finis les envols aériens. Les danseurs, agglutinés comme un nœud de vipères dans un espace restreint cerné de miroirs, s'échappent par des bonds convulsifs et retombent comme des poissons sur le sable. Une énergie folle émane du groupe et s'épuise en vain.

L'Offrande musicale, créé en 1986 sur la partition de Bach, ramène à des rivages plus sereins et surprend par son invention gestuelle et sa composition claire et subtile. Un style primitif s'y développe de manière cohérente avec épaulements, évolutions latérales, balancements sur les jambes écartées. Un contraste savoureux naît des mouvements précieux des hommes et de leur allure de Tarzans. Dans les lueurs orangées de Jennifer Tipton, ils entreprennent une fête de la convivialité qui rappelle les joutes amoureuses des *Mammames*.

MARCELLE MICHEL.

● **Le deuxième Festival de théâtre masqué d'Avrillé**, près d'Angers, a lieu du 21 au 28 mars. Le Centre culturel Georges-Brassens invite quatre compagnies, qui présentent des spectacles pour adultes et enfants, *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, ou le *Scaramouche*, du Tag Teatro de Venise. Toute la semaine, des stages sont prévus autour de la confection et de la signification du masque, ainsi que des expositions.

★ Renseignements : 41-34-63-47.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PAPIERS D'ARMÉNIE, Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.
LE MARIAGE DE FIGARO, Chaillot (47-27-81-15), 20 h.
BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11).
LES CORDONNIERS, Studio Berthelot, Montreuil (43-48-81-33), 20 h 30.
Y'A PAS QU'AGATHA, Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), 21 h.
INTERVIEW DE MISS MORTE SCHMITT PAR SES FANTOMES, Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 15.
MOSUS DE MOSUS, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.

HORS PARIS

RONCHIN, Melody in Blues, par le Théâtre du Fagotin (20-53-00-22), jusqu'au 20 février.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Elektra (dir. musicale : S. Ozawa).
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h : le Mariage de Figaro : Théâtre Gémier : 20 h 30 : les Désosses.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 18 h 30 : Concert inaugural de l'Orchestre national de jazz 1987.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Camerata Academica de Salzbourg.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Contes de Maupassant.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Sidonie.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 45 : la Princesse blanche.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Papiers d'arménie : 21 h : Les contrejours d'une contrebasse.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague : 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 30 : Y'a pas qu'Agatha.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20h 30 : Antigone : 20 h 30 : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.
TH. DE FORTUNE (43-56-76-38), 21 h : le Grand Efflanqué.
THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle, 20 h 30 : les Enchaînés.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Le music-hall

CITHEA (43-57-99-26), à 22 h 15 : J. Quer.
ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.
GALERIE DE NESLES (43-25-11-28) 20 h 45 : O. Piro.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), à 22 h 30 : A. Vazart. B. Rouille.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien. Bibie.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.
THÉATRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

AMERICAN CENTERS (43-36-21-50) 21 h : Parallels in Black.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Chii Sako ; II. 19 h 30 : la Symphonie de la vie.

Opérettes

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Les concerts

Maison de Radio-France, 18 h 30 : Chœur de Radio-France, dir. F. Layer (Mozart) ; 20 h 30 : L. Thiry (Messiaen). ; 22 h 30 : Chants liturgiques bouddhiques du Japon.
Lucernaire, 18 h 30 : Quatuor à cordes Parisii (Debussy, Dutilleux).
Nouveau théâtre Mouffetard, 20 h 45 : Ch. Hayward, F. Jouancl (Bartok, Bach, Fauré...).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Ted Curson, Nbrignola.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : Rivage.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Doido.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : B. Waters.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : G. Hunter.
PHIL' ONE (47-76-44-26), 21 h 30.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio B. Bonastre.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16).
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Petters.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : X. Cobo Quintet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Josefina.
UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : H. L. Red + C. Bell.
ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : OMD.

Mardi 17 février

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Quartier sans soleil, de S. Yamamoto ; 19 h, le Manteau, de A. Lattuada ; 21 h, Vietnam Opera, Ciary, de J. Van der Keuken.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE (Aus., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLESSURES LÉGÈRES (Hon., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) : Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) à partir de ven. ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) à partir de ven. ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
CROSS (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) jusqu'au jeu. ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Ambassade, 8e (43-59-19-08); Français, 9e (47-70-33-88); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Parnassiens, 14e (43-20-30-19)
LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.): Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.): Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
TERMINUS (Fr.-All.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-96); George V, 8e (45-62-41-46); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 14 h.
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 15 h 30.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 19 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), 21 h 15.
RAGTIME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h 30.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOCIATION DE MALFAITEURS, film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (34-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE, film américain de Don Bluth (v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (45-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-96-79-79).
LABYRINTHE, film américain de Jim Henson (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MASQUES, film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Padode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TAI-PAN, film américain de Daryl Duke (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TETE DE TURC, film allemand de Gunter Wallraff (v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 FÉVRIER

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches (Paris Passion).

« La maison de Victor Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges (Ch. Merle).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (P.-Y. Jaslet).

« Le musée du dix-neuvième siècle dans la gare d'Orsay », 13 heures, entrée, 1, rue de Bellechasse (M. Ragueneau).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« La vie parisienne à travers les siècles dans un vieil hôtel du Marais, Louis XVI et l'époque révolutionnaire », 15 heures, 23, rue Sévigné (Paris et son histoire).

« L'Hôtel des monnaies », 14 h 30, 11, quai Conti (Approche de l'art).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M. Pohyer).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges : de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens. Vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Du Marais à l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (M. Ch. Lasnier).

« Les plus grands hôtels du Marais rénové », 14 h 30, place des Vosges (statue Louis XIII) (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtels, églises et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JEUDI 19 FÉVRIER

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (C. Bouchard).

« Pèlerinage émotionnel à travers les allées du merveilleux cimetière-musée de Passy », 14 h 30, avenue Paul-Doumer, angle place du Trocadéro (V. de Langlade).

« Dans le noble faubourg : visite de l'hôtel de Poulpry, salons et boiseries rares », 15 heures, sortie métro Solferino (I. Hauller).

« Urbanisme et architecture militaire du dix-neuvième siècle », 14 h 30, caisse du Musée des armées (Hauts Lieux et découvertes).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Chefs-d'œuvre des ciseleurs dans un hôtel du Marais », 14 h 30, Musée de la serrure, 1, rue de la Perle (Arcus).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, caisse (Arts et curiosités de Paris).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'église paroisse des rois de France et nécropole des artistes. Le massacre de la Saint-Barthélemy. L'assassinat d'Henri IV », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (G. Botteau).

« Le Musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Nicolas Flamel au cœur de la tradition alchimique parisienne », 15 heures, devant la mairie, 37, rue Eugène-Spuller.

« Le grand peintre méconnu Hébert dans son hôtel particulier », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun et ses boiseries Louis XIII, le club des Hachichins présidé par Baudelaire », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, grilles (Ch. Merle).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sully ou 14 h 30, métro Pont-Marie.

« L'abbaye Saint-Germain-des-Prés » pour enfants accompagnés, 14 h 45, devant le clocher.

CONFÉRENCES

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « Andréa del Sarto, peintre du Cinquecento florentin » (S. Legat).

Cefri Alerte, 13 heures à 15 heures, rencontre-déjeuner : « Les interrogations que pose Raydjavik », tél. : 43-64-00-61.

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Les nouvelles dimensions de l'intégration économique en Amérique latine » (M. F. Pena).

Hôtel Bedford (salon Pasquier), 17, rue de l'Arcade, 19 h 30 : « La magie et les diverses traditions magiques de l'Europe de l'Ouest ».

18, boulevard Haussmann, 14 h 30 et 18 heures : « Valenciennes » (chanoine H. Platelle).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Pour attraper un rat.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes. ▶ Les Philippines : naissance d'une nation ? 1. Le retour de l'homme en blanc.
23.20 Journal.
23.40 Magazine : C'est à lire. Spécial Simenon.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Cinéma : Notre histoire ■
Film français de Bertrand Blier (1984), avec Alain Delon, Nathalie Baye, Michel Galabru, Geneviève Fontanel, Sabine Haudepin, Gérard Darmon.
Un homme à la dérive, alcoolique, rencontre dans un train une femme qui s'offre à lui. Lorsqu'elle descend, il la suit jusque chez elle. Il entre dans un monde absurde. Bertrand Blier n'est pas tellement fait pour la tendresse. Cette histoire d'amour où Delon, grand comédien, a changé son image de marque, plonge dans le fantastique et l'onirisme.
22.20 Magazine : Cinéma-Cinémas.
Tournage du dernier film de Wim Wenders ; Reportage sur Errol Flynn, au travers de cent soixante photos d'amateurs inédites ; Interviews de Jean Poiret, Michel Serrault, Lino Ventura...
23.10 Série : Johnny Staccato. Le retour.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Pendez-les haut et court ■
Film de Ted Post (1968), avec Clint Eastwood, Inger Stevens, Ed Begley.
Accusé à tort d'avoir volé du bétail et sauvé à la dernière minute d'un lynchage, un homme se fait shérif pour punir légalement ceux qui ont voulu le tuer. Une peinture intéressante du vieil Ouest et la présence de Clint Eastwood sont à porter à l'actif d'un film par ailleurs trop soumis à l'influence du western italien.
22.25 Journal.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : la Galette du roi ■ film français de Jean-Michel Ribes (1985), avec Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Jacques Villeret, Eddy Mitchell, Christophe Bourseiller, Jean-Pierre Bacri. *Un milliardaire, roi du surgelé, va marier son fils avec la fille d'un souverain couvert de dettes. De sordides intérêts sont en jeu. Une comédie satirique dont l'humour agressif rappelle un peu celui des Marx Brothers.* **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Excalibur ■■** film américain de John Boorman (1981), avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay, Cherie Lunghi, Paul Geoffrey, Nicol Williamson. **0.30 Cinéma : les Compagnons de la marguerite ■■** film français de Jean-Pierre Mocky (1966), avec Claude Rich, Michel Serrault, Francis Blanche, Paola Pitagora, Catherine Darcy, Micha Bayard. **1.55 Magazine érotique : Charme. 2.35 Série : Mr. Gun.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Jerry chez les cinoques ■ film américain de Frank Tashlin (1964), avec J. Lewis, Gl. Farrel. *Un jeune homme qui n'a pu devenir médecin entre comme infirmier dans une clinique psychiatrique de luxe. Il a une manière bien particulière de remplir son service. Un compromis hasardeux entre l'univers de Jerry Lewis, auteur, et le style loufoque, poussé à la folie, de Tashlin. Le scénario s'effiloche dans les anecdotes. On retient une bonne mesure de gags délirants (oh ! la course finale !).* **22.05 Série : Kojak. 23.05 Série : Supercopter. 0.00 Série : La cinquième dimension. 0.55 Série : Kojak. 1.50 Série : Star Trek. 2.45 Série : K 2000.**

TV 6

20.30 Cinéma : la Tulipe noire ■ film français de Christian-Jaque (1964), avec Alain Delon, Virna Lisi. *En 1789, dans le Roussillon, un jeune aristocrate joue au justicier masqué par intérêt personnel. Blessé, il fait venir de Paris, pour le remplacer, son frère jumeau, dont tout le monde ignore l'existence. D'après un roman d'Alexandre Dumas, une plaisante imitation des aventures de Zorro à la veille de la Révolution française.* **22.20 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. L'homme, la santé et la mer ; Folies ; Tabac. **21.30 Musique :** Les mardis de la chanson. Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Robert Le Vigan. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Messe de la Pentecôte ; *Diptyque* ; *Apparition de l'Eglise éternelle*, de Messiaen, par Louis Thiry, orgue ; à 22.30, L'univers non tempéré : chants liturgiques bouddhiques du Japon. **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or : Jan Steele.

Mercredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Symphonie (3e épisode).
14.40 Feuilleton : Isaura (33e épisode).
15.15 Vitamine.
Avec Sheila et Gérard Blanchard. Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; Vitamine en Chine ; Séquence danse ; Séquence cinéma ; Séquence look ; Les Snorkys ; Séquence cascade ; Séquence gadget ; Robostory.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'heure Simenon.
Le temps d'Anaïs, téléfilm de Jacques Ertaud.
▶ Avec Roger Souza, Juliet Berto, Stephan Meldegg, Dominique Paturel.
21.35 Variétés : Gala de l'UAP à Bercy.
Avec Bibi, Etienne Daho, Lio, Béatrice Dalle, Richard Anconina, Patrick Dupond, Touré Kunda, Josiane Balasko, Patrick Baudry, Jean-Louis Etienne, Diane Dufresne, Jean-Pierre Rives, Jean-Yves Terlin, Grace Jones, Azzedine Alaïa, Francis Cabrel, Francis Huster, Jeanne Mas, Madame Charsin, Véronique Colucci, Paul Young.
22.55 Journal.
23.15 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.35 Terre des bêtes.
Emission présentée par Allain Bougrain-Dubourg.
15.00 Récré A 2.
Ty Uan ; Les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Quick et Flupke ; Bibifoc ; Les Ewoks ; Les enfants à la mer ; Le sourire du dragon ; Starrare et Steak ; Sherlok Holmes ; Flip Bouc ; Cosmocats.
17.45 Magazine : Mambo satin.
De Billy Bourne.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Le grand échiquier.
Emission de Jacques Chancel. *Invités* : les professeurs Jean Judet et Raymond Vilain, Juliette Gréco, Jane Peters, Isabelle Aubrey, Gérard Majax, Mady Mesplé, Aimable, Alain Meunier, David Lively, Roland Giraud, Maxime Le Forestier, Guy Drut, Pierre Salinger, Jean Bobet, Patrick Baudry, Karl Lagerfeld, le groupe arménien Navasart, Christiane Eda-Pierre et l'Octuor de violoncelles dirigé par Roland Pidoux.
23.15 Journal.
23.25 Sport : Basket.
Finale de la Coupe d'Europe : Orthez-Madrid. (2e mi-temps, en différé.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.30 Cameraventure.
15.00 Téléfilm : Le quatrième homme.
D'après Agatha Christie.
15.50 Documentaire : Art et fête.
16.00 Documentaire : Mémoires d'émaux.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Ciné-top.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.20 La cuisine des juniors.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.35 Jeu : L'esprit de famille.
Avec Adamo, le groupe Image, pour la partie variétés.
21.55 Magazine : Thalassa.
Donald Crowhurst : de la mer à la folie.
22.40 Journal.
23.10 Cinéma du tiers-monde.
23.40 Prélude à la nuit.
Messe modale en septuor pour soprano, solo, alto, flûte et orgue, de Jehan Alain.

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.25 Téléfilm : Des détectives très spéciaux. **16.00 Téléfilm :** *Mal à l'âme.* **17.35 Documentaire :** Les animaux du soleil. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu :** *Les affaires sont les affaires.* **18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football :** les coulisses. **20.30 Football :** Le Havre-Torpedo de Moscou. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : les Professionnels ■■** film américain de Richard Brooks (1966), avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale, Ralph Bellamy. **0.35 Cinéma : Peau d'ange ■** film français de Jean-Louis Daniel (1986), avec Robin Renucci, Alexandra Stewart, Véronique Delbourg, Jean-Paul Muel, Jeffrey Kime, Agnès Cassandre. **1.45 Documentaire :** Et si on partait ? **2.35 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

13.40 Série : Kojak. 14.35 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Lou Grant. 22.30 Série : Kojak. 23.30 Série : Supercopter. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Lou Grant. 2.25 Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. **20.30 Sixties :** La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger. **23.35 Show Bardot.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Présence de Jacques Roumani. **21.30 Musique. 14es Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz.** Von Zeit zu Zeit, de Klaus Huber (création mondiale) et Deuxième Quatuor, de Giacinto Scelzi, par le Quatuor à cordes de Berne. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Giacometti. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 février au Théâtre musical de Paris) : Les noces de Figaro, de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Friedemann Layer, chef de chœur : Alain Boulfroy, chef de chant : Monique Paubon, premier violon : Roland Daugareil, clavecin : David Miller. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Jazz-Club : en direct du Magnétic Terrace, 75001 Paris.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 février à 0 heure et le dimanche 22 février à 24 heures.

La dépression de Méditerranée maintiendra sur la France un courant d'air froid et assez humide. Dès vendredi une hausse du champ de pression se produira à partir du nord-ouest du pays où l'air toujours froid deviendra plus sec.

Mercredi : la majeure partie du pays connaîtra un temps couvert avec quelques chutes de neige de temps à autre. Les habitants du Nord, de la Normandie, des pays de Loire, de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées échapperont à la neige mais ne verront guère le soleil.

En Bretagne et en Corse, nuages et éclaircies se disputeront le ciel, mais il faudra toujours s'attendre à quelques averses. Il fera toujours beau près du golfe du Lion, où mistral et tramontane dégageront le ciel.

Côté températures, elles descendront *dans la nuit entre – 1 à – 3 degrés* du Bassin parisien au Massif Central, à Rhône-Alpes et au Nord-Est, entre – 3 et – 5 degrés de l'intérieur de la Bretagne à l'Aquitaine, entre 0 et – 2 degrés près de la Manche, entre 0 et 2 degrés sur le littoral atlantique et méditerranéen.

Dans l'après-midi, elles atteindront un maximum de 8 à 10 degrés sur les régions méditerranéennes, 6 à 8 degrés en Aquitaine, 0 à 3 degrés partout ailleurs.

Un vent modéré de secteur nord à nord-ouest soufflera sur le pays. Il sera fort près du golfe du Lion, ainsi qu'en Corse, où il soufflera de l'ouest.

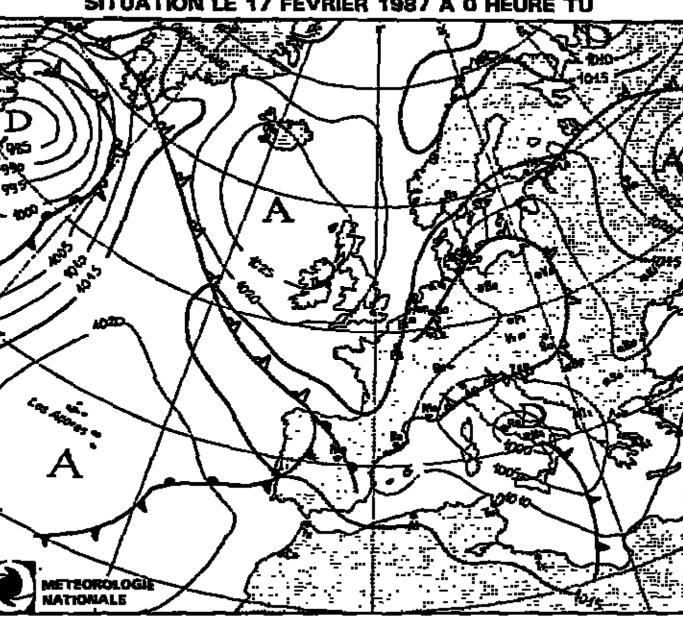
Prévision pour la fin de semaine :

Jeudi 19 : Sur la Basse-Normandie et la Bretagne, nuages et éclaircies alterneront, mais les chutes de neige seront très rares. Près de la Méditerranée, le ciel sera dégagé, mais le mistral soufflera très fort. En Corse, les nuages seront nombreux et donneront beaucoup de pluie. Partout ailleurs la journée sera grise et les chutes de neige fréquentes bien que généralement faibles et intermittentes. La température s'étagera le matin entre – 4 et 0 degrés du nord au sud du pays. Elle ne dépassera guère 0 degré dans la journée, sauf dans les régions méditerranéennes et sur la côte atlantique, où elle atteindra 4 à 5 degrés.

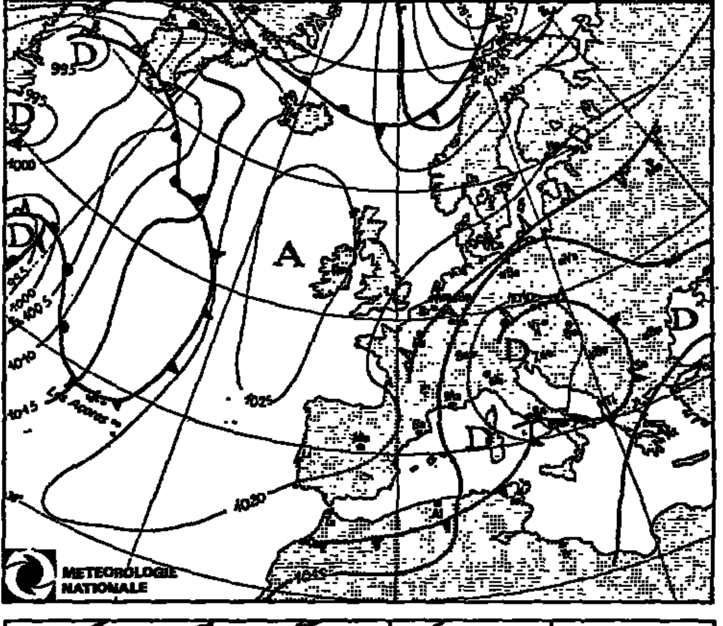
Vendredi 20 : la journée ressemblera à la précédente si ce n'est une amélioration sensible sur les régions du Nord-Ouest (éclaircies prédominantes mais toujours du froid) et une aggravation sur le sud-ouest du pays (intensification des chutes de neige).

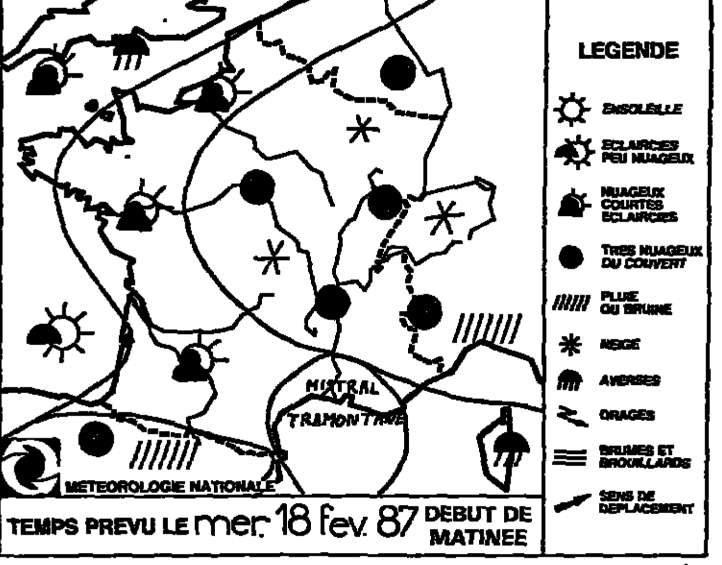
Samedi 21 et dimanche 22 : le temps couvert et neigeux se localisera aux Pyrénées, au Massif Central et à la région Rhône-Alpes, où la température oscillera entre 1 et – 3 degrés. La pluie persistera sur la Corse. Le mistral faiblira mais soufflera toujours. Partout ailleurs les chutes de neige cesseront et les éclaircies se feront plus nombreuses, les températures minimales seront en baisse, mais les maximales seront en hausse.

SITUATION LE 17 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-2 à 6 h TU et le 17-2-1987 à 6 h TU — le 17-2-1987

FRANCE

	Max	Min	Temps
AJACCIO	10	7	C
BIARRITZ	9	1	N
BORDEAUX	6	– 3	D
BOURGES	2	– 3	C
BREST	5	– 1	N
CAEN	4	– 1	•
CHERBOURG	3	– 1	A
CLERMONT-FERR.	3	– 2	•
DIJON	2	0	•
GRENOBLE St-M-H	5	1	C
LILLE	3	– 1	A
LIMOGES	2	– 3	C
LYON	3	0	C
MARSEILLE-MAR.	7	2	D
NANCY	2	– 1	•
NANTES	6	– 4	D
NICE	11	5	D
PARIS-MONTS.	2	0	C
PAU	8	– 2	N
PERPIGNAN	9	2	D
RENNES	5	– 3	C
ST-ÉTIENNE	2	– 2	C
STRASBOURG	3	– 1	•
TOURS	4	– 2	C
TOULOUSE	7	– 2	D
POINTE-A-P.	30	20	D

ETRANGER

	Max	Min	Temps
ALGER	16	9	C
AMSTERDAM	4	– 2	A
ATHÈNES	17	12	P
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	16	5	C
BELGRADE	10	2	C
BERLIN	1	– 1	C
BRUXELLES	1	– 3	C
LE CAIRE	24	10	D
COPENHAGUE	– 1	– 2	•
DAKAR	22	17	B
DELHI	23	14	D
DJERBA	19	7	D
GENÈVE	4	– 1	•
HONGKONG	21	19	D
ISTANBUL	17	8	N
JÉRUSALEM	14	3	D
LISBONNE	15	12	A
LONDRES	4	– 1	•
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	0	– 3	•
MADRID	6	6	P
MARRAKECH	20	7	D
MEXICO	27	9	B
MILAN	7	3	P
MONTRÉAL	– 14	– 25	D
MOSCOU	2	– 12	•
NAIROBI	29	12	C
NEW-YORK	– 1	– 13	C
OSLO	– 6	– 15	D
PALMA-DE-MAL.	13	5	P
PÉKIN	– 1	– 3	C
RIO-DE-JANEIRO	29	23	P
ROME	12	7	C
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	– 4	– 5	N
SYDNEY	23	21	N
TOKYO	12	2	C
TUNIS	14	7	P
VARSOVIE	3	1	C
VENISE	8	6	C
VIENNE	6	2	P

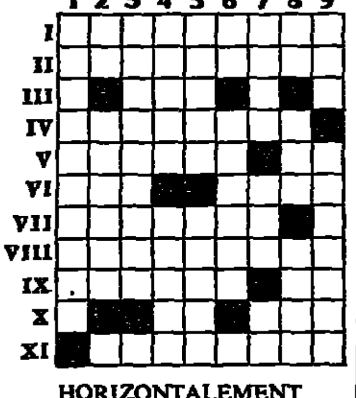
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4423



HORIZONTALEMENT

I. *Femme de braise.* – II. Hommes du monde. – III. Mesure peu satisfaisante pour les agriculteurs. – IV. Dans les nuages ou dans la lune. – V. Fournit du piquant à des natures souvent désolées. En face. – VI. Prérogative *du préposé. Spécialité normande.* – VII. Accident conduisant une artère très passante à une voie sans issue. – VIII. Se mettent à table avec des commensaux inhabituels. – IX. Des chants en l'honneur d'un prince. Symbole. – X. Queue de fauve. Poudre fortifiante. – XI. Enthousiasme de type transalpin.

VERTICALEMENT

1. Employés aux écritures. – 2. « Types » de la *mafia*. Pilier de cabaret. – 3. Soupe au lait imbuvable. – 4. Descend des Carpates en courant. Elle est issue de la « branche » provençale. – 5. La jouer distrait, mais la faire ennuie. Lainage feutré. – 6. En Asie. Le sein de la nourrice sèche. – 7. Partie désunie du Royaume-Uni. Ses pierres *n'amassent pas mousse. En satin.* – 8. Centre pour hivernants. Patron lusitanien. « En-cas » précédant la restauration. – 9. Direction. Magouille ou tambouille.

Solution du problème n° 4422

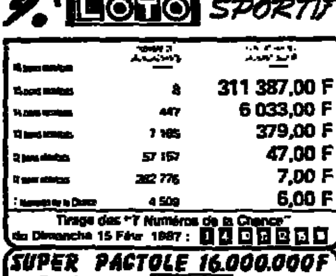
Horizontalement

I. Ultimatum. – II. Sauvetage. – III. Unir. Toit. – IV. Fileté. Ni. – V. Rée. ORSEC. – VI. Ur. Cire. – VII. Iéna. In. – VIII. Inertie. – IX. Ignés. Elu. – X. Era (are). Seuls. – XI. Resserrée.

Verticalement

1. *Usufruitier.* – 2. *Lanière. Gré.* – 3. Tuile. Ninas. – 4. Ivre. Cane. – 5. Me. Toi. Esse. – 6. Atterrir. Er. – 7. Tao. Senteur. – 8. Ugine. Ille. – 9. Méticuleuse.

GUY BROUTY.



Le Carnet du Monde

Naissances

— Véronique et Alain KLEINBERGER

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Elisabeth,

le 1er février 1987.

Décès

— Le pasteur et Mme Marcel Pfender,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Iehlé,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Durrleman,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Iehlé,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles-André Iehlé,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Iehlé,
M. et Mme Michel Iehlé
et leurs enfants,
Mme Pierre Iehlé,
ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs, neveux et nièces,
Mme Henry Bal de Linferney,
M. et Mme André Golaz,
M. et Mme Jacques Perdrizet
et leurs enfants,
La baronne Pierre de Saint-Mart,
ses oncle et tantes, cousins et cousines,
Les familles Golaz, Poncet, Lhoste et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean IEHLÉ,
inspecteur général
des affaires d'outre-mer (CR),
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 février 1987, dans sa soixante-douzième année.

Le service religieux sera célébré le 19 février, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au Tignet (06), dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés aux associations pour la lutte contre le cancer.

« L'Eternel veille sur les jours des hommes intègres et leur héritage dure à jamais. »

(Psaume 37-18.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

— Mme François Jaulin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Bléas
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Jaulin
et leur fils,
M. et Mme Etienne Jaulin,
M. et Mme Yves-Marie de Magnanville
et leurs enfants,
M. Clément Jaulin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Umbricht,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François JAULIN,
ingénieur au corps des mines,

décédé muni des sacrements de l'Eglise, le 14 février 1987, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Madeleine, à Paris-8e, le jeudi 19 février, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Selon la volonté du défunt, des dons peuvent être adressés à l'Institut Gustave-Roussy, service trésorerie, 39 à 53, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif (France).

— La société Otis Elevator Company USA

a la profonde tristesse de faire part du décès de son ancien président-directeur général,

François JAULIN,

survenu le 14 février 1987, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 février, à 15 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris-8e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

— United Technologies Corporation

a le regret de faire part du décès de

François JAULIN,
senior vice-president
United Technologies Corporation,

survenu le 14 février 1987, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 février, à 15 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris-8e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Frederica Kahane,
son épouse,
Jean-Gabriel Kahane,
son fils,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Isac KAHANE,
ingénieur IEG,
combattant volontaire 1939-1945,

survenu le 15 février 1987.

L'inhumation aura lieu le mercredi 18 février, à 10 h 45, au cimetière parisien de Pantin, à 10 h 45.

Réunion à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.
24, rue de la Reine-Henriette,
92700 Colombes.

— M. et Mme Yves Joseph,
M. et Mme Didier Joseph,
M. Jean Lehmann,

font part du décès de

Mme Yvonne LÉVY,

le 8 février 1987.

— Claude et Henry,
Chrétien Marquet,
Sa fille et son gendre,
Ses six petits-enfants
et ses sept arrière-petits-enfants,

font part du décès de

Noëlle de MAMANTOFF,
née Péchoin,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre d'Orange-Nassau,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
qui les a guidés dans l'amour et le service des autres et les a quittés dans la paix de Dieu, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 13 février 1987, pour rejoindre ses parents et son mari.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 février, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, 25, avenue de la République, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

— Le Syndicat SGEN-CFDT du CNRS

fait part du décès de sa fondatrice,

Noëlle de MAMANTOFF,
chef du service
des traductions scientifiques du CNRS,
présidente du Centre international
des traductions à Delft,
secrétaire générale
du Syndicat SGEN-CFDT
des personnels du CNRS jusqu'en 1968,
présidente, jusqu'en 1967,
de l'Intersyndicale du CNRS,
administratrice des régimes
de retraites complémentaires
IPACTE et IGRANTE,
et présidente de l'IRCANTEC,
administratrice élue CFDT
de la caisse de Sécurité sociale
du Val-de-Marne depuis 1983,

survenu le 13 février 1987.

Ceux qui ont connu son inlassable dynamisme s'associent au deuil de sa famille.

— Freix-Anglards.
Aurillac (Cantal).

Mme Jacques Meyniel,
M. Géraud Meyniel
et ses enfants,
Le docteur et Mme José Meyniel,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Roger Meyniel,
ses enfants et petits-enfants,
M. René Meyniel,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MEYNIEL,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats du Cantal,
ancien conseiller à la cour de Bordeaux,
ancien député du Cantal,
ancien maire d'Aurillac,

survenu le 13 février 1987.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 16 février, à 15 heures, en l'église de Freix-Anglards.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Bassignac, 15310 Freix-Anglards.

— Mme Jeanine Regagnon,
Ses enfants, Manuel et Florence,
Ainsi que leur famille et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertrand REGAGNON,

survenu le 15 février 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Amant-de-Boixe (Charente).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Rafel TONA,

survenu le 12 février 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a dix ans disparaissait

Romain KLEINBERGER.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Environnement

Selon la direction de la centrale

L'arrêt momentané du surgénérateur de Creys-Malville ne justifiait pas une information extérieure

C'est avec plusieurs jours de retard, et après information de la presse par un mouvement écologiste, qu'EDF a commenté l'incident qui a conduit, le mardi 10 février, à l'arrêt du réacteur surgénérateur prototype de Creys-Malville (Isère). Pour la direction de la centrale, il s'agissait en effet d'un *« non-événement »*, qui n'a affecté que la partie non nucléaire de la centrale et ne relevait donc pas, selon elle, de la procédure dite des *« incidents significatifs »*.

La direction de la centrale n'a donc pas procédé à une information extérieure sur un incident — qui s'est déroulé sur le circuit de vapeur, hors de la zone « nucléarisée » — provoqué par une ou des défaillances humaines, au moment de la mise en œuvre d'une procédure de rédémarrage de l'installation après un arrêt techniquement prévu.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'intérieur de la centrale le lundi 16 février, M. René Schmitt, chef de centrale adjoint, a indiqué qu'un réservoir avait été rempli d'eau par erreur au cours d'un arrêt technique. Une fausse manœuvre imparfaitement corrigée au cours d'une vidange, puisque des *« coups de bélier »* se sont produits dans une partie de la tuyauterie, entraînant la rupture d'une alimentation de *« vapeur auxiliaire basse pression »*. La centrale a été arrêtée une heure après l'incident, qui ne s'est traduit que par de la projection de vapeur et n'a entraîné aucune blessure. Les travaux de remise en état de la tuyauterie défaillante se sont terminés le samedi à 14 heures, la divergence du réacteur a été opérée le dimanche, et le couplage au réseau EDF était prévu pour le lundi 16 dans la soirée.

Une sensation de « non-événement »

M. Schmitt a expliqué que les prévisions d'exploitation du surgénérateur pour l'année à venir sont de l'ordre de 40 à 45 % du temps. Creys-Malville doit donc être plus souvent arrêté qu'en fonctionnement. D'où la sensation de *« non-événement »* ressentie en cas de report d'une mise en service par les techniciens du site.

Après Tchernobyl, la politique de l'information sur les incidents de production au sein d'une centrale ne paraît pas encore fixée. L'incident de la semaine dernière n'aurait pas été connu sans l'intervention directe d'un militant écologiste auprès de l'Agence France-Presse. La politique de *« centrale ouverte »* pratiquée — même avec retard (1) — a en tout cas permis d'apprendre que le fonctionnement de cette « centrale industrielle prototype » avait déjà été perturbé par des incidents dans sa partie classique, hors du cœur de la centrale. Par trois fois, les techniciens ont dû stopper la production en raison d'incidents mécaniques. Des incidents qui semblent relever de la « routine » technique, mais qui paraissent prouver que le maillon faible de la centrale de Creys-Malville se situe sans doute là où les écologistes — qui parlent toujours à son sujet de la centrale *« la plus dangereuse du monde »* — l'attendaient le moins : la partie terminale de l'installation, celle où tournent d'imposantes turbines et des alternateurs produisant la valeur annuelle de consommation électrique de l'agglomération lyonnaise ou de Paris « intra-muros ».

CLAUDE RÉGENT.

(1) Au contraire de ce qui s'est passé récemment à Saint-Laurent des Eaux, où la direction d'EDF avait informé aussitôt.

HISTOIRE

Le Comité du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet

Un Comité pour la célébration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet a été récemment créé par décret du président de la République. Placé sous le haut patronage de M. Mitterrand, il est présidé par M. Jean Favier, directeur général des Archives de France, assisté de deux vice-présidents : M. Emmanuel Le Roy-Ladurie, professeur au Collège de France, et M. Robert Mallet, ancien recteur de l'académie de Paris.

En sont d'autre part membres, les maires de Paris, de Senlis, de Noyon et de Reims ; les présidents du conseil régional de Picardie et du conseil général de l'Oise ; Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris ; M. Michel Antoine, professeur à l'université de Caen ; M. Pierre Badel, réalisateur ; M. Jean-Pierre Bady, directeur du patrimoine ; M. Pierre de Bénouville, député ; M. Bernard Billaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; M. Gilbert Comte, journaliste ; M. André Castelot, homme de lettres ; M. Philippe Contamine, professeur à l'université Paris-X ; M. Jacques Darolles, directeur de la maison de la culture de Reims ; M. Alain Decaux, de l'Académie française ; M. Robert Delort, professeur à l'université Paris-VIII ; M. Henri Dubois, professeur à l'université Paris-IV ; M. Georges Duby, professeur au Collège de France ; M. Alain Erlande-Brandenbourg, conservateur en chef du Musée de Cluny et du Musée national d'Ecouen ; M. André Fontaine, directeur du journal *le Monde* ; M. Robert Fossier, professeur à l'université Paris-I ; M. Robert Hossein, metteur en scène ; M. Dominique Iogna-Prat, chargé de recherche au CNRS ; M. Hubert Landais, directeur des musées de France ; M. Jean Leclant, président de l'Association française pour les célébrations nationales ; M. Dominique Léger, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ; M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; M. Pierre Lemoine, inspecteur général des musées honoraires ; M. Jean Marin, ancien président-directeur général de l'Agence France-Presse ; M. Pierre Moinot, de l'Académie française ; M. Roland Mousnier, membre de l'Institut ; Mme Elisabeth Pauly, déléguée générale aux célébrations nationales ; Mme Régine Pernoud, historienne ; M. Pierre Sabbagh, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés ; M. Philippe de Saint-Robert, homme de lettres ; M. Maurice Schumann, de l'Académie française ; M. Patrice Vermeulen, président de l'Association du millénaire capétien ; M. Karl Ferdinand Werner, directeur de l'Institut historique allemand à Paris.

La réglementation en cas d'accident nucléaire

Toujours pas d'accord entre les Douze sur le seuil acceptable de radioactivité dans les aliments

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant.

A la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, qui s'est tenue lundi 16 février à Bruxelles, la France a refusé de proroger une nouvelle fois le règlement européen sur la radioactivité maximale des aliments acceptable en cas d'accident nucléaire. Ce règlement, adopté après Tchernobyl dans la précipitation afin d'éviter que, sous prétexte de danger de contamination atomique, le commerce des produits agricoles soit bloqué dans la Communauté, établit des normes très basses, c'est-à-dire très sévères. Le seuil des becquerels à ne pas dépasser pour qu'un aliment puisse être consommé y est fixé à un niveau sensiblement inférieur à celui que l'homme, de l'avis des experts d'Euratom, peut supporter sans danger.

La France, soutenue par le Royaume-Uni, demande avec insistance depuis longtemps que ce règlement provisoire « post-Tchernobyl » soit revu et remplacé par un règlement définitif comportant des seuils de tolérance plus élevés. *« Le règlement actuel est dangereux. En cas d'accident nucléaire, on a de grandes chances de retrouver dans les aliments des traces de radioactivité supérieure à la normale, sans pour autant qu'il soit nocif de consommer ces aliments. Si l'on conserve des normes trop basses, inférieures à la protection nécessaire, on risque de provoquer une panique inutile »*, explique-t-on du côté français.

La Commission, dont le rôle est de soumettre des propositions aux ministres, n'y est jusqu'ici pas parvenue, car elle ne trouve pas parmi ses dix-sept membres la majorité suffisante pour relever, dans le sens souhaité par les experts... et par la France, les normes actuellement en vigueur. En septembre, constatant cette défaillance, les ministres ont prorogé jusqu'au 28 février le règlement provisoire. Bien à contrecœur en ce qui concerne les Français. Désireuse de s'entourer de nouveaux avis, la Commission organise en avril à Luxembourg un symposium scientifique sur ce thème. En attendant, elle proposait de proroger cette fois pour un an ce même règlement.

Lundi, dix pays étaient prêts à accepter la formule. Les Français, appuyés apparemment sans beaucoup de détermination par les Britanniques, ont refusé d'entériner une proposition dont le seul intérêt, à leur avis, est de ne pas heurter la sensibilité des mouvements écologistes et la partie de l'opinion publique qui les suit. *« Il ne faut absolument pas sortir de la situation dilatoire actuelle »*, a commenté, lundi soir, M. Jean Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères. Le conseil a invité le comité permanent des Douze à trouver, avant l'échéance du 28 février, une solution qui permette à la fois d'échapper au vide juridique et d'avoir un règlement définitif dans un délai raisonnable.

PHILIPPE LEMAITRE.

loterie nationale

TRANCHE (N°17) DU SUSPENSE

TIRAGE DU MARDI 17 FÉVRIER 1987

LE NUMÉRO 2 1 2 3 5 7 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 7 3 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNÉES
1	61	F. 200
	001	500
	551	500
	971	500
	5 121	2 000
	29 931	10 000
	35 901	10 000
2	2	100
	972	600
	6 872	2 100
	9 872	2 100
	17 722	10 100
	22 872	10 100
3	93	200
	493	500
	843	500
	983	500
	2 153	2 000
	5 723	2 000
	9 303	2 000
	9 863	2 000
	26 353	10 000
4	154	500
	214	500
	754	500
	6 794	2 000
5	425	F. 500
	91 305	10 000
6	076	500
7	027	500
	637	500
	847	500
	01 267	10 000
	40 697	10 000
8	08	200
	38	200
	98	200
	65 548	10 000
9	009	500
	369	500
	9 189	2 000
	37 869	10 000
	310 399	1 000 000
	355 959	4 000 000
0	0	100
	210	600
	380	600
	530	600
	8 720	2 100

Tranche du Vendredi 13
TIRAGE DU LUNDI 16 FÉVRIER 1987

Sciences

Au CNRS

Satisfaction des syndicats après les arrêts du Conseil d'Etat

Nombreux au CNRS sont ceux qui se réjouissent des arrêts du Conseil d'Etat donnant tort à l'ancien ministre chargé de la recherche, M. Alain Devaquet, qui avait interrompu en juin dernier le fonctionnement du Comité national du CNRS, bloquant ainsi toute embauche dans l'organisme (*le Monde* daté 15-16 février). Le *« collectif des admissibles »* (qui regroupe près de la moitié des candidats chercheurs dont le sort n'avait pu être définitivement réglé) a estimé, lundi 16 février, que l'*« arrêt favorable »* rendu par le Conseil d'Etat lui donne raison sur le fond. *« Nous souhaitons que se poursuive la procédure de recrutement pour 1986 au CNRS comme s'il ne s'était rien passé, ou presque »*, souligne un admissible.

C'est aussi ce que réclame le Syndicat national des chercheurs scientifiques (FEN). Dans une lettre adressée à M. Jacques Valade, le successeur de M. Devaquet, il note que *« la meilleure manière d'arrêter le processus de dégradation qui a été engagé au CNRS est tout simplement de revenir à la légalité et donc de reprendre immédiatement tous les concours de recrutement 1986, c'est-à-dire de faire immédiatement fonctionner tous les jurys d'admission précédemment nommés. De même doivent être immédiatement signées toutes les décisions de promotion, détachement, intégration »* soumises au Comité national.

A la direction du CNRS, on précise que les suites à donner aux décisions du Conseil d'Etat sont à l'étude.

● **M. Francis Decool, directeur du CENG.** — Le nouveau directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), M. Francis Decool, a pris ses fonctions le lundi 16 février.

[Né à Roubaix en 1931, Francis Decool est licencié ès sciences, ingénieur de l'Institut catholique des arts et métiers de Lille et de l'Ecole supérieure d'électricité. Après avoir travaillé dans l'industrie, il entre, en 1962, au CEA, où il est chargé de l'exploitation des réacteurs nucléaires du centre de Marcoule (Gard). En 1974, il devient chef des services techniques du Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône), puis directeur-adjoint en 1980. Depuis 1982, il dirigeait l'établissement de Pierrelatte, dans la Drôme, de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA).]

ÉDUCATION

● **« Classe sauvage » à Beaubourg.** — Une cinquantaine d'instituteurs ont organisé, lundi 16 février, une « classe sauvage » devant le centre Georges-Pompidou à Paris, marquant leur volonté de continuer pendant les vacances la lutte contre les « maîtres-directeurs » de M. Monory. La manifestation, organisée par la section de Seine-Saint-Denis du SNI-PEGC, était aussi destinée à protester contre les suppressions de postes prévues dans les écoles du département à la rentrée prochaine et plus généralement contre « l'austérité » dans l'éducation nationale.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Varroa, fléau des ruches

Un parasite tue les abeilles : la pollinisation ne se fait plus, la flore change et les oiseaux pourraient en mourir.

LE varroa ou comment s'en débarrasser. Comment lutter contre ce parasite d'à peine un millimètre de long qui fait des ravages dans les ruches ? La question devait être au centre des débats de l'assemblée générale du Syndicat des producteurs de miel de France, le 17 février. Car tous ceux qui vivent des abeilles assistent avec inquiétude à la progression de *Varroa Jacobsoni*, présent aujourd'hui sur plus de la moitié du territoire français (1).

Tous aussi attendent impatiemment la mise au point d'un traitement antiparasitaire réellement efficace, faute duquel l'acarien risque de toucher *« la totalité du cheptel apicole français à la fin de 1988 »*, à en croire M. Raymond Borneck, directeur de l'Institut technique d'apiculture (ITAPI). Les éleveurs d'abeilles professionnels perdraient alors leur gagne-pain et nombre d'arboriculteurs ou d'horticulteurs, privés des *« professionnelles de la pollinisation »* que sont les abeilles, pourraient souffrir d'une baisse de leur production.

Conscients du danger, les apiculteurs et les chercheurs – acarologues et spécialistes des abeilles – se mobilisent et tentent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce problème. Il est grand temps d'agir, car, faute de moyens, peu a été fait depuis que le varroa a été repéré en France, en 1982.

Le commerce des essaims aidant, l'acarien originaire du Sud-Est asiatique s'est peu à peu répandu sur la planète, n'épargnant jusqu'ici que l'Australie. En Europe, il s'est propagé d'est en ouest, et, il y a cinq ans, on l'a détecté en Alsace. Depuis, le parasite a gagné du terrain.

Le Midi très atteint

Accroché à l'abdomen des abeilles, il a suivi les voies de transhumance et le transport des ruches, que leurs propriétaires déplacent selon les saisons et les floraisons. Le Sud-Est et le Sud-Ouest ont été vite touchés, et au 1er janvier 1987 on estimait que plus de la moitié du pays était infestée.

Seules quelques régions comme le Poitou-Charentes, la majeure partie de la Bretagne et de la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, semblent ne pas souffrir de ce fléau. Mais le pointage des départements atteints est sans doute incomplet, car le dépistage n'est pas partout achevé. Il y d'autre part fort à parier que certains apiculteurs n'ont pas déclaré avoir repéré de varroa, de peur qu'on ne limite les nécessaires transhumances.

Une chose est sûre : dans le Midi, le problème est d'ores et déjà crucial. D'après une enquête faite à l'automne dernier par le Syndicat des producteurs de miel de France, 40 % des apiculteurs professionnels de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont perdu de 1 à 10 % de leur cheptel, et la moitié d'entre eux déclarent que 20 % de leurs ruches sont affaiblies par la varroatose.

Le Sud est particulièrement touché parce que les ruches y sont nombreuses, mais aussi parce que l'on y trouve du couvain pratiquement toute l'année. Or ce sont ces « tapis » d'œufs d'abeille qui souffrent le plus du parasite.

Certes, le varroa s'attaque aux insectes adultes, dont il suce le sang après avoir introduit ses chélicères, véritables pinces coupantes, entre les segments articulés de l'abdomen des abeilles. Mais il est encore plus dangereux lorsqu'il s'attaque au couvain. L'acarien choisit en effet le moment où ce dernier est operculé pour s'introduire sous le couvercle qui ferme les cellules et y pondre ses propres œufs, lesquels se développent aux dépens des abeilles en formation.

La lutte biologique

Ainsi se produit un véritable *« effondrement »* des ruches, comme le dit M. Pierre Robaux, du laboratoire d'écologie du Museum d'histoire naturelle à Brunoy, d'autant qu'il n'est pas rare de trouver six mille parasites dans une même ruche, quand ce n'est pas douze mille !

Les apiculteurs disposent de quelques produits chimiques pour lutter contre la maladie. Le plus ancien et le plus couramment utilisé est l'Amitraz, pyridine commercialisée par la firme britannique Scherring. Plus récemment sont apparues deux nouvelles substances, la Perizin, un composé organophosphoré produit par Bayer, et le Fluvalinate (pyréthroïde de synthèse) de Sandoz, pour lequel l'autorisation de mise sur le marché a été demandée. Certes, ces produits sont très efficaces – à 95 % selon M. Robaux, – mais ils sont coûteux, et leur emploi, qui nécessite le port d'un masque et de gants, n'est pas toujours très aisé. Si les apiculteurs professionnels – qui tirent tout ou partie de leur revenu de la production de miel – acceptent de se plier à ces contraintes, les amateurs semblent se lasser et cesser le traitement après quelques années.

Mais il y a pis. De même que les insectes développent des réactions de résistance aux insecticides, le varroa paraît pouvoir devenir insensible aux substances chimiques. Une résistance accrue et d'autant plus rapide que la consanguinité est grande chez les acariens occupant une même ruche, puisque le mâle féconde sa sœur ou sa mère.

Il existe aussi des méthodes plus douces, consistant par exemple à brûler périodiquement les cadres de couvain. L'usage en est courant en Allemagne fédérale, où la plupart des possesseurs de ruches sont des amateurs. Mais on ne saurait y voir la panacée.

Le mieux serait de disposer de méthodes de lutte biologique, projet sur lequel travaille M. Yves Le Conte à la station sur les abeilles et les insectes sociaux, au CNRS-INRA, à Bures-sur-Yvette. L'objectif est d'extraire des produits présents dans la ruche (des composants de la cire par exemple) ou émis par les abeilles (comme les phéromones) et de confectionner des leurres capables d'attirer le varroa. Ce serait d'abord un *« moyen de dépister les acariens »*, explique M. Gérard Arnold, chercheur à Bures et président du conseil scientifique de l'ITAPI. Ensuite, *« si le leurre s'avérait très efficace, on pourrait l'utiliser seul ou associé à des acaricides pour tuer les parasites »*.



Une femelle varroa tous chélicères dehors.

Une société belge, Sanders Biotechnologie, semble déjà avoir abouti dans cette voie, puisqu'elle a annoncé, à la fin de 1986, avoir élaboré une substance à base de phéromones. Secret industriel oblige, la composition exacte du produit n'a pas été précisée. S'agit-il de substances émises par les abeilles ou d'éventuelles phéromones d'agrégation sécrétées par le varroa, dont on connaît la tendance au regroupement ? S'agit-il d'un mélange de ces deux types de produits ? On ne le sait pas.

Mais une chose est sûre : les tests sur le terrain, qui permettront de vérifier l'efficacité du composé belge et de préciser son mode d'emploi, n'ont pas commencé. C'est dire que, au mieux, ces phéromones ne seront pas mises sur le marché avant un an.

En cas de succès, les apiculteurs disposeront enfin de traitements naturels, qui offriraient une heureuse alternative aux méthodes existantes. Car ces dernières, outre leurs inconvénients techniques, ont le fâcheux désavantage d'évoquer la chimie. Même si les produits, appliqués hors des périodes de miellée, se dégradent rapidement ; même si, comme le souligne M. Robaux, *« un consommateur qui mangerait 100 kilogrammes de miel dans l'année n'absorberait pas une quantité dangereuse de substance chimique »*, leur seul emploi dans les ruches pourrait suffire à ternir l'image de marque du miel, *« produit mythique »* selon un chercheur, et souvent paré de toutes les vertus.

Pour lutter contre le varroa, on pourrait aussi sélectionner des espèces d'abeilles plus résistantes (plus agressives ou à cycle de ponte plus court). On pourrait encore étudier plus en détail la biologie du varroa, dont on ne sait que relativement peu de chose. *« Il s'agit là d'un travail de très longue haleine »*, précise M. Robaux.

En attendant, les apiculteurs, en France comme ailleurs, *« ne disposent d'aucune méthode de lutte totalement efficace »*, comme le disent aussi bien M. Arnold qu'un groupe de travail de la CEE qui s'est récemment penché sur ce problème.

La recherche de solutions avançant lentement faute de moyens, les principaux syndicats d'apiculteurs ont proposé de créer une association interprofessionnelle, Intermiel, et de distribuer 2 millions de francs à des laboratoires participant à la lutte contre la varroatose. Ils attendent l'autorisation du ministère de l'agriculture, qui devrait se prononcer dans les semaines à venir.

On peut espérer que la réponse sera positive, tant l'enjeu est important. Car, en décimant les abeilles, les acariens portent un rude coup à la pollinisation, qui, pour certaines cultures, se fait par l'intermédiaire de ces insectes (*le Monde* daté 8-9 juillet 1984). Déjà, parasitose mise à part, les apiculteurs qui louent leurs essaims aux agriculteurs n'ont cette année pas pu répondre à toutes les demandes dans le Sud, par manque de ruches.

Nul doute qu'ils le pourront encore moins si le fléau continue à sévir. Pour les petits exploitants horticulteurs et arboriculteurs qui comptent sur les insectes sauvages pour transporter le pollen, les pertes risquent d'être plus importantes encore. Et dans les régions du nord de la France, où l'on dénombre très peu de ruches, la décimation des abeilles sauvages par la parasitose risque de modifier la flore, de conduire à la disparition des certaines graines et baies, et, à terme, de perturber la vie des oiseaux. L'extension du varroa, selon M. Robaux, pourrait alors *« gravement perturber l'équilibre écologique »*.

ELISABETH GORDON.

(1) Il existe en France 100 000 possesseurs de ruches, dont 1 500 professionnels qui ne vivent que de cette activité et 500 qui tirent du miel une partie de leurs revenus.

LES MAUVAIS TAUX DU CHOLESTÉROL

APRÈS les Américains, les Européens font la guerre au cholestérol. Une charte publiée le 30 janvier dans l'*European Heart Journal* (1) par des experts de dix-neuf pays appartenant à l'European Atherosclerosis Society préconise des mesures drastiques pour prévenir les maladies cardio-vasculaires. Calquant leur position sur celle du National Institute of Health américain, ces spécialistes considèrent qu'*« un taux de cholestérol total supérieur à 2 g/l constitue le seuil d'alarme à partir duquel il faut intervenir »*.

En conséquence, outre un meilleur contrôle des principaux facteurs de risque cardio-vasculaire (tabac, tension artérielle, sédentarité), ces experts européens préconisent une amélioration de l'hygiène alimentaire. Comment ? En particulier en évitant que l'apport en lipides représente plus de 30 % de l'apport calorique total et en limitant l'apport alimentaire en acides gras saturés (ceux qui sont contenus dans les produits d'origine animale) à 10 % de l'apport calorique total.

Le problème est que, de l'avis de la plupart des nutritionnistes, un tel régime alimentaire serait proprement immangeable.

On retrouve là le vieux débat qui, depuis longtemps, oppose épidémiologistes et cliniciens. Pour les premiers, le laxisme à propos du cholestérol n'a que trop duré. Puisque l'on sait aujourd'hui qu'en diminuant le taux de cholestérol de 1 % on réduit de 2 % le risque coronarien dans la population, il faut mettre en place une prévention tous azimuts. Quitte à ce que ces mesures contraignantes s'appliquent également aux personnes à taux normal. Il n'y a aucune raison, répliquent les seconds, pour que, sous prétexte de mesures de santé publique, on considère que la majorité de la population est constituée de gens anormaux. D'accord pour traiter les personnes à risques, celles dont le taux de cholestérol dépasse 2,4, voire 2,2 g/l, mais au nom de quoi aurait-on le droit d'imposer à tous un régime alimentaire dont à l'évidence ils n'ont pas besoin ?

D'autant qu'on peut s'interroger sur la fiabilité de ces dosages sanguins du cholestérol. Récemment, le College of American Pathologists a réalisé l'expérience suivante : un échantillon de sang contenant précisément 2,626 g/l de cholestérol a été envoyé à 5 000 grands laboratoires américains d'analyses biologiques. Aucun ne connaissait la teneur en cholestérol du prélèvement. Après une nouvelle analyse, les résultats variaient selon les laboratoires de 1,01 à 5,24 g/l ! Dans ces conditions, définir un seuil d'anormalité à 2 g/l paraît illusoire.

Très peu surpris par ces résultats, le professeur Bernard Guy-Grand (Hôtel-Dieu de Paris) rappelle qu'avant d'entreprendre une prévention à grande échelle il faudrait au moins savoir repérer les personnes à risques et s'entourer de précautions par une série de dosages répétés, toujours dans le même laboratoire, si possible spécialisé.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette charte est résumée dans *The Lancet* du 31 janvier 1987.

La Rome des femmes-poison

Les Romains pensaient que les décès inexpliqués étaient dus au poison, l'arme des femmes. A cause de ce préjugé, beaucoup d'entre elles furent mises à mort.

« *TOUTE femme adultère est forcément une empoisonneuse.* » Caton l'Ancien (environ 234-149 avant J.-C.), connu pour être le bouillant défenseur des vertus et de l'austérité romaines, est un accusateur péremptoire. Dans l'esprit des Romains, d'ailleurs, le poison, qui ne nécessitait pas de force physique, était l'arme féminine par principe, le poignard ou l'épée étant réservés aux hommes.

Avant notre ère, l'histoire romaine est ainsi jalonnée – en 331, en 186-180, en 154-150, en 80, notamment – de grandes affaires d'empoisonnements où sont impliquées des grandes dames. Ces affaires ont laissé suffisamment de traces dans la mémoire collective pour que Tite-Live les relate, en s'inspirant sans doute d'œuvres plus anciennes disparues depuis, dans sa monumentale *Histoire romaine* écrite avant et juste après le début de l'ère chrétienne.

Malheureusement, Tite-Live est l'unique source pour ces affaires de poisons, et il n'est très probablement que le reflet des thèses officielles. Mais on peut aller au-delà en comparant ces affaires entre elles, en les réinsérant dans le cadre de l'histoire et de la société romaines. C'est ce qu'a fait M. Jean-Marie Pailler, maître de conférences à l'université de Toulouse-Le Mirail, dans une communication qu'il a présentée très récemment à l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Les empoisonnements dont sont accusées les femmes se produisent toujours *« dans un climat de crise généralisée »*, que celle-ci soit due à une calamité naturelle (sécheresse souvent) ou à une « épidémie » (baptisée *pestilentia*, mais qui peut être non pas la peste, mais la malaria ou la typhoïde, ou autre chose), ou à une *« incertitude institutionnelle »*.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 19.)

SIDA : la contagion sous les linceuls

Des lois, dans l'intérêt de la santé publique, pour l'inhumation des victimes d'épidémies.

LE 4 février, l'extravagant et richissime pianiste de variétés Liberace mourait à soixante-neuf ans dans sa résidence de Palm-Springs, aux Etats-Unis. Selon son médecin traitant, le docteur Ronald Daniels, il avait succombé à une défaillance cardiaque et souffrait d'une encéphalopathie chronique. Un quotidien de Las Vegas avait, quelques semaines auparavant, publié des articles, repris par d'autres journaux, selon lesquels Liberace était atteint du SIDA. Affirmation vigoureusement démentie par son impresario, qui menaçait d'un procès tous ceux qui la répandaient. Devant ces rumeurs persistantes, le procureur de Los Angeles ordonna une enquête. En effet, des précautions particulières doivent être prises, selon la loi californienne, pour les manipulations des corps et pour les obsèques des sujets décédés d'une maladie contagieuse, et les médecins ont l'obligation absolue de signaler cette situation dans le certificat qu'ils remplissent.

Après avoir été embaumé par un établissement spécialisé, Liberace est enterré discrètement le 7 février. Entre-temps, les autorités judiciaires ont fait pratiquer une autopsie et des prélèvements tissulaires et sanguins pour *vérifier le diagnostic du docteur* Daniels. Elles ont aussi fait saisir d'autorité le dossier médical du pianiste, que le centre médical Eisenhower – où il avait été hospitalisé à plusieurs reprises – se refusait obstinément à fournir, arguant du caractère absolu du *secret médical*.

Le coroner du Riverside County, chargé de cette enquête, vient d'en rendre publics les résultats. Résultats selon lesquels Liberace est bien mort du SIDA, et plus précisément d'une pneumonie à cytomégalovirus, infection dite « opportuniste » qui complique fréquemment la maladie et est fréquemment aussi la cause de la mort. Le diagnostic est confirmé tant par l'autopsie que par les examens microscopiques ou biologiques pratiqués et par le dossier médical saisi à l'hôpital. Des poursuites seront intentées, ont annoncé les autorités californiennes, contre le médecin traitant, le docteur Daniels, qui a fait un faux certificat, contre l'hôpital Eisenhower, qui s'est rendu complice de ces fausses déclarations en cachant le dossier médical, et contre l'entreprise de pompes funèbres qui a procédé à *l'embaumement du* corps, pratique interdite, pour des raisons évidentes de sécurité, lorsqu'une personne est décédée d'une maladie contagieuse.

Les dérogations du secret médical

Liberace avait gagné un procès (et 150 000 francs de dommages et intérêts) en 1959, procès intenté au journal *Daily Mirror*, lequel avait laissé entendre qu'il était homosexuel. En 1985, son entourage avait continué à nier ces affirmations alors même qu'un jugement l'obligeait à verser plus de 100 000 dollars et une Rolls Royce à celui qui fut son compagnon pendant sept ans et qui avait eu, selon les termes du jugement, « *une relation émotionnelle, sexuelle et d'affaires très proche* » avec lui.

Selon des déclarations du coroner, le docteur Daniels et les autres praticiens qui ont eu à connaître de ce SIDA évolutif depuis de nombreux mois seront traduits devant les instances médicales californiennes pour des sanctions disciplinaires.

Mais, dira-t-on, les médecins n'avaient-ils pas le droit, et même le devoir, de défendre à tout prix le secret médical et, au besoin, de mentir pour défendre, jusque par-delà la mort, la vie privée du patient qui s'était confié à eux ? Ce devoir de silence, voire de mensonge, n'a-t-il pas été réaffirmé avec force en France même, en des temps très récents ou plus lointains, au moment de la maladie, puis de la mort, d'un président de la République, d'un écrivain célèbre et d'un artiste de variétés tout aussi célèbre ?

Le secret médical revêt, certes, un caractère absolu, comme le stipule l'article 378 du code pénal. Cet absolu a pour objet de protéger les droits – eux aussi absolus – de l'individu à la liberté et à l'intimité. Mais ces droits connaissent pour limites ceux de la collectivité, et notamment le droit à la santé et à la sécurité. Dès lors, le secret connaît, légalement, de multiples dérogations (douze dérogations légales et sept relevant de la jurisprudence en France) et il est, notamment, obligatoire de déclarer aux autorités sanitaires les maladies contagieuses (lois de 1947 et 1948). Cette déclaration doit même être nominative, impliquant la révélation de l'identité du malade, si son refus de se faire traiter met en danger la collectivité (maladies vénériennes).

Le saut de Liberace vu par le photographe Philippe Halsmann.

En outre, les législations américaine et française ont réglementé les opérations funéraires relatives aux sujets décédés de maladies contagieuses particulièrement dangereuses. Il en est ainsi du SIDA qui, à l'égal de la peste, de la rage et des hépatites virales (sauf l'hépatite A), implique l'interdiction de procéder au transfert du corps en ambulance au domicile ou dans un funérarium, l'interdiction de procéder à toute opération d'embaumement, et l'obligation d'une mise en bière immédiate après le décès, dans un cercueil simple.

Les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 1985 sont encore plus rigoureuses en France lorsque le décès est dû à la variole, au choléra, au charbon ou à l'une des fièvres hémorragiques virales. Dans ces cas, le corps doit être immédiatement déposé dans un cercueil spécial, hermétique, équipé d'un système épurateur de gaz agréé.

De telles dispositions ne sont pas nouvelles, si l'on excepte le fait que le SIDA a été, à juste titre, ajouté à la liste des maladies contagieuses de haute dangerosité pour la santé publique.

Les pestiférés au plus vite

Lors de l'épidémie de peste qui ravagea l'Angleterre aux seizième et dix-septième siècles, les corps des pestiférés devaient être conduits « *directement et sans retard* » du domicile au cimetière sans passer par l'église, où toute cérémonie était interdite. Des porteurs assermentés munis de clochettes se chargeaient du cercueil, qui ne pouvait être suivi que par six personnes, dont le prêtre. Les obsèques ne pouvaient se faire qu'après le coucher du soleil, entre onze heures du soir et six *heures du matin*. Toute infraction à ces règles était punie de prison ou de pilori (1). Certes, les populations de cette époque ignoraient tout des microbes, bacilles ou virus, responsables du caractère éminemment contagieux des maladies pestilentielles, trop souvent tenues pour « *l'instrument de Dieu pour la punition des péchés* ». Mais les autorités responsables et le bon sens populaire avaient compris les mécanismes de la contagion et les dangers des contacts ou des manipulations des malades ou des morts.

Malgré cela, les médecins (français notamment) opposèrent longtemps une résistance acharnée à la déclaration des maladies contagieuses, que l'Etat tenta de rendre obligatoire après les découvertes de Pasteur. Cette fronde battit son plein en 1892, puis en 1902...

S'il n'en est plus de même aujourd'hui, l'affaire Liberace et d'autres événements du même ordre, survenus en France, montrent qu'une partie du corps médical et une grande partie du public ne peuvent encore se résigner tout à fait à l'appréhension du bien commun, à l'émergence d'une morale communautaire, qui doivent, dans certains cas, supplanter les intérêts individuels, si justifiés et si justifiables soient-ils.

La vie privée doit, certes, être défendue envers et contre tout, et les médecins se doivent d'être les ultimes garants de cette protection, soumise aux attaques répétées d'un collectivisme et d'une informatisation sans cesse plus envahissants. Mais le corps médical ne saurait oublier qu'il est aussi le garant de la santé publique et qu'il est le dernier à pouvoir enfreindre les lois édictées par l'Etat pour sa protection.

Le médecin de Liberace a agi sans doute selon sa conscience, et selon les ordres que lui avaient dictés les proches du pianiste. Les sanctions qui lui seront appliquées rappelleront à ses pairs la difficile dualité de leurs devoirs, et qu'il est des cas où la conscience des uns doit s'effacer au nom de la sécurité des autres.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

1) On lira à ce sujet l'excellent ouvrage : *la Peste à Londres au temps de Shakespeare*, par F. P. Wilson. Payot éditeur, 220 pages, 130 francs.

LE REGISTRE DES POSITIFS

LA polémique bat son plein en Allemagne de l'Ouest, où les représentants d'un parti conservateur bavarois (Union chrétienne démocrate, ou CSU) demandent que soit créé un registre sur lequel seraient inscrits les noms des personnes ayant présenté un test positif au dépistage des anticorps dirigés contre le virus du SIDA.

Les membres du gouvernement estiment qu'il serait dangereux d'accéder à une telle requête, pour des raisons éthiques tout d'abord, et parce que les sujets à risques éviteraient de subir le test pour ne pas figurer sur le registre ensuite.

Le ministre de la santé a engagé une vigoureuse campagne d'information et de prévention concernant le SIDA, mais il n'est pas exclu que des mesures plus énergiques encore doivent être prises sous la pression d'une crainte grandissante de l'opinion publique, qui semble soutenir les propositions de l'Union chrétienne démocrate, tout en reconnaissant qu'elles pourraient avoir de graves conséquences sur la vie professionnelle et privée de dizaines de milliers d'individus. Le ministère de la santé allemand estime, en effet, que 50 000 à 100 000 individus sont contaminés et donc contagieux. Il n'est pas exclu en revanche que l'on se dirige outre-Rhin vers un dépistage systématique élargi aux populations à risques d'abord, à l'armée et lors de l'examen prénuptial ensuite.

Les trois virus de la discorde

La découverte de nouveaux virus complique la lutte contre la pandémie en rendant plus difficile le dépistage et plus aléatoire la fabrication d'un vaccin unique.

LES réunions scientifiques sur le SIDA prennent souvent des allures de conférences diplomatiques. Il y avait le contentieux – toujours d'actualité quant à son règlement financier – opposant l'Institut Pasteur de Paris au National Cancer Institute et au gouvernement américain, à propos des droits industriels résultant de la première découverte d'un virus du SIDA (maintenant baptisé HIV). On vient d'assister, à l'occasion d'une rencontre internationale à Genève sur les virus apparentés à celui du SIDA, à une nouvelle discorde entre l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) et celle du professeur Max Essex (Harvard School of Public Health, Boston).

Ce différend trouve son origine dans la découverte simultanée en 1985-1986 de deux virus proches du HIV. Le premier, initialement baptisé LAV-2 par le professeur Montagnier et son équipe, avait été isolé, grâce à une collaboration franco-portugaise, chez des malades originaires de Guinée-Bissau et du Cap-Vert. Le second, baptisé HTLV-4 par le professeur Essex, avait pu être isolé chez des prostituées dakaroises grâce à la collaboration de chercheurs sénégalais, américains et français (docteur Francis Barin, CHU Bretonneau, Tours). La publication de ces résultats avait, l'an dernier, fait l'objet d'une véritable course contre la montre entre les deux équipes (*le Monde* des 27 et 28 mars 1986). Par la suite, en novembre dernier, une équipe suédoise annonçait avoir découvert un troisième virus proche de celui du SIDA. Il semble toutefois *acquis qu'il s'agissait en fait* d'une autre souche du LAV-2.

Où en est-on aujourd'hui ? Il ne fait plus aucun doute que le LAV-2 est susceptible de déclencher l'apparition du SIDA chez l'homme. En Europe, plus d'une soixantaine de cas ont été diagnostiqués, notamment en France et au Portugal. Ce virus est par ailleurs retrouvé fréquemment dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, comme le Mali, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert ou même la République centrafricaine. Chez certains sujets, on décèle des traces d'infection à la fois par le HIV et par le LAV-2.

L'autre virus apparenté, le HTLV-4, ne semble pas, selon le professeur Essex, susceptible de déclencher la maladie. Plus précisément, son potentiel pathogène serait plus faible que celui du LAV-2. Le HTLV-4 est retrouvé principalement au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. Un important travail réalisé par des chercheurs français, africains et américains, doit paraître dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (1). Après analyse de plus de mille cinq cents prélèvements sanguins, il démontre que le HTLV-4, comme le HIV, peut être transmis par contacts hétérosexuels. L'étude chez des prostituées d'Abidjan a permis de noter une très forte proportion de femmes contaminées – et donc potentiellement contagieuses – par l'un ou l'autre virus, parfois par les deux (de 15 à 60 % selon le niveau socioculturel de ces prostituées). On observe d'autre part une étroite corrélation entre l'infection par les virus du SIDA et *l'infection syphilitique*.

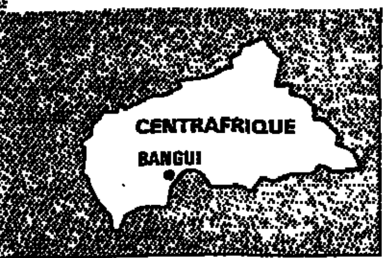
Aux Etats-Unis, une étude sérologique est en cours pour préciser la fréquence de l'infection par le LAV-2, étude menée par Genetic Systems (partenaire américain de l'Institut Pasteur), la Food and Drug Administration et les Centers for Disease Control. La même étude est menée en France par le Centre national de transfusion sanguine et Diagnostic Pasteur.

En fait, la principale question est de savoir si HTLV4 et LAV-2 *sont ou non deux* virus différents. L'autre question importante est celle de leurs rapports structuraux avec un virus voisin (le STLV-3), isolé chez le singe vert. Seule la « radiographie moléculaire » (séquençage) du patrimoine héréditaire de ces virus permettra de répondre à ces questions. Le STLV-3 a déjà été séquencé par l'équipe du professeur Gallo (travail présenté à la réunion de Genève), et le même résultat sera bientôt publié par l'équipe du professeur Montagnier pour le LAV-2.

L'ensemble de ces résultats, s'il ne permet pas encore de bâtir un scénario définitif quant à l'évolution des rétrovirus dans l'espèce humaine, soulève dès aujourd'hui de nouveaux problèmes de dépistage. Le LAV-2 et le HTLV-4 étant, comme le HIV et les autres rétrovirus, transmis par voie sanguine ou par voie sexuelle, le dépistage du SIDA devra rapidement inclure de nouveaux tests. L'Organisation mondiale de la santé recommande d'autre part les mêmes précautions que celles prises à l'encontre des HIV. L'organisation internationale entend par ailleurs jouer dans ce domaine, grâce notamment au docteur Jonathan Mann, un rôle actif dans l'échange scientifique international afin que les divergences entre des équipes concurrentes ne soient pas un frein à la lutte contre le SIDA.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Prevalence of human T-lymphotropic retroviruses in Ivory Coasts ». Travail signé François Denis et Francis Barin et groupant des chercheurs de Limoges, Tours, Abidjan, Dakar et Boston.



Les pays d'Afrique touchés par le deuxième virus du SIDA.

ALERTE EN COTE-D'IVOIRE

LE ministre ivoirien de la santé, M. Alphonse Djedje Mady, a déclaré, le 9 février, au cours d'une émission télévisée, que 118 cas de SIDA *avaient été recensés à ce jour en Côte-d'Ivoire*. Parmi ces personnes malades, M. Mady a indiqué qu'il y avait une proportion de sept hommes pour une femme. D'autre part, 60 % de prostituées examinées à ce jour sont porteuses du virus, ce qui, a *souligné le ministre ivoirien*, devrait inciter la population masculine à éviter tout rapport sexuel avec elles.

« *Le SIDA est devenu dans notre pays un réel problème de santé publique,* nous a déclaré M. Mady au cours d'une interview par téléphone. *Mais, pour autant, il ne faudrait pas inverser les problèmes : beaucoup plus d'Ivoiriens, notamment les enfants en bas âge, meurent de maladies facilement soignables – telles que la tuberculose ou la rougeole – que du SIDA.* » M. Mady nous a indiqué que « *le plus urgent était de mettre en œuvre un vaste programme d'éducation sanitaire informant la population des modes de transmission de la maladie et des moyens permettant de la prévenir* ». Dans cet esprit, l'utilisation de préservatifs sera conseillée.

Selon d'autres informations, plus de 500 cas de SIDA *auraient été diagnostiqués en* Côte-d'Ivoire où la prévalence d'un second virus du SIDA est relativement élevée (3 % des séropositifs pour le HIV et le HTLV-4 dans la population générale). L'attitude courageuse du gouvernement ivoirien tranche avec celle encore adoptée par certains pays africains qui refusent de reconnaître la réalité ou qui tentent par divers moyens de la minimiser.

J.-Y. N. et F. N.

Profil

AMBROISE ROUX ET LES ESPRITS FORTS

DEPUIS toujours Ambroise Roux s'intéresse à la parapsychologie. Depuis plus de quarante années en tout cas. *« Le point de départ est amusant, parce que malsain »,* se souvient *aujourd'hui* l'ancien patron tout-puissant *de* la gigantesque Compagnie *générale* d'électricité (CGE).

C'est qu'Ambroise Roux *était* sceptique, incrédule même. Jusqu'à l'instant où il constata que les tables tournantes tournaient encore mieux lorsqu'elles n'étaient pas truquées : *« ça m'a un peu troublé ».*

Lorsqu'un esprit curieux dirige de surcroît l'une des plus importantes sociétés industrielles du pays, *bien* des portes s'ouvrent. Celles des laboratoires de recherche et d'expérimentation, *entre* autres. Mais nul n'avait *songé* à la CGE pour s'intéresser à la vérification scientifique des pouvoirs psychiques que l'homme possède, ou dont il pourrait être doté.

Ambroise Roux créa donc un laboratoire où, de 1978 à 1981, 215 « sujets » expérimentèrent *leur* aptitude à asservir, par la seule force de leur volonté, la *trajectoire d'un appareil — le* tychoscope — *réputé se déplacer* en traçant une courbe absolument aléatoire.

Ambroise Roux *jugeait* en effet *que tout restait à faire en matière* de psychokinèse, *alors que « nul ne doute plus de l'existence de la télépathie ».* Débuts très encourageants, malencontreusement interrompus par... la nationalisation de la CGE. Selon lui *: « 40 % des gens ont un facteur psy indiscutable ».*

Qui paya ces *recherches ? « Question burlesque et de mauvais aloi »,* s'offense Ambroise Roux : *« Les fonds de la compagnie, bien sûr. »* Une goutte d'eau pour la CGE au milieu d'un *« nombre respectable de milliards »* consacrés à la recherche. Ambroise Roux ne se *laisse* pas *arrêter facilement. Barré par la gauche, il s'est tourné vers* l'écrit. Deux Américains viennent à sa demande de rédiger une synthèse *consacrée* au paranormal et à la longue suite de ses tentatives d'élucidation. Vingt mille exemplaires de *la Science et les pouvoirs psychiques de l'homme* (1) ont déjà *trouvé preneur, publicité* efficace aidant.

Affreux rationalistes

Qu'on se le dise, l'ancien dirigeant de la CGE n'abandonne pas le combat. Alice-Saunier Séïté trouva jadis excellente son idée de voir surgir dans l'Université française une chaire consacrée à la parapsychologie. Elle voulait *même qu'il en devînt le premier* titulaire. Pas le temps, *hélas !* La chaire manque tristement : avis à René Monory et Jacques Valade.

Hors les gens de gauche, Ambroise *Roux n'a qu'une* sorte *d'ennemis* : les *affreux* rationalistes, pitoyables sous-produits à ses yeux du petit père Combes, inaccessibles au doute, à qui la seule idée d'une honnête tentative de vérification scientifique de l'étrange et de l'inexpliqué donne de l'urticaire.

Justement, les adversaires d'Ambroise Roux (qui ne ressemblent pas tous au portrait qu'il en dresse) s'organisent. Scientifiques, prestidigitateurs fiers de l'être et de n'être rien d'autre, gens de spectacle aussi, *escortés par Jean-Pierre Chabrol, Cavanna ou Wolinski, veulent en découdre* avec les fausses *sciences,* les tromperies de tout poil et leurs profiteurs.

Leur rêve : mettre en scène et dégonfler dans les mois qui viennent, au Cirque d'Hiver, dans un *« salon de la crédulité »* toutes ces *« anciennes vessies »* qui ont nom : voyance, psychokinèse, *morphopsychologie,* numérologie.

On rira bien, promettent ces chevaliers de la raison, entraînés par un comédien plein de faconde et de projets, Alain Cuniot. Dans sa troupe, on distingue, il est vrai, un patronage plus rationaliste que nature, qui ferait sursauter Ambroise Roux : le vénérable ex-sénateur Caillavet.

On rira bien... à condition que l'ennemi veuille se montrer et se prêter à la démonstration de son *inanité.* Ambroise Roux irait bien. *Mais il voudrait — si ce n'était un vœu pieux... — que l'ennemi* rationaliste soit de bonne foi. Alors, on rirait bien...

MICHEL KAJMAN.

★ *La Science et les pouvoirs psychiques de l'homme.* éd. Sand. 295 p., 89 F.

La Rome des femmes-poison

(Suite de la page 17.)

Selon la mentalité de l'époque, il faut trouver des responsables, c'est-à-dire des « criminels » dont les fautes ont irrité les dieux, au point que ceux-ci accablent de malheurs le peuple romain tout entier. Si bien que, une fois les responsables châtiés, un haut magistrat procédera à des cérémonies rituelles de conjuration, seules capables d'apaiser les colères divines.

L'affaire commence souvent par la dénonciation d'un banal scandale « privé ». Dès lors, elle est amorcée : enquêtes, découverte de « coupables », qui suscite d'autres enquêtes... Très vite, tout le territoire sous la domination romaine est concerné, les condamnations se multiplient, les coupables étant des dizaines de femmes toutes surprises à préparer *« des décoctions ou d'autres breuvages dissimulés ».*

Les empoisonnements de 186-180 correspondent tout à fait à ce schéma. Ils s'inscrivent dans l'affaire des Bacchanales, que M. Pailler connaît bien puisqu'il en a fait le sujet de sa thèse d'Etat. Le deuxième guerre punique s'est achevée en 201. Commencée en 218, elle a fait de nombreux morts dans les armées romaines, ce qui a permis aux « mères » de se libérer de l'étroite tutelle dans laquelle les tenaient, de par la coutume et la loi, leurs pères, leurs maris, leurs fils, leurs oncles, etc. En outre, à l'époque, les cultes bacchiques grecs étaient en train de se répandre chez les Romains. Ces cultes comportaient des cérémonies plus ou moins secrètes auxquelles on était admis par initiation. Et, scandale pour les vieux Romains, les femmes se permettaient d'amener *leurs fils* à ces initiations.

En 186, l'affaire des Bacchanales commence par un conflit d'héritage. Une veuve de bonne *famille s'est remariée. A sa majorité* (dix-sept ans), *le fils* du premier mariage demande des comptes que lui *refuse* son beau-père-tuteur. Intervient alors une offre d'initiation du jeune homme (que sa mère et son beau-père espèrent ainsi amadouer par une courtisane). Mais la perspective du délai d'abstinence déçoit la courtisane, qui fait un tableau effroyable des cérémonies. Celles-ci effraient le jeune homme, qui en parle à sa tante paternelle ; une amie de celle-ci est tenue au courant, et enfin le scandale arrive aux oreilles du consul Albinus Postumius. L'enquête amplifie les descriptions horrifiques des initiations, puis découvre des empoisonnements en série imputés, bien sûr, à des femmes. La répression s'étend alors à toute l'Italie. D'après Tite-Live, il y aurait eu sept mille condamnations rien qu'à Rome, les femmes étant exécutées par les autorités familiales, selon la coutume archaïque remise en vigueur pour l'occasion (et même encore en 154-150 !).

Avant même que l'affaire des Bacchanales soit terminée en Italie du Sud, l'épidémie de 182-180 trouve son bouc émissaire à Rome. Là encore, il s'agit d'une histoire de mère remariée et de fils du premier lit. Mais cette fois le beau-père et le beau-fils sont en *concurrence* pour l'élection au poste de consul. Le beau-père est élu, mais meurt peu après, permettant ainsi une deuxième élection où triomphe le beau-fils. La mère, accusée d'avoir empoisonné son second mari, est condamnée et exécutée. Ce qui permet de retrouver et la santé publique et la moralité privée.

Ces deux affaires survenues à six ans d'intervalle témoignent, selon M. Pailler, d'une progression rapide de la notion de responsabilité personnelle. Celle de 186 est un scandale collectif, celle de 180 n'a qu'une coupable, responsable à elle seule des malheurs publics.

L'implication exclusive des femmes dans les affaires d'empoisonnement peut aussi s'expliquer par deux faits. D'une part, à l'époque, on ne sait pas détecter les poisons, et toute mort inattendue ou subite est aisément attribuée à un empoisonnement. D'autre part, chez les Romains comme chez de nombreux autres peuples, la femme inquiète ; son corps qui saigne tous les mois est impur par définition ; l'enfantement comporte une part de mystère ; la femme est la première intéressée à connaître les potions abortives, les lotions, etc. De là à les accuser — à tort ou à raison — d'empoisonnement, il n'y avait qu'un tout petit pas...

YVONNE REBEYROL.

Pline l'Ancien, naturaliste et amiral, permet de connaître quelques-uns des poisons végétaux utilisés dans l'Antiquité. *Le plus célèbre est sans doute la ciguë, que Socrate fut condamné à boire, et qui peut se confondre avec la carotte* sauvage. Pline cite aussi la jusquiane (dont les extraits entrent encore dans la composition de sédatifs nerveux), l'ellébore, l'aconit (qui déclenche effectivement de très violents troubles cardiaques), la noix vomique (riche en strychnine)...

Toutes ces plantes — sauf peut-être l'ellébore (tout juste bonne à remettre à l'endroit la cervelle de la tortue de la fable) — sont effectivement toxiques. Mais Pline et les autres auteurs anciens pensaient que le vin était le meilleur antidote. Et là, tous se trompaient.

SECTEURS DE POINTE

La RMN contre la chaptalisation

L'utilisation de la résonance magnétique pour le contrôle des vins « dopés ».

HALTE aux fraudeurs ! Le 16 janvier dernier, les trente-quatre pays de l'Office international de la vigne et des vins et la CEE ont adopté un procédé de détection de la chaptalisation et du mouillage des vins dont ils devraient prochainement équiper leurs laboratoires de contrôle.

C'est en *1981* que la direction générale des *impôts* et *le service français de répression des* fraudes, désireux de disposer d'une méthode fiable de contrôle des vins « dopés », lançaient un concours en direction des laboratoires de recherche. Le gagnant fut M. Gérard-Jean Martin, directeur d'une équipe associée au CNRS à l'université de Nantes, qui proposa d'utiliser la résonance magnétique nucléaire (RMN) pour détecter le deutérium dans les alcools.

Connue pour ses applications médicales, mais aussi couramment utilisée pour l'analyse des substances chimiques, la RMN permet de mesurer le rapport entre deux des formes (ou isotopes) de l'hydrogène — l'hydrogène léger, le plus abondant dans la nature, et l'hydrogène lourd ou deutérium.

Or le rapport quantitatif entre ces deux isotopes caractérise les molécules d'une plante donnée, et il se modifie toujours de la même manière au cours des transformations industrielles que subit le végétal. C'est à dire que ce rapport varie selon que l'alcool provient de la fermentation du sucre de canne, de betterave ou de raisin.

Avec cette technique, baptisée SNIF-NMR (*Site specific natural isotope fractionation study by nuclear magnetic resonance*), *il* est donc possible de reconstituer l'histoire d'un vin à partir de son « empreinte isotopique ».

Détecter et quantifier le deutérium dans les produits naturels demandent toutefois des équipements adaptés et relativement coûteux, et dont le maniement nécessite un certain apprentissage. Aussi l'équipe de M. Martin envisage-t-elle de créer, dans le cadre de l'université de Nantes, une association pour répondre aux demandes d'analyses de tous ceux (négociants, importateurs, services des fraudes) qui souhaiteraient s'assurer de l'authenticité des vins.

Cette structure pourrait aussi former à cette technique les ingénieurs travaillant dans les laboratoires de différents pays producteurs ou consommateurs de vin.

Les producteurs de vin ne sont, a priori, pas les seuls concernés par ce type de contrôle. Car la technique SNIF-NMR peut tout aussi bien contribuer à l'examen de l'origine de diverses boissons alcoolisées. Elle peut permettre de vérifier l'authenticité d'un whisky pur malt, d'un bourbon ou d'un rye, ou d'analyser la teneur en alcool de maïs d'un whisky *blended.* Elle peut encore, dans le pastis, caractériser l'origine, synthétique ou naturelle, des anéthides qui confèrent à la boisson son goût anisé, mais aussi préciser *si ces substances proviennent de* la badiane, du fenouil *ou du pin.*

D'autres applications de la méthode sont en cours d'étude, et *l'on peut prévoir que peu de branches de l'industrie alimentaire pourront, à terme, échapper au spectre de la résonance magnétique nucléaire.*

E. G.

Images synthétiques

Le dessin animé de l'informatique au Forum Imagina de Monte-Carlo.

PRENEZ un rectangle. Marquez quelques points, quelques traits. Déformez-le pour obtenir une surface anguleuse dont points et traits sont les sommets et les arêtes. Appliquez au résultat un algorithme de lissage — une simple approximation polynomiale. Vous obtenez une surface douce gardant l'allure de ce que vous avez dessiné.

Décidez arbitrairement qu'il *s'agit d'un morceau de tissu.* Un *tissu a une certaine rigidité, une certaine* élasticité, un poids. Il est facile de mettre ces caractéristiques dans un processus de calcul qui détermine les forces exercées sur chaque point de tissu, donc son mouvement. Et votre image s'anime, le tissu s'enroule sur l'écran de votre ordinateur, se plie et se déplie en chatoyantes splendeurs.

C'est là un des progrès réalisés dans la composition des images de synthèse. Un chercheur des Bell Laboratories a présenté au Forum Imagina de Monte-Carlo une méthode de représentation des tissus, économe en temps de calcul, efficace en résultats. D'autres présentations analogues ont été faites. Un Britannique a étudié la modélisation des expressions faciales. Avec trois ovales pour les yeux et la bouche, *une douzaine de segments de droite, il reproduit à volonté des mimiques très convaincantes.* Il dessine les traits sur le visage d'un de ses copains et lui fait raconter n'importe quoi. Il filme, mesure les variations des longueurs et des angles, prend une photo de Mme Thatcher et lui fait subir les mêmes évolutions. Il remet la voix sur la bande son, et voilà le premier ministre de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qui vient vous raconter de manière très convaincante ce que le copain disait cinq minutes avant.

Deux petits progrès parmi bien d'autres, comme les études *sur la* modélisation des vagues, la trace laissée par un pinceau, etc. L'image de synthèse, c'est d'abord du calcul, *énormément* de calcul. La puissance insuffisante des ordinateurs a été et reste un frein sérieux à son développement. Mais, d'année en année, on peut aller plus loin, faire des expériences, et trouver par intuition et tâtonnement des modélisations qui économisent beaucoup de temps de calcul, tout en donnant des résultats proches de la perfection.

Les applications. On construirait aisément un beau roman d'espionnage autour de ce qu'on fait dire à Mme Thatcher, *mais chacun verra aisément des utilisations plus judicieuses de la possi*bilité d'animer intelligemment un visage. On peut même ressentir un peu d'inquiétude. Quant aux tissus. Imaginez le grand couturier à qui l'on proposerait de dessiner sur une tablette graphique la silhouette qu'il a en vue, de pointer sur une palette quelques nuances de coloris, d'indiquer quels types de tissus il choisit, et qui verrait tout aussitôt sur l'écran un mannequin informatique faire virevolter une création. Les images de synthèse sont chères, certes, mais nul doute qu'il ne soit prêt à les payer d'un bon prix.

Pour Philippe Queau, chercheur à l'Institut national de l'audiovisuel et organisateur du Forum, l'image de synthèse va entraîner une révolution dont l'ampleur n'est pas encore évaluable, elle va « *ouvrir un très riche domaine, dont on ne connaît pas les limites* ». A l'écouter, l'humanité n'aurait guère connu de défi comparable. Optimisme délirant ou vision prophétique ? Le seul fait que la question puisse être posée est déjà un élément intéressant. Et puis, même si Philippe Queau n'était qu'un rêveur, les industriels présents à Monte-Carlo n'en sont pas.

MAURICE ARVONNY.

Demain

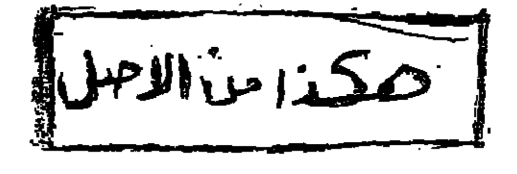
L'IMPOT DIGITAL

Les systèmes *experts étant* à la mode, et le minitel de plus en plus largement répandu, la conjonction des deux ne pouvait manquer de se produire. Ce fut le cas il y a quelques mois avec le Serveur Médical, qui proposait à l'amateur de *faire expertiser par ordinateur sa cueillette de champignons (le Monde* du 30 octobre 1986). Maintenant la société NDV, proche du constructeur informatique Nixdorf, propose le système expert Carl Fisc (code CARL) qui aide les *contribuables à remplir leur déclaration d'impôts et leur* indique les abattements et avantages fiscaux auxquels ils ont droit.

Carl est le nom d'un moteur d'inférence pour système expert, utilisant le concept de réseau sémantique ce qui le *rend un peu différent de ceux habituellement rencontrés.* NDV l'a *d'abord* utilisé pour créer des systèmes professionnels de gestion de trésorerie et de fiscalité des entreprises. En 1986, la société en a dérivé une application grand public et a proposé sur minitel *un système expert d'aide à la création d'entreprise* : les candidats pouvaient déterminer avec son aide à quelles primes et prêts ils pouvaient prétendre. Deux autres systèmes, Carl Manager (comportement du manager vis-à-vis de ses *collaborateurs) et Carl Voyage (quelles vacances correspondent à vos goûts)* devraient être consultables, toujours par minitel, en avril et mai prochain.

PERTE SÈCHE POUR LA LUZERNE

Déshydrater de la *luzerne en utilisant la vapeur de la centrale nucléaire de Chinon-*Avoine, c'est le projet séduisant qu'avait proposé la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire aux agriculteurs des régions de Richelieu, Loudun et Saumur. Si 239 d'entre eux ont bien versé 3 000 francs de part sociale par hectare pour montrer leur attachement *à cette idée, il a manqué un millier d'hectares pour atteindre le seuil de rentabilité.* La société coopérative qui avait été créée au début de 1985 a donc été dissoute. Le manque de dynamisme des agriculteurs a été mis en cause : beaucoup ont préféré attendre que l'opération « marche » avant de se *lancer.* L'utilisa*tion de la vapeur nucléaire de* Chinon *pour déshydrater la luzerne* aurait été une première en France. Elle représentait une solution réellement économique, des débouchés commerciaux intéressants et une technique d'assolement supplémentaire. Mais les agriculteurs n'y ont pas assez cru. *(Corresp.).*



SECTEURS DE POINTE



Ceux qui gagnent choisissent Mobil

En Formule 1, pour gagner, WILLIAMS a choisi MOBIL.
Choix de la qualité, de la fiabilité, de la performance.
Aujourd'hui, MOBIL poursuit activement son développement.
Dans ce cadre, la **raffinerie et le centre de recherche** N.D. GRAVENCHON (Seine-Maritime), occupent, dans le groupe international, une place prépondérante et nécessitent un renforcement de leurs activités.

INGENIEURS DE RECHERCHE

Diplômés(e) d'une Ecole Nationale Supérieure de Chimie (Nancy, Paris, Lyon, Lille...) avec, si possible, une formation ENSPM ou une thèse de Docteur Ingénieur. Anglais courant. Débutants ou première expérience.

Recherche et développement lubrifiants — Réf. 19592 RL

Dans le cadre de projets internationaux de recherche, vous assurerez le développement de lubrifiants nouveaux. Vous analyserez l'application de ces nouveaux produits sur leurs marchés respectifs : constructeurs automobiles, industries, marine, aviation, etc... Un esprit logique, rigoureux et créatif ainsi qu'une bonne adaptation au travail en équipe seront des éléments déterminants de votre réussite.

Recherche et développement procédés — Réf. 19592 RP

Vous serez responsable de la conduite de programmes de recherche sur la définition et l'amélioration du raffinage des huiles de base dans un contexte international.
Votre goût des contacts, votre ouverture d'esprit tant vers la production que vers le marketing, vous permettront de définir des recommandations fondamentales pour les fabrications de la raffinerie.

INGENIEURS DE RAFFINERIE

Grandes écoles : SUPELEC, CENTRALE, ENSAM, IEG, IDN... (+ ENSPM) - Anglais courant.

Electricité industrielle — Réf. 19592 EI

Spécialisé en **électricité, électronique, automatisme, contrôle et régulation, systèmes de conduite de procédés, informatique industrielle**... vous avez acquis une première expérience de quelques années dans la construction, l'ingénierie ou la maintenance d'un site industriel.
Conseiller technique auprès des ingénieurs, vous participerez aux études concernant les systèmes et le développement d'ordinateurs de procédés. Vous réaliserez les études nécessitées par la mise en place d'analyseurs d'automatismes. Cette mission requiert un sens aigu de l'organisation et un bon esprit d'analyse.

Maintenance — Réf. 19592 IM

Après une période de formation, vous prendrez en charge les activités de maintenance se rapportant à un secteur de la raffinerie. Vous serez chargé, également, des études techniques et financières concernant des installations de raffinage.
Pour mener à bien ces projets, vous aurez, si possible, une première expérience de deux à trois ans dans un service construction, exploitation ou entretien d'une usine chimique ou pétrochimique.

TOUS CES POSTES OUVRENT D'IMPORTANTES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), **en mentionnant la référence du poste choisi**, à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9.

CONTESSE

Product Support Directorate

Ingénieur et Techniciens / Systèmes et Structures
Toulouse

Avec près de 700 avions vendus fermes, la famille des avions AIRBUS est l'une des plus réputées jamais produites en Europe. Quelques 60 compagnies aériennes qui l'ont choisie vous confirmeront qu'elle est très rentable et l'une de celles qui a la meilleure image au monde.

La demande pour les AIRBUS est très forte et continue de l'être, le plan de charge étant entièrement rempli.
L'intérêt croissant pour nos modèles A330 et A340 entraine, en outre, une forte expansion de nos opérations d'après-vente à Toulouse.

Les **INGENIEURS** que nous recherchons seront avant tout chargés de veiller à la bonne marche des systemes dans les secteurs **structures avion, système embarqué de maintenance centralisée, systèmes hydrauliques.** Ils devront ensuite mettre en œuvre les procédures correctives auprès des compagnies et de nos propres équipes de dessinateurs.

Les **TECHNICIENS** que nous souhaitons rencontrer exerceront leurs competences dans les secteurs **moteurs, commandes de vol, pilotage automatique, navigation, communications, électronique, circuit carburant et conditionnement d'air.**

Pour ces postes de haut niveau, nous vous demandons au minimum deux années d'expérience professionnelle.
Votre langue de travail sera l'anglais tant écrit que parlé.

Le salaire (sur 13 mois) et les avantages proposés sont de nature à motiver les professionnels les plus expérimentés d'Europe.

Pour partager notre succès, veuillez écrire en joignant votre C.V. en anglais et une photo d'identité à : Richard NICOL, Human Resources Manager, Airbus Industrie, B.P. 33, 31707 BLAGNAC CEDEX, FRANCE.

Airbus Industrie

CESIA, la passion d'entreprendre ...

Le CESIA (Conseil en Systèmes d'Information des Administrations) est une équipe spécialiste du conseil en informatique.

Nous préparons les administrations de demain.

Nous aimons entreprendre, relever les défis.

Nous voulons gagner et vous donner les moyens de réussir en vous accueillant au sein de notre équipe.

Ingénieurs Grandes Ecoles
option informatique

Vous êtes débutant ou vous avez déjà une expérience de 5 à 7 ans dans le domaine du conseil informatique ou de l'organisation.

Vous souhaitez partager notre passion et relever notre défi,

Alors adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) au CESIA, Direction des Ressources Humaines, 80 B rue Lecourbe, 75015 Paris.

... la certitude de gagner ensemble !

HAVAS CONTACT



société du groupe UNILEVER recherche

CENTRALIENS - ARTS ET METIERS DEBUTANTS
INGENIEURS DE PROJETS

Au sein de la plus grande unité de détergents du Groupe en Europe (1.100 personnes), située pres de LILLE, vous participerez à des missions d'ingénierie industrielle liées à la mise en place de nouvelles installations de fabrication et de conditionnement. Vous interviendrez dans les domaines technologiques variés : génie chimique, mécanique, électricité, automatismes.

Vous bénéficierez des investissements d'un grand Groupe, du professionnalisme d'un leader.

Après cette première étape, vous prendrez des responsabilités croissantes dans l'encadrement d'équipes et de projets. Vous êtes déterminés, ouverts et souhaitez progresser dans un environnement international jusqu'aux plus hauts niveaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4/87 M à
***UNILEVER FRANCE SERVICES** - Recrutement des Cadres - 8 avenue Delcassé - 75384 PARIS Cedex 08.*

SOURCES

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

```
PROGRAM Systèmes_Interactifs_Aide_à_la_Décision;
  Procédure SELECTION;
  CONST DIAGMA SYSTEMES='Jeune Equipe
      Ph. D,Centraliens, Mineurs, 3ème Cycle;
      Progiciels de pointe; Marché International';
  Adresse='DIAGMA. 75 rue de Courcelles 75008-PARIS';
  TYPE ETUDES_SUPERIEURES=(G-Ecole,Université);
  VAR CANDIDAT: Record Passion_Micro: Boolean;
        Informaticien : Etude_Supérieure;
        Recherche_Opérationnelle : Boolean;End;
  BEGIN With Candidat DO
      If Passion_micro And R._O.
      Then Write(Adresse,CV) END;
BEGIN Selection; END.
```



SECTEURS DE POINTE

Importante société industrielle, leader sur son marché
NORD-PAS-DE-CALAIS

230.000 F.

Jeune Ingénieur Chimiste

Bilingue Anglais-Allemand

Sous l'autorité du Responsable du Département **ASSISTANCE A LA CLIENTELE**, il sera l'interlocuteur des clients pour répondre à toutes les questions techniques en France mais également en Europe. Une expérience de quelques années dans l'industrie de la peinture ou des matières plastiques serait un plus.

Parfaite connaissance de l'Allemand ou de l'Anglais, la langue la moins maîtrisée devant être perfectible rapidement.

Agé de 30 ans environ, le candidat devra justifier de ses compétences techniques et de ses qualités commerciales et être disponible pour voyager après une période de formation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 27004 M à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM

Nous sommes la Compagnie Financière française leader dans le domaine des transactions de valeurs mobilières. Dans le cadre de son expansion, le département de l'Informatique de Marché recherche pour son responsable un collaborateur immédiat capable de

Diriger l'unité informatique - marchés boursiers -

Votre objectif est de participer à l'évolution des marchés en collaboration directe avec la Bourse, les Agents de Change, les Places étrangères.
Vous dirigerez trois équipes - une quarantaine de personnes - regroupées autour de systèmes traitant
- des différents marchés, continu, à la criée, des options négociables...
- de la diffusion d'informations par réseau à hautes technologies
- des bases centrales de données boursières.

*Nous faisons appel à votre talent de **manager** pour assumer ce poste impliqué dans la mutation de son secteur d'activité. Votre expérience, d'une douzaine d'années, est celle d'un informaticien ayant déjà géré et intégré les étapes du management d'unités informatiques en SSII ou en établissements financiers.*

__Michel DHEUR__, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8702.72 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

Plan Champs

2 Jeunes ingénieurs pour le B.E. et l'assistance aux clients

• Leader mondial du pylône métallique pour l'éclairage public, les lignes électriques et les éoliennes..., nous sommes présent dans le monde entier (1 200 personnes).
• Nous voulons intégrer 2 Ingénieurs Etudes et Devis, pour procéder aux calculs de résistance des matériaux, d'étude des structures et établir les devis pour le service mâts fixes et le service mâts mobiles. Ils seront également amenés à assister nos responsables commerciaux sur le terrain, en France et à l'étranger.
• Jeune ingénieur mécanicien, vous avez acquis votre première expérience (même courte) en BE.
• Ces postes situés à notre siège à Troyes, nécessitent de pouvoir travailler en anglais.

Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.
Ecrivez, sous réf. C/239, à *notre conseil en recrutement Concordances*, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

JEUNES INGENIEURS AM, INSA, ENI...

NOTRE DEVELOPPEMENT VOUS OFFRE DE REELLES PERSPECTIVES

Grosfillex, l'entreprise phare de la «vallée du plastique» à 1 heure de Lyon et de Genève, dans une région où souffle l'esprit d'entreprendre, emploie 1 300 personnes et exporte plus de 60 % de son CA au travers de ses 12 filiales en Europe, Amérique du Nord et Pacifique.
Dans un secteur **jeune, vivant, évolué,** la transformation des matières plastiques, nous *fabriquons une large gamme de biens de* consommation durable, destinés à l'équipement et la décoration de la maison. Notre *volonté de maintenir notre avance technologique* (machines modernes, robots, G.P.A.O...), de faire progresser notre productivité, nous conduit à renforcer nos équipes par des hommes (HF) créatifs, pragmatiques, capables de s'engager et d'être à l'écoute d'un environnement aux évolutions rapides, d'enrichir leur savoir-faire et de le communiquer.

Pour accompagner nos investissements industriels, pour assurer la charnière produits/process entre les Directions opérationnelles et de production, nous recherchons **4 jeunes ingénieurs** pour leur confier, dans différents secteurs industriels, des responsabilités articulées autour des produits, des méthodes, des automates, de la logistique...
Ces postes s'adressent à des **ingénieurs** présentant une première expérience industrielle de 2 ans environ, à dominante méthodes ou fabrication.
C'est dans cette première mission, véritable plateforme d'observation des fonctions techniques, commerciales, et des systèmes de gestion que se préparent nos futurs patrons de la fabrication.

Merci d'adresser votre candidature avec photo à E. Cheutin, Direction des Ressources Humaines, 01107 Oyonnax Cedex.

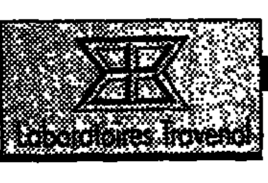
Grosfillex — média-system

DES RAPPORTS SIMPLES ET DIRECTS

Futur Directeur de notre usine ...

Centrale - AM ... Languedoc Roussillon

Filiale de grand renom d'un Groupe international, nous produisons et commercialisons des biens d'équipement industriel et Grand Public de très large diffusion. D'ici 2 à 3 ans, nous désirons confier à un ingénieur de haut niveau la Direction de notre Etablissement Industriel (moins de 500 pers.) situé dans une région très agréable du Languedoc Roussillon. Le candidat idéal, âgé d'environ 30 ans, issu d'une grande Ecole d'ingénieurs, justifie d'une expérience d'au moins 5 ans comme Adjoint ou Chef d'un Service Technique ou de Fabrication.
Dans un premier temps, il participera à la réflexion et à la mise en œuvre de la gestion de la Production (GPAO) et prendra progressivement la responsabilité de l'ensemble de la production. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence PHD 714 en précisant si vous le désirez les Sociétés à qui il ne doit pas être transmis, à Philippe DUMONT 12 avenue JB Clément 92100 Boulogne, qui transmettra.



Spécialistes IBM 38 pour une informatique à notre dimension.

Leader mondial sur le marché du matériel médico-chirurgical, le Groupe *prestigieux auquel nous appartenons* regroupe 60000 collaborateurs à travers le Monde.
Résolument tournés vers l'avenir et les technologies de pointe, notre rapide expansion concrétisée par de récentes *acquisitions nous amène à donner une nouvelle envergure à notre Informatique autour de nos IBM 38 : nous* renforçons notre équipe actuelle.

Chefs de Projet

De formation grande école d'Ingénieurs, une expérience de trois ans minimum en SSII ou en entreprise fait de vous un professionnel du S 38 (GAP III, SGBD,...). Vous maîtrisez la conduite de projets de grande envergure et êtes un excellent technicien dans la gestion, le développement et la mise en place d'applications commerciales ou de production.
Dans un environnement multi IBM S 38 interconnectés, intégré à une équipe «de pointe», vous participez au côté du Directeur Informatique à l'organisation de notre future informatique. Initiative, créativité, sens de l'organisation vous permettront d'assurer avec efficacité le développement de nos applications de gestion.
(réf. CP/M)

Ingénieur Système

Vous connaissez bien l'exploitation et ses contraintes. Excellent technicien du 38, vous serez à même de prendre la mesure de nos systèmes.
Auprès du Responsable d'Exploitation, vous assurez la fonction Système, la responsabilité de la sécurité totale des données et accès, la gestion de nos trois IBM 38 interconnectés et la supervision de notre réseau spécialisé (national et international) de transmissions de données.
En prise directe avec les utilisateurs, vous saurez faire évoluer notre configuration. (réf. IS/M)

Notre Groupe évoluant dans un contexte international, la maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (sous réf. choisie), à la Direction du Personnel des Laboratoires Travenol, BP 56, 78311 Maurepas Cedex.

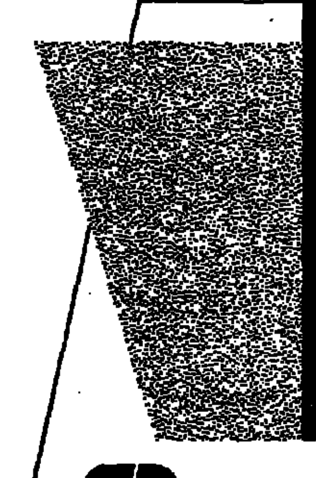
Applications monétiques
Chef de Projet - Paris.

Le Crédit Commercial de France, importante banque à vocation internationale, regroupant un effectif de 7500 personnes, recherche un Chef de Projet confirmé.
Rattaché au Responsable du secteur Monétique, il sera chargé de mener à leur terme l'étude et le développement, la mise en place et la maintenance des applications réseau, cartes à mémoire.
Ce poste conviendrait à un informaticien de Haut Niveau (de formation ingénieur, Maîtrise Informatique ou équivalent). Il devra justifier d'une expérience professionnelle d'environ 8 ans dans la télématique réseau, et aura déjà participé à des développements de cartes à mémoire.
Le réseau télématique connaissant un fort développement dans le *domaine de la Monétique, le candidat* se verra proposer à moyen terme d'intéressantes perspectives d'évolution, également liées à la volonté d'expansion de la Banque.
Pour ce poste à pourvoir à Paris, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. DOLAM à la Direction des Carrières
Crédit Commercial de France
103 Champs Elysées
75008 PARIS.



LA BANQUE DES RÉUSSITES

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE



INGENIEUR D'ETUDE :

participez au pilotage d'un grand projet logistique.

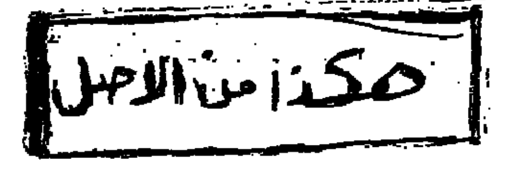
Voilà la mission que nous souhaitons confier à un Ingénieur Grande Ecole rompu, au travers d'une expérience de quelques années, à la conduite de PROJETS EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.
Du suivi de la partie études informatiques en passant par l'élaboration des cahiers des charges organiques et de la mise en place technique jusqu'à la coordination du travail des intervenants, vous êtes prêt à vous investir dans ce challenge au sein de la première filiale d'un groupe international dont l'efficacité et la notoriété des produits (AXION 2, GAMA, DONGE, CLEOPATRA, CALINES, TENDRESSE, TONIGENCYL, ULTRA-BRITE, SOUPLINE, PAIC, GALAXY...) ne sont plus à prouver.



COLGATE-PALMOLIVE

Jean-Pierre DUFOUR attend votre candidature, COLGATE PALMOLIVE, 55 bd de la Mission Marchand 92401 Courbevoie Cedex. sous réf. LM 17

média-system



SECTEURS DE POINTE



GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour un établissement en pleine expansion leader dans son créneau, exportant 70 % de son chiffre d'affaires dans le domaine des

SERVOMÉCANISMES ET AUTOMATISMES

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION
– Assurer le budget des ventes en animant la représentation **allemande** et en conduisant les relations avec les services techniques internes.

PROFIL
– De formation grandes écoles (électrotechnique), vous avez le goût de la négociation et vous êtes disponible pour de nombreux déplacements en Allemagne, dont vous pratiquez bien la langue.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION
– Pour assurer la croissance de l'activité, vous serez chargé de l'animation d'un secteur en France et vous participerez au sein de l'équipe en place à la réalisation du budget des ventes.

PROFIL
– De formation grandes écoles (électrotechnique), vous avez le goût de la négociation et vous êtes disponible pour vous déplacer fréquemment. Anglais apprécié.

Résidence : BOURGOGNE

Ecrire sous réf. 8 331 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Monsanto Chemical Company Europe-Africa recherche un (m/f)

MARKETING TECHNICAL SERVICE SPECIALIST ENDUITS INDUSTRIELS

Cette fonction convient à un spécialiste des services techniques dans le domaine des enduits industriels. Elle s'insère dans un segment d'affaires en expansion chez *un fournisseur de l'industrie des enduits*. Le candidat retenu apportera tout le talent nécessaire à la commercialisation de produits nouveaux et existants.

Les candidats auront un minimum de 5 à 10 ans d'expérience dans l'application des enduits industriels en qualité de chimiste ou d'ingénieur des services techniques.
L'expérience doit inclure la formulation et les essais de peintures pour différents marchés d'enduits industriels.

Le candidat idéal doit pouvoir faire état de ses réalisations personnelles dans la commercialisation d'enduits industriels en Europe. L'aptitude à travailler en collaboration avec des fonctions de Recherche et de Marketing est essentielle, de même que la pratique de plusieurs langues européennes. Le lieu de travail est Bruxelles.

Les candidats peuvent envoyer leur curriculum vitae à Monsanto Europe, avenue de Tervueren 270-272 à 1150 Bruxelles, à l'attention de J. Nicolay, département personnel.

Monsanto



l'informatique au crédit foncier de france

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou équivalent

- Vous débutez ou possédez déjà une première expérience, nous vous proposons d'intégrer nos équipes afin de participer activement à la mise en œuvre de notre schéma directeur informatique.
- Vous exercerez vos fonctions au Service Informatique et Systèmes d'Information (+ de 200 personnes) dans un environnement en pleine expansion IBM 3090, MVS/XA, IMS/DB/DC, DB2, langages de 4ème génération (AS, FOCUS).
- Selon votre profil, vous trouverez un poste à vos mesures, aussi bien dans des domaines très techniques (système, télécommunications), que dans des activités plus orientées vers l'informatique de gestion (conception, analyse, exploitation).
- Rémunération motivante et nombreux avantages.
- Comment nous rejoindre ?

En passant le concours organisé les 19 et 20 mars 1987 (clôture des inscriptions le 27 février 1987).

Demandez notre documentation complète au CREDIT FONCIER DE FRANCE.
Service du Personnel - Bureau des Concours,
19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01
Tél. : 42.44.80.66/80.67.

crédit foncier de france
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS.

CONTESSE

WABCO WESTINGHOUSE
Equipements Automobiles S.A.



LEADER DANS LE DOMAINE DU FREINAGE POIDS LOURDS
25 km Est de Paris.

INGENIEUR ELECTRONICIEN D'ETUDES

Diplômé(e) d'une école d'Ingénieurs en électronique (ESIEA, ESIEE...), avec 2 à 5 ans d'expérience dans l'électronique automobile, la personne que nous souhaitons intégrer dans notre département **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** devra :

- Adapter pour nos clients les projets développés par notre Société sœur implantée en RFA.
- Etudier et développer des systèmes et produits nouveaux en coordination avec notre propre Bureau d'Etudes et celui de RFA.
- S'informer en permanence de l'évolution des techniques électroniques du secteur automobile.
- Définir les besoins humains et *matériels* pour assurer ces développements.

Cette création de poste exige :

- Une pratique de l'anglais courant (+ allemand si possible).
- Une disponibilité pour effectuer des déplacements en France et à l'Etranger.
- Le goût des contacts humains.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à Jean-Pierre *LE CORRONCQ*
Direction des Ressources Humaines - WABCO EQUIPEMENTS AUTOMOBILES S.A.
BP. 12 - *77411 CLAYE SOUILLY Cedex.*

Un événement hors du commun en biologie clinique : Smith Kline Beckman introduit un nouveau concept entièrement original dans le domaine des analyseurs multiparamétriques.

Une opportunité : en devenir le CHEF DE PRODUIT-MARKETING.



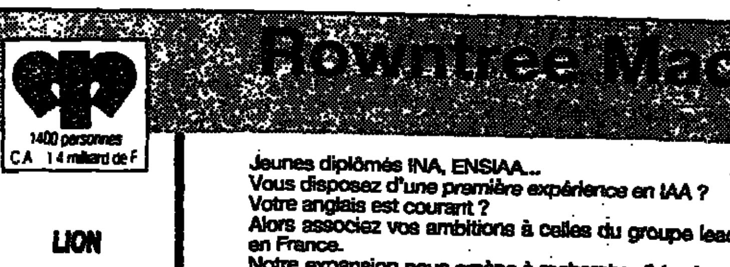
Dynamisez cette gamme unique (C.A. 65 MF).

Votre profil ? 6 à 10 ans d'expérience similaire, de bonnes connaissances en biologie privée, opérationnel, ouvert, convaincant, communicatif... bref vous êtes un vrai pro.

Vous pouvez nous contacter en toute discrétion.

Beckman Instruments France, Direction des Ressources Humaines (référence 4325). 52/54, chemin des Bourdons, 93220 Gagny. Tél. 43.81.93.08, poste 352.

AXIAL Publicité



LION
NUTS
SMARTIES
AFTER EIGHT
QUALITY STREET
LANVIN

Jeunes diplômés INA, ENSIAA...
Vous disposez d'une *première expérience en IAA* ?
Votre anglais est courant ?
Alors associez vos ambitions à celles du groupe leader *sur le marché du* chocolat en France.
Notre expansion nous amène à rechercher 2 ingénieurs basés à NOISIEL (MARNE LA VALLEE) :

INGENIEUR QUALITE

Réf. IQ/LM

Vous serez l'animateur qualité de notre usine de Noisiel et participerez au management de la production. A la tête du laboratoire, composé de 7 techniciens, *vous assurerez les contrôles ainsi* que l'analyse de leurs résultats. Vos interventions seront réalisées avec un esprit constant de pédagogie, de rigueur de d'efficacité.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT PRODUITS

Réf. IDP/LM

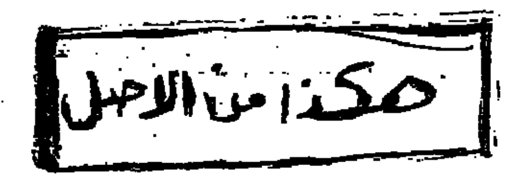
Rattaché au responsable développement produits, votre mission sera *d'optimiser nos* produits et nos procédés de fabrication en terme de qualité et de rentabilité, et d'assurer le lancement de nouveaux produits. Vous collaborerez en étroite liaison avec *d'autres départements (production, marketing, ingénierie...)* et nos sites industriels (Noisiel, Dijon).

Au cœur de l'évolution de nos *produits*, vous allierez esprit méthodique, goût de l'innovation technique et sens de la communication.

Si l'un de ces 2 postes pleins d'avenir vous correspond, merci d'écrire (lettre, CV, photo, prét.) sous réf. à ROWNTREE MACKINTOSH S.A., Direction du Personnel, Noisiel, 77422 Marne La Vallée Cedex.

CONTESSE

SECTEURS DE POINTE





SECTEURS DE POINTE

DEVELOPPEZ LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN

THOMSON BRANDT ARMEMENTS, au sein de la branche Systèmes et Armes, a pour vocation la conception et la réalisation d'armements *terrestres et aéroportés. Dans notre unité de 1100 personnes, proche* d'ORLEANS, nos 300 Spécialistes de la Direction Technique développent, dans un contexte international, les produits les plus avancés de demain, en s'appuyant sur des technologies diversifiées et sophistiquées.
Nous recherchons pour cette Direction, plusieurs

JEUNES INGENIEURS MECANICIENS OU ELECTRONICIENS (GRANDES ECOLES)

Maîtres d'œuvre des projets qui vous seront confiés en synergie avec différents partenaires internes et externes, vous mettrez en œuvre votre esprit novateur, vos qualités relationnelles et votre autonomie.
Ces postes nécessiteront des déplacements fréquents.
Selon votre expérience et vos aspirations, nous vous proposons les postes suivants :

INGENIEURS MECANICIENS ET ELECTRONICIENS DEPARTEMENT COMPOSANTS DE MISSILES

Débutants ou avec une première expérience, de préférence en recherche et développement, vous serez intégrés *à une équipe pluridisciplinaire exploitant un marché très important et utilisant les technologies les plus avancées en* matière de micro-mécanique, micro-électronique, micro-pyrotechnie, dans un esprit de prospective. **REF.87566/LM**

INGENIEUR MECANICIEN DEPARTEMENT ARMEMENTS AERONAUTIQUES

Avec une expérience de 5 ans minimum dans la conception de nouveaux produits, vous possédez de solides connaissances en électronique/aéro-dynamique, calculs de la *simulation* et de structures.
Votre connaissance de l'environnement "essais" ou votre formation en avionique sont des atouts supplémentaires **REF.87567/LM**

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant ou avec une première expérience en recherche et développement, passionné de technique, vous possédez de solides connaissances en électronique analogique et en électronique numérique appliquées au traitement du signal et aux micro-processeurs.
Vous êtes vigilant aux innovations apparaissant dans ces domaines et savez faire partager votre enthousiasme. **REF.87568/LM**

La qualité de vos résultats déterminera votre évolution au sein de notre Société.

Merci d'adresser votre candidature, (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée)
en précisant bien la référence du poste choisi à
SELECOM 226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

THOMSON BRANDT ARMEMENTS





THOMSON

HAVAS CONTACT



MATRA TRANSPORT, conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (Val, Aramis). Son développement rapide l'amène à rechercher (H/F)

Ingénieur Electricien
MT - BT - TBT

Au sein du groupe projet, il est responsable de l'étude et du suivi d'installations électriques pour la réalisation de nouvelles lignes de Métro pour nos projets France et Export.

Il travaille en liaison étroite avec le BE, *et il coordonne* et contrôle les réalisations et l'avancement du chantier auprès des sous-traitants et participe aux essais *fonctionnels et de mise* sous tension des équipements dans les domaines MT, BT et relayage.

Ce poste basé à Lille, concerne un ingénieur électrotechnicien, ayant si possible 2 ans d'expérience en électricité (moyenne tension basse tension - très basse tension) et des connaissances en électronique ainsi qu'en informatique.

De bonnes notions d'Anglais seraient appréciées.

Si vous souhaitez évoluer avec nous, merci de nous adresser votre dossier de candidature à MATRA TRANSPORT
Direction du Personnel - 2 rue Auguste Comte - 92170 VANVES

MATRA TRANSPORT

ALCATEL ESPACE
Spécialiste des Télécommunications Spatiales

recherche pour **COURBEVOIE**

DES INGENIEURS SYSTEME

Formation : ENST ou équivalent
Ayant une bonne expérience dans l'un des domaines suivants :
- Conduite de projets de télécommunications,
- Transmissions radioélectriques hyperfréquences,
- Télémesures, Télécommandes,
- Traitement du signal,
- *Transmissions de données analogiques et numériques.*

Nous vous remercions d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo) en rappelant la référence 04, à Mme LECLERE «le Doublon», 11, avenue Dubonnet, 92407 COURBEVOIE CEDEX.

C.G.E



Alcatel ALCATEL ESPACE

média-system



INDUSTRIE AERONAUTIQUE

Nous sommes un grand groupe de l'industrie aéronautique à vocation internationale et nous recherchons des

INGENIEURS SYSTEMES
INGENIEURS PROCESS

ayant une expérience industrielle d'au moins cinq ans.

INGENIEURS LOGICIELS

possédant une première expérience dans l'industrie de 3 à 5 ans.
Diplômés d'une Grande Ecole (ESE, TELECOM, ECP, ENSEEIHT...) souhaitant travailler dans un environnement de technologies de pointe.

Lieu de travail : Région Parisienne (Sud-Est).

Merci d'adresser lettre, CV et prét. s/réf. 416/86 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 19 65 ou 36.14 Code : CONTESS

ÉCOLE D'INGÉNIEURS
TÉLÉMATIQUE
FONTAINEBLEAU
cherche

PROFESSEUR

pr TD et TP d'électronique.
Poste à temps plein
à pourvoir d'urgence.
Diplôme requis : INGÉNIEUR ou équivalent.
Tél. à ESIGETEL : 60-72-70-61.

Sté d'ingénierie informatique

INGÉNIEUR SYSTÈME
BULL DPS/6

- Application gestion de billeterie, autorisation d'accès par cartes CP8 et magnétiques.
- Application serveur Minitel

GCOS 6 MOD 400
VERSION 3

2 ans d'expérience dans le poste, 30 ans.

Tél. à M. MATHIAUD 43-77-42-45.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION
dans le cadre de sa forte expansion
recherche en

ÉLECTRONIQUE
1 INGÉNIEUR D'ÉTUDE

pour développement cartes analogiques et digitales à microprocesseurs. Expérience souhaitée : 2 ans minimum.
BANLIEUE EST
Merci d'adresser CV, PHOTO et PRÉTENTIONS
aux Ets MULLER et Cie.
2, avenue de la Trentaine
BP 25. 77500 CHELLES.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Centre d'essais en Vol
Brétigny-sur-Orge
Recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Diplômé grande école pour analyse et programmation gestion.
Connaissance COBOL et CICS.
Contrat de 3 ans, renouv. 1 fois.
Adr. CV au chef du personnel
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
BASE D'ESSAIS DE BRETIGNY
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Importante Sté micro informatique recrute pour Paris et Bordeaux

INGÉNIEURS

(INSA, ESME...)
Merci d'envoyer C.V., photo et prét. à M.L.D.
M. LAMARRE
96, bd Richard-Lenoir
75011 PARIS.

Responsable du process industriel



Rivoire & Carret

(650 M de CA), recherche dans le cadre de sa politique industrielle d'amélioration constante et rigoureuse de la qualité et de la productivité un **RESPONSABLE DU PROCESS INDUSTRIEL.**

Basé à l'usine de **COMPIEGNE** *et animateur d'une équipe de 5* techniciens (planning, méthodes, qualité), l'ensemble de la responsabilité technique et industrielle lui sera confiée, en relation avec les différents responsables de fabrication :
- d'une part sa fonction sera centrée sur **l'outil** de production en terme d'investissement industriel, organisation et implantation matérielle.
- d'autre part, sa compétence concernera **le *produit*** en terme de *qualité* et donc de process dynamique (des matières premières au conditionnement).

De formation Ingénieur (ENSIAA, ENSAIA ou A & M...), le *candidat âgé d'environ* 32 ans possédera nécessairement une expérience similaire dans le domaine agro-alimentaire et se distinguera par ses qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, avec CV, photo et prétentions à RIVOIRE ET CARRET, 33 boulevard de la Liberté, 13001 MARSEILLE.

média-system

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
Leader dans sa spécialité, recherche pour sa branche **TELEINFORMATIQUE**

INGENIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Ils participeront à l'étude et au développement de matériels de Transmission de *Données en vue de* leur industrialisation.

Formation :
- Supelec, Sup. Télécom, ECP, ENSTA.

ou
- ISEP, ISEN, ESIEE, ESME, etc. avec stage, option ou 1ère expérience dans les domaines concernés.

Domaines concernés :
Transmissions, Téléinformatique
Traitement du signal
Protocoles, Réseaux, RNIS
Utilisation de Microprocesseurs, Processeurs de signaux
Circuits prédiffusés, électronique analogique et numérique.

Ces postes à pourvoir dans un laboratoire en expansion doivent permettre à de jeunes ingénieurs attirés par la conception (matériel et logiciel) et la réalisation d'équipements logiques et analogiques, une évolution de carrière les conduisant rapidement à devenir responsables d'une équipe.
Lieu : PARIS 13ème.

Adresser C.V. à SAT - Secrétariat BTI - sous réf. IT - 41, rue Cantagrel, 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8°
recherche

analystes de crédits confirmés H/F classe V - VI

Fonction principale :
- analyse autonome des risques,
- montage et suivi des dossiers,
- encadrement de "juniors"-analystes.

Profil :
- 4 à 5 ans d'expérience dans la profession et/ou diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles *commerciales* avec au minimum 2 à 3 ans d'expérience dans l'analyse du risque),
- bonne maîtrise de la langue Allemande,
- bonne connaissance des produits bancaires.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 656 à M. A. DANNENBERGER qui vous garantit la discrétion
CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 Paris

SECTEURS DE POINTE

ALCATEL ESPACE

Leader européen en électronique spatiale, recherche pour **COURBEVOIE,**

INGENIEUR QUALITE DE MAITRISE D'OEUVRE

Ayant plusieurs années d'expérience comme RESPONSABLE QUALITE dans la conduite de projets militaires.
Rattaché à la Direction de la Qualité de la Société, il sera intégré dans une équipe de Maîtrise d'Oeuvre et de stations au sol d'un projet national de télécommunications.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo), en rappelant la référence 02, à Mme LECLERE, «Le Doublon»
11, avenue Dubonnet, 92407
COURBEVOIE CEDEX.

CIGIE — Alcatel ALCATEL ESPACE

média-system



Entreprises
saunier duval

recherche pour son implantation régionale dans le **NORD**

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Pour assurer suivi des études et réalisation d'installations d'équipements dans le domaine électrique & instrumentation.

Cette fonction consiste à intervenir depuis le contact commercial jusqu'à l'intégration et au suivi des installations, en passant par les spécifications et la coordination financière & technique des équipes.

Première expérience souhaitée.

Adresser CV, prétentions à P. PARISON - B. BARBAUT
Entreprises SAUNIER DUVAL DAS
250, Route de l'Empereur, 92500 RUEIL MALMAISON.

CONTESSE



1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX A ECRAN
dans le cadre de l'extension de ses activités :
- logiciel de base
- logiciel temps réel
recherche pour ses
Centres d'Etudes et de Développement de Pontoise et St Christophe
(proche banlieue Nord-Ouest)

Ingénieurs Informaticiens

Grandes écoles (ESE, ENSIMAG, ENSEEIHT...)

Débutants ou confirmés pour participer à la réalisation d'environnements de développement de systèmes embarqués et de systèmes télématiques.
Le contexte est C, UNIX, LTR3, Pascal, ou l'Assembleur 68000.

Tous ces postes sont à pourvoir rapidement.
Rejoignez une équipe dynamique et en pleine expansion en adressant CV manuscrit et photo à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16.

IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE
Rueil-Malmaison recherche un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ ET RÉGULATION

Le candidat retenu devra avoir une première expérience des automates programmables et/ou de l'informatique industrielle en complément d'une formation d'ingénieur du type ENSIMEEV - ENSAIS.

La fonction nécessite une bonne pratique de l'anglais.
Le poste sédentaire est situé au siège de la société.

Merci d'adresser C.V., photo et prét. sous réf. 20.474 à notre agence CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche

JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

pour gestion et ordonnancement de très grands chantiers en France. poste basé à PARIS. Merci d'env. votre candidature s/réf. 5.408 à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Masoneilan

un des Leaders mondiaux des vannes automatiques pour les centrales nucléaires, la chimie, la pétrochimie, l'offshore...

recherche

ingénieur diplômé

pour ses applications de

haute technologie

Le candidat retenu aura de solides connaissances en Physique Générale, Aérodynamique, Résistance des Matériaux, Mécanique des Fluides, Acoustique.

Une première expérience industrielle et une pratique de l'informatique seront appréciées.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer CV avec lettre manuscrite et prétentions à Mme ABOULKER
MASONEILAN
107, avenue Charles de Gaulle 92521 NEUILLY Cedex

LEVI-TOURNAY/ARICOM

RANK XEROX

Les missions se suivent et ne se ressemblent pas.

Chef de projet potentialité Manager Sénior à court terme

De formation Grandes Ecoles Scientifiques ou de Gestion, vous avez une expérience réussie dans l'Informatique de gestion et de l'organisation.
Dynamique et communicatif, excellentes capacités de rigueur et d'intégration, leadership affirmé.
Au sein de notre Direction des Systèmes d'Information, vous aurez pour mission d'organiser les relations du Centre Informatique avec les directions utilisatrices.
Vous négocierez les prestations et les formaliserez par des contrats de service en coordonnant leur application pratique.
Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.
Merci d'adresser votre candidature avec CV, sous code LLM/50, à Nicole Bresson-Biswang, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

LEADER MONDIAL DU PALIER MAGNETIQUE ACTIF



- Technologie innovatrice : la mécatronique
- PMI et multinationale (filiales aux USA et au Japon)
- Actionnaires : S.E.P. - S.K.F. - SEIKO
Vernon (Eure) 1 heure de Paris.

Nous sommes une jeune PMI en pleine expansion.
Pour maintenir notre leadership dans notre domaine d'activité, nous recrutons :

Responsable de production.

Pour prendre en charge l'organisation de la production, diriger les Bureaux des Méthodes Electroniques et Electromécaniques, le service Approvisionnement, l'ensemble des fabrications électronique et électromécanique, piloter la sous-traitance et les accords de coopération industrielle.
Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur type ENSAM *ou équivalent*, ayant une bonne expérience de fabrication en électromécanique. Une connaissance de l'électronique serait un atout.

Ingénieurs technico-commerciaux.

Pour la recherche et la sélection des clients et la prospection systématique des cibles identifiées, l'élaboration des offres tant sur le plan commercial que technique, la négociation des commandes et le suivi de leur exécution.
Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs bilingues anglais - dont l'un d'eux parle également allemand - de formation généraliste ou électromécanique, diplômés d'une grande école.
Une première expérience dans les produits industriels électromécaniques serait un atout.

Ingénieur recherche et développement électronicien.

Pour effectuer des travaux de recherche et développement sur les parties électromécaniques des paliers magnétiques (détecteurs, bobinages, matériaux, protections, paliers de secours, moteurs...).
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure type ENSMA Poitiers, UTC génie mécanique ou équivalent, débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Animateur qualité.

Pour mettre en place une organisation et des procédures permettant le suivi des fabrications, leur contrôle et la surveillance de leur qualité (objectif RAQ 1).
Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs, parlant anglais, de formation supérieure type IDN, ENSAM, ENSEN... ayant une compétence en électromécanique et électronique. *Une première expérience "qualité"* dans une entreprise travaillant pour l'industrie de l'armement est souhaitée.

Ingénieur bureau méthodes électroniques.

Pour : tenir la documentation concernant nos équipements, participer à la mise en place d'un système de CAO/DAO électronique et encadrer une petite équipe de dessinateurs et maquettistes électroniciens, participer à l'industrialisation de nos matériels et aux relations avec l'équipe recherche et développement.
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ISEP - ISEM... ayant quelques années d'expérience en ce domaine et parlant anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à Micheline CHRISTOT
SOCIETE DE MECANIQUE MAGNETIQUE
ZI de Vernon/Saint-Marcel
B.P. 2282 - 2, rue des Champs - 27950 SAINT-MARCEL

RSCG CARRIERES

NOUS, FILIALE D'UN GROUPE multinational, basé en France, et spécialisée dans l'électronique de puissance

VOUS, DIRECTEUR D'USINE

A très court terme (référence DI)

Ingénieur de production,
diplômé ENSAM, ESE, ICAM, IDN, etc.

Ayant environ 5 ans d'expérience en fabrication d'équipements électroniques et voulant appliquer vos compétences en automatisation, robotisation *dans un centre de production* à 100 km de Paris.

VOUS, RESPONSABLE MARKETING

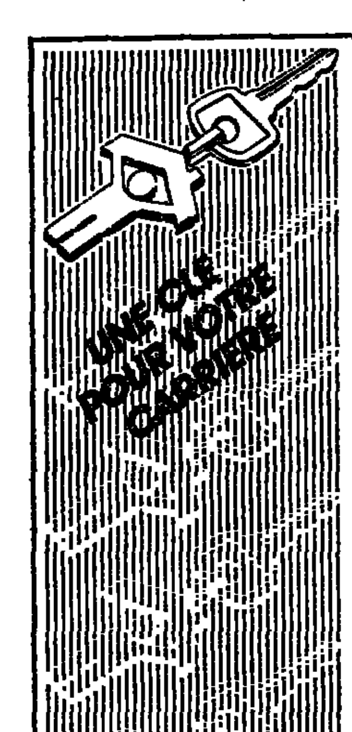
Diplômé(e)s d'une école de commerce ou d'une école d'ingénieurs, bilingue anglais, ayant montré son expérience dans des études de marchés (domaines industriels) (référence M1).

VOUS, INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômé(e) grande école ou école de commerce, anglais souhaité, ayant une première expérience (au moins) de la vente de produits à usages industriels permettant de participer à notre expansion (plus de 15 % par an) (réf.VI).

Merci d'envoyer une lettre de candidature avec c.v. et prétentions, en indiquant la référence à :

Madame LLORENS
B.P. 22, 29, avenue Carnot, 91301 MASSY.



l'informatique au crédit foncier de france

PROGRAMMEURS

- De formation IUT ou équivalent, vous débutez ou possédez déjà une première expérience.
- Nous vous proposons de travailler au sein d'une équipe de projet de taille limitée.
Vous disposerez des moyens les mieux adaptés à l'exercice de vos fonctions, en matériels comme en logiciels (TSO/ISPF...).
Outre le COBOL, vous utiliserez des langages de 4me génération (AS, FOCUS) et un générateur de programmes PACBASE.
- Poste évolutif, rémunération motivante et nombreux avantages.
- Comment nous rejoindre ?
En passant le concours organisé le 25 mars 1987 (clôture des inscriptions le 27 février 1987).

Demandez notre documentation complète au
CREDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel - Bureau des Concours
19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01 - Tél. : 42.44.80.66/80.67.

crédit foncier de france
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS.

CONTESSE

هكذا من الاصل



SECTEURS DE POINTE

Un des premiers groupes bancaires européens
recherche pour sa société d'assurance-vie

Chef de projets informatiques

Les exigences du poste sont les suivantes :
- Assurer la responsabilité du développement des projets informatiques dans l'assurance-vie en gestion décentralisée.
- *Analyser les besoins des utilisateurs, concevoir les applications et encadrer les équipes de réalisation et de maintenance.*
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des méthodes.

5 ans au moins d'expérience en informatique de gestion de préférence dans le domaine de l'assurance-vie sont exigés après une formation Grande Ecole ou Université.
Une expérience de diffusion de logiciels sur plusieurs sites ainsi que celle de Chef de Projet seront appréciées.
La connaissance du vidéotexte est *souhaitée. L'anglais est demandé.*
Environnement technique : grand système IBM (MVS/CICS).

Adressez votre lettre de candidature avec CV détaillé, photo et rémunération à PUBLIVAL/2058 *27 Route des Gardes 92190 MEUDON qui transmettra.*

PUBLIVAL

Domaine bancaire international

Organisateur informaticien

Disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger de plus ou moins longues durées, nous vous proposons de contribuer à **notre développement international.**
En rejoignant une petite équipe de professionnels, vous serez amené(e) à prendre en charge **de A à Z le lancement de l'informatisation d'une implantation** à l'étranger et vous assurerez **la responsabilité du suivi** de places *déjà informatisées.*
De formation supérieure, vous maîtrisez **l'anglais** et possédez une expérience réussie de 5 années en **informatique** et en organisation dans le domaine des opérations bancaires.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions de nous adresser votre lettre de candidature ainsi que votre CV détaillé et vos prétentions, sous réf. FR02.08 à CNCA *Direction des Ressources Humaines 75710 PARIS BRUNE.*

PUBLIVAL

ROSSIGNOL FRANCE
complice de l'habitat

Dans le cadre de son développement et de ses nouvelles orientations ROSSIGNOL SA renforce sa structure d'études et recherche

UN CONCEPTEUR

Ingénieur diplômé 5 ans d'expérience minimum - rompu à l'esthétique industrielle. Qualités d'animateur.
Il sera chargé, en relation avec la Direction Générale et Commerciale de la création des produits et du choix des options, à moyen terme, de notre gamme.

UN INGÉNIEUR A.M.

5 ans *d'expérience métaux en feuilles et* plasturgie. Formation électromécanicien.
Il sera chargé de la mise au point et du développement de produits spécifiques, en s'appuyant sur la structure industrielle de l'entreprise.

UN TECHNICIEN D'ÉTUDES

Intégré à notre B.E. - BTS ou DUT exigé. Expérience produits Grand Public indispensable - connaissance métaux en feuille et plasturgie.

*Adressez CV. + prétentions (en précisant bien le poste) à :
Direction Générale – ROSSIGNOL SA
BP. 3 - 53150 MONTSURS*

COMMUNIC(I)



A LYON, AVEC NOUS

Notre groupe est l'un des leaders mondiaux en ingénierie d'installation nucléaire (7 500 personnes - 9,5 millions de CA).
Le savoir-faire acquis dans de nombreuses technologies de pointe, doublé d'un esprit constant d'innovation pour concevoir de nouveaux produits, sera un atout pour votre avenir.
Notre division **combustible**, chargée de la conception et de la vente des assemblages de combustibles, recherche

Ingénieur suivi de fabrication fournisseurs Réf. 39 M

En liaison avec les usines et les divisions opérationnelles, vous serez chargé d'identifier, d'organiser et de faire aboutir toutes les actions nécessaires à l'exécution des contrats passés entre la division et le fabricant.
Ingénieur mécanicien, une expérience en matière de gestion de production et d'affaires, vous a permis de mettre en valeur votre autonomie et votre ténacité.
Alliés à de bonnes connaissances informatiques, votre sens du contact et votre autorité naturelle sont les garants de votre réussite.

Chargés de proposition Réf. 42 M

Chargés de la prospection des clients potentiels dans un nombre de pays déterminé, vous répondrez aux appels d'offres et rédigerez les contrats avec les clients.
Ingénieurs de formation scientifique et économique, vous avez acquis au cours de vos 10 ans d'expérience une bonne connaissance du nucléaire, et en particulier du combustible.
Vous savez faire preuve de rigueur et d'initiative et vous parlez couramment l'anglais et l'allemand.
Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats capables de s'adapter à notre forte culture d'entreprise.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous référence choisie, à FRAMATOME LYON, Affaires Sociales - Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon.



INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.

média-system

Le Monde CADRES

journaliste chef d'agence

185.000 FF +
ancienneté professionnelle

recherché par QUOTIDIEN REGIONAL - Ville universitaire de plus de 200.000 habitants, pour prendre la responsabilité de la principale agence locale, celle du Siège de notre journal.

Encadrant hiérarchiquement une équipe de huit journalistes professionnels, sa mission comporte également une forte implication au plan de la vie locale. Agé d'au moins 35 ans le candidat recherché possède une expérience confirmée de l'encadrement d'équipe de journalistes et une bonne pratique de la P.Q.R.

Merci d'adresser votre réponse manuscrite avec C.V. + photo récente, sous réf. 5420-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

GRANDS PROJETS SPATIAUX
3 POSTES D'INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ou premières expériences)
Diplômés d'une grande école

- recherche de trajectoires, études des phases de décollage, simulation pilotage.
- Simulation sur environnement IBM et Fortran.

Les candidatures sont à adresser à :
DATATRAME : 42, rue Saint-Lambert, 75015 Paris.

PME Micro-Électronique et Micro-informatique

100 personnes, Filiale Grand Groupe
RECHERCHE
pour son bureau région parisienne

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES
CIRCUITS SEMI-CUSTOM

Débutant ou confirmé (SUPELEC, ENST, ou équivalent)
Il sera chargé du support technique client et du développement des circuits semi-custom.
Une année d'expérience au moins dans la conception des C.I. et une bonne connaissance de l'anglais sont des atouts.
Adres. lettre manus., C.V., photo et prét. à CETIA.
150, rue Marcelin-Berthelot,
ZI Toulon-Est 83088 TOULON CEDEX.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT PARIS-8e

RECHERCHE
pour département informatique

Collaborateur informatique

PROFIL :
- Titulaire d'un B.T.S. ou D.U.T.
- Bonnes connaissances en anglais.
- Expérience de deux ans.

RESPONSABILITÉS :
- Exploitation du système Wang VS 65.
- Assistance aux utilisateurs.
- Programmation en liaison avec le siège (à l'étranger).

Adr. votre dossier de candidature (C.V.+photo+prétent.) avec lettre man. s/nº 8343, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Hebdomadaire professionnel

en rapide développement et leader dans son secteur

cherche

2 JOURNALISTES

- Le premier (la première) aura à suivre, au sein d'une rubrique, l'évolution de la distribution pour des biens de grande consommation.
  Nous demandons : formation supérieure, au moins 2 ans d'expérience en hebdo. ou quotidien, goût pour la micro-économie.
- Le(la) deuxième aura, sous la responsabilité du rédacteur en chef, une tâche de coordination de la rédaction (une dizaine de journalistes), et de réécriture et mise en forme de la copie.
  Nous demandons : formation supérieure, au moins 5 ans d'expérience en hebdo ou quotidien, *maîtrise parfaite de l'écriture*, ouverture vers l'économie, la vie des entreprises, les modes de vie.

Pour les deux postes il faut :
dynamisme, rigueur, goût du *travail* en équipe.

Ecr. avec c.v., photo, prétent. à Christine SPIBCART, 61, rue de Malte, 75011 PARIS.

Société d'informatique connaissant un brillant développement

recherche

3 COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Vous êtes sur le terrain depuis 2 ou 3 ans. Vous êtes un passionné de la vente et maîtrisez bien la technique. Vous êtes à la recherche d'une évolution de vos structures actuelles. Nous vous proposons d'évoluer avec nous dans le domaine du service informatique et de la vente de matériel aux moyens et grands sites IBM.

2 COMMERCIAUX DÉBUTANTS

Travaillant en entreprise depuis quelque temps, vous avez compris que seul le domaine commercial vous permettra l'expression professionnelle que vous recherchez. Nous sommes prêts à vous communiquer notre savoir-faire.

OFFRE : *des secteurs d'activités hyper-spécialisés dans l'informatique moyens et grands systèmes IBM, des ouvertures vers la micro-informatique, un contexte en pleine expansion.*

Merci d'envoyer lettre, c.v. et photo à :
KL 89,
10, rue Mesnil, 75116 PARIS
qui transmettra.

REGION SUD-EST

Réseau de communication

Entreprise de pointe, spécialisée dans les réseaux de communication recherche

INGENIEUR

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans les domaines des télécommunications.
Une connaissance des PROTOCOLES × 25 et TRANSPORT SESSION/OSI est nécessaire, celle du langage C souhaitée.
Vous aurez pour mission de développer des produits logiciels.
Adresser dossier de candidature (CV et photo et prétentions), sous référence 10685, à Média-System, 29 La Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra. Discrétion assurée.

média-system



recherche
pour son laboratoire d'étude - Paris 13ème
dans le cadre de sa filiale
AUTOMATISMES INDUSTRIELS

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

De formation *DUT* ou *BTS* d'électronique, vous avez une expérience en programmation MICROCONTROLEURS (famille INTEL) ainsi qu'en électronique de puissance.

Nous vous remercions d'adresser CV et prétentions à Monsieur TURYAN - AOIP BP 301 - 75624 PARIS CEDEX 13

CONTESSE

GROUPE DE PRESSE SPÉCIALISÉ

Recherche
pour développement de l'espace publicitaire sur revues d'informatique un (e) jeune Chef de publicité adjoint.

Envoyer C.V. et prétentions au Monde Publicité sous réf. 6.940, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde
CADRES

Relations Sociales

JEUNE CADRE

Cette Société (3 200 personnes) intégrée à l'une des branches (10 000 personnes, 10 usines) de l'un des premiers groupes industriels français est un des leaders mondiaux dans son domaine : le conditionnement de qualité.

Dans un environnement industriel "lourd", la fonction relations humaines est une des fonctions majeures. Rattaché au directeur du personnel de la branche, ce cadre a pour mission d'être l'interlocuteur privilégié des usines (2) et des filiales (3) pour tous les aspects de la fonction personnel. Il agit en appui, conseil et contrôle. Il s'assure de la bonne circulation de l'information, il participe à la définition de la politique sociale et suit son application sur le terrain, il fournit une assistance aux hiérarchies pour qu'elles gèrent de la meilleure façon possible les relations du travail au sens large du terme, en intégrant en permanence les capacités économiques de la Société.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une première expérience de 3 ans environ dans la fonction personnel, dans un environnement industriel. Particulièrement mobile et disponible, il désire à court terme occuper un poste de chef du personnel dans l'une des unités de production de la Branche.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 4/212 BA à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Droit sur la Communication ...

Premier fabricant européen en téléphonie et radiotéléphonie, Matra Communication est présent dans tous les domaines de la communication d'entreprise : systèmes et réseaux, auto commutateurs, terminaux ASC II, vidéotex ...
Deuxième pôle français de communication, le groupe rassemble 5000 personnes et investit annuellement 10% de son chiffre d'affaires dans la recherche.
Une expansion rapide nous conduit aujourd'hui à étoffer notre organisation. Nous recherchons (H/F)

Juriste d'Entreprise

Spécialisé en droit des sociétés et fiscalité

Rattaché à notre Secrétaire Général, vous serez notamment chargé de la conception et de la mise en place des structures juridiques adaptées à l'évolution du Groupe.
De formation supérieure juridique en droit des sociétés, votre compétence s'appuie sur 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un service similaire en entreprise ou en cabinet.
Les domaines qui vous seront confiés comprendront également le contentieux, la propriété industrielle et l'immobilier.
De la rigueur juridique associée à une réelle capacité de communication favoriseront votre réussite dans cette fonction.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence NK 3005 à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - rue Jean-Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

La filiale d'un grand groupe chimique international recherche pour son unité de production située en Normandie :

UN INGENIEUR GENIE CHIMIQUE

pour la fonction

SECURITE/ENVIRONNEMENT/ENGINEERING.

Cet ingénieur sera rattaché au Directeur de l'usine et prendra en charge une triple responsabilité :

SECURITE : il poursuivra l'animation et le suivi d'une "politique de sécurité" déjà bien développée.

ENVIRONNEMENT : il mènera à bien les projets en cours d'élaboration et participera aux contacts avec les autorités locales.

ENGINEERING : il sera systématiquement associé à tous les aspects "génie chimique" des nombreux projets en cours d'étude.

Toutes ces actions sont menées dans un contexte motivant caractérisé notamment par une **double activité** sur le site ainsi que par une expansion reposant sur des investissements importants.
Le candidat retenu possédera nécessairement **une formation de base en génie chimique** (plus chimie) ainsi qu'une première expérience réussie dans l'une au moins des responsabilités du poste proposé.
Il aura la volonté d'évoluer à terme vers d'autres responsabilités opérationnelles.

Les dossiers de candidature (lettre + CV + photo) doivent être adressés sous réf. 3882 à

RSCG CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.



Ceux qui gagnent choisissent Mobil

En Formule 1, pour gagner, WILLIAMS a choisi MOBIL. Choix de la qualité, de la fiabilité, de la performance.
JEUNES DIPLÔMES(E), Écoles de Commerce ou Ingénieurs, débutants ou première expérience, rejoignez un des tout premiers groupes mondiaux et devenez

RESPONSABLES INDUSTRIE

Après une formation de 3 mois environ, vous prendrez en charge un secteur géographique où vos clients seront d'importantes sociétés industrielles, des entreprises de travaux publics, de transports...

Vous serez responsables :
- de la vente de produits pétroliers. Vous aurez à traiter des marchés, à obtenir des commandes, à négocier des contrats...
- de la recherche et de la prospection de nouveaux clients,
- du suivi financier de vos affaires,
- des actions promotionnelles et techniques avec l'aide de nos équipes d'ingénieurs.

Votre sérieux et votre potentiel feront de vous un interlocuteur apprécié et estimé des dirigeants industriels que vous serez amenés à rencontrer.

Votre valeur et vos performances seront le gage de votre évolution ultérieure ; en effet, chez MOBIL, les carrières se font par promotions internes. A vous de saisir votre chance...

Prière d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 21861 à MOBIL OIL FRANCAISE
Service Recrutement - Tour Septentrion
92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9.

CONTESSE

Chef de projets

- Bureau d'études -

Philips Eclairage

Leader sur notre marché, nous pratiquons une politique d'innovation permanente. A Lamotte-Beuvron (Orléans) où notre centre industriel de 250 personnes produit du matériel d'éclairage décoratif, nous recherchons un chef de projets.
Concepteur chargé de l'industrialisation des projets, il mettra au point les *études jusqu'au stade de la présérie,* assisté d'une équipe qu'il animera.
De formation Ingénieur généraliste ou génie mécanique, vous avez une bonne connaissance de l'anglais, vous êtes débutant ou possédez une première expérience similaire en BE méthodes et/ou outillage. De plus, la connaissance des procédés de transformation des métaux ferreux, non ferreux, thermodurcs et thermoplastiques serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *CV, photo et prétentions, en précisant* la référence 9, à Maurice Morer, Philips Eclairage, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

ÉT. MÉDICAL DE 450 LITS

participant au Service Public recherche pour MAI 1987

UN DIRECTEUR ADJOINT

chargé des Services économiques (achats, travaux, Direction des Services Techniques de l'Etablissement).

Cand. à adresser à Monsieur le Directeur de l'établissement Médical de la Teppe, 26600 TAIN-L'HERMITAGE
Téléphone : 75-08-03-66.

Société d'études de marché et sondages d'opinion

recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

capable réaliser études quantitatives et qualitatives.

Exp. mini. 3 ans (en cabinet).

Envoyer C.V. à
SOCIÉTÉ ESOP,
92, av. d'Ivry, 75013 Paris.



1er groupe de services,
nous assurons la gestion de Services Publics collectifs
et locaux dans des domaines variés.
Nous recherchons aujourd'hui
pour notre siège à Paris un

JEUNE INGENIEUR GENIE ELECTRIQUE

INSA, ENI, SUDRIA, ESIGELEC...

Débutant ou titulaire d'une première expérience, vous faites partie des meilleurs de votre promotion. Vous avez une bonne technicité en électromécanique et en informatique, ainsi qu'un excellent potentiel. Nous vous proposons, après une courte période de formation, de rechercher et d'appliquer les solutions techniques les mieux adaptées à l'Exploitation en liaison avec le développement informatique des usines. Les possibilités d'évolution vers les opérations sont à la mesure de vos ambitions.

Merci de nous adresser votre candidature
sous référence IGE/LM :
Compagnie Générale des Eaux.
Service Relations et Ressources Humaines
52, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

NOUS CHERCHONS DES HOMMES DE CARACTÈRE

Organisation et Publicité

Nous sommes une *entreprise textile* - 85 personnes, 70 millions de CA - appartenant à une multinationale. Nous sommes devenus, au fil des ans, grâce à notre dynamisme et à notre politique, leader sur la plupart des marchés que nous couvrons.
Notre recherche permanente de nouveaux produits et notre écoute des besoins spécifiques du marché nous garantissent la poursuite de notre fort développement, ce qui nous conduit, pour mieux nous structurer, à rechercher notre

Directeur de production

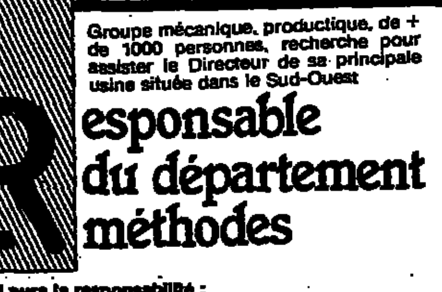
Mission : membre du comité de Direction, sous l'autorité du Directeur Général, et *en liaison avec les services commerciaux et administratifs,* il assure la coordination *des ateliers et la gestion de la production.*

Profil : ingénieur, âgé de plus de 30 ans, ayant exercé les fonctions de responsable de production. Expérimenté dans le travail d'équipe et d'encadrement, c'est un organisateur qui sait être à l'écoute.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 206.87.155 M, à Pro Consultant, 18 rue *Rouget de Lisle,* 42000 St-Etienne.



média-system



Groupe mécanique, productique, de + de 1000 personnes, recherche pour assister le Directeur de sa principale usine située dans le Sud-Ouest

Responsable du département méthodes

Il aura la responsabilité :
- des méthodes usinage (FAO), des méthodes montage (usine et chantiers)
- de l'entretien des travaux neufs, de la sécurité
- il pourra également être chargé de promouvoir l'analyse de la valeur.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum justifiant d'une expérience dans les industries de la mécanique.

La rémunération sera fonction de la compétence et de la formation.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous réf. 16747 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

MARSEILLE

Vous avez 3 à 4 ans d'expérience dans la vente de services

et souhaitez maintenant évoluer vers des responsabilités plus larges.
De formation Sup de Co ou équivalent, vous possédez de l'imagination, de la rigueur et un sens commercial aigu.
Notre société bien implantée dans la communication, filiale d'un groupe important, vous *offre une réelle opportunité de Responsable d'agence.*
Après formation à nos méthodes et à notre marché, en relation avec le Directeur des régions, vous gérerez l'agence de *Marseille* -un chef de publicité et une assistante- comme un centre de profit autonome.
Responsable du CA vous en assurerez le développement grâce à une démarche commerciale active.
Votre sens de l'écoute et du dialogue seront déterminants pour concevoir, et construire des actions de communication.



Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en mentionnant la référence 322 N et un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle sur Loup.
Discrétion assurée.

Guy Postel

média-system

هكذا من الاصل

Le Monde
CADRES

BANQUE PRIVEE, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son agence de **PARIS**

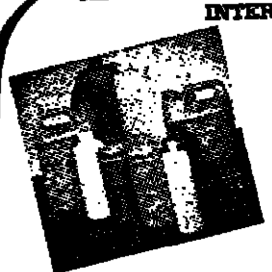
EXPLOITANT POLYVALENT

Capable de reprendre en gestion une clientèle importante de particuliers résidents et non résidents et de PME.

- Formation supérieure.
- Anglais courant.
- Trois ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A
sous référence 10995 -10, rue de Louvois
75002 Paris qui transmettra.

NOUS LANCONS UN *PRODUIT* REVOLUTIONNAIRE AVEC LES MOYENS D'UN GROUPE INTERNATIONAL - 20 000 personnes -



AIROPAK

Nous produisons et commercialisons des containers plastiques totalement originaux qui résistent à tous les solvants.
Pour le démarrage d'une unité de production en France, nous recherchons un

Responsable usine
Région Rhône-Alpes

VOTRE MISSION :
participer au lancement de cette nouvelle unité pour en assurer l'entière responsabilité.
NOUS VOUS PROPOSONS :
- une formation à nos procédés,
- de travailler dans un contexte international,
- une progression de vos responsabilités dans le poste (démarrage de l'usine avec 12 personnes, augmentation rapide),
- de réelles possibilités d'évolution dans le groupe,
- une rémunération très motivante.

VOS ATOUTS :
- environ 30 ans,
- une expérience significative de la production,
- une bonne connaissance des matières plastiques,
- une formation d'ingénieur,
- un anglais courant.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris, en précisant sur la lettre et sur l'enveloppe la réf. 53 733.

Mercuri Urval

COMMUNICATION INTERNE



Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, les entreprises ont plus que jamais besoin du professionnalisme et de la mobilisation des hommes et des femmes qui les constituent.
Filiale d'un des tout premiers groupes de conseil en communication, nous sommes leader dans nos domaines d'intervention. Nous recherchons un consultant expérimenté, spécialiste des relations humaines et des modes de communication au sein des entreprises.
Il aura à développer, en liaison étroite avec le Directeur du Département «communication interne et mobilisation des hommes», une approche pragmatique et innovante auprès de nos clients. La connaissance des techniques et des médias est indispensable, des compétences en sociologie du travail ou en organisation seront un plus.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5547, à C Henry 52 rue de Saintonge 75003 Paris, qui transmettra.

EUROSIT
Directeur industriel

Leader sur son marché, notre société (335 pers.) conçoit et réalise des équipements de bureaux. Notre développement s'appuie sur la qualité de nos méthodes de production et sur la performance de nos moyens de gestion.

Nous souhaitons rencontrer un jeune Directeur Technique pour lui confier la responsabilité de nos deux établissements.

A 30 ans environ, de formation AM ou équivalent, vous avez déjà dirigé une unité opérationnelle dans les secteurs Métallurgie ou Plastique. Gestionnaire et technicien, vous présentez toutes les qualités d'un manager et maîtrisez l'anglais.

Le poste est basé à Nevers.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE.

Ecrire sous référence 133 M en mentionnant votre rémunération actuelle, à E. MARTIN, 9 bis route de Champagne 69134 ECULLY CEDEX.

ALGOE DE L'IDÉE A L'ACTION

DESSEIN

COMMERCIAUX DE VALEUR

téléphonez à M. SIGUIER au
48-86-11-27

GENRAD
LEADER DU TEST
nous recherchons pour poste
d'INGÉNIEUR d'APPLICATION

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN connaissant le test IN-CIRCUIT et ayant une expérience pratique sur un testeur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

GENRAD
SERVICE SUPPORT
96, rue Orfila
75020 PARIS.

URGENT recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN DÉBUTANT
pour thèse de chimie organique financée par bourse doctorat pour ingénieur du CNRS.
Ecrire au Chef du personnel, Laboratoire de physique des solides, bât. 510, Université Paris Sud, 91405 Orsay ou tél. : 69-41-53-98.

GENRAD
LEADER DU TEST
nous recherchons pour poste
d'INGÉNIEUR d'APPLICATION

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN connaissant le test IN-CIRCUIT et ayant une expérience pratique sur un testeur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

GENRAD
SERVICE SUPPORT
96, rue Orfila
75020 PARIS.

ASSOCIATION DE TOURISME
recherche
CHEF DE SERVICE (H. ou F.)

Formation agricole (BTS ou ingénieur).
Professionnel confirmé pour responsabilité animation et gestion équipe.
30 ans minimum.
Connais. italien souhaitées.
Rémunération annuelle 140.000 F.

Adr. lettre manus. et photo au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8.349
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA VILLE DE BRIANÇON HAUTES-ALPES
RECRUTE
DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE MUNICIPALE AGRÉÉE DE MUSIQUE ART DRAMATIQUE

LE POSTE EST A POURVOIR DE SUITE OU POURRAIT ÊTRE OPÉRATIONNEL POUR LA RENTRÉE 1987-1988.

Les candidatures sont à adresser pour le : 15 mars 1987 à Monsieur le Maire Serv. des affaires culturelles.

Profil de poste et renseignements sur demande.

CRÉEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE
Sans aucun apport sinon Travail et responsabilité si vendre est votre seul talent, l'informatique, les services ou la publicité sont pour vous des pôles d'intérêts.
Rejoignez-nous en tél. ce jour au 45-78-65-75.

GROUPE DE PRESSE FORTE CROISSANCE
cherche
JEUNE JOURNALISTE
2/3 ans d'exp. pour couvrir l'actualité des banques de données, réseaux, CD rom.
Env. C.V. et prétentions à Simone Le Gall, 10, rue Danielle-Casanova, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ AUDIOVISUELLE recherche
COMMERCIAL (E)
Région Paris.
Téléphoner au 90-85-95-33 ou 90-82-94-40.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active.
DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS *COMMERCIAUX H. F.* d'un important organisme.
Tél. pr R.-d-v. 45-00-24-03.

Sté d'ingénierie informatique
ANALYSTES PROGRAMMEURS INGÉNIEURS SYSTÈMES sur matériel
DATAPOINT
INGÉNIEURS RÉSEAUX
TERMINAUX BULL
Tél. à M. KSIAZEK 43-77-42-45
68-70, avenue du Gl-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

IMPORTANT GROUPE DE *DISTRIBUTION*
cherche
COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ
BTS ou équivalent.
Adr. C.V. et photo sous nº 8.348 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, *Paris-7e.*

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. recherche travail correcteur édition Paris, province. M. Warinnier 48-06-79-66.

J. F. 35 ans, dynamique, sérieuse, ch. emploi bureau, réception, classement, accueil client ou divers. Même milieu hospitalier (agent hospitalier) tél. à partir de 12 heures au 43-02-32-61 ou écr. Mme Jacqueline Lebas, 57, avenue de la Résistance, 93340 Le Raincy.

SPÉCIALISTE LANGAGES TECHNIQUES longue pratique industrielle étudierait toute proposition. G. FOULON, 16, rue N.-D.-de-Nazareth, 75003, ou 43-30-14-94 de 13 h à 16 h.

HISTORIEN des techniques INDUSTRIELLES. Sens responsabilités. Solide expér. rech. et product. secteurs chimie, cherche sit. niveau DG, *R et D*, enseign. ou relat. publ. temps part. ou compl. G. FOULON., 16, rue N.-D.-de-Nazareth, 75003 ou 43-30-14-94 de 13 heures à 16 heures.

CHEF ZONE EXPORT AFRIQUE/M.-ORIENT
Ancien DIRECTEUR GÉNÉRAL STÉS. 44 ans, Maghrébin, longue exp., solides réf., excel. relat., cherche poste stés ou G.I.E.
MISSION : conduire négo. client. importante/soumission suivi appel d'offres, fidélisation et dév. client. Animation foires, expo., salon (arabe, fr., angl., dialectes divers).
Ecrire sous le nº 8.350 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F., resp. recrutement et formation dep. 3 ans dans PME japonaise souhaite rejoindre une grande ent. pour travail d'équipe en direction du personnel. Paris, région parisienne. Tél. : 48-89-20-57 (soir) ou Ag. Dessein, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS s/réf. CJ.

CORINNE, 19 ans, titulaire du BAFA (spécialisation ski alpin, niveau chamois d'argent) ; brevet national de secouriste ; en section « sport-études judo » (ceinture noire 1er dan), recherche poste animatrice en colonie de neige à Pâques et toutes vacances scolaires. (16-1) 39-80-97-53.

CADRE 39 ans, 10 ans expérience, trs. internat. *air, mer, rail, route,* douane, transit.
RESPONSABLE
trs de Sté. Etudierait toutes proposit. Tél. (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous nº 6.931 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F. cherche emploi stable
STÉNODACTYLO
Paris ou banlieue Sud.
Téléphone : 69-24-77-78.

J. F. 28 ans, licence communication + IAE, maît. angl.-esp., 1re exp. COMMUNICATION interne et externe. ch. poste motivant rel. publiques/informat. ou service personnel. Tél. : 43-73-12-30.

J. F. allemande 23 ans, très motivée, résident en France, traductrice interprète dipl., secrét. tril. franç., angl., not. esp., italien, sténodactylo, trait. de texte, disp., bonnes réf., ch. poste *intéressant* Paris, province, étranger. Tél. : 34-74-06-64.

Entrepreneur, congolais doct. en droit ayant connaissances en investissement étr. en Afrique, tril. (fr., angl., esp.) étudie ttes prop. Tél. : 43-39-85-70 ou A. Biangonga, 8, impasse des Montalieux, 94000 Créteil.

SPÉCIALISTE DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION
Exp., conn. informatique documentaire, anglais. Etudie toutes propositions. Ecr. : ADBS, 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris, qui trans.

ANALYSTE FINANCIER
32 ans, 7 ans exp., ch. poste responsab. Etudes invest. ou dévelop. nouveaux produits. Ecrire sous le nº 9.276 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. ORGANISATEUR Formation DESS *cherche poste stable.* Ecrire sous le nº 1.031 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
SÉVIGNÉ, 50 m², 2 p., cheminée
CARACTÈRE RÉNOVÉ
A saisir. 47-03-32-44, matin.

5e arrdt
GOBELINS 2 ET 3 P.
CFT à rénover. 460.000 et 650.000 F. 45-26-99-04.

6e arrdt
DUROC 30 m²
Charmant 2 P., cuis., bains, 4e ét., sans asc. 500.000 F. GARBI - 45-67-22-88.

9e arrdt
RUE DE MAUBEUGE
2 PIÈCES, cuis., bains. 320.000 F. 45-26-99-04.

14e arrdt
PORT ROYAL 2 p. tt cft, asc., clair, calme. 620.000. 43-25-97-16.

17e arrdt
VILLIERS 3 p., cft.
665.000 F. 42-52-01-82.

78-Yvelines
BOIS-D'ARCY
Imm. p. de t., 3 pces, 103 m², séj. dble, cuis., coin rep., 2 ch., bns, w.-c., cave. 180.000 F + 400.000 F à 10 %. I.N. 30-45-29-09.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY
CHARLES-LAFFITTE dans ancien hôtel part., 7 pces + serv., balcon, plein sud, à rénover. 46-34-13-18.

Minitel
30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. *Paiement compt. chez notaire.* TÉL. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, *même le soir.*

RECHERCHE URGENT
Appartements toutes surfaces même à rénover.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

locations non meublees offres

Paris
BOULOGNE BOIS
5 p.+ch. indiv., s.d.b., w.-c., imm. neuf de stand., 2 parkings +2 caves, calme, ensol.+jard. Prix 11.000 F+charges. Tél. : 43-35-46-05.

locations non meublees demandes

Paris
Pour dirigeants et personnel GDE STÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. studios, 2, 3, 4, 5 P., villas. Paris, banl. 45-04-04-45. 9 h 45-19 h.

Urgent. Collaboratrice cherche studio ou 2 pièces dans Paris. Garanties sérieuses. T. : (1) 78-42-30-60 (journée) ou (1) 47-05-84-32 (soir).

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPARTEMENTS vides ou meublés pour sa clientèle. Tél. : 42-89-12-52.

locations meublees demandes

Paris
MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-55-28-16.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambass. 45-26-18-95.

appartements occupés

CAMBRONNE
Appts occupés loi 48, dans bel imm. pierre de t., de 350.000 F à 450.000 F.
Tél. : 42-80-64-74, p. 233.

pavillons

PROPRIÉTAIRE VEND
CRÉTEIL Mo Créteil-l'Echat pav. de caractère, séj. dble, 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bns, ss/sol, garage 2 voit. ENTIÈREMENT RÉNOVÉ 1.500.000 F. 42-89-12-10.

chalets

A 15 km Bellegarde/Valserine, chalet équipé, parfait état, sur 2 295 m² terrain, 140 m² hab., 2 niv. + garage + cave, + déb.. S'adr. à Me GACHON. Tél. 16-50-48-24-08 (Ain).

viagers

LIBRE studio Mo Richelieu, 80 000 cpt + 2 000 F/mois. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS
Location bureaux et ateliers. Permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION sociétés commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
— PARIS-1er : r. Saint-Honoré Tél. : 42-60-91-63.
— Paris-15e : T. 40-56-02-62.
— 95 GONESSE : T. 42-60-41-61.

OUEST PARISIEN
- Des immeubles prestigieux.
- Un site exceptionnel.
- Un ensemble fonctionnel.
  - Plateaux indépendants.
  - Chauffage autonome.
  - Parkings privés.
  - Gardien résident.
- 850 F/m² (charges minim.).
- Surf. de 300 à 10.000 m².

LA DIAGONALE
Pour louer : 39-55-53-53.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/SECRÉT./TÉL./BURX.
AGECO - 42-94-95-28.

Domiciliation depuis 80 F/m. Av. des Champs-Elysées (Etoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. INTER DOM. Tél. : 43-40-68-60.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-68-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m². STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personn.
ACTE - 43-80-90-10.

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. T. : 40-26-15-12.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France.
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

secrétaires

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES PARIS 8e recrute
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
- Formation supérieure.
- 3 à 4 ans d'expérience.
- Possédant des qualités de méthode, disponibilité, polyvalence (contacts internes et clients, gestion, organisation).

Rémunération attractive, possibilités d'évolution et de formation (IBM PC, traitement de texte...).

Ecrire avec C.V. et photo, sous référence 5.276, à AD'COM, 3 avenue des Ternes, 75017 Paris, qui transmettra.

Service relations publiques cherche
SECRÉTAIRE
excellente dactylo.
Tél. ou écrire RÉGIE-PRESSE Service du personnel, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e. Tél. : 45-55-91-71.

propositions diverses

INVESTISSEURS
Pour une enveloppe globale de 2 000 000 francs, nous vous proposons un investissement d'une rentabilité de 10 %, dans un ensemble commercial et industriel de 1 450 m² sur un terrain de plus de 7 000 m², actuellement loué par une Direction administrative départementale.
Discrétion indispensable.
Descriptif et renseignements sur demande écrite seulement.
AGENCE DU PARC
Cabinet immobilier ANDRÉ CARRETE
37170 Chambray-les-Tours. Tél. : 47-25-12-19.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 APA. Garanties s/immeubles. 42-89-12-10.



annonces associations

Appels

TU N'ES PAS DE CE MONDE
D'où viens-tu ? Expér. le sens de la vie. Ve *Fest. intern. de la* vie universelle à Francfort, du 17 au 19 avril 1987. Inform. Vie univers., BP 325. 75868 PARIS Cedex 18. Pr pl. d'inform. sur not. vie de l'espr. de Dieu, écr. à l'adr. ci-dessus.

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME
rech. local 11e arrond. (samedi *après-midi + un jeudi soir par* mois), tt pet. loyer. Tél. 45-55-91-82, p. 41-37.

Sessions et stages

LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE
FORMATION de 5 jours pour créateurs et responsables de petite entreprise du 4 au 10 mars 1987.
Renseignements :
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 PARIS Tél. 43-55-09-48.

Il reste encore quelques places au séminaire sur la formation et l'emploi en Europe qui se tiendra du 23 au 27/2/1987 à Marly, près de Paris. Séjour gratuit, rembours. 70 % voyage, droit d'inscr. 400 F. Rens./inscr. CIFE, 4, bd Carabacel, 06000 NICE. Tél. 93-85-85-57.

DELTA FORMATION
Stages de formation bourse
1re session : 21 Mars. Paris.
Rens. et inscr. : 48-74-25-94.

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEM.-ESPAGN.-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-26-22-64.

Du plaisir d'écrire au travail du texte
ATELIERS D'ECRITURE ELISABETH BING
3, rue Jean-Bart, 75006 Paris. *Tél. :* 45-48-07-93, *Ateliers* adultes, enfants, ateliers hebdomadaires, stages intensifs. Envoi documentation sur demande prochain W.-E. sensibilisation : 14 et 15 mars, 4 et 5 avril prochains, stage intensif 21 au 25 avril.

Stage initiation au développement organisé du 21 au 26 avril à INEP MARLY. Ouvert à jeunes plus 21 ans engagés ou ayant l'intention s'engager de action concernant tiers-monde. Écr. SCI, 129, rue du Fg-Poissonnière, PARIS-9e.

ITALIEN
Cours et niveaux Stage mens. ASSOCIATION TRILOGOS *Métro Voltaire. PARIS-11e* Tél. 48-07-83-35.

Loisirs

CARAVANES A LOUER JUIL./AOUT
MIMIZAN, près océan 1000 F/sem. — 50 % hors saison. Tél. (1) 47-84-41-74.

- Prix de la ligne 40 F TTC (29 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité,* et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité,* 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Economie

Selon le Livre blanc des constructeurs européens

Une voiture sur cinq vendues en Europe sera japonaise en 1988

Un cinquième du marché automobile européen sous la coupe des Japonais en 1988 (contre un dixième aujourd'hui) : c'est le *« scénario catastrophe »* que les constructeurs européens envisagent si la pression des firmes nippones devait se poursuivre. Ils ont alerté la Commission européenne et comptent sur elle pour limiter les dégâts. Une délégation de la CEE, en visite à Tokyo du 16 au 20 février, devrait appeler les Japonais à plus de modération tout en dénonçant les pratiques protectionnistes dont sont victimes les groupes européens qui cherchent à vendre leurs voitures au Japon.

La hausse du yen par rapport au dollar, qui a rogné les profits que les Japonais réalisaient jusque-là aux Etats-Unis, a, certes, conduit ceux-ci, en 1986, à passer la vitesse supérieure en Europe. Mais le grignotage des marchés européens était déjà bien entamé, comme le souligne le Livre blanc intitulé *le Défi japonais* remis par le CCMC (Comité des constructeurs d'automobiles du Marché commun) à la Commission européenne fin 1986. De 1982 à 1985, la part de marché des Japonais était passée de 7,9 % à 9,5 % pour les voitures dans les dix pays de la CEE et de 13,6 % à 14,2 % pour les véhicules utilitaires légers. Si de *« solides initiatives »* ne sont pas prises, le CCMC ne voit pas ce qui pourrait arrêter les Japonais dans une marche *en avant qui les amènerait* à détenir 18 % des ventes européennes de voitures en 1988.

Un tel score, explique le CCMC, résulte du développement de la capacité mondiale de production des Japonais. De 9,8 *millions* de voitures aujourd'hui, elle passera à 11,2 millions en 1988. Avec comme cible les marchés étrangers, par le biais des exportations ou par l'implantation d'unités « outre-mer ». En 1985, 55 % de la production automobile japonaise a été exportée contre 20 % en 1970.

Quant aux usines situées hors du Japon, elles offrent déjà une capacité d'assemblage de 1,15 million de voitures. La capacité supplémentaire mise en service d'ici à 1988 le sera uniquement hors de l'archipel, principalement en Amérique du Nord (les constructeurs nippons pourront y produire 1,1 million de voitures en 1988, contre 150 000 en 1984) *et dans la zone* Asie-Pacifique (975 000 voitures en 1988, contre 605 000 en 1984).

L'Europe ne verra pas les firmes nippones s'installer massivement d'ici à 1988. Cela n'empêchera cependant pas les projets *« à participation japonaise »* de fortement se *développer jusqu'à représenter*, au début des années 1990, 6,2 % du volume de production européen pour les voitures et 17,8 % pour les véhicules utilitaires légers.

100 000 emplois menacés

Mais, surtout, le Vieux Continent constituera un territoire idéal pour une production nippone en mal de débouchés. Selon les calculs du CCMC, le marché intérieur japonais progressant peu, il n'absorbera, en 1988, que 3,7 millions de voitures. Resteront donc quelque 5 mil*lions d'unités à placer. Les expéditions* vers le tiers-monde se stabiliseront à leur niveau actuel (900 000 unités), les pays concernés cherchant plutôt à développer les fabrications locales, fussent-elles sous la bannière nippone. Egalement constantes seront les livraisons vers le continent nord-américain — crainte du protectionnisme oblige, — avec 2,3 millions de voitures (niveau actuel d'autolimitation) pour les Etats-Unis et 200 000 pour le Canada (soit 20 % du marché).

Au total, le Japon, le tiers-monde et l'Amérique du Nord absorberont 9,2 millions des 11,2 millions de voitures sorties des chaînes nippones en 1988. Ce qui laisse, conclut le CCMC, un volume de 2 millions d'unités disponibles pour l'Europe. *Soit un doublement de la pression* japonaise entre 1985 et 1988.

On imagine les dégâts que pour*rait provoquer pareil raz de marée* dans un marché européen relativement stable, avec une industrie *« en plein réajustement structurel »*. Le CCMC ne se prive pas de les détailler. Chaque tranche de 100 000 voitures japonaises importées en Europe entraînera, selon lui, la perte de 12 000 emplois dans l'industrie automobile (dont la moitié dans les composants), et chaque tranche de 100 000 véhicules assemblés en Europe, à partir de composants d'origine japonaise, conduira à la disparition de 5 000 emplois dans la seule industrie des composants.

Le scénario 1988 prévoyant un supplément de 700 000 véhicules importés et de 200 000 véhicules assemblés, ce sont ainsi quelque 100 000 emplois qui seraient menacés dans l'industrie automobile européenne. Sans compter, ajoute le CCMC, pour compléter ce tableau, les mesures que seraient obligés de prendre les constructeurs européens pour *rétablir leur compétitivité*, en achetant bon marché des composants hors d'Europe. Ce qui ferait perdre encore 35 000 emplois au Vieux Continent pour chaque tranche de 10 % d'approvisionnement d'origine extra-européenne.

Pour échapper à cette apocalypse, le CCMC confie à la Commission européenne le soin d'obtenir des Japonais une modération de leurs exportations. De la même façon qu'elle l'avait fait en 1981, lors de la précédente alerte lancée par les constructeurs européens, et qui avait permis une accalmie. Ces derniers *souhaitent que les Japonais s'engagent*, à l'image de leur autolimitation aux Etats-Unis, à plafonner leurs exportations vers l'Europe à un niveau inférieur à celui de 1986. L'objectif souhaité se situerait autour de la moyenne des années 1985 et 1986, incluant véhicules particuliers et petits utilitaires. Soit une part de marché d'environ 10 % pour la CEE à Douze.

En contrepartie, les Européens demandent une ouverture du marché japonais, abrité jusqu'ici par son protectionnisme officiel ou déguisé. Une ouverture *« de l'ordre de grandeur de la moitié de la pénétration japonaise en Europe »*. Sur un marché de quelque six millions de véhicules (particuliers plus petits utilitaires), les Européens pourraient ainsi avoir droit à 300 000 importations. Ce serait une grande conquête par rapport à leurs 60 000 ventes de 1986, qui constituaient déjà une progression remarquable sur les années précédentes. Mais une conquête qui suppose, au-delà d'une évolution des *coûts, une telle révolution dans le* comportement et les habitudes des Japonais que l'objectif apparaît bien irréalisable à court terme.

CLAIRE BLANDIN.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Tunnel sous la Manche : nouvelle démission en Grande-Bretagne

Sir Nigel Broackes, président du grand groupe britannique Trafalgar House, a démissionné de ses responsabilités au sein d'Eurotunnel, a annoncé, le lundi 16 février, le consortium franco-anglais chargé de la construction du tunnel sous la Manche. Sir Nigel était entré en octobre à la direction d'Eurotunnel au moment où cet organisme éprouvait des difficultés à placer une première émission de capital auprès des investisseurs britanniques. Il était plus spécialement chargé des relations du groupe avec les milieux d'affaires. Sa démission n'a fait l'objet d'*aucun commentaire. Elle constitue une nouvelle* illustration de la crise de confiance à la tête du groupe. La semaine dernière, déjà, lord Pennock, *coprésident* britannique d'Eurotunnel, avait annoncé qu'il entendait quitter ses fonctions *« dès qu'un successeur qualifié »* lui aurait été trouvé (*le Monde* du 13 février).

Hausse de 18 % des bénéfices de la Compagnie bancaire (groupe Paribas)

La Compagnie bancaire (plus de soixante-sept sociétés, comme le Cetelem, l'UCB, Cardif, Cortal...) a enregistré un résultat net consolidé, pour 1986, de 1 249 millions de francs, en progression de 18 % par rapport à l'année précédente. Le directoire du groupe a proposé la distribution d'un dividende de 10 F par action et l'attribution gratuite d'une *action nouvelle pour cinq actuelles.*

Les sociétés de crédit du groupe ont bénéficié, en 1986, de marchés *dynamiques, que ce soit pour la* consommation des ménages (Cetelem) ou l'immobilier (UCB), mais aussi de marchés beaucoup plus concurrentiels. Atteignant 47,8 milliards de francs (+ 21 % par rapport à 1985), les crédits nouveaux distribués ont retrouvé l'an dernier leur plus haut niveau, celui de 1979.

De Benedetti et American Express créent une société commune

Cofide, la holding de tête du groupe De Benedetti, et Shearson Lehman, la banque d'investissement du groupe American Express, ont annoncé la création d'une société commune spécialisée dans les ser*vices financiers aux particuliers.*

La nouvelle entité, sous l'appellation « F & F » (Finanza e Futuro), sera dotée d'un capital de 100 milliards de lires (environ 500 millions de francs) et détenue à 75 % par la Cofide et à 25 % par Shearson. Elle chapeautera plusieurs compagnies spécialisées opérant dans des secteurs comme l'assurance, la gestion *de portefeuilles et d'autres services* financiers.

Shearson (qui détient 5 % de la *Cofide) est une des plus importantes* banques américaines d'investissement, au capital de 2,5 milliards de dollars. Elle emploie 22 000 salariés dans 340 bureaux.

Valéo : 937 suppressions d'emplois à la société mère

La direction de la société mère du groupe Valéo (composants automobiles) devait annoncer, lors du comité d'entreprise réuni le mardi 17 février, la suppression de 937 emplois sur un effectif de 7 200 personnes (siège social, embrayages, matériaux de *friction, équipements thermiques*). Ces suppressions devraient faire amener des préretraites et des reclassements dans les autres branches du groupe, mais n'excluent pas des licenciements « secs ».

SOCIAL

Une hausse générale de 1,7 %

M. de Charette confirme les augmentations de salaire pour les fonctionnaires

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a annoncé, le lundi 16 février, qu'il ne révisait pas en baisse ses propositions d'augmentation des rémunérations des fonctionnaires en 1987, bien qu'aucun accord n'ait pu être conclu. Sur TF 1, M. de Charette a confirmé l'application d'une hausse générale de 1,7 % selon le calendrier suivant : 0,6 % au 1er mars, 0,5 % au 1er août et 0,6 % au 1er novembre.

Cette décision pourrait détendre le climat dans la fonction publique, à une semaine de l'ouverture des rencontres entre M. Jacques Chirac et les confédérations syndicales. M. de Charette, qui sera aux côtés du premier ministre, tout comme M. Philippe Séguin, lors de ces discussions, a d'ailleurs souligné que l'absence d'accord ne signifiait pas *« rupture »*. Il a, d'autre part, annoncé qu'il recevrait les six fédérations syndicales qui lui ont écrit la semaine dernière une lettre commune pour lui demander des rencontres. *« Nous avons proposé un « paquet » important touchant les bas salaires — concernant quelque trois cent mille salariés, — un programme important de mensualisation des retraites et des mesures pour les cadres moyens. Ces questions restent à l'ordre du jour : nous allons en parler avec les organisations syndicales »*, a précisé le ministre.

Les organisations, qui avaient indiqué que de la réponse du ministre dépendrait leur *« attitude sur le plan de l'action »*, avaient été préalablement informées de la déclaration de M. de Charette. Elles réagissent de manière différente et le groupe des six n'apparaît plus aussi soudé.

FO estime qu'annoncer moins aurait relevé de la *« provocation »* alors que *« les experts annoncent une hausse des prix de 3 % en 1987 »*. La FEN persiste à dire que les mesures sont *« loin d'être suffisantes »*. La FGAF (autonome) juge les décisions *« parcellaires »* et *« tactiques »*. La CFDT observe que le gouvernement aurait pu *« difficilement faire moins »* au risque de voir les choses *« mal se passer »*. La CFTC et la CGC se montrent plus favorables. *« L'essentiel nous satisfait »* déclare la CGC. La CFTC enregistre la preuve d'une *« ouverture certaine »*. Quant à la CGT, qui poursuit seule sa démarche, elle dénonce *« le ballet bilatéral des six chez le ministre qui est une opération médiatique pour détourner les fonctionnaires de la lutte »*.

● **Fin des négociations sur l'emploi dans la chimie.** — Engagées *depuis* la fin de l'année, les négociations entre l'Union des industries chimiques et les organisations syndicales se sont achevées le 13 février. Un protocole d'accord a été mis au point que Force ouvrière a signé. Les autres organisations feront connaître leur réponse au plus tard le 27 février.

Le document s'inspire de l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986 sur l'emploi et les nouvelles procédures de licenciement économique. Il diminue les délais conventionnels ramenés de six mois à quatre-vingts jours pour les licenciements collectifs les plus importants. En contrepartie, les mesures d'accompagnement social sont améliorées. Les salariés bénéficieront de meilleures conditions d'indemnisation. Les contrats de conversion seront ouverts à tous, sans condition d'ancienneté, et le coût ne sera qu'en partie imputé sur la contribution de 0,8 % pour la formation professionnelle continue.

Economie

CONJONCTURE

Il faudrait une loi pour facturer les chèques

estime M. Etienne Dailly

Après le communiqué de M. Edouard Balladur invitant les banques à *« reporter »* leur décision de faire payer les chèques, M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat (UDF-Rad.), estime, dans un texte qu'il nous a fait parvenir, que la facturation des chèques exige une loi, qui n'est pas près d'être votée par le Parlement.

« Il ne saurait être question, écrit M. Dailly, *de se borner à demander aux établissements de crédit un simple « report » de la date d'application de leur décision. Car, outre les objections morales ou d'opportunité politique, c'est bien cette décision qui pose de sérieux problèmes juridiques que ce soit au plan du droit privé, que ce soit au plan du droit public.*

» Au plan du droit privé, parce que l'ouverture d'un compte bancaire constitue un contrat et qu'aucune des deux parties n'est en droit d'en modifier les conditions unilatéralement.

» Au plan du droit public, parce que nous serions alors en pleine incohérence, sinon en pleine contradiction, juridique. C'est en effet une loi qui oblige à payer et à recevoir par chèque bancaire les salaires supérieurs à 10 000 francs. C'est encore une loi qui oblige les commerçants à régler par chèques bancaires toutes leurs dépenses supérieures à 1 000 francs. C'est aussi une loi qui les oblige, aussitôt leur inscription au registre du commerce, à ouvrir un compte bancaire. C'est enfin une loi qui avait alors donné au Conseil national du crédit la délégation qui lui a permis au nom du législateur d'interdire la rémunération des comptes à vue. Toutes ces obligations résultant de la loi, la facturation du traitement des chèques ne peut dès lors être instaurée que par une loi.

» Qu'il y ait des dispositions à prendre pour éviter la prolifération des petits chèques dont les frais de traitement sont sans commune mesure avec leur montant : c'est possible. Qu'il faille, de ce fait, interdire le règlement par chèques en dessous d'un certain montant, 100 francs, par exemple : Pourquoi pas ? Mais ce sera à la loi de le dire et c'est au gouvernement à en soumettre le projet au Parlement.

» Il nous paraît opportun à cet égard de lui rappeler que lors de la discussion d'une autre loi, celle du 3 janvier 1975 sur le chèque, non seulement nous nous sommes opposés aux demandes alors formulées par les banques de facturer les carnets de chèques vierges remis à leurs clients mais nous avons même tenu à prescrire, dans cette loi, la gratuité de ces formules de chèques.

» C'est dire que ce que tentent de nous imposer les établissements de crédit est, de surcroît, parfaitement contraire à l'esprit de la loi de 1975. Il serait assez surprenant que, s'il était saisi par le gouvernement, le Parlement revienne sur son point de vue. Je vois mal en tout cas le Sénat y renoncer. »

La libération des prix des services donne lieu à de nombreux dérapages

Les prix de détail ont fortement augmenté en janvier. L'importance de la hausse ne sera connue qu'à la fin de ce mois, lorsque sera publié l'indice de l'INSEE. Mais on sait déjà que s'est produite une véritable flambée des prix le mois dernier. L'énergie (essence, fioul...) a augmenté de presque 3,5 %, et le froid a considérablement renchéri les cours de la plupart des légumes frais. La cause principale cependant est la libération des tarifs des services.

Au début de décembre, les restaurants et les cafés avaient retrouvé la liberté de fixer leurs prix. Le 17 du même mois, les coiffeurs. Au début de janvier, ce fut le tour des *boulangers-pâtissiers, des garagistes* et des organisateurs de réunions sportives. Ainsi fut achevée la libération des prix en France, commencée par M. Bérégovoy et poursuivie par M. Balladur (1).

Ce retour à un régime de liberté totale est une première dans notre pays, si l'on excepte la brève période 1980-1981 qui se termina en octobre de cette année-là, lorsqu'un certain nombre de prix de produits alimentaires furent à nouveau bloqués par le gouvernement Mauroy.

Première historique : la célèbre ordonnance du 30 juin 1945 qui permit aux gouvernements de la IVe et de la Ve République de taxer de façon presque permanente est abrogée et remplacée par l'ordonnance 86-1243 — un numéro à retenir — du 1er décembre 1986. Celle-ci annonce dans son article premier — entré en vigueur le 1er janvier 1987 — que désormais *« les prix des biens, produits et services (...) sont librement déterminés par le jeu de la concurrence ».*

Dans la crainte d'un blocage

De telles assurances couchées noir sur blanc au *Journal officiel* auraient dû tranquilliser toutes les professions et faire perdre le vieux réflexe qui consistait à augmenter les prix par mesure de précaution, avant que l'Etat n'intervienne à nouveau.

Ce n'est pourtant pas ce qui est en train de se passer. D'après nos informations, des petites et moyennes entreprises relativement nombreuses ont choisi de pousser leurs prix non seulement pour combler certains retards, mais aussi dans la crainte de les voir à nouveau bloqués.

Attitude moins qu'il n'y paraît. L'article premier de la nouvelle ordonnance, qui s'intitule : De la liberté des prix, précise, en effet, dès son second paragraphe : *« Toutefois, dans les secteurs ou les zones où la concurrence par les prix est limitée en raison soit de situations de monopole ou de difficultés durables d'approvisionnement, soit de dispositions législatives ou réglementaires, un décret en Conseil d'Etat peut réglementer les prix après consultation du conseil de la concurrence. »* Et le troisième paragraphe de cet article premier ajoute que le gouvernement peut arrêter par décret en Conseil d'Etat, *« contre des hausses excessives de prix, des mesures temporaires, motivées par une situation de crise, des circonstances exceptionnelles, une calamité publique ou une situation manifestement anormale du marché dans un secteur déterminé ».* La durée du blocage ne pourrait pas excéder six mois, est-il dit.

Ainsi, l'article premier, qui établit comme règle la liberté des prix, ne consacre que trois lignes et demie à ce grand principe, mais développe sur quinze lignes toutes les menaces qui pèsent sur cette liberté. Insigne maladresse.

A tort ou à raison — et probablement à tort — certains *groupements* ou syndicats professionnels ont conseillé, quand leurs adhérents demandaient un avis, de se prémunir contre un éventuel blocage. Le raisonnement est presque toujours celui-ci : beaucoup de tarifs avaient pris du retard, il y aura donc des hausses. *Celles-ci* paraîtront trop fortes au gouvernement, qui ne voudra pas les accepter et taxera à nouveau. Prenez donc les devants de telle sorte que, si un blocage est *décidé*, les augmentations qui vous seront permises par la suite soient calculées à partir de tarifs remis à niveau.

Nous écrivons *« ont probablement conseillé à tort »*, car l'éventualité d'un nouveau blocage paraît extrêmement mince quand on sait combien il a été difficile de faire passer devant le Conseil d'Etat le dispositif de sécurité de l'article premier.

Le résultat le plus clair de ces précautions, peut-être excessives, prises par M. Balladur aura été d'alerter les syndicats professionnels *et de réduire très sensiblement* la crédibilité d'un texte dont le message essentiel voulait être *« On ne parlera jamais plus de taxation ».* Maladresse lourde de conséquences, qu'on retrouve dans la libération des loyers, qui — un peu pour les mêmes raisons — donne lieu à des dérapages *dangereux pour la politique* gouvernementale.

Sans doute est-il un peu *trop* facile de démontrer a *posteriori* tous les défauts qu'a nécessairement une opération d'envergure. Mais il est vrai que celle-ci est en train de déraper sur quelques professions (garagistes, débitants de boissons, peut-être restaurateurs) et que, d'une façon générale, les hausses qui se produisent dans le secteur des services semblent plus fortes qu'il *n'avait été prévu il y a six mois.*

Dans certains cas des rattrapages importants étaient justifiés. Le contrôle des prix a, par exemple, perturbé la gestion de nombreux *garages, empêchant de répercuter* dans les tarifs les coûts réels de la main-d'œuvre, alourdis par la semaine de trente-neuf heures. La plupart des établissements se sont rattrapés en majorant le prix des pièces détachées ou les commissions prélevées sur les ventes de voitures neuves. Le risque est de voir se perpétuer ces arrangements alors même que la cause qui les avait fait naître — une tarification insuffisante de la main-d'œuvre — aura disparu.

La sagesse du commerce

Deux facteurs importants vont limiter les dégâts. Le premier est la sagesse — obligée ou volontaire — du commerce dont les marges semblent ne pas augmenter dans l'alimentation comme dans le non-alimentaire, à l'exception notable de la boucherie (mais le mouvement est ici bien antérieur à la libération des prix). Sagesse d'autant plus remarquable que les marges du commerce n'ont cessé de se réduire depuis 1977. Les garde-fous les plus efficaces sont ici, bien sûr, la concurrence des supermarchés. On ne prospère plus dans ce secteur que grâce aux gains de productivité ou à la qualité du service rendu (ouverture jusqu'à une heure tardive).

Second facteur susceptible de réduire les risques : le choc des intérêts entre fabricants et distributeurs, entre clients et fournisseurs. Parmi les clients exigeants et stricts figure évidemment l'État. Toute entreprise travaillant pour le secteur public doit facturer au plus juste. Cela n'est pas nouveau mais la rigueur adoptée à partir de 1983 n'est plus seulement un slogan.

De même le commerce — la *grande distribution surtout* — accentue-t-il sa pression sur l'industrie pour qu'elle limite ses hausses. *Cette* pression qui se renforce depuis des années va être d'autant plus efficace que les milieux patronaux, conscients de l'énorme partie en train de se jouer, font leur propre police.

Enorme, la partie l'est car c'est toute la politique salariale du gouvernement qui peut se trouver remise en cause. Comment faire accepter aux salariés du secteur public comme à ceux du secteur privé des augmentations de rémunérations limitées à quelque 2 % quand les prix risquent, eux, d'augmenter de 3 % ou plus, c'est-à-dire deux fois plus vite qu'il n'a été prévu dans les comptes officiels ?

Le gouvernement n'a pourtant pas tort de soutenir que la flambée des prix qui est en train de se produire n'est que passagère, qu'elle ne signifie pas du tout que l'inflation est repartie. Et il est vrai que hausse des prix n'est pas toujours synonyme d'inflation. Les coûts de production dans l'industrie manufacturière sont restés stables depuis un an grâce à une remarquable sagesse salariale et à des gains de productivité sensibles. C'est une *grande nouveauté.*

Cette stabilité, qui n'existe pas en RFA, devrait normalement permettre — l'industrie ayant nettement amélioré ses marges — une forte *décélération* des prix de détail des produits manufacturés. A partir du printemps prochain — les services ayant achevé leur poussée de fièvre, — on peut raisonnablement s'attendre à retrouver de bons indices de prix.

Tout cela est vrai. Reste qu'il sera difficile — sans faire courir à la politique gouvernementale des risques majeurs — de voir se répéter jusqu'en avril de très mauvais indices. Or il n'est pas pessimiste d'estimer que la hausse des prix pourrait atteindre au cours des quatre premiers mois de 1987 l'augmentation prévue pour toute l'année, soit 1,7 %.

Il est donc particulièrement grave de n'avoir pas prévu meilleure stratégie de libération des prix et des tarifs. Ou bien les services n'étaient pas libérés du tout ou extrêmement lentement, *comme les socialistes* s'apprêtaient à le faire. Ou bien l'opération devait être rapidement et rondement menée au moment où s'effondraient les cours du pétrole, *c'est-à-dire durant l'été 1986.*

En ce qui concerne la France et ses vieilles habitudes d'inflation, il eût probablement été préférable d'accepter une hausse des prix de 3 % en 1986, si 1987 était revenu à 2,5 %, voire moins.

Reste maintenant au gouvernement — pour limiter les dégâts — à multiplier les interventions auprès *des entreprises publiques* (EDF, GDF), des compagnies d'assurances, de banques, des PTT. Cela a été fait et va continuer de se faire. Mais cela renforce le sentiment que l'Etat n'a perdu ni le goût ni les moyens d'intervenir.

ALAIN VERNHOLES.

ÉCART ANNUEL D'INFLATION ENTRE LA FRANCE ET SES CONCURRENTS ÉTRANGERS

Évolution mensuelle du différentiel en 1985 et 1986 avec la RFA

... avec la RFA

... avec les pays industrialisés

1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986

Les chiffres du graphique « Evolution mensuelle du différentiel » qui concernent la RFA montrent que l'écart d'inflation avec notre voisin a recommencé à se creuser depuis le mois de septembre 1986.

Le graphique se lit ainsi : le point de décembre 1986 (3,2) est la différence entre la hausse annuelle en France (+ 2,1 % entre décembre 1985 et décembre 1986) et la hausse annuelle en RFA (— 1,1 % entre décembre 1985 et décembre 1986). Le graphique « Ecart annuel d'inflation depuis 1976 » est calculé de la même façon, à ceci près que chaque point représente l'écart moyen sur une année entre la France d'une part, la RFA et les six principaux partenaires commerciaux de la France, d'autre part.

(1) Devenu ministre de l'économie et des finances en juillet 1984, M. Bérégovoy avait libéré à la mi-mars 1986 un peu plus de 53 % des prix. Cette libération était très avancée dans l'industrie (83,6 %), mais insignifiante dans les services (17,6 %). M. Balladur a mené à bien cette libération qui est maintenant totale. Seules exceptions : les livres, les taxis, les médicaments, les tarifs des médecins, les tarifs d'EDF et de GDF, les tarifs portuaires et ceux des autoroutes.

L'indice de janvier en retard

Comme il le fait chaque année en janvier, l'INSEE modifie les pondérations de certains postes de dépenses de son indice, cela pour tenir compte des modifications intervenues dans le comportement des consommateurs (moins d'alimentation, plus de loyers et d'automobiles par exemple). Pour cette raison et comme chaque année, sauf en 1982 et en 1986, l'INSEE n'a pas publié d'estimations pour janvier. L'indice définitif sera connu tout à fait à la fin de ce mois.

Ajoutons qu'en plus des modifications de pondérations habituelles en janvier, l'INSEE introduit cette année un nouveau poste de dépenses dans son indice : les services bancaires.

C'est notamment cette innovation qui a décidé le gouvernement à intervenir auprès des banques pour qu'elles diffèrent la tarification des chèques, tarification qui aurait eu un effet non négligeable sur l'indice (0,1 point).

Les prix agricoles européens

M. Kiechle : « La RFA refusera le plan de la Commission »

Les propositions de la Commission de la CEE en matière de prix agricoles (*le Monde* du 17 février) suscitent, comme on pouvait s'y attendre, de vives réactions en Allemagne fédérale, particulièrement touchée par la suppression envisagée des MCM (montants compensatoires monétaires) positifs, qui se traduirait pas une réduction supplé*mentaire des prix payés en marks.*

Le ministre ouest-allemand de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle, a annoncé lundi 16 février dans un communiqué qu'il opposerait la *« résistance la plus dure »* aux propositions de la Commission pour la campagne 1987-1988.

« La décision de la Commission est hautement regrettable, a déclaré le ministre. *Cela vaut en premier lieu pour les propositions sur les céréales et les MCM. La RFA refusera ce plan. Les nouvelles propositions de la Commission ne vont résoudre aucun des problèmes pressants de la politique agricole commune. »*

Economie

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importer pour exporter

Les mauvais résultats du commerce extérieur de la France en janvier ne laissent pas d'inquiéter. Ils sont dus essentiellement à un recul des exportations. La légère progression des importations est-elle un mal en soi ? L'analyse de leur structure fait apparaître que non, car la France importe aussi *pour pouvoir exporter*.

Constamment pris à témoin des heurs et malheurs de leur balance commerciale, les Français *n'ont pas* eu de mal à se persuader qu'il était bon d'exporter, et, *a contrario*, mauvais d'importer. Le slogan *« achetons français »* a fini de les conforter dans cette erreur – car c'en est une, – et le rassurant *« made in France »*, qui doit permettre de distinguer le produit national des produits fabriqués on ne sait où, est venu s'imposer comme la griffe d'un grand couturier.

Qu'y a-t-il exactement de *« made in France »* dans chaque produit frappé de ce label ? Il est souvent difficile de le dire. Une voiture Renault ou Peugeot, un avion Airbus, contiennent de multiples éléments qui n'ont pas été fabriqués en France. Cela relève de la Division internationale des processus productifs (DIPP), dont le mécanisme est longuement analysé par trois spécialistes dans la revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) (1).

Sans trop schématiser leur thèse, on peut dire que la production de biens et de services finals suppose l'acquisition de consommations intermédiaires. Aussi convient-il de faire la distinction entre importations de biens finals ou substituables, destinés à la mise en vente immédiate sur le marché et importations de biens de consommation intermédiaire qui ne sont destinés qu'à entrer dans la composition d'un bien final (par exemple, des composants électroniques pour une machine à laver). *« On aurait tort de s'imaginer*, indiquent les auteurs, *que l'importation en France serait essentiellement une importation de biens substituables, liés au bien-être immédiat des consommateurs. »* Les biens substituables ne représentent en fait que le tiers de nos importations de biens et services. Le reste, exactement 66,4 % en 1982, est constitué de biens de consommation intermédiaire.

En revanche, et toujours selon cette étude, qui porte sur les années 1970-1982, la France exporte pratiquement le double de ce qu'elle importe en biens et services finals. On en conclut qu'elle *« importe de l'intermédiaire pour exporter du final »*. *« La fonction majeure du commerce extérieur français*, soulignent les auteurs, *est donc une fonction de transformation productive, qui permet de réaliser des processus de production plus efficaces, à de moindres coûts relatifs qu'en isolement. »*

Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les produits à haute technologie : chimie, transformation des matières plastiques, matériel électronique professionnel, construction aéronautique, instruments et matériels de précision.

A travers une étude minutieuse des échanges commerciaux, selon les branches, ou selon les filières de production, les auteurs en viennent à distinguer commerce nominal et commerce effectif. Il sont à même de repérer, sur la période 1970-1982, les produits qui ont gagné en *« contenu national »* et qui ont donc grandi dans la hiérarchie des exportations effectives, procurant des gains en devises. La variable est ici le contenu total en importations du produit exporté.

Ne raisonner que sur des échanges nominaux – c'est-à-dire sans tenir compte des importations que nécessitent la fabrication des produits vendus – conduirait à *« des erreurs de diagnostic sur la situation de l'économie française au regard de sa situation dans l'échange international »*. En prenant, une fois encore, l'exemple de l'industrie aéronautique, il est facile de démontrer que celle-ci n'a dû son développement qu'à une véritable politique de l'importation, *« principalement par association avec des partenaires européens »*.

L'industrie automobile, par ailleurs, échappe de moins en moins au processus d'échanges croissants de composants entre constructeurs de nationalité différente, *« marquant l'ébauche d'une politique d'importation qui procure des gains d'opportunité tout en favorisant une adaptation positive de l'appareil industriel »*.

Toute activité économique fait appel, désormais, notent les auteurs en conclusion, à des importations intermédiaires. Il n'est donc pas de bonne approche des graves problèmes que pose notre commerce extérieur sans la prise en considération de la nécessité d'importer certain biens.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Bernard Lassudrie-Duchêne, Jean-Claude Berthélémy et Fernand Bonnefoy, « L'importation et la production en France », dans *Economie et Prospective internationale*, premier trimestre 1987, n° 29 (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

● **Balance des paiements courants : 25,8 milliards de francs.** – La balance des paiements courants de la France a dégagé un excédent de 25,8 milliards de francs en 1986, selon des données encore provisoires, *contre 1,5 milliard de francs* en 1985. Ce chiffre révise en hausse une première estimation faite par M. Balladur le 5 février (25,4 milliards de francs). En décembre, l'excédent de la balance des paiements courants a atteint 4,77 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières et 8,2 *milliards en données* brutes.

AFFAIRES

La privatisation de Paribas

Succès important chez les salariés

28 423 salariés et anciens salariés de Paribas ont demandé 9 309 545 actions sot 2,6 fois le quota d'actions qui leur était réservé. 16 441 salariés *ont demandé entre 1 et 100 actions* et 11 982 plus de cent titres. Les salariés français de la banque ont cherché à avoir 5 001 721 actions et ceux des succursales étrangères 4 307 824 titres. Enfin, 75 % des actions ont été demandées sans blocage des titres (avec une réduction de 5 %), 25 % acceptant de conserver leurs actions deux ans (et bénéficiant d'un rabais de 20 %).

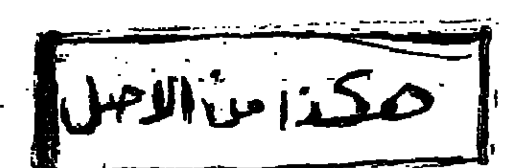
M. Balladur, qui a publié ces chiffres le 16 février, a décidé de répartir les actions de la façon suivante : tous les salariés et anciens salariés ayant demandé entre 1 et 100 actions verront *leur requête* servie intégralement. La part des demandes supérieures à 100 titres sera servie à concurrence de 39 % pour les demandes bénéficiant d'un rabais de 20 % et à concurrence de 17 % en ce qui concerne les demandes *bénéficiant d'un rabais de* 5 %.

ÉTRANGER

L'Argentine propose des « bons de sortie » à ses petits créanciers

Conscients des réticences croissantes des petites banques engagées en Argentine – comme dans d'autres *pays surendettés* – à octroyer de nouveaux crédits, les dirigeants de Buenos-Aires ont proposé un système de « bons de sortie » pour ceux qui souhaitent mettre un terme à *leur engagement* et échapper ainsi à toute demande d'« argent frais ».

Actuellement, les responsables argentins cherchent à obtenir le feu vert de quelque trois cent soixante banques privées pour le rééchelonnement de 30 milliards de dollars (sur un endettement global de 52 milliards) et l'octroi de 2,1 milliards de nouveaux prêts. Le tiers des banques créancières étant engagé pour 1 % *seulement dans le total* des créances accumulées sur l'Argentine (un autre tiers représentant 6 % et le dernier 93 %), Buenos-Aires propose à ces banques qui risquent de bloquer l'ensemble du processus des « bons de sortie » pouvant être négociés sur le second marché et permettant de se dégager de certaines créances avec, bien évidemment, une décote.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 28 janvier 1987 sous la présidence de M. Gérard Billand, a constaté que le capital social d'Immobanque a été porté de 161 848 200 F à 162 825 700 F à la suite de la souscription de 9 775 actions au moyen de bons de souscription attachés aux obligations émises fin 1983.

Au cours de l'année écoulée, la société a poursuivi son expansion : le montant des contrats signés s'établit à 470 millions de francs, contre 423 millions de francs en 1985, représentant une progression de 11,2 %.

L'activité de l'exercice 1986 se répartit comme suit :

– 386 millions de francs en crédit-bail répartis en trente-six opérations ;

– 84 millions de francs en location simple, représentant essentiellement des acquisitions de bureaux dans les 8e et 17e arrondissements de Paris.

Ainsi, et compte tenu des levées d'option d'achat intervenues au cours de l'exercice, le montant brut hors taxes des engagements d'Immobanque se trouve porté à 2,87 milliards de francs au 31 décembre 1986, contre 2,49 milliards de francs à fin 1985.

Ce développement favorable de l'activité et l'accroissement des recettes locatives permettront d'augmenter tant la masse distribuée que le dividende unitaire, qui s'élevait à 45 F par action pour 1985.

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS AGP SA

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 11 février 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 : le bénéfice net atteint 267900000 F au lieu de 109700000 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice courant, qui a enregistré cette année pour 67800000 F de dividende présentant un caractère exceptionnel, atteint 174171000 F (au lieu de 90128000 F en 1985).

Les opérations en capital ont dégagé un résultat net d'impôt de 93728000 F, contre 19576000 F pour 1985.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 6 mai 1987 la distribution d'un dividende global de 98124064 F au lieu de 89200000 F en 1985 ; le nombre d'actions à rémunérer ayant été augmenté de 10 % à la suite de l'attribution *gratuite de juillet 1986, le dividende* unitaire reste fixé, comme l'an passé, à 16 F par action plus 8 F d'avoir fiscal.

Les actionnaires auront la faculté de demander le paiement du dividende leur revenant en actions de la société, conformément à la législation en vigueur.

Le conseil a donné son accord pour *que les sociétés d'assurances françaises*, filiales du groupe, proposent à leurs salariés un nouveau plan d'épargne, abondé par l'employeur et reposant sur des actions de l'AGP SA.

Cette décision s'inscrit dans la poursuite d'une politique de participation des personnels de ces sociétés, qui, inaugurée *il y a près de vingt ans*, comprend des plans d'épargne, d'intéressement et d'actionnariat en actions Compagnie du Midi, Parternelle risques divers, ainsi qu'un régime de stock-option en AGP SA pour le personnel de direction.

AU PRINTEMPS S.A.

Le Printemps communique.

Le Printemps confirme qu'il a acquis en Bourse plus de 10 % du capital de La Redoute. Cette opération a été réalisée en plein accord avec le conseil d'administration de cette société, qui, réunie *le 10 février 1987*, sous la présidence de Patrick Pollet, a coopté Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps.

La vente par catalogue est l'une des formes de commerce dont la progression est la plus rapide. On s'accorde à prévoir qu'elle connaîtra dans l'avenir de nouveaux développements, en liaison notamment avec les progrès de la télématique.

La Redoute est le leader incontesté de ce marché. Elle possède un savoir-faire commercial et technologique de très haut niveau, qui lui confère un avantage concurrentiel vis-à-vis des autres entreprises du secteur, non seulement françaises, mais également étrangères.

La Redoute dispose ainsi d'un important potentiel de développement. Devenu son partenaire, Le Printemps a pour objectif d'œuvrer à sa concrétisation en parfaite harmonie avec ses dirigeants.

Les contacts établis de longue date entre les deux directions générales ont permis de vérifier qu'elles partageaient la même philosophie de la gestion, la même vision de l'avenir de la distribution et des développements nationaux et internationaux nécessaires. Les conditions d'une collaboration fructueuse sont ainsi remplies.

Ces conversations ont également permis de s'assurer qu'il existait de réelles complémentarités entre les deux groupes. Ces complémentarités s'observent notamment :

– *Dans les formules commerciales et le savoir-faire qui leur est lié :* vente par catalogue, d'une part, vente par magasins, d'autre part.

– Dans les besoins de consommation couverts, en particulier du fait que le groupe Printemps est devenu un très important distributeur en alimentation.

– Dans les segments de marché, depuis les articles de consommation courante jusqu'aux articles de haut de gamme.

– Dans les atouts dont les deux groupes disposent sur les marchés étrangers, où l'enseigne Printemps bénéficie d'un prestige incontestable.

Cette entrée du Printemps au capital de La Redoute est dans la ligne de la stratégie qu'il poursuit depuis plusieurs années. S'appuyant sur les résultats de ses métiers traditionnels, le grand magasin, sous l'enseigne Printemps, et le magasin populaire, sous l'enseigne Prisunic, il a diversifié ses activités et ses intérêts. *Il a ainsi acquis successivement Armand Thiéry*, chaîne de magasins spécialisés dans le vêtement masculin, Disco, grossiste alimentaire franchiseur, et Discol, numéro un de l'approvisionnement pour la restauration. Il a entrepris de développer une chaîne de magasins d'alimentation *en discount*, Escale. Il a poursuivi, par le moyen de la franchise, son implantation à l'étranger. Il a augmenté dans d'importantes proportions sa participation dans Euromarché.

Malgré les conséquences des événements de l'année 1986 sur l'exploitation du magasin du boulevard Haussmann, qui ont entraîné une baisse importante de son résultat, cette stratégie devrait permettre au groupe Printemps de dégager pour le dernier exercice un profit consolidé en nette augmentation sur le précédent.

Schlumberger

Pour 1986, Schlumberger annonce une perte nette de 2,02 milliards de dollars contre un bénéfice net de 351 millions de dollars en 1985. La perte nette par action est de 7,02 dollars ; l'an dernier le bénéfice net par action était de 1,17 dollar. Excluant Fairchild Semiconducteurs, dont la cession à Fujitsu *est actuellement négociée*, le chiffre d'affaires est de 4,94 milliards de dollars contre 6,02 milliards l'an dernier.

Les pertes nettes pour 1986 comprennent *les éléments suivants, dont il a été* fait état dans des communiqués antérieurs :

– des charges exceptionnelles d'environ 1,74 milliard de dollars, soit 6.05 dollars par action. Ces charges concernent essentiellement le secteur des Services pétroliers pour 1,46 milliard de dollars ; le secteur Mesure, Régulation et Composants pour 130 millions de dollars ; 150 millions de dollars représentant les intérêts liés au litige en cours opposant la Société aux services fiscaux *des Etats-Unis* ;

– une perte de 363 millions de dollars relative à Fairchild Semiconducteurs : une perte d'exploitation *de 146 millions de dollars pour 1986, en* partie compensée par 53 millions de dollars reçus en règlement d'un litige avec Data General ; une perte de 200 millions de dollars qui résulterait de la transaction avec Fujitsu et 70 millions de dollars à titre de provision sur les pertes d'exploitation estimées pour la période allant du 1er janvier 1987 à la date envisagée pour la conclusion de l'accord.

En excluant Fairchild Semiconducteurs pour 1986 et 1985, la perte nette liée aux activités de Schlumberger pour 1986 s'élève à 1,65 milliard de dollars, soit 5,76 dollars par action, comparé à un bénéfice net de 978 millions de dollars en 1985, *soit 3,27 dollars* par action. Cette perte inclut 1,74 milliard de dollars de charges exceptionnelles (6,05 dollars par action).

Au quatrième trimestre, Schlumberger a enregistré une perte de 2,18 milliards de dollars, soit 7,71 dollars par action, comparé à une perte de 373 millions de dollars, soit 1,25 dollar par action, pour la même période de 1985. En excluant Fairchild Semi-conducteurs pour 1986 et 1985, la perte pour le quatrième *trimestre aurait été de 1,87 milliard* de dollars, ou 6,60 dollars par action, qui comprend la charge exceptionnelle de 1,74 milliard de dollars ; cela comparé à un bénéfice de 170 millions de dollars, soit 0,57 dollar par action, pour la même période de l'année dernière. Le chiffre d'affaires hors Fairchild est de 1,09 milliard de dollars, comparé à 1,55 milliard de dollars.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré que les résultats de 1986 avaient subi de plein fouet l'effondrement de *l'activité pétrolière*. Celui-ci s'est traduit par la chute brutale du nombre d'appareils de forage, la disparition quasiment totale de l'exploration – l'activité la plus rentable de Schlumberger – et enfin, la chute accélérée des prix des services pétroliers due à la surcapacité des moyens disponibles sur le marché.

Euan Baird a ajouté que des mesures avaient été prises pendant l'année pour ramener l'organisation des Services pétroliers dans ses effectifs, équipements, budgets d'études et de fabrication à un niveau compatible avec celui de l'activité actuelle sur les champs de pétrole. Il a déclaré : « Ces mesures *nous aideront à atteindre notre principal* objectif qui est de retrouver une situation bénéficiaire en 1987 et nous préparer à participer pleinement à la prochaine reprise. »

Après avoir relevé que les résultats de Mesure et Régulation continuaient d'être très bons, Euan Baird a noté que *ceux du groupe* Systèmes assistés par ordinateur étaient satisfaisants en Europe et en Asie mais avaient baissé en Amérique du Nord.

Marchés financiers

PARIS, 16 février ↑

Résistance + 0,23 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une petite note de fermeté, l'indicateur instantané gagnant 0,23 % à l'approche de la clôture. Une avance certes modeste, qui allait de pair avec *l'accalmie du marché*. Les volumes d'affaires paraissaient moins étoffés. Les étrangers s'abstenaient, dans un *sens comme dans l'autre*.

Autour de la corbeille, les professionnels affichaient un certain optimisme, en voyant remonter des valeurs qui avaient fait les frais, ces jours derniers, de prises de bénéfices. On notait ainsi la fermeté de Peugeot, Thomson, Michelin, Pechelbronn et Schneider. Dassault était la valeur la mieux orientée, après l'annonce de la constitution d'un groupement *d'intérêt économique pour* la construction de l'avion de Combat Rafale. Europe 1, Coles, Bouygues et Esso comptaient parmi les *plus* fortes hausses.

Si l'optimisme l'emportait, les investisseurs ne cachaient pas leur embarras pour donner un pronostic boursier. D'aucuns jugeaient le marché dangereux, et préféraient limiter leurs opérations aux actions du « comptant ». Alors que le désordre monétaire préoccupait moins fortement les opérateurs, beaucoup espéraient voir les grosses sommes d'argent restées inutilisées après la privatisation de Paribas s'investir sur le marché.

Du côté du marché obligataire, la tendance était mitigée. Le MATIF cédait 0,24 % sur l'échéance de septembre, où le *cours s'établissait* à 105.

Lingot : 78 000 (– 600).

Napoléon : 516 (– 1).

ETRANGER

Londres au plus haut

Madrid en progrès

La City était en ébullition le 16 février, alors que l'indice Financial Times atteignait un nouveau « plus haut » historique, à 1 925, effaçant son précédent record établi le 9 février, à 1 925,2. Dopé par la bonne tenue du marché américain à la veille du week-end, le London Stock Exchange a ensuite réagi aux informations publiées par la presse britannique, selon lesquelles le prochain budget prévoirait une réforme et une réduction des impôts, ainsi qu'une relance de la consommation.

A Madrid, comme sur les autres Bourses espagnoles (Barcelone, Bilbao, Valence), l'annonce de la désignation, le 13 février, d'un nouveau président à la compagnie d'électricité catalane Fecsa a déclenché un *mouvement* général de hausse. Depuis plusieurs séances, les marchés espagnols étaient secoués par les graves problèmes financiers de cette firme, cinquième entreprise électrique espagnole. Il avait même fallu suspendre la cotation du titre sur les quatre Bourses, le 6 février, en raison de l'endettement de Fecsa (3,8 milliards de dollars). Le remplacement du président démissionnaire, M. Marcet, par M. Magana, jusqu'ici principal conseiller pour le dossier énergie du Banco Central (première banque privée espagnole), a rassuré les investisseurs.

CHANGES

Dollar : 6,03 F ↓

Le dollar a de nouveau reculé, le 17 février, sur les marchés des changes, s'établissant à 6,03 F à Paris, contre 6,046 F lundi. Il valait 1,810 DM à Francfort (contre 1,815) et 153,40 yens à *Tokyo* (contre 153,77). Ce répit a suivi les *déclarations du secrétaire* américain au Trésor, M. Baker, pour qui la récente baisse du dollar n'a été que « modérée ». De source japonaise, une réunion du groupe des Cinq pourrait se tenir en fin de semaine.

FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dollar (en DM) ...	1,815	1,810

TOKYO	16 fév.	17 fév.
Dollar (en yens) ..	153,77	153,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 fév.).	87/16-89/16%
New-York (16 fév.)...	6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	13 fév.	16 fév.
Valeurs françaises ..	104,3	104,9
Valeurs étrangères .	100,5	100,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 fév.	16 fév.
Indice général ...	419,2	421,1

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	13 fév.	16 fév.
Industrielles	2 183,35	Clos

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	13 fév.	16 fév.
Industrielles	1 921	1 942,1
Mines d'or	308,7	306,3
Fonds d'Etat	86,13	86,08

TOKYO

	16 fév.	17 fév.
Nikkei	19 532,5	19 562,77
Indice général ...	1 698,72	1 698,77

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 février
Nombre de contrats : 16 633

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	105,10	105,05	105,05
Précédent	105,30	105,20	105,25

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE 12 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'ECCO. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Ecco s'est élevé pour l'exercice 1986 à 4,176 milliards de francs, contre 3,727 milliards en 1985 (à structure comparable), ce qui représente une hausse de 12 %. La branche principale d'activité du groupe, le travail temporaire, a vu son activité augmenter de 16,5 % à 2,692 milliards de francs.

LA CEGID PRÉVOIT UNE PROGRESSION D'AU MOINS 35 % DE SON RÉSULTAT EN 1987. – La CEGID prévoit, pour son exercice 1986, un chiffre d'affaires consolidé de 164 millions de francs, contre 93 millions l'année précédente, pour un résultat net consolidé de 33 millions de *francs*. Pour l'exercice en cours, la société de services informatiques s'attend à une activité de 250 millions de francs, hors nouvelles opérations de croissance externe. Le bénéfice net devrait croître d'au moins 35 %. La firme va, d'autre part, renforcer ses fonds propres.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0300	6,0330	+ 85	+ 100	+ 170	+ 200	+ 525	+ 625
$ can.	4,5118	4,5191	+ 30	+ 48	+ 49	+ 82	+ 119	+ 210
Yen (100) ...	3,9335	3,9380	+ 117	+ 135	+ 248	+ 276	+ 795	+ 870
DM	3,3284	3,3319	+ 102	+ 120	+ 225	+ 251	+ 678	+ 754
Florin	2,9422	2,9501	+ 64	+ 75	+ 139	+ 159	+ 432	+ 492
F.B. (100) ...	16,0586	16,0880	+ 34	+ 116	+ 57	+ 22	+ 242	+ 719
F.S.	3,9386	3,9431	+ 146	+ 166	+ 319	+ 349	+ 906	+ 995
L (1 000) ...	4,6747	4,6840	– 79	– 46	– 184	– 126	– 490	– 372
£	9,2169	9,2275	– 196	– 155	– 405	– 330	– 1022	– 751

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 7/16	6 9/16	6 9/16	6 11/16	6 1/2	6 5/8
DM	4	4 1/4	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100) ..	7 5/8	8 1/4	7 15/16	8 5/16	8	8 3/8	7 7/8	8 1/4
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
L (1 000) ..	9	10 1/2	9 3/4	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
£	10 7/8	11 1/8	11	11 1/8	10 15/16	11 1/16	10 9/16	10 11/16
F. franç. .	8 1/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 16 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1550	1540	1545	− 0 32
4290	C.N.E. 3%	4301	4300	4300	− 0 02
1215	B.N.P. T.P.	1169	1170	1170	+ 0 09
1155	C.C.F. T.P.	1140	1136	1136	− 0 34
1145	Créd. Lyon. T.P.	1100	1100	1100	....
2884	Electricité T.P.	2885	2864	2864	− 0 72
2042	Renault T.P.	2015	2010	2010	− 0 24
2132	Rhone-Poul. T.P.	2180	2165	2165	− 0 68
1208	St-Gobain T.P.	1223	1220	1220	− 0 24
1255	Thomson T.P.	1284	1288	1289	+ 0 39
540	Accor	540	540	542	+ 0 37
2040	Agence Havas	2020	2039	2030	+ 0 50
1900	Ag. Havas C. I.	1951	1950	1950	− 0 05
710	Air Liquide	690	689	689	− 0 14
2380	Alcatel	2250	2250	2240	− 0 44
1890	Als. Superm.	1947	1920	1920	− 1 39
450	A.L.S.P.I.	450	451	454 90	+ 1 09
375	Alsthom ★	383	379	377	− 1 56
2450	Arjom. Prioux	2480	2500	2500	+ 0 81
490	Ausedat-Rey	490	505	508	+ 3 67
1530	Aux. Entrepr. ★	1529	1538	1509	− 1 30
1160	Avions Dassault	1311	1402	1410	+ 7 55
....	BAFIP	836	833	839	+ 0 48
530	Bail-Equipem.	525	523	523	....
1060	Bail-Investiss.	1025	1025	1025	....
1180	Cie Bancaire	1058	1055	1059	+ 0 09
490	Bazar H.-V.	620	621	621	+ 0 19
635	Béghin-Say ★	670	665	693	+ 3 43
740	Berger (Mé)	692	715	715	+ 3 32
750	Bic ★	725	725	740	+ 2 06
1640	B.I.S.	1575	1580	1580	− 0 95
2600	Biscuit (Géné.)	2650	2550	2550	− 3 77
2480	Bongrain S.A.	2345	2380	2375	+ 1 28
1230	Bouygues	1210	1250	1250	+ 3 31
4630	B.S.N.	4670	4650	4650	− 0 43
1260	Carnaud	1358	1300	1304	− 3 98
3770	Carrefour	3520	3520	3530	+ 0 28
2620	Casino	2389	2395	2393	+ 0 16
2150	Casino A.D.P.	2033	2031	2035	+ 0 09
940	C.C.M.C.	1250	1280	1300	+ 4
1420	Cetelem	1365	1350	1367	+ 0 14
2270	C.F.A.O.	2444	2445	2436	− 0 33
420	C.F.D.E.	439	450	451	+ 2 73
1300	C.G.I.P.	1335	1350	1349	+ 1 05
1650	Chargeurs S.A.	1932	1943	1936	+ 0 21
68	Chiers-Châtil.	84	82	82	− 2 38
785	Ciments franç.	842	825	820	− 2 61
735	Club Méditerr.	672	689	685	+ 1 93
225	Codetel	225	224	225	....
390	Cofimeg	403	403	403	....
1480	Colas	1668	1740	1745	+ 4 62
205	Compt. Entrepr.	276	288 90	285	+ 3 26
800	Compt. Mod.	815	830	830	+ 1 84
1250	Créd. Foncier	1226	1238	1238	+ 0 98
620	Crédit F. Imm.	619	625	628	+ 1 45
1490	Crédit Nat. ★	1510	1514	1500	− 0 66
345	Crouzet ★	322 60	332 40	335	+ 3 84

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7701	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Carbone-Lorraine	829	827
C.E.G.Frig.	570	666 d
Centen. Blanzy	3350	3350
Centrest (Ny)	232	240 d
Cerabati	92 20	108 20
CERUS	774	830
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	145	147
C.I.C. (Franc. de)	281	281 30
C.I. Maritime	629	610
Cimen-Sitra	1010	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lille-Bonnières	1100	1100
Loca-Expansion	364	361
Localinancière	451	461
Locatel	458	440
Louvre (Stl)	1878	1870
Machines Bull	47	47 80
Magasins Uniprix	186	188
Magnant S.A.	179	163 20 o
Maritimes Part.	436	430
Métal Déployé	466	474 20
Mécalogie Internat.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	2510	2410
Testut-Aequitas	300	312 d
Tour Eiffel	550	550
Ufiner S.M.D.	660	686
U.A.P.	2380	2350
U.T.A.	2605	2608
Vicat	1144	1144
Viniprix	1790	1800
Virax	231	230
Waterman S.A.	640	640
Brass. du Maroc	136	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Coparex	580	626 d
Dubois Inv. (Casto.)	950	950
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	1080
Révillon	423	390
Rorento N.V.	148	148 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 16/2

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

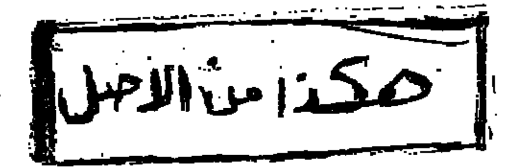
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 108	6 042	5 800	6 350
ECU	6 870	6 866	....	....
Allemagne (100 DM)	333 080	333 030	323	341
Belgique (100 F)	16 089	16 083	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	295 100	295	285	304
Danemark (100 krd)	88 270	88 270	84 500	91
Norvège (100 k)	88 900	86 730	82	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 256	9 240	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 542	4 533	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 690	4 681	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 950	394	381 500	401 500
Suède (100 krs)	93 500	93 270	89	95
Autriche (100 sch)	47 360	47 360	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 714	4 722	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 295	4 289	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 538	4 512	4 300	4 750
Japon (100 yens)	3 970	3 942	3 800	3 990

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	78000	77700
Or fin (en lingot)	78600	78000
Pièce française (20 fr)	517	516
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	546
Pièce latine (20 fr)	472	471
Souverain	602	593
Pièce de 20 dollars	3050	3050
Pièce de 10 dollars	1560	1500
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3100
Pièce de 10 florins	487	490
Or Londres	395 55	397 20
Or Zurich	397 50	397 75
Or Hongkong	395 85	395 80
Argent Londres	5 42	5 45

c : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.



Le Monde

L'application du plan Séguin

Désordres dans les mesures d'économies sur l'assurance-maladie

Dans le désordre : c'est ainsi que commence l'application du plan Séguin pour l'assurance-maladie. Assurés mécontents, pharmaciens débordés, et qui répercutent les sentiments des précédents, caisses trop pressées ou trop tardives, médecins tatillons ou embarrassés, responsables politiques insatisfaits : le démarrage est difficile.

C'est surtout par les médicaments qu'ont commencé les difficultés. Depuis le 1er janvier, en effet, les médicaments à « vignette bleue », destinés en principe au traitement de troubles *« ne présentant pas de caractère habituel de gravité »*, ne sont plus remboursés qu'à 40 % aux assurés, même à ceux qui bénéficient par ailleurs d'une prise en charge totale des soins. La mesure, appliquée dans beaucoup de caisses dès la seconde quinzaine de janvier, a surpris : ces spécialités étaient fréquemment prescrites aux personnes âgées, les plus forts consommateurs de médicaments, qui bénéficiaient souvent d'une prise en charge totale à un titre ou à un autre, parfois depuis longtemps, et doivent maintenant faire face à de nouvelles dépenses parfois importantes.

Ces prescriptions sont-elles excessives ou justifiées par la multiplicité des troubles dont souffrent les personnes âgées ? Quoi qu'il en soit, les réactions des intéressés ont parfois été vives.

Surpris eux-mêmes, des pharmaciens ont protesté à leur tour, leurs syndicats faisant valoir qu'ils n'avaient pas été consultés, ni sur les décisions ni sur leur application. Une réunion paritaire avait eu lieu le 14 janvier à la Caisse nationale d'assurance-maladie, et une affiche destinée aux officines avait été prévue, mais elle n'a souvent pu être mise en place. L'agitation des pharmaciens a été d'autant plus forte que les médicaments « à 40 % » *représentent 30 % du chiffre d'affaires de* l'industrie pharmaceutique : ce n'est pas pour rien que le gouvernement attend de la mesure 3,5 milliards de francs d'économies en année pleine.

Des médecins à leur tour s'inquiètent : certains de ces médicaments à 40 % sont utilisés en fait pour des troubles sérieux, et les dernières mesures de baisse des remboursements, l'été 1985, avaient été contestées (*le Monde* du 17 août 1985). Pour permettre aux malades *à revenus limités* de faire face à la dépense, un « *filet de sécurité* » a été prévu : le maintien du remboursement à 100 % des médicaments peut être accordé sur avis du contrôle médical. Mais la suppression est intervenue souvent avant que le système soit en place, et, *surtout*, avant que les assurés et les médecins en aient connaissance.

Autre motif d'émotion, la suppression du remboursement à 100 % après un arrêt de travail de plus de trois mois. Si la majorité des caisses d'assurance-maladie font preuve de prudence, certaines (une quinzaine, *semble-t-il) l'ont appliquée* avec une méthode quelque peu militaire, avertissant les assurés concernés qu'ils avaient quinze jours pour demander la prise en charge par la caisse au titre d'une maladie longue et coûteuse (bien souvent, ces assurés en sont atteints) ou pour trouver une couverture complémentaire – mutuelle ou assurance.

Or, bien des intéressés ne sont pas couverts par une mutuelle, et les mutuelles elles-mêmes n'ont pas encore décidé de ce qu'elles allaient prendre en charge ; enfin, le système de prise en charge des « maladies longues et *coûteuses* » doit être complètement transformé par les caisses d'assurance-maladie, car la liste de ces maladies a été modifiée, ainsi que les conditions de remboursement.

Changer les comportements

C'est précisément à cela que s'attaque en ce moment la Caisse nationale d'assurance-maladie avec les médecins. Il faut d'abord préciser les maladies prises en charge (certaines ne le sont que lorsqu'elles sont « graves » « sévères » ou « *évolutives* », *et l'on attend sur ce point les commentaires du Haut Comité médical de la Sécurité sociale). Ensuite, il faut mettre au point les feuilles de maladie ou d'ordonnance permettant de distinguer dans les soins et les médicaments ce qui reste pris en charge en totalité (la maladie « longue et coûteuse ») et ce qui l'est désormais dans des conditions « normales »* (à 70 % ou 40 % selon les cas).

Les syndicats médicaux, notamment la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui avaient réclamé à la fois que les caisses et le gouvernement agissent et qu'on les consulte, craignent aujourd'hui d'être rendus responsables des mesures par leurs malades. Ils ont ainsi exigé, par exemple, que les ordonnances soient rédigées sur des feuilles préimprimées par les caisses. Plutôt favorables aux mesures décidées par le ministère des affaires sociales, ils ne sont pas trop sûrs des réactions de leur base ni de la masse des praticiens.

Cependant, un accord devrait être trouvé sur les modalités d'application entre les deux principales organisations de médecins (la CSMF et la Fédératioin des médecins de France) et les caisses nationales d'asurance-maladie. Un « protocole d'accord » plus précis *que par le passé sera notamment établi* par le médecin traitant avec le médecin-conseil de la caisse, définissant le traitement prévu pour la « maladie longue et et coûteuse » et les complications possibles. Le fait que cet « examen conjoint » (en fait sur le *papier) soit rémunéré 2,5 fois le tarif* de la consultation (au lieu de 1,5 fois auparavant) rendra sans doute plus acceptable cette source nouvelle de « paperasse ».

Mais il faudra encore que l'accord, avant d'être appliqué, soit confirmé par les deux organisations. Or, si la FMF se réunit le 2 mars, la CSMF ne compte le faire que le 29 mars. Dans ces conditions, la Caisse nationale d'assurance-maladie pourra-t-elle lancer à temps la campagne d'information qu'elle prévoit auprès des assurés et *des médecins ? Le retard en tout cas* impatiente fort le ministre des affaires sociales, qui a l'œil fixé sur la ligne rouge du déficit du régime général en 1987. D'autant que certains accusent les caisses de faire preuve de mauvaise volonté, tandis que d'autres estiment *insuffisantes* les économies prévues par M. Séguin...

A la Caisse nationale d'assurance-maladie, on s'efforce à la fois d'éviter les conflits avec les pharmaciens et les médecins, et de mettre en route une application à la fois prudente et *méthodique des mesures, afin d'éviter* des baisses de remboursement trop brutales pour de nombreux assurés. Mais la situation illustre les difficultés rencontrées pour faire rapidement des économies importantes et la *nécessité* de disposer de temps pour « modifier les comportements », but affirmé du ministre des affaires sociales...

GUY HERZLICH.

Moscou invite une délégation de l'Union de l'Europe occidentale

Autre *manifestation* de la « nouvelle pensée politique » de M. Gorbatchev : l'Union de l'Europe occidentale, ce groupement de sept pays (1), qui représente depuis plus de trente ans les espoirs d'une unification des efforts de défense des pays européens et était pour cette raison, après l'alliance atlantique et *l'OTAN*, une des « *bêtes noires* » de la propagande soviétique, reçoit *droit de cité* à Moscou. L'ambassadeur d'URSSS à Paris vient d'inviter le président de l'assemblée parlementaire de l'UEO, M. Caro, à envoyer une délégation en Union soviétique.

(1) France, Grande-Bretagne, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg.

Le sort de Iossif Begun

Moscou (*UPI*). – Le fils de Iossif Begun, Boris, a annoncé mardi matin *17 février qu'il allait entreprendre* une grève de la faim jusqu'à ce que son père ait pu regagner son domicile. Dimanche soir, un membre du comité central du PC soviétique, M. Arbatov, proche de M. Gorbatchev, avait annoncé à New-York la libération du célèbre dissident juif. Aux dernières nouvelles cependant, Iossif Begun était toujours détenu à la prison de Tchistopol, et le ministère soviétique de l'intérieur déclarait n'être au courant d'aucune mesure le concernant.

Sur le vif

Silence ! on confère

C'est fou ce qu'ils me traitent mal ici au journal. Non, c'est vrai, je suis exclue de tout, ils veulent de moi nulle part. Sorti du coup de feu entre 8 heures et midi, il y a des papiers scotchés sur toutes les portes : en réunion, prière de ne pas déranger. *Quand* c'est pas marqué et que vous la poussez, *la porte*, vous tombez sur un pack de mecs en train de discuter, qui se taisent dès que vous entrez.

Ils arrêtent pas de se réunir entre chefs, sous-chefs, pas chefs. Ils ont des *réunions* de service, des groupes de réflexion. Ou de coordination. Ou de modernisation. Ou de planification. Ils ont des comités de rédaction, des comités d'entreprise et des conseils d'administration. *Enfin, ils ont* tout un tas de trucs et moi j'ai rien. Oui, bon, d'accord, j'ai le droit d'assister à la conférence du matin. Vous savez pourquoi ? Pour faire la bonne. Pousser les chaises contre les murs, passer les cendriers et fermer la porte après le dernier arrivé.

Résultat, je croupis à l'écart, complètement isolée, dans mon placard à balai, et quand j'essaye de contacter quelqu'un à l'extérieur, c'est pareil, je peux pas : il est en conférence. Parce qu'il faut comprendre une chose : dans les entreprises, il y a ceux qui sont en conférence et ceux qui, n'y étant pas, ne sont là que pour vous dire que les autres y sont.

Tenez, hier, j'ai passé la journée entière à essayer d'entrer en communication avec *une nana*, elle bosse dans un ministère. Pas évident, hein ! Je me dis souvent qu'en faisant tourner les tables j'aurais probablement plus de chance qu'en faisant tourner huit chiffres sur un cadran. Chaque fois que je téléphonais, elle y était, elle, en communication. Pas avec moi. *Ou alors* en réunion. Ou encore en comité. Et ça risquait de se prolonger longtemps. Après, c'était le week-end, valait mieux rappeler la semaine prochaine.

Non, mais ça va pas ! Pour qui elle se prend, celle-là ? Le soir, j'appelle chez elle et je tombe sur une Conchita à la *Brétecher*. Je lui demande :

– Elle est là, Mme Lafrime ?

– Ch'est de la part de qui ? Quittez pas, che vais boir... Non, décholée, elle peut pas bous prendre. Elle est en conchérance.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 février

Léger repli : – 0,38 %

La Bourse de Paris a enregistré un léger recul le 17 février en séance du matin, l'*indicateur cédant* 0,38 %. Europe 1 (– 2,76 %), Synthelabo (– 2,71 %), Beghin-Say (– 2,45 %), La Redoute (– 2,31 %) et Bic (– 1,89 %). Comptaient parmi les plus fortes baisses : Schneider (+ 4,73 %), Facom (+ 3,69 %) et Cofimeg (+ 1,68 %) se redressant.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	542	542	540
Agence Havas	2030	2025	2030
Air Liquide (L')	689	689	687
Bancaire (Cie)	1059	1069	1059
Bongrain	2375	2375	2377
Bouygues	1250	1250	1250
B.S.N.	4850	4860	4860
Carrefour	3530	3500	3500
Chargeurs S.A.	1936	1920	1920
Club Méditerranée	685	685	680
Eaux (Gén.)	1440	1425	1427
Elf-Aquitaine	354 30	354	353
Essilor	3515	3500	3500
Lafarge-Coppée	1406	1412	1409
Michelin	3000	2988	2988
Midi (Cie)	1568	1562	1560
Moët-Hennessy	2278	2282	2285
Navig. Mixtes	1026	1025	1030
Oréal (L')	3864	3855	3855
Pernod-Ricard	1018	1018	1017
Peugeot S.A.	1293	1291	1290
Sanofi	810	810	810
Source Perrier	774	769	769
Télémécanique	3295	3295	3295
Thomson-C.S.F.	1520	1515	1510
Total-C.F.P.	468	468	467
T.R.T.	2095	2085	2095
Valéo	515	514	511

Le Royaume-Uni ferme ses frontières aux malades du SIDA

L'entrée du territoire britannique sera interdite à toute personne atteinte du SIDA ou porteuse du virus de la maladie, à moins que les autorités de l'aéroport ou du port de *débarquement ne considèrent* qu'elle ne présente pas un danger pour la santé publique, ont déclaré, le 16 février, les ministères britanniques de l'intérieur et de la santé publique.

Le SIDA figurera donc prochainement sur la liste des maladies infectieuses empêchant l'accès au Royaume-Uni. Les autorités ont fait cette déclaration en confirmant une *déclaration de presse faisant état du* refoulement, il y a quelques semaines, à l'aéroport londonien de Gatwick, par les services d'immigration, d'un stewart américain atteint du SIDA. – *(AFP, Reuter.)*

Cinq cas de méningite dans le Rhône

Cinq cas de méningite, dont deux mortels, ont été enregistrés cette semaine dans le département du Rhône. Pour autant, estime la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, il ne s'agit pas d'une épidémie.

Une vingtaine de cas de méningite sont *déclarés officiellement* chaque année dans le Rhône, ajoute les services de la DASS *« essentiellement des méningites foudroyantes connues sous le nom de purpura fulminans »*.

Les deux victimes sont un élève de dix-huit ans, interne du lycée Lamartinière de Lyon, et un enfant de trois ans, habitant Denicé, une petite bourgade du Beaujolais.

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1987 a été tiré à 486 287 exemplaires



TURQUIE

Des personnalités nationales et étrangères appellent au rétablissement des libertés syndicales

Istanbul
de notre correspondant

Une clientèle inhabituelle était rassemblée, vendredi 13 février, sous les lambris de l'hôtel Pera Palace à Istanbul, pour le cocktail organisé en présence des représentants de nombreuses organisations syndicales, dont la CFDT, et de diplomates européens, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de la Confédération des syndicats ouvriers révolutionnaires (DISK). La DISK a été interdite d'activité à la suite du coup d'Etat *militaire du 12 septembre 1980, et* le procès de ses dirigeants s'est achevé en décembre dernier par la condamnation à des peines de un à quinze ans d'emprisonnement de 264 de ses membres – dont beaucoup, ayant déjà purgé leurs peines, participaient à la réception.

Le lendemain, un séminaire était *organisé par le Parti populiste* social-démocrate sur le rôle des syndicats dans les démocraties. L'intervention du président de ce parti, M. Inonu, a été reprise aux informations télévisées. M. Mathias Hinterscheid, secrétaire général de la *Confédération européenne* des syndicats, a dénoncé, lors de ce séminaire, le verdict prononcé le 23 décembre contre la DISK et réaffirmé que le rétablissement complet de la démocratie, en particulier de la liberté syndicale, restait une condi*tion sine qua non de la normalisation* des rapports entre la Turquie et l'Europe.

M. Abdullah Basturk, président de la DISK, a dénoncé la dégradation des conditions de vie des salariés, dont le pouvoir d'achat *« a baissé de 55 % en six ans »*, ainsi que le carcan mis par la législation à l'exercice de l'activité des syndicats, interdits de participation à la vie politique par la Constitution.

Cette réunion, à laquelle ont participé les dirigeants et de nombreux membres de la Turkish, seule confédération syndicale autorisée (dont la DISK s'était séparée en 1967), intervient alors que le mécontentement social s'exprime dans plusieurs entreprises. Trois mille travailleurs de l'entreprise de télécommunications NETAS sont en grève depuis trois mois pour le renouvellement des conventions collectives. Cette action est perçue comme un test de *la force du mouvement syndical*. Six syndicalistes ont été arrêtés vendredi alors qu'ils tentaient d'empêcher des véhicules de la direction de faire sortir du matériel de l'usine.

MICHEL FARRÈRE.

● **Libérations.** – Les trois intellectuels, au nombre desquels l'historien Halil Berktay, traducteur de l'œuvre de Marc Bloch, qui avaient *été emprisonnés pour « propagande communiste »* en novembre dernier, après avoir parlé publiquement des principes d'organisation du Parti socialiste, ont été libérés vendredi *13 février. Le tribunal de sûreté de* l'Etat d'Ankara a décidé de reprendre le procès, après *réexamen* par des experts de la bande magnétique qui a servi à l'inculpation. – *(Corresp.)*

● **Les relations entre Pékin et Taipeh.** – Selon le *Washington Post*, des membres du nouveau parti (semi-légal) d'opposition au régime nationaliste de Taipeh, le Parti *démocrate-progressite (DPP), ont été* approchés, grâce à des d'intermédiaires, par des fonctionnaires de Pékin en vue d'une éventuelle rencontre avec le représentant permanent *chinois* aux Nation *unies*, à New-York, alors qu'ils se trouvaient en visite aux Etats-unis, la semaine dernière. La délégation du DPP a décliné l'offre de Pékin, qui pourrait *témoigner d'une évolution de la tacti*que chinoise vis-à-vis de Taiwan, écrit le *Washington Post*.

GRÈCE

Une grève générale des secteurs public et privé paralyse la vie du pays

Athènes *(AFP)*. – Plusieurs centaines de milliers de salariés des sec*teurs public et privé se sont mis* en grève, lundi 16 février, pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement, en vigueur depuis 1985.

Dans le secteur public, quelque trois cent mille adhérents de la Fédération des fonctionnaires ont entamé une grève de quarante-huit heures, qui touche notamment l'enseignement, les bureaux du fisc et les douanes. Le fonctionnement des hôpitaux a été sérieusement perturbé par un mouvement d'arrêt du travail, qui doit durer deux jours, de l'ensemble de son personnel, y compris des médecins, pour demander des négo*ciations sur le règlement des ques*tions fiscales et des conventions collectives.

Les banques, qui ont cessé leur activité jeudi dernier, seront encore fermées jusqu'à mercredi prochain.

Le personnel de l'électricité, qui procède à des débrayages tournant depuis deux mois, a cessé, lui aussi, le travail pour quarante-huit heures malgré une décision judiciaire qualifiant le mouvement d'*« illégal »*. Les travailleurs des télécommunications, des postes, de la Société de l'eau et de l'administration locale, y compris les éboueurs, sont également restés chez eux lundi.

Le secteur privé a été, quant à lui, paralysé par une grève de vingt-quatre heures – la troisième depuis le 15 janvier – lancée par vingt-huit *centrales ouvrières, dont* celle d'Athènes (370 000 adhérents) et du Pirée (150 000), ainsi que douze fédérations.

La plupart des vols d'Olympic Airways et des compagnies étrangères en Grèce ont été suspendus. En outre, *aucun bateau n'a appareillé.*

Les commerçants ont fermé leurs magasins pour vingt-quatre heures. Les camionneurs ainsi que les chauffeurs de taxis se sont mis en grève pour quarante-huit heures et les pompes à essence devraient être fermées pendant trois jours.



A B C D E F G